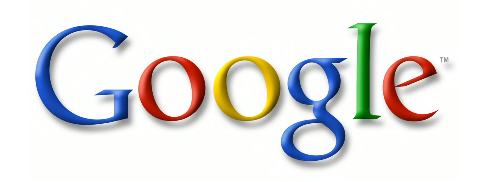
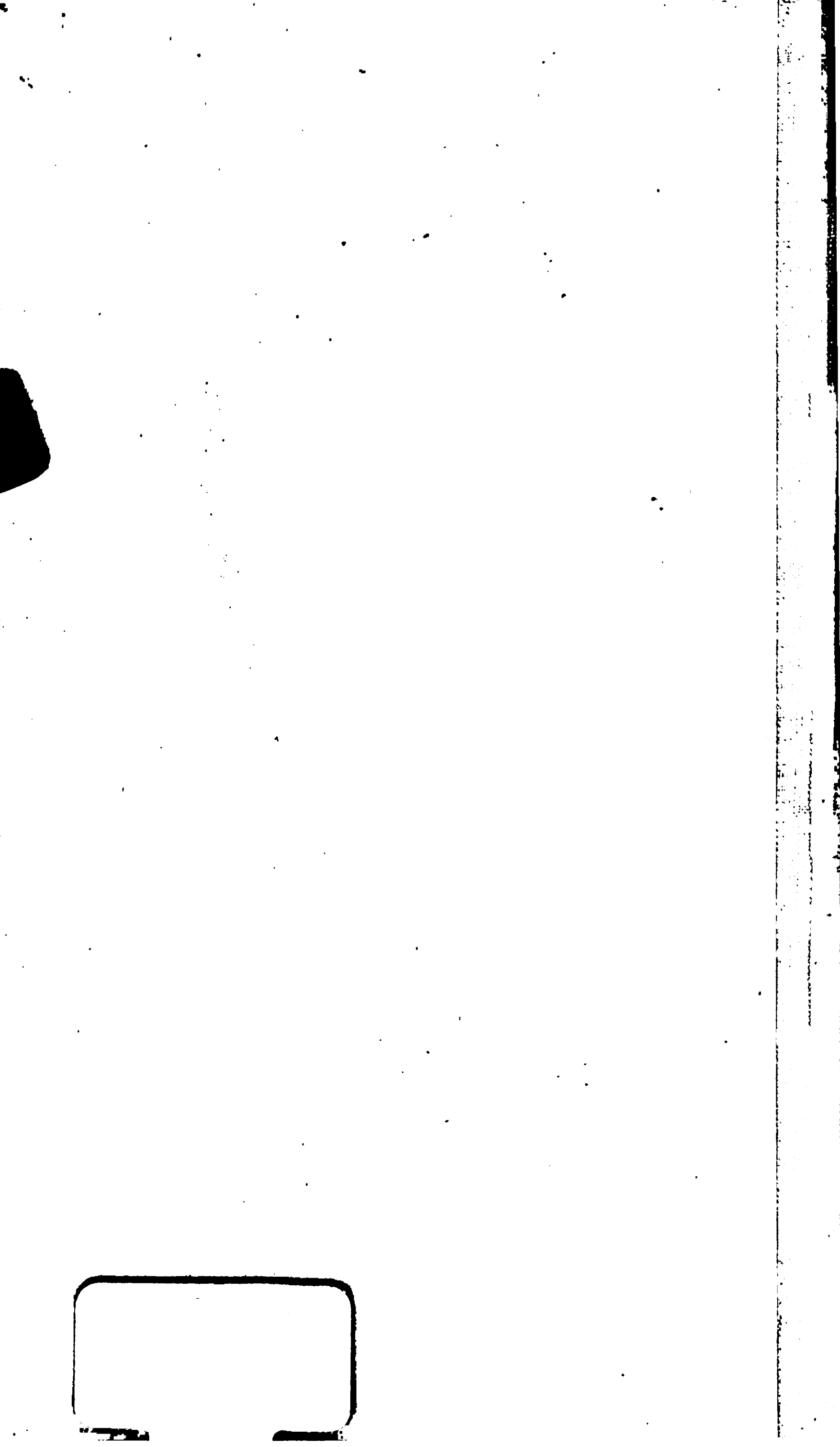
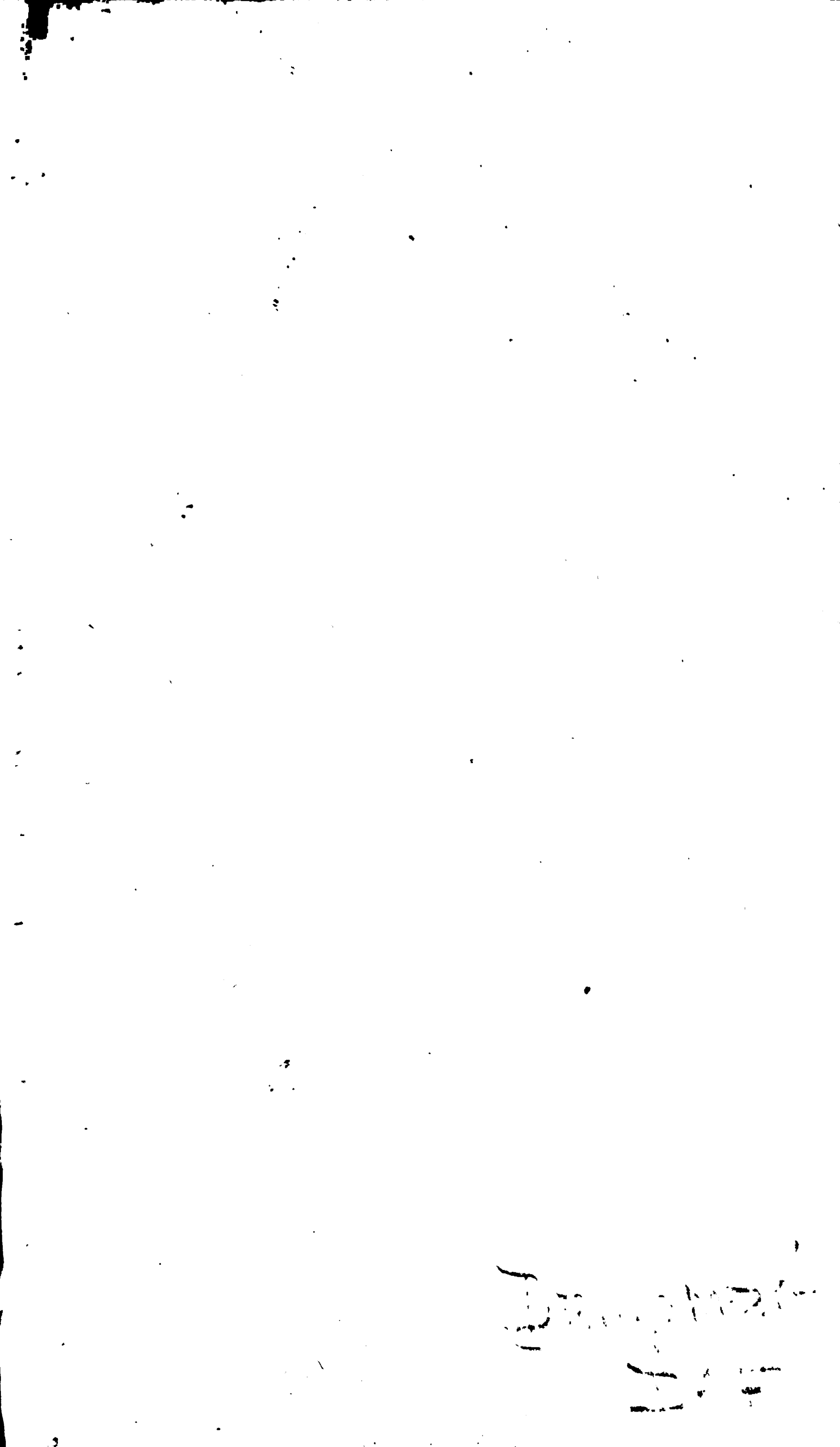






DAF

~~1144~~ [illegible]

LA FRANCE

SOUS SES ROIS.

Deux exemplaires de cet Ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale.

LA FRANCE SOUS SES ROIS;

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties ;

PAR A. H. DAMPMARTIN.

« Du haut de son immutabilité, Dieu semble
» se jouer des choses humaines, en les laissant
» dans une révolution éternelle. »

MASSILLON.

TOME PREMIER.

PARIS,

Chez LE NORMANT, Imprimeur-Libraire ;

LYON,

M.me J. BUYNAND née BRUYSET, Libraire.

1810.

OUVRAGES
DE M. A. H. DAMPMARTIN.

IDÉES sur quelques objets militaires.

« Persuadez-vous que l'honneur est tout, et
» que la vie n'est rien. » DIDEROT.

Paris 1784, *et Avignon* 1788, un vol. in-8.

Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome.

« Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du
» zèle. » VOLTAIRE.

Strasbourg 1789, 2 vol. in-8.

Le provincial à Paris.

« Oh ! Paris est un lieu de tumulte et d'éclat »
REGNARD.

Strasbourg 1790, un vol. in-8.

Essai de littérature à l'usage des dames.

« Les lettres forment la jeunesse, et sont le
» charme de l'âge avancé. » CICÉRON.

Amsterdam 1794, 2 vol. in-8.

Esquisse d'un plan d'éducation, dédié au roi de Prusse. *Berlin* 1795, un vol. in-8.

Fragmens moraux et littéraires.

« Faites votre devoir, et laissez faire aux
» dieux. » CORNEILLE.

Berlin 1797, un vol. in-8.

Evénemens qui se sont passés sous mes yeux durant le temps de la révolution française; ouvrage dédié à la mémoire de Fréderic Guillaume II, deux années après la mort de ce monarque.

« Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir
» faire. » RACINE.

Berlin 1800, 2 vol. in-8.

Brassman, ou le père inexorable.

« Qui n'est que juste est dur. » VOLTAIRE.

Paris 1802, 4 vol. in-12.

Essais de Goldsmith, traduits de l'anglais, et accompagnés de remarques.

« La sagesse,
» Plus légère que le vent,
» Toujours suit d'un faux savant
» La sombre mélancolie,
» Et se sauve bien souvent
» Dans les bras de la folie. » J. B. ROUSSEAU.

Paris 1803, un vol. in-12.

Des Romans.

« Le doux charme de maint songe,
» Par un bel art inventé,
» Sous les habits du mensonge
» Nous offre la vérité. » LA FONTAINE.

Paris 1803, un vol. in-12.

Annales de l'empire français, précis de l'histoire de France.

« Lève, Jérusalem, lève ta tête altière. »
RACINE.

Paris 1805, un vol. in-8.

PRÉFACE.

A l'époque heureuse et solennelle de la renaissance du gouvernement monarchique parmi nous, M. de Beaunoir conçut le dessein et traça le plan *des annales de l'Empire.* On se proposoit de faire de cet ouvrage un dépôt précieux pour les historiens, un monument glorieux pour la nation, et peut-être un des moins indignes hommages que la reconnoissance publique pût offrir à notre Souverain : la vérité s'y devoit montrer dans toute sa candeur, et dégagée des vains ornemens avec lesquels l'éloquence ou la flatterie la dénaturent si souvent.

Plusieurs hommes de lettres offrirent leurs secours; j'accueillis,

avec plaisir, la demande qui me fut faite, de donner un *précis* de notre histoire, depuis la conquête des Francs jusqu'à l'explosion des troubles révolutionnaires. C'étoit le pérystile du vaste édifice que l'on vouloit élever, et qui ne laissoit entrevoir aucun terme à son étendue, puisque ses fondateurs aspiroient à en faire le dépôt de toutes les destinées d'un état dont la sagesse, le génie et l'héroïsme venoient de cimenter l'imposante et vigoureuse constitution.

L'un des premiers, j'ai reconnu que le précis historique ne remplissoit pas son objet, et déceloit trop la hâte avec laquelle il avoit été fait; mais j'ai pensé qu'il étoit susceptible de plus de développemens et de perfection. Cette idée,

dont

dont l'expérience marquera le degré de justesse, m'a jeté dans un travail qui demandoit de l'ardeur et de la constance.

J'ai lu avec un soin égal les éloges et les critiques qui me sont parvenues ; toutefois j'ai mis une extrême différence dans leur appréciation. Les éloges ont ému mon cœur, sans flatter mon amour propre, parce que tous annoncent plus ou moins les illusions de l'amitié. Les critiques ne pouvoient m'éclairer sans me causer quelque peine : cependant elles ont obtenu ma confiance. Peu de réflexions suffisoient pour me convaincre que des personnes, à qui je suis entièrement étranger ; ne pouvoient ni me juger sans impartialité, ni me condamner avec aigreur.

Sensibles à ma prière, des amis éclairés ont eu la condescendance de me communiquer des remarques, que j'ai reçues avec autant de reconnoissance que de docilité. J'ai même eu le bonheur de surprendre quelques-uns de ces reproches, que plusieurs personnes se donnent le plaisir malin de déguiser sous les formes insidieuses de complimens ironiques.

J'ai redoublé d'attention; j'ai long-temps pesé les avis d'un homme de lettres, à qui ses talens assurent des succès, ses lumières de la confiance, et ses qualités personnelles de l'estime. Il m'a marqué : « Je vous conseille de » ne point afficher l'esprit systé» matique, dont on se défie tou» jours, parce qu'on est persuadé

» qu'un auteur arrange les faits
» pour qu'ils cadrent avec son sys-
» tème. Si vous en adoptez un,
» rendez-en le fil assez peu sen-
» sible, pour qu'on ne puisse pres-
» que point l'apercevoir. »

Le premier de ces deux partis n'étoit plus en ma puissance ; car si je l'adoptois, je me mentirois à moi-même. Des études nouvelles, des recherches plus approfondies, n'ont fait qu'ajouter à ma confiance dans un système qui peut être faux ; mais que ma conscience ne me reproche ni d'avoir fait à plaisir, ni de soutenir par entêtement ou par vanité. Tout-à-fait innocent du tort grave de plier, comme d'altérer les événemens, dans le dessein de fortifier mes opinions, j'ai, dans toute la sincérité de mon cœur ;

» mentales et primitives de l'état,
» qu'une coutume injuste a abolies.
» C'est un jeu sûr pour tout perdre.
» Rien ne sera juste à cette ba-
» lance. »

Aucun de mes pas ne s'étant fait que d'après des autorités, j'avais d'abord pensé qu'il falloit scrupuleusement désigner tous les guides dont j'avois emprunté le secours ; mais avant de m'arrêter à cette idée, j'ai recherché l'avis d'un vieillard qui, toujours passionné pour les lettres, qu'il a cultivées lui-même avec tant de succès, met aujourd'hui la plus douce de ses jouissances à diriger, par ses conseils, l'inexpérience confiante et docile ; c'est M. Palissot. Il a condamné une idée dont le résultat eût été de répandre sur mon tra-

vail un vernis d'érudition qui ne saurait lui convenir. Mon ancien ami m'a rappelé à ce sujet quelques paroles de Duclos, dans la préface de son histoire de Louis XI; il y dit, avec ce ton de franchise brusque, mais adroite, qui donna à son caractère, comme à son talent, une physionomie assez piquante : « Je ne donne point de » pièces justificatives, parce que » j'aurois fait trop de volumes, à » ne choisir que les plus impor» tantes. »

Peut-être aurois-je dû répondre que l'assurance un peu leste de Duclos, lui attira, de la part du chancelier d'Aguesseau, une épigramme pleine de sel, et marquée au coin de cette justesse de tact qui naît de l'accord du goût et des

d'y chercher une ressource, toutes les fois que quelques éclaircissemens ou quelques détails, d'ailleurs nécessaires, eussent ralenti la marche ou refroidi la chaleur du récit.

Je crois, en un mot, n'avoir rien négligé pour tirer un parti utile des conseils de l'amitié et des censures de la critique. J'attends encore les uns et les autres avec la même résignation, et je tâcherai de m'y conformer avec la même docilité.

INTRODUCTION.

L'HISTOIRE n'offre à l'observateur attentif aucun phénomène politique, plus digne de fixer ses regards, que la fondation de l'Empire français.

Après quinze années d'épreuves malheureuses, de désordres funestes et d'orages violens, nous avons replacé l'ordre social sur ses véritables bases; nous sommes remontés aux antiques sources du bonheur des peuples, la Religion, l'unité de pouvoir, et son hérédité.

L'éclat et le nombre de nos victoires nous firent long-temps illusion sur les dangers de la patrie. Les Français, invincibles sur le champ de bataille, méprisoient les plaies intérieures qui épuisoient toutes leurs ressources: le voile s'est déchiré; l'épouvante a, durant quelques instans, pris la place de la confiance: l'Etat touchoit à sa perte; un bras puissant l'a retenu sur les bords de l'abîme.

Les hommes, sans distinction de croyance, ont reconnu l'indispensable nécessité de rétablir des cultes religieux. La dépravation des mœurs portée aux derniers excès; la méchanceté comptant sur la fourberie pour se soustraire aux châtimens; le malheur privé de ses plus douces consolations, et la vertu livrée au ridicule, ne sont qu'une foible partie des fléaux qu'il est hors de la portée des lois humaines de prévenir.

Les écrivains et les orateurs ont démontré que les faux calculs de l'inexpérience, l'attrait des paradoxes ou la fureur des passions, pouvoient seuls produire l'idée monstrueuse de faire une république de la France, qui, par sa force, par son étendue et par le caractère de ses habitans, n'a jamais cessé de réclamer, à grands cris, la monarchie.

L'autel et le trône se relevant avec majesté, et brillant d'une nouvelle splendeur, sont sortis enfin du milieu des ruines ensanglantées, sous lesquelles des factieux se flattoient de les ensevelir.

ils vont se prêter de nouveau ces secours mutuels qui, durant treize siècles, leur furent aussi utiles que glorieux.

L'Eglise gallicane reporte vers le ciel sa tête vénérable, contre laquelle les plus fortes puissances de l'irréligion et de l'athéisme se sont vainement déchaînées. Les Prêtres rappelés à leurs fonctions, nous annoncent les vérités saintes, et les voûtes de nos temples retentissent du chant des cantiques. Nos pasteurs, de tous temps recommandables par leurs lumières et par leur décence, paroissent maintenant revêtus d'un nouveau lustre. Nous avons vu l'Europe applaudir, avec respect, à la constante et courageuse fermeté qu'ils ont déployée. Purifiés par une longue et sanglante persécution, ils ne regretteront pas les richesses ravies au sanctuaire, et ils béniront le héros dont le bras tutélaire a relevé les autels, et rendu à la religion son véritable esprit de paix et de tolérance.

Notre régénération présente donc le plus imposant spectacle : les rois et les peuples le contemplent avec un étonnement mêlé d'admiration : nos implacables ennemis frémissent de courroux et de crainte. Quant à nous, trop grands, trop généreux pour abuser de notre puissance, notre unique ambition seroit de donner à la terre, et la paix et le bonheur. C'est à l'Empereur des Français qu'appartient désormais le droit, qui fut jadis le partage de Rome maîtresse du monde, celui de protéger les foibles, d'épargner les vaincus et de combattre les superbes.

Heureux l'historien que ses connoissances et son génie appelleront à l'honneur d'élever un monument qui transmette aux siècles futurs nos grandes destinées ! La gloire nationale et l'intérêt des générations à venir, s'opposent à ce qu'une pareille tâche soit abandonnée à des hommes d'un talent vulgaire : il faut que l'exécution du tableau réponde à la richesse du sujet.

Quoiqu'animés d'un zèle ardent, nous mesurons, avec trop d'exactitude, la portée de nos forces, pour n'être pas sévèrement en garde contre les dangers de la témérité. Une juste défiance nous interdit une trop vaste carrière; mais l'amour de la patrie nous encourage à tenter des efforts qui, peut-être, ne seront pas infructueux. Nous recueillerons au moins des matériaux qui n'attendront qu'une main plus habile et plus heureuse.

En publiant *un essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties*, nous avons voulu que nos récits fussent simples et fidèles, nos réflexions utiles et rares: nous nous sommes interdits ces jugemens, ces conjectures hasardées qui, quelquefois, satisfont la vanité de l'écrivain, mais qui, le plus souvent, égarent ou fatiguent le lecteur.

Nous sommes trop éloignés d'un froid égoïsme ou d'une modération plus qu'humaine, pour raconter les événemens

avec un calme imperturbable. « L'his-
» torien, répète-t-on, doit laisser le
» lecteur dans l'ignorance absolue de
» son pays, de son état et de son opi-
» nion. » Ce précepte mérite d'être renvoyé parmi les paradoxes qui produisirent nos erreurs et nos fautes. L'impartialité absolue n'est pas moins illusoire que cette *égalité*, que cette *liberté*, dont des rêves prétendus philosophiques et, par malheur, trop séduisans, bercèrent l'Europe pendant plus d'un demi-siècle.

Nous ne prenons donc que l'engagement de nous défendre des préventions aveugles et des haines injustes : nous ne dissimulerons d'ailleurs ni les principes qui nous guident, ni les sentimens qui nous animent.

Nous respecterons les droits de la science, si digne des hommages de tous les hommes et de la protection des chefs du Gouvernement; mais nous n'adopterons ni les systèmes, ni les faux calculs qui, pour établir le règne de la raison,

raison, dessèchent le cœur comme ils désenchantent l'imagination.

Nous hasarderons quelques pensées sur la chute des trois dynasties : ce seront des hypothèses offertes à la discussion, et non des paradoxes avancés avec assurance. Condamneroit-on les efforts que nous tentons, pour qu'au bout d'un petit nombre d'années, les catastrophes les plus effrayantes ne soient pas perdues pour l'instruction des siècles ? Selon nous, la légèreté qui entraîne les chefs des nations et la foule imprudente, devient évidemment funeste à l'ordre social.

Ce défaut tient à la nature de l'homme, et se retrouve par conséquent dans toutes ses relations. Nous le retrouverons dans les membres des trois dynasties ; mais il ne nous empêchera pas de rechercher dans chacune d'elles un germe particulier, dont le développement s'est joint à l'effet des causes générales. *Pepin* et *Hugues Capet* ont également senti le vice dominant qui venoit de causer l'en-

tinction de la race qu'ils remplaçoient ; l'un et l'autre ont conçu le dessein de réparer les désordres du corps politique. Mais il nous semble que, faute de lumières assez étendues, tous deux ont échoué dans leur plan. Des remèdes calculés sur les besoins du moment, donnèrent à leurs descendans l'espérance d'une durée éternelle, tandis que les maux palliés et non guéris, continuoient intérieurement leurs progrès destructeurs.

Le fondateur de chaque nouvelle dynastie s'élève par le courage, par la prudence et par la politique. Le sort des princes infortunés, qui sont ravis par le fer ou qui languissent dépouillés de leurs honneurs, l'éclaire sur la marche qu'il doit tenir. Une route opposée le conduit à des résultats bien différens. Sous son règne, l'agriculture s'anime, le commerce renaît, l'armée déploie une valeur accrue par la discipline, la justice préside dans les tribunaux; en un mot, l'Etat entier reprenant une nou-

velle vigueur, l'ordre règne dans son sein, et les étrangers lui rendent la considération qui s'étoit perdue, ou du moins sensiblement altérée.

Pendant quelques générations les successeurs semblent hériter des talens et des vertus comme du pouvoir. L'impulsion donnée par un génie supérieur, ne s'affoiblit que par degrés d'abord insensibles. Bientôt les courtisans que la tempête avoit dispersés, dissipent leur effroi, reprennent leur système pernicieux, et rentrent sur la scène avec un maintien de réserve et de modération, qui ne cache qu'imparfaitement leur ambitieuse suffisance. Devenus en peu de temps les véritables maîtres, ils font du souverain une vaine idole que l'on encense, tandis que ses mains sont liées par la flatterie et par l'intrigue. Quelles sont, à ces époques de décadence, les destinées des princes affaissés sous le poids de la couronne? Dans l'enfance, ils sont remis à des instituteurs ineptes ou perfides, qui ne cherchent que les moyens d'en-

traver les penchans heureux ou de favoriser les mauvais, et sur-tout d'étouffer en eux jusqu'aux moindres germes d'énergie. Dans la jeunesse, leurs passions sont éveillées et satisfaites avec un tel empressement, que leurs facultés physiques et morales se trouvent épuisées, avant même d'avoir eu le temps de se développer. Dans l'âge mûr, plongés au sein de la mollesse, et séparés de la vérité comme par un mur d'airain, sans connoissance des hommes ni des choses, ils prolongent une apathique existence, souvent aussi pesante pour eux que fatale pour leurs sujets. Devenus dans leur vieillesse le jouet de ceux qui les approchent, ils terminent enfin dans l'amertume et dans le mépris leur trop longue carrière. . . . .

Pour se former une idée juste de la situation à la fois la plus affligeante et la plus instructive, il faut avoir été témoin des derniers jours d'un roi que la maladie traîne, pas à pas, vers la tombe. Chaque minute arrache de ses mains

défaillantes, une parcelle de l'autorité, qui lui devient d'autant plus chère, qu'il la sent s'échapper, sans reconnoître qu'elle n'est plus qu'une illusion. Les courtisans s'éloignent en silence de l'astre sur son déclin, pour se rassembler aux rayons de l'astre qui touche à son aurore. Les favoris les plus intimes font usage d'un crédit expirant, pour trahir les derniers secrets qui leur sont confiés. Si quelques serviteurs obscurs restent encore fidèles, le plus grand nombre se dévoue au successeur. L'humanité perd ses droits; la pitié, si naturelle à l'homme, est indignement outragée; le malheureux prince dans les angoisses de l'agonie entend ceux qui, naguères, lui rendoient un culte servile, se répandre en murmures, et lui reprocher que ses momens prolongés les empêchent d'aller avec bassesse baiser la main du nouveau maître, à la dégradation duquel ils regrettent de ne pas être les premiers à travailler. La mort donne le signal d'une foule de scènes trop

hideuses, pour que nous en retracions l'affligeante image.

Lorsque les cours sont entièrement corrompues, les emplois ne s'accordent qu'à la brigue; le talent est redouté; et la vertu devient l'objet d'une persécution générale. Le luxe ne connoît plus de bornes; les prodigalités dévorent le fruit des sueurs dont les campagnes sont arrosées : un seul point éclate de splendeur, tandis que la misère et le désespoir se disputent le reste de l'Empire. Les auteurs de tant de maux en préparent eux-mêmes la fin par leurs imprudences. Dans l'espoir de dominer avec encore moins d'obstacle, ils détournent le prince du devoir de se montrer à la tête de ses armées. Le monarque commence à ne paroître à l'armée qu'entouré d'un appareil pompeux, et sans partager ni les fatigues ni les périls du soldat. Bientôt il n'est connu que de nom par ses braves défenseurs. Dès-lors, le trône ne porte que sur un nuage que le souffle de la révolte dissipe sans

peine. Le changement de dynastie est inévitable; l'homme éclairé le prévoit; le citoyen honnête le redoute : l'un et l'autre forment des vœux, souvent mal exaucés, pour que la régénération du gouvernement ne s'accomplisse pas au prix des incendies et des massacres.

La France n'a que trop réalisé l'allégorie de ces filles égarées qui, dans l'espoir de rajeunir leur père, jetoient dans une chaudière bouillante ses membres épars. Une entière destruction eût infailliblement terminé nos longs déchiremens : mais plus le danger fut grand, plus vive et plus sincère doit être notre reconnoissance pour l'auteur du salut de la patrie. Puisse cette heureuse issue ne pas jeter nos arrière-neveux dans de semblables hasards ! Les siècles s'amoncèlent avant de produire un homme assez grand pour replacer sur son pivot le monde politique, lorsque des secousses aussi terribles l'ont ébranlé jusque dans ses fondemens.

Une famille assise depuis plusieurs

siècles sur un trône, n'est pas dépouillée du rang suprême sans exciter de nombreux et de profonds regrets : les grandes infortunes pénètrent l'homme de mélancolie. A moins d'être entraîné par des passions haineuses ou vindicatives, on éprouve un sentiment de douleur et d'effroi, à l'aspect de ceux qui, long-temps chéris et vénérés, ou tout au plus exposés aux reproches dictés par la jalousie, deviennent tout-à-coup les objets d'une juste pitié. Les plus indifférens payent eux-mêmes au malheur un tribut d'égards et de respect. Les sujets qui rompent avec le plus de répugnance leurs premiers engagemens, ne sont pas ceux sur la fidélité desquels le nouveau souverain doit le moins compter, lorsqu'ils se rangent sous son pouvoir. Honneur à l'humanité, de ce que l'attachement et la reconnaissance ne s'évanouissent pas toujours avec l'espoir d'obtenir de nouvelles faveurs !

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES

QUI ONT PRÉPARÉ ET CONSOMMÉ

LA CHUTE DES

TROIS PREMIÈRES DYNASTIES

EN FRANCE.

PREMIÈRE DYNASTIE.

Si l'orgueil dominoit plus chez les hommes que la vanité, nous les verrions, satisfaits de la haute opinion que chacun d'eux a conçu de ses avantages personnels, ne pas attacher une aussi grande importance, soit au mérite, soit à l'élévation, soit même à la richesse de leurs aïeux. Le désir de se parer d'une brillante origine fut dans tous les temps, la foiblesse des nations. Les Romains, devenus les justes appréciateurs des fables dont leurs grossiers aïeux avoient entouré le berceau de la république, s'honoroient encore du titre

incertain de descendans des Troyens. Dans le siècle des lumières et du goût, au moment où Rome, jadis de bois et de chaume, brilloit d'or et de marbre, la cour d'Auguste applaudissoit avec transport aux chants harmonieux de Virgile, qui célébroient Énée comme le fils d'une déesse, et comme le père de la famille des Césars.

Les Francs devenus les maîtres d'une riche et belle contrée, ne se bornèrent plus à descendre de sources vulgaires; leur ignorance les engagea à recourir aux Romains, qui s'empressèrent de leur créer une généalogie, dans l'idée que la honte de leur défaite seroit effacée par la grandeur chimérique dont ils alloient revêtir leurs conquérans. La gloire des succès devoit même en partie rejaillir sur le vaincu, du moment que les deux peuples remonteroient à une source commune: ils forgèrent un récit fabuleux, mais trop flatteur pour que l'on ne l'accueillît pas avec empressement. A les en croire, Francus, fils d'Hector, s'étoit échappé du milieu de l'incendie de Troie : suivi de plusieurs vaisseaux, il avoit franchi le Pont-Euxin, traversé les Palus-Méotides, remonté le Danube, et fixé dans la Pannonie ses compagnons d'infortune. Les noms des Troyens s'étoient perpétués chez ce peuple d'émigrés : le grand-père de Pharamond se nommoit Priam. L'auteur d'une chronique, sans être arrêté par les obstacles que les positions géographiques

opposoient à son système, prétendit que Philippe, roi de Macédoine, et son fils Alexandre-le-Grand, avoient dû leurs victoires et leurs conquêtes aux Francs, qui combattoient en grand nombre dans la phalange.

Ce merveilleux nous paroît ridicule jusqu'à l'absurdité; mais il nous donne la mesure du caractère de ceux qui le forgèrent et de ceux qui le reçurent. Peut-être devons-nous lui rapporter l'oubli des titres et la destruction des monumens, qui démentoient les récits propres à chatouiller l'orgueil national. Il en résulte que notre véritable origine demeure couverte de ténèbres.

Les usages et les noms propres de nos premiers pères, semblent cependant fournir la preuve, qu'ils étoient un composé de différentes peuplades de Germains, qui formèrent une ligue, dont la dénomination annonçoit leur amour pour la liberté.

Les Francs habitèrent d'abord les pays qui séparent l'Elbe de la mer Baltique. L'accroissement de leur population, et l'inquiétude commune à tous les Barbares, leur inspirèrent le désir de se transplanter entre l'Elbe et le Veser. Dès les premières années du 3e siècle de l'ère chrétienne, un nouveau mouvement les porta du Veser jusqu'au Rhin. Valérien entendit plusieurs fois parler de leurs entreprises. Ils passèrent même le Rhin; mais 254
Aurélien commandoit alors à Mayence. Ce

général connu par ses talens, les châtia de leur témérité.

Un revers n'étoit pas capable de réprimer long-temps leur turbulente audace; peu
258 d'années après, un corps considérable de Francs traverse les Gaules, franchit les Pyrénées, se fortifie dans Tarragone, pille durant dix années l'Espagne, fait plusieurs incursions en Afrique, et remporte dans sa patrie un immense butin.

Jusqu'à cette époque, les Francs s'étoient bornés à enlever les vivres, les fourrages et le bétail; mais un long séjour parmi les étrangers, les familiarisant avec l'usage des richesses, ils devinrent extrêmement avides. Depuis ce temps, ils ravirent l'argent, l'or, les meubles précieux, et les femmes. Ces dépouilles étoient rassemblées et distribuées à l'armée, sans que les chefs obtinssent de grandes préférences.

Tant que les Francs conservèrent la simplicité des mœurs germaines, ils mirent une entière confiance dans leur infanterie. Comme chez tous les peuples barbares, la préférence donnée à la cavalérie, fut un des premiers pas vers le luxe.

Possesseurs des contrées qui s'étendent depuis le confluent du Rhin avec le Mein, jusqu'à l'Océan, et maîtres de l'île de Batavie, les Francs se rendirent bientôt aussi redoutables sur la mer que sur la terre. Ces deux élémens furent, en même temps, le

théâtre de leurs expéditions, devenues bientôt trop nombreuses, pour que nous puissions les rapporter; mais nous ne saurions passer sous silence une des plus étonnantes entreprises dont l'histoire conserve le souvenir.

Probus, vainqueur des nations barbares qui ravageoient les Gaules, dispersa deux cents mille prisonniers dans les différentes parties de l'empire; son espoir étoit de ranimer 280
ce colosse qui s'écrouloit, épuisé d'hommes et de ressources. Idée séduisante mais trompeuse, puisqu'un sang étranger ajoute encore au désordre des corps dont il trouve les organes déjà viciés.

Les Francs, placés sur la côte de la Propontide en présence des féroces Alains, se saisissent de la flotte qui veilloit à la garde du Pont-Euxin. Ils partent de l'embouchure du Phase, avec la résolution d'atteindre aux bouches du Rhin : ils sortent du Bosphore, parcourent la Méditerranée, satisfont leur passion pour le pillage, par plusieurs descentes en Asie, en Grèce, en Afrique, mettent à feu et à sang l'opulente Syracuse, passent le détroit de Gibraltar, longent l'Espagne et les Gaules, croisent la Manche, et débarquent enfin sur les rives de la Batavie. Triomphans et chargés de dépouilles, ils transportent leurs compatriotes d'admiration; ils les remplissent d'une pétulante ardeur; ils les embrâsent du désir de suivre une route qui promet, à la fois, des moyens de s'enri-

chir et des occasions de montrer du courage.

Les Romains trop dégradés pour se mesurer
avec de si redoutables ennemis, s'efforcèrent
de les gagner par des traités avantageux.
Plusieurs chefs Francs vinrent à la cour de
Constantinople. A leur début, on les trouva
grossiers, mais actifs et spirituels : ils ne tardèrent
pas à parvenir aux premières dignités
de l'Etat : les femmes furent charmées de
leurs manières franches, sur-tout de leur
valeur brillante, et plusieurs princesses cherchèrent
des époux, parmi ces nouveaux hôtes.
L'un d'eux, Maguence, s'assit sur le trône
350 impérial, après l'avoir souillé du sang de son
bienfaiteur Constant, qui, frappé de son
superbe extérieur, l'avoit tiré d'entre les
gardes, et comblé d'honneurs, séduit par les
charmes de son éloquence.

Bientôt après, Sylvain, que ses services
et ses vertus venoient d'élever à la dignité
de généralissime dans les Gaules, ne put se
dérober à la soupçonneuse cruauté de Cons-
355 tance, qu'en se revêtissant de la pourpre.
Un mois après, elle lui fut arrachée avec la
vie, par Usificin, l'un de ses anciens compagnons
d'armes, qu'il ne supposoit point
capable de couvrir une trahison du voile de
l'amitié.

Mille prisonniers Francs conduits au pied
356 du trône de Constance, y parurent le plus
beau tribut des victoires de Julien, et

furent distribués parmi les troupes d'élite, « comme des tours que l'empereur plaçoit « au milieu de ses soldats. » L'auteur à qui nous devons cette circonstance, trace des Francs un portrait, qui se trouve le même dans plusieurs historiens. La blancheur de leur peau éblouissoit; des yeux bleus rendoient leur physionomie heureuse; des habits serrés marquoient les belles proportions de leur haute taille : un léger ceinturon soutenoit leur pesante épée, et un large bouclier étoit leur seule arme défensive. Dès la première enfance, ils étoient formés à courir, à nager, à lancer la javeline, à manier la hache d'armes ou *francisque* : dans leur jeunesse, ils marchoient, sans hésiter, contre l'ennemi, quel que put être son nombre : jusqu'à leur dernier soupir, ils regardoient la réputation de leurs ancêtres comme un dépôt sacré qui leur avoit été transmis sans tache, et qui devoit être conservé dans toute sa pureté.

Arbogaste foula aux pieds les ordres de Valentinien II, qui prétendit le dépouiller de ses emplois, le menaça du haut d'un trône chancelant, et paya de sa vie un indiscret emportement. Après la mort de son 392
souverain, l'orgueilleux Franc couvrit des ornemens impériaux son simple secrétaire, le rhéteur Eugène. Avec l'habileté d'un politique, la bravoure d'un soldat et le talent d'un général, il soutint, pendant deux années, sa foible créature. D'abord vainqueur

de Théodose, bientôt lâchement abandonné par les principaux chefs de ses troupes, enfin ayant épuisé toutes les ressources que son génie et sa bravoure purent lui fournir, il suivit l'exemple des anciens Romains, et se frappa de son épée.

Stilicon, à la vue du déchirement prochain qui menaçoit l'empire, eut recours au dangereux moyen d'acheter son repos de quelques-uns des farouches ennemis que les foibles enfans de Théodose n'avoient pas le courage de combattre. Il paya fort cher l'alliance des
395 Francs. Ce peuple remplit ses engagemens avec une scrupuleuse fidélité, tant que les empereurs tinrent leur promesse ; mais le désordre des finances amenant le retard des tributs, les courses recommencèrent.

Dès ce jour, les Gaules excitèrent les désirs d'un peuple belliqueux, qui ne prononçoit qu'avec mépris le mot de paix ; à qui toute autre profession que celle des armes paroissoit triste et même avilissante, et qui joignoit l'amour du pillage à celui des plaisirs. Ce fut bientôt le fer à la main, que sa jeunesse fit les récoltes qui fournissoient aux besoins de la peuplade entière. Les incursions, toujours rapides, se renouveloient dès que les provisions, prêtes à finir, annonçoient la nécessité de s'arracher du sein du repos et des jouissances. Quelques partis éprouvoient-ils des échecs : d'autres revenoient, sans que la fierté nationale parut jamais abattue par les revers.

L'idée de faire des conquêtes resta long-temps inconnue aux Francs. Pharamond et ses trois successeurs se bornèrent à des courses un peu mieux combinées, qui furent plus funestes aux habitans des Gaules, et qui fomentèrent davantage la cupidité des Francs. Childéric parvint jusqu'à la Loire, sans garder cependant aucune des villes qu'il livroit au pillage. La mort le surprit dans une de ces incursions, et ses soldats l'enterrèrent sur le chemin de Tournai. Clovis est le premier Clovis.
prince Franc qui passa le Rhin à Cologne, 481.
avec le dessein de former dans les Gaules un établissement durable.

Les peuples des Gaules avoient bien dégénéré de cette antique valeur, tant de fois célébrée par les historiens et par les poètes. Ce n'étoit plus ces guerriers dont les irruptions armoient tous les Romains, sans nul égard aux prérogatives sacerdotales, lorsque Brennus, excité par la soif des vins d'Italie, planta ses drapeaux sur les débris fumans de Rome, et qu'après une défaite sanglante, il eut encore assez de puissance pour fonder le royaume de Galatie. Ce n'étoient plus ces hommes, que César, animé du désir d'abattre ses rivaux et de renverser le gouvernement républicain, combattit dix années de suite avant de les soumettre, et qu'il réconnut les ennemis les plus propres à rendre ses soldats invincibles. Dans le cinquième siècle, les Gaulois, jadis si fameux, étoient méconnois-

Clovis. sables ; ils négligeoient l'exercice des armes ; au lieu d'arsenaux et de champs de Mars, leurs villes offroient des écoles de rhéteurs, des bains somptueux et des spectacles lascifs : l'imitation servile du peuple conquérant, qui n'est, chez les vaincus, qu'une recherche de la flatterie, dégradoit leur caractère national. Jaloux d'être confondus avec les Romains, ils altéroient jusqu'à leur nom propre, et s'infectoient des vices d'une nation, qui substituoit à la grandeur la plus imposante, la corruption la plus profonde. Pour prix d'une soumission qui les avilissoit, ils s'entendoient dire avec complaisance : *que les Gaulois étoient les plus polis d'entre les barbares.* Aussi plusieurs maîtres se disputoient-ils leur possession, comme celle d'un vil troupeau.

Les Romains, dépouillés d'une grande partie des conquêtes de César, ne conservoient que les provinces situées entre le Rhin et la Loire. Les empereurs y entretenoient cent cohortes d'infanterie ou de cavalerie, qui, quoique recrutées chez les barbares, ne s'arrogeoient pas moins le titre et les prérogatives de soldats romains.

Les Bourguignons vivoient heureux sur les bords riants de la Saône, et remontoient vers la partie supérieure du Rhin. Accourus des rives de la Vistule, sous le règne de Probus, (en 278) ils avoient été les premiers des barbares à former une domination stable dans le sein de l'empire. Leur établissement les ren-

Clovis.

doit assez fiers, pour se prétendre issus d'anciens Romains, et s'attribuer des droits à l'alliance des empereurs.

Les plus braves d'entre les Bretons, à la suite d'efforts infructueux pour soustraire leur patrie au joug des Anglais et des Saxons, avoient abordé dans les Gaules (en 320) et soumis les villes armoriques. Dès cette époque, ils montroient l'énergie qui caractérisa toujours leurs descendans : ils nourrissoient une haine implacable contre les Anglais, résistoient aux attaques de leurs puissans voisins, et se maintenoient en possession du pays connu dans la suite sous le nom de *Bretagne*.

Les Visigoths occupoient l'Aquitaine qui fut depuis la Guienne et le Languedoc : ils avoient sous leur domination l'ancienne province des Romains, dans laquelle les arts et la politesse s'étoient introduits de bonne heure. Narbonne, boulevard de la république, et Nîmes, colonie si chère à Auguste, obéissoient à ces nouveaux maîtres : descendus des régions glacées de la Scandinavie, ils étoient l'un des deux peuples formés par les Goths, (en 370) lorsque cette nation, grossie d'une foule de hordes barbares, sembla fatiguée de sa trop grande population. Le Danube devint la ligne de partage. Les conquérans répandus sur la rive gauche, prirent les noms d'Ostrogoths ou Goths orientaux : ceux de la rive droite s'appelèrent Visigoths ou Goths occidentaux.

Clovis. Les Ostrogoths après avoir occupé la Thrace, ravagé l'Espagne, et fait des incursions en Afrique, se préparoient alors à fonder le royaume d'Italie.

Les Visigoths, sous les ordres d'Alaric *le hardi et l'entreprenant*, avoient saccagé Rome (en 410), et ravi la plus grande partie des trésors de l'empire. La mort prématurée d'Alaric venoit d'arrêter les progrès d'une puissance qui menaçoit d'envahir l'Occident. Astolphe, moins ambitieux qu'Alaric son prédécesseur, et subjugué par les charmes de Placidie, sœur d'Honorius, passa les Alpes, s'établit dans les Gaules, et posa la couronne sur la tête de l'objet de sa passion. La princesse fut sourde aux reproches, comme aux menaces d'un empereur également incapable de soutenir la paix et la guerre : elle reçut avec joie la main d'un guerrier aimable, vaillant et généreux. La cour de Toulouse réunit à la politesse des Romains, la prodigalité des barbares que leurs immenses richesses éblouissoient.

Les Francs envahirent les Gaules sous la conduite des chefs qu'ils se choisissoient, et qu'ils élevoient au bruit des armes, sur un pavois. Ils transféroient à ces chefs le droit de surveiller l'exécution des lois établies par eux-mêmes, et l'honneur de les mener aux combats. Leur amour de la liberté n'admettoit point de pouvoir arbitraire : le véritable souverain étoit l'assemblée qui se tenoit tous

les ans au mois de mars; présidée par le plus ancien des chefs, elle exerçoit le droit législatif, et régloit les alliances, la paix et la guerre. Clovis.

C'étoit dans cette assemblée que les princes jaloux d'acquérir de la gloire et des richesses, annonçoient leurs projets, et demandoient si les guerriers se sentoient le désir de les suivre. Ceux qui approuvoient l'expédition, se levoient et promettoient leurs services.

Dès-lors le chef se livroit tout entier aux soins de satisfaire ses compagnons, qui, de leur côté, aspiroient avec ardeur à recevoir quelques distinctions honorables de celui dont ils assuroient le succès par leur nombre et par leur intrépidité. « Un jour de combat, il » étoit honteux au prince d'être inférieur en » courage : il étoit honteux à la troupe de » ne point égaler la valeur du prince. » Ce gouvernement simple et naturel dans son origine, convenoit à des tribus peu nombreuses, mais s'accordoit si mal avec une puissance de quelqu'étendue, qu'il ne put se maintenir dans son intégrité durant le cours de la première race.

La naissance du fondateur de la monarchie française s'éloigne tellement de nos mœurs, qu'elle semble plutôt une aventure de roman, qu'un fait historique. Bazine, reine de Thuringe, abandonne son époux, suit Childéric son amant, et se fait gloire de couronner les feux du prince « le plus beau, le plus

Clovis. » vaillant et le plus sage de son siècle. »
Cette union donna le jour à Clovis, dont le nom est le même que celui de Louis.

Clovis n'avoit que quinze ans, lorsqu'il forma son premier établissement dans les Gaules, et choisit Tournai pour sa capitale. Durant
481 cinq années, il parut uniquement occupé de la discipline de ses troupes. Sa sévérité fut extrême ; à la revue du mois de mars, les armes étoient examinées avec une scrupuleuse attention, et le soldat ou négligent ou désobéissant, recevoit la mort sans aucune forme de jugement.

Cette armée que la valeur dirigée par la discipline rendoit si redoutable, mesura d'abord ses forces contre les Romains. Siagrius, chef de la milice romaine, jouissoit d'une réputation de bravoure et de sagesse, dont le jeune chef des Francs fut offusqué : défiant un rival qui excitoit sa haine et sa jalousie, il lui manda de choisir le jour du combat, ainsi que le champ de bataille. Vainqueur sans beaucoup d'efforts d'un amas de volontaires insubordonnés et de soldats mercénaires, il s'empara de Soissons qui devint sa capitale, et
486 qui fut arrosée du sang de l'infortuné Siagrius. Ce général avoit, après sa défaite, cherché un asile à la cour de Toulouse, trop foible pour le défendre, et assez lâche pour le livrer. Quelques insultes dont Egidius son père s'étoit rendu coupable envers Childéric, servirent de prétexte pour lui trancher la tête.

Malgré son adresse entreprenante, et quoique toujours suivi de la victoire, Clovis n'osa jamais s'arroger les droits d'un souverain absolu. L'armée entière applaudit à l'action du soldat qui brisa d'un coup de sa francisque le vase que ce prince, à la prière des évêques, vouloit retirer du butin fait à la bataille de Soissons (1). Le fier Clovis sentit la nécessité de contenir son indignation. Plein de fureur, il ne jura qu'en lui-même la perte de cet insolent ; et l'année suivante lorsqu'il lui dit en lui donnant la mort : *souviens-toi du vase de Soissons*, il colora sa vengeance du prétexte d'une faute contre la discipline militaire ; ainsi, pour satisfaire un juste courroux, le chef des Francs eut besoin de recourir à l'autorité qu'il exerçoit à titre de général.

Clovis 486

Clovis, toujours les armes à la main, aggrandit ses possessions par diverses conquêtes, dont deux furent à ses yeux d'une grande valeur ; Tongres et Paris. La première de ces villes lui ouvroit une communication facile avec les Ripuaires ses alliés : la seconde, qu'il n'enleva qu'avec beaucoup de peine aux Armoriques, tiroit une telle importance de son 491

(1) L'action brutale de ce soldat fut cependant blâmée par tous les hommes sensés. Grégoire de Tours fait assez connoître son indignation personnelle. « *Unus levis, invidus » ac facilis, cum magnâ voce, elevatam bipennem urceo im- » pulit, dicens; nil hic accipies nisi quæ sors vera largitur.* » Un soldat léger, envieux et pétulant, frappa le vase de sa » hache en s'écriant d'une voix forte : *tu ne recevras ici rien » que ce que le sort fidèle t'adjugera.* »

Clovis. commerce, qu'elle lui parut digne de devenir
492 la capitale de ses états.

Dans le même temps, ce prince dont l'ambition étoit soumise aux calculs d'une prudence froide et consommée, rechercha la main de Clotilde, fille de Chilpéric, roi de Bourgogne. Les rares vertus et la haute piété de cette princesse, concilièrent à son époux l'affection des chrétiens, qui dans la suite contribuèrent beaucoup aux progrès de son élévation.

Avec une extrême rapidité, il se rend maître des provinces situées entre la Somme, la
494 Seine et l'Aine. Bientôt après il marche au
495 secours des Sicambres, rencontre les Alle-
496 mands et les bat dans les plaines de Tolbiac.

Cette journée tient avec raison un rang honorable dans notre histoire. Tout Français, s'il est digne de son nom, doit un tribut d'admiration et de reconnoissance au souvenir de l'événement glorieux qui fonda notre religion et notre monarchie.

Quoique le chef des Francs dût paroître certain du succès, par ses exhortations aux troupes et par son ordre de bataille, il voit ses alliés prendre la fuite, et ses intrépides soldats près de céder eux-mêmes à la constante bravoure des Allemands. Cette crise désespérée ramène ses pensées aux pieux avis de sa vertueuse compagne, qui désiroit l'arracher au culte absurde des idoles : il prononce à haute voix le vœu d'adorer le Dieu de Clo-

tilde, si la victoire se déclare en sa faveur. Clovis.
Soudain la fortune change ; les Allemands 496.
sont taillés en pièces ; les Francs restent maîtres du champ de bataille, et proclament roi leur vaillant général. Ils l'élèvent sur un pavois, et le plus ancien d'entre les chefs prenant une hache, la met dans ses mains. Nos aïeux sentoient la justesse du principe que l'on ne règne sur une nation passionnée pour la guerre, qu'autant que l'on est soi-même toujours prêt à combattre. Les Gaulois rassemblés dans la cathédrale de Tours, y reçurent le nouveau monarque avec de vifs transports de joie et de bruyantes acclamations.

La ville de Reims fut choisie pour la cérémonie auguste du baptême et du couronnement de Clovis; elle dut cet honneur à son importance, ainsi qu'à la fidélité qu'elle avoit montrée, depuis le jour où St. Remi son évêque l'avoit soumise à Clovis.

Quelle est l'autorité d'un ministre de la religion, lorsque la foi anime ses actions et dicte ses discours ! St. Remi, simple prélat, mais révéré pour son éminente sainteté, pour son zèle aussi pur qu'ardent, dit à Clovis, au moment où ce prince superbe et terrible, demande pour lui et pour deux de ses sœurs les eaux salutaires du baptême : « Sycambre,
» autrefois si fier et si farouche et que la grâce
» rend aujourd'hui si humble et si soumis,
» plie le cou, adore ce que tu as brûlé, et
» brûle ce que tu as adoré. »

Clovis. Les guerriers Francs contemplent avec une
496 surprise mêlée d'admiration l'humilité de leur chef et la pompe du culte des chrétiens. Lisois se plonge le premier dans la cuve sainte ; il entraîne par son exemple un grand nombre de ses compagnons, et reçoit de la bouche de Clovis le cri de guerre : *Dieu aide au premier chrétien*. Cette récompense est devenue d'un prix inestimable pour les descendans de Lisois. Par elle, l'antique maison de Montmorenci forme une chaîne immense dont le premier anneau s'attache aux fondemens du trône des Français, qu'elle ne cesse d'environner. La devise perpétuée avec soin et soutenue avec honneur, repousse les incertitudes et les doutes que le changement continuel des noms propres a jeté sur les plus illustres filiations.

Sur cinq mille Francs qui marchoient sous les enseignes de Clovis, trois mille s'écrient qu'ils sont également prêts à le suivre sur le champ de bataille et aux fonts baptismaux.

La nouvelle dignité dont les Francs crurent qu'il étoit de l'honneur national de revêtir leur chef suprême, ne produisit aucun changement dans leur constitution.

La couronne que Clovis se plaça sur la tête fut envoyée à St. Pierre de Rome comme un hommage de sa piété. Les fleurs de lys ornèrent l'écusson royal. Cette fleur, regardée dans l'antiquité la plus reculée comme le symbole

de l'espérance, annonçoit que les vœux de Clovis n'étoient pas satisfaits. Quelques prélats l'avoient sans doute instruit que Moïse décora de fleurs de lys le chandelier du tabernacle ; que Salomon en couvrit les colonnes du temple ; que les rois Perses et Mèdes en surmontèrent leur sceptre ; que les empereurs Romains les placèrent sur leurs robes, sur leurs médailles et sur leurs monumens. Alexandre Sévère donna même l'exemple, renouvelé plusieurs siècles après, de réduire les fleurs de lys au nombre de trois (1).

Clovis. 496

Les divers ornemens de la royauté touchoient peu nos ancêtres, mais ils portoient un grand respect à la distinction qui, depuis une époque immémoriale, appartenoit aux chefs et aux membres de leurs familles ; c'étoit la longue chevelure.

La grandeur, fondée la plupart du temps sur un préjugé, prend souvent des caractères chimériques. Chez les premiers Français, par exemple, les ciseaux qui coupoient les cheveux d'un roi le renversoient du trône, et le plongeoient dans un cloître pour y cacher son ignominieuse dégradation. Quelques-uns

(1) Je ne me dissimule pas que l'ignorance des artistes de ces temps grossiers, a fait naître de grandes incertitudes sur la nature des fleurs de lys. Quelques personnes voyoient en elles des fers de lance, d'autres des grenouilles ; mais plusieurs écrivains ont assuré qu'elles étoient, dans le principe, des abeilles. Cette dernière opinion est fondée sur ce qu'à l'ouverture du tombeau de Childéric, on en retira beaucoup d'abeilles d'or.

Clovis. 496

de ces proscrits revinrent sur un arrêt si rigoureux, qui frappa plusieurs fois des enfans à peine sortis du berceau.

Pour complaire à l'affection des peuples, les princes entretenoient avec un soin particulier leurs cheveux blonds qui flottoient en boucles sur leurs épaules. Le reste de la nation se rasoit le derrière de la tête, ramenoit ses cheveux sur le front, et portoit deux petites moustaches. L'homme malheureux au point de tomber dans l'esclavage, coupoit ses cheveux et les déposoit aux pieds de celui qu'il reconnoissoit pour son maître.

Cet hommage servile avoit introduit une politesse assez bizarre. L'hommage le plus respectueux consistoit dans l'offre d'un de ses cheveux : on annonçoit par là son entier dévouement. Clovis, jaloux de donner à St. Germier une preuve distinguée de considération, s'arracha un cheveu et le lui présenta. Les courtisans s'empressèrent de suivre l'exemple du monarque, de sorte que le vénérable prélat se retira pénétré des égards dont la cour l'avoit comblé.

Après sa conversion, Clovis fut honoré par le clergé comme un ange tutélaire qui soutenoit l'orthodoxie, au moment où les autres souverains étoient plongés dans les ténèbres du paganisme ou dans les erreurs de l'hérésie. Cette circonstance lui valut la possession de cent villes de la Gaule qui s'étoient rendues indépendantes, et qui reconnurent avec em-

pressement l'autorité du défenseur de la foi Clovis.
catholique. 496

La bataille de Tolbiac fut suivie de la conquête de l'Alsace. Les troupes à la solde des Romains offrirent de passer au service du vainqueur ; par une capitulation honorable elles conservèrent leurs armes, leurs aigles et leurs prérogatives. Depuis, elles rendirent encore plus redoutables les Francs qu'elles secondèrent avec courage et fidélité. Cette conduite devint la loi des Armoriques. Trop fiers pour plier sous le joug des Romains avilis, ils vivoient depuis assez long-temps sans reconnoître de maîtres ; mais justement enthousiasmés pour un chef qui marquoit presque tous ses jours par des actes de valeur, et qui donnoit des chaînes à la victoire, ils accoururent lui présenter l'hommage de leur soumission volontaire. 497.

Pendant que Clovis arrachoit les Gaules aux empereurs, Théodoric, général des Ostrogoths, fondoit le royaume d'Italie (493). Ces deux princes avoient trop de points de ressemblance dans leur position et dans leurs qualités personnelles, pour ne pas éprouver le désir de se rapprocher. A la suite de différentes négociations préliminaires, ils conclurent une alliance défensive contre les Bour- 499
guignons, dont les états s'étendoient depuis Nevers jusqu'à Sisteron. Lyon leur capitale étoit reconnue pour la ville la plus considérable des Gaules. Gondebaud leur roi jouissoit de la réputation d'un illustre guerrier, quoi-

Clovis. qu'il ne fût monté sur le trône qu'en se ren-
499 dant coupable de l'assassinat de Chilpéric son frère, et père de Clotilde.

Dans une invasion heureuse et rapide,
500 Clovis battit Gondebaud aux portes de Dijon, et le poursuivit jusqu'à Vienne. Un second combat fut à la fois indécis et sanglant, mais il prépara la paix. On trouva parmi les morts un frère de Gondebaud, Godegisile, qui excitoit les Francs et qui répandoit l'esprit de révolte chez les Bourguignons. Clovis fit acheter sa retraite par le payement d'une somme considérable, et par le droit d'emporter un immense butin. Théodoric se réserva Marseille avec les côtes de la France qui s'étendent vers l'Italie. Cependant pour réparation de la lenteur que ses troupes avoient mise dans leur marche, il offrit en dédommagement au roi des Francs, une portion des riches dépouilles de l'Italie.

La fortune se plaisoit souvent à seconder l'habileté de Clovis. On doit sans doute placer au premier rang de ses faveurs la mort prématurée (en 483) d'Euric, roi des Visigoths, que les peuples admiroient comme l'oracle de l'Occident, et dont selon les poètes le seul regard agitoit ou calmoit les royaumes. Ce prince périssant à la fleur de son âge, n'avoit laissé pour lui succéder qu'un fils à peine sorti du berceau. Une régence foible se soumit aveuglément aux volontés d'un conquérant impérieux. Mais dès qu'Alaric eut atteint la

vigueur de la jeunesse, il se sentit plein du Clovis
courage et de la fierté qui avoient toujours dis- 500
tingué ses ancêtres. Il parla donc au roi des
Francs avec une assurance mêlée de hauteur: 506
dès ce jour même la guerre fut résolue de
part et d'autre.

Clovis rassembla dans Paris les princes, les prélats et les généraux qui reconnoissoient sa puissance. Habile dans l'art d'exciter les passions, il fit pour entraîner cette assemblée solennelle un usage heureux des vues d'intérêt et des motifs de religion. « Compagnons, » leur dit-il avec l'accent de la véhémence, » j'éprouve une profonde douleur à la vue » des Ariens qui possèdent les plus belles » parties de la Gaule. Marchons pour la gloire » de Dieu dont le bras protecteur nous don» nera la victoire. Après avoir abattu ces » hérétiques, nous partagerons entre nous » leurs riches dépouilles et leurs fertiles pro» vinces. »

Ce discours, si conforme aux penchans des auditeurs, produisit un enthousiasme général. D'une voix unanime on proclama la guerre. Clovis partit après avoir reçu la bénédiction des évêques; mais par un reste de foiblesse pour le paganisme, il envoya des hommes de confiance à Tours, avec la commission de remarquer les paroles du pseaume qui y seroient chantées, lorsqu'ils entreroient dans l'église de St. Martin, dont la châsse étoit révérée comme le monument le plus saint de

Clovis. la Gaule. Soit bonheur, soit adresse, le verset
506 célébroit la valeur et les triomphes des guerriers que le ciel avoit élus : l'application en fut aussitôt faite au nouveau Josué, au nouveau Gédéon.

Alaric de son côté s'avançoit avec ardeur.
507 Les deux armées se rencontrèrent à Vouillé, dans cette plaine de Poitiers que des flots de sang ont plus d'une fois arrosée. Les Francs s'étoient engagés par serment à ne se faire la barbe que lorsqu'ils auroient vaincu leurs ennemis. Les Visigoths aspiroient à l'honneur que le jeune Alaric acquît une renommée qui l'égalât au fameux conquérant de Rome dont il portoit le nom.

La bataille s'engage, se soutient avec un égal avantage, jusqu'au moment où Clovis combat corps à corps Alaric, et le fait tomber sous ses coups. Le vainqueur est prêt de payer son succès de sa vie : deux Visigoths se précipitent sur lui pour venger la mort de leur souverain. Le vainqueur n'échappe aux coups de ces furieux que par la bonté de son armure et par la vîtesse de son cheval.

Gésalie, fils d'Alaric, abandonna Toulouse et se fit couronner à Narbonne. Clovis secondé par Gondéric, nouveau roi de Bourgogne, emporta plusieurs places, quoique toutes opposassent une vigoureuse résistance.

Ces deux rois alliés étoient depuis quelques semaines retenus au siége d'Arles, lorsque
508 Théodoric les attaque, les bat, et dicte un

traité de paix entre les Visigoths, les Francs Clovis.
et les Bourguignons. 508.

Clovis effaça par une cérémonie solennelle l'impression fâcheuse que son premier revers produisoit sur l'esprit des Gaulois et des Romains. Ayant reçu de l'empereur Anastase le titre de Consul Romain, comme un hommage offert à sa vaillance, il se rendit le jour de Pâques à l'église de St. Martin de Tours, environné d'un grand nombre de 509.
prélats et d'une foule de guerriers; il posa sur sa tête un diadême et se revêtit d'une robe et d'un manteau de pourpre. Traversant ensuite la ville à cheval, et suivi d'un brillant cortége, il jeta des pièces d'or et d'argent à la multitude qui lui prodiguoit à grands cris les noms de Roi, de Consul et d'Auguste.

Le consulat n'étoit qu'un honneur chimérique; mais les Romains révéroient son antique grandeur, et les barbares ne voyoient qu'avec respect tout ce qui retraçoit quelque ombre de cette république romaine, qui depuis tant de siècles n'étoit plus qu'un vain fantôme. La sage politique de payer un tribut d'égards à des dignités consacrées par l'opinion, attacha les Romains qui n'avoient jusqu'alors obéi qu'avec répugnance. Dès ce jour ils ne s'occupèrent que du soin de recouvrer par leurs lumières l'influence qu'ils avoient perdue faute d'énergie. L'instruction et les places ecclésiastiques devinrent leur partage.

Clovis. Clovis, consul et roi, se rendit à Paris,
509 où dans une assemblée générale il annonça son dessein de poser les armes, et de se livrer tout entier aux travaux nécessaires pour former un code de lois, pour régler l'administration, et pour assurer sur-tout la prééminence de la religion catholique. Cette apparente tranquillité couvroit un plan dont la froide et cruelle combinaison ne put sortir que de l'ame d'un barbare.

Les Francs, divisés en plusieurs tribus, étoient gouvernés par des princes indépendans les uns des autres, qui le plus souvent formoient entr'eux des alliances, mais qui quelquefois se combattoient par des motifs d'intérêt ou de haine personnelle. Clovis, chef de la tribu des Saliens, dut à son mérite supérieur l'avantage de dominer la confédération entière. Bientôt l'ombrageux monarque, peu rassuré par la confiance et par la soumission de ses alliés, ne vit en eux que des rivaux dont il consomma la ruine avec une atroce et profonde politique.

510 D'abord, de l'aveu et même avec le secours de quelques-uns de ces princes qui lui étoient aveuglément dévoués, il dépouilla et fit périr ceux qui n'avoient pas dissimulé leurs allarmes, à la vue d'une puissance qui menaçoit d'engloutir toutes celles dont elle étoit entourée.

Au retour de ces sanglantes et rapides expéditions, Clovis colora d'un prétexte spécieux le supplice de Cararic. Ce chef des Morins

ayant à la bataille de Soissons conçu quelques frayeurs d'après la grande réputation de Syagrius, avoit commis l'imprudence d'imiter le dictateur Albin Métius : il s'étoit détaché de l'armée des Francs, pour durant la mêlée occuper avec ses gens une éminence ; après le combat, il avoit réuni ses drapeaux à ceux du vainqueur. La vengeance du roi des Francs, comprimée durant vingt-quatre années, n'en éclata que plus terrible. Cararic périt arrosé du sang de son fils unique. Clovis. 510

Clovis s'affranchissant alors d'une contrainte qui lui pesoit, ne prit plus la peine de chercher des excuses ou des prétextes à ses attentats. Les liens du sang, ceux d'une ancienne amitié ne sauvèrent pas Sigebert qui possédoit Cologne.

Ranacaire, roi du Cambresis, ne prévit que trop le sort qui le menaçoit, et résolut d'opposer une vigoureuse résistance. Clovis évita de se mesurer avec un adversaire dont la valeur lui étoit bien connue : aussi pour le renverser préféra-t-il la ruse à la violence.

Les habitans de Cambraï, séduits par de magnifiques promesses, se saisirent de leur souverain durant son sommeil, lui lièrent les mains derrière le dos, et le livrèrent ainsi que son frère.

A la vue de ces deux prisonniers, Clovis sourit avec une joie féroce, et s'adressant à Ranacaire : « Lâche, comment t'es-tu laissé » charger d'indignes liens ? Ne devois-tu pas

Clovis. 510 » recevoir la mort plutôt que de subir le traitement des esclaves et de déshonorer ta » race ? » Après ce peu de mots il lui fendit la tête d'un coup de hache, et se tourna sur le champ vers l'autre malheureux : « Toi, je » t'ôte la vie, parce que si tu eusses défendu » ton frère avec courage, il ne seroit pas tombé » dans cet état humiliant. » Les instrumens de la trahison se plaignirent de ce qu'à la place des pièces d'or qui devoient leur être distribuées, on n'avoit donné que des morceaux de cuivre doré. « Qu'ils rendent grâce au » ciel, s'écria Clovis, de ce que ma bonté » leur laisse la vie ; n'est-il pas juste que je » paie avec de la fausse monnoie des misé» rables qui ont vendu leur prince et leur » honneur. »

Les sujets de ces victimes infortunées se soumirent en silence, mais vouèrent au roi des Francs une haine que ce monarque sentit la nécessité d'appaiser. Souillé des flots de sang que sa rage venoit de répandre, et sans respect pour la justice, il affecta le zèle le plus ardent pour la religion, bâtit des églises, fonda des monastères et tint un concile à Orléans. Peut-être que le vengeur de l'innocence opprimée, que le plus implacable bourreau des tyrans, le remords transforma son hypocrisie en une superstition, dont toutefois les exercices ne calmèrent pas son naturel impétueux, et n'adoucirent pas son humeur sanguinaire.

Un jour à la lecture du récit de la passion, il se leva plein de fureur et s'écria : « Si j'eusse » été à Jérusalem avec mes braves Francs, » je n'eusse pas souffert un semblable forfait. » Peu de temps après il fit exécuter un soldat coupable d'avoir pris quelques herbes proche de l'église de St. Martin. Plusieurs chefs sollicitèrent la grâce de ce malheureux, mais ils reçurent pour unique réponse : « J'exposerois » et ma personne et mon royaume aux plus » grandes calamités, si je ne punissois une pro- » fanation qui offense le grand St. Martin. » Clovis. 510

Les ecclésiastiques comblés des faveurs de Clovis, et sensibles à sa haine soutenue contre les Ariens, le recommandoient au respect et à l'amour des peuples, quand la mort le frappa dans la vigueur de son âge. Il mourut à Paris après une vie de quarante-cinq années et un règne de trente. On l'enterra dans l'église de St. Pierre et de St. Paul qu'il avoit fait bâtir avec magnificence pour le temps. 511

Nous n'avons pas interrompu le récit de la vie active de Clovis, dans le dessein de rassembler sous un point de vue trois objets, dont l'importance sera facilement reconnue, puisqu'ils ont influé sur le long cours des destinées de la monarchie française. Nous allons en conséquence présenter quelques apperçus sur la conquête des Francs, sur le gouvernement que Clovis organisa, et sur les efforts de ce prince pour former de la réunion des conquérans avec les peuples soumis, un seul corps de nation. Ire constitution de la monarchie.

Lors de leur envahissement, les Francs traitèrent les Gaulois avec plus de brutalité que de rigueur : le pillage se fit au hasard et d'après les caprices du soldat. C'étoit agir en barbares, et cette conduite comporta nécessairement une foule d'actes arbitraires ; mais le joug fut moins pesant, que si des hommes plus éclairés l'eussent imposé d'une manière méthodique qui n'auroit permis à personne de s'y dérober. Le torrent se précipitant avec une extrême violence, la masse de ses eaux ne fut ni assez considérable, ni assez bien dirigée pour dévaster toute la surface de la contrée. Le bonheur ou l'adresse évitèrent l'atteinte des premiers chocs qui furent les seuls terribles.

L'assemblée des Francs ne tarda guère à chercher des moyens qui réprimassent un désordre dont la durée menaçoit d'une longue suite d'inconvéniens. Les vainqueurs ne s'approprièrent que le tiers du territoire qu'ils partagèrent en *aleuds saliques*, en *bénéfices militaires* et en *domaines du roi*.

Les aleuds saliques furent distribués aux leudes comme des propriétés héréditaires dont, sous la condition de légères redevances, ils faisoient part à des Francs d'un rang inférieur. Les aleuds saliques ne pouvoient être transmis qu'aux enfans mâles. On ne sauroit attribuer cette substitution au désir si commun dans la suite de perpétuer son nom, puisque durant les trois premiers siècles de la monarchie on portoit un seul nom qui n'avoit aucun rapport,

ni de filiation, ni de parenté, mais que le père donnoit à son gré. Néanmoins les différentes classes n'étoient pas confondues.

Les leudes ou *fidèles* doivent être regardés comme les premiers nobles : ils se sont maintenus sans mélange durant plusieurs siècles, et n'ont toujours regardé qu'avec un sentiment de supériorité les familles qui recherchoient leur alliance.

Les bénéfices militaires étoient des biens dont la possession appartenoit à l'état, mais que le roi distribuoit pour récompenser ou de belles actions, ou l'ancienneté des services. Les guerriers qui avoient part à cette distribution étoient dits *parvenus aux honneurs*.

Le domaine du roi se composoit de cent métairies d'un grand rapport. A cette principale branche de leurs revenus, nos souverains ajoutoient les dons véritablement gratuits que s'empressoient d'offrir la plupart de ceux qui venoient à l'assemblée générale ; d'assez nombreuses amendes, enfin, des confiscations.

Les Gaulois et les Romains libres possédèrent les aleuds non saliques, qui se partageoient entre les enfans des deux sexes.

Les deux tiers des habitans de la France furent réduits à la servitude de la glèbe. Ces malheureux compris sous la dénomination générale d'*hommes de corps*, se partageoient en *gens de poeste, en serfs*. Les *gens de poeste* étoient tenus à payer des droits, à faire des corvées, sans que les seigneurs fussent les maî-

tres de leur vie et de leur fortune, comme ils l'étoient de celles des serfs ; mais les uns et les autres ne pouvoient ni se marier, ni changer de demeure sans la permission de leurs seigneurs qui les donnoient, les échangeoient et les réclamoient, se trouvassent-ils engagés dans l'état ecclésiastique.

Les Francs, assurés de leurs conquêtes, applaudirent au dessein du monarque de fonder un gouvernement qui garantît la durée du nouvel état, et qui ménageât la liberté nationale. Les chefs les plus renommés, les principaux prélats et les Romains, réputés pour leurs lumières comme pour leur sagesse, furent chargés de la tâche honorable, mais difficile, de jeter les fondemens de la constitution de leur patrie.

Le roi prit le titre et reçut les honneurs de chef suprême. L'assemblée du mois de Mars posséda la puissance législative : tous les Francs avoient le droit d'y délibérer, et n'y paroissoient que revêtus de leurs armes. Un conseil formé des grands, des prélats et présidé par le roi, fut investi du pouvoir exécutif.

D'après l'exemple que les Romains en avoient donné, le royaume comprit plusieurs duchés. Chaque duché se composoit d'un certain nombre de comtés qui se divisoient en plusieurs centenies.

Les ducs et les comtes étoient tirés d'entre les principaux leudes : ils se regardoient comme les vrais compagnons du roi, recevoient pour

marque honorable de leur égalité le nom de pairs du royaume, et jouissoient du droit d'être juges dans les assises que le monarque présidoit. Ces grands seigneurs formèrent chez eux des cours qui prononçoient sur les matières contentieuses : ces cours étoient composées des seigneurs *des fiefs intérieurs* qui jouissoient également des honneurs de la pairie : le nombre de ces pairs subalternes varioit à proportion de l'étendue de la puissance des suzerains. La Champagne avoit sept pairies, tandis que nous n'en trouvons que six dans le Vermandois.

Les terres possédées en baronie apportoient quatre priviléges généralement reconnus : la justice, la monnoie, la protection des églises et la guerre. Ce dernier étoit même commun à tous les possesseurs de fiefs qui pouvoient, sans congé de personne, guerroyer contre leurs ennemis. Les centeniers ne prononçoient que sur les objets de peu d'importance ou de police.

Ces différens fonctionnaires avoient de simples commissions que les rois retiroient à volonté. Quoique dans l'ordre des dignités de l'Etat, les ducs eussent immédiatement sous eux un certain nombre de comtes, cependant quelques-uns de ces derniers, comme les comtes de Champagne et de Provence, relevoient du roi seul, et surpassoient en puissance la plupart des ducs, sans pour cela changer leur titre primitif.

Les Francs aimoient la guerre avec trop de passion, pour que les législateurs n'en fissent pas un des premiers objets de leurs travaux. Trois espèces de milice furent établies.

Les leudes combattoient sous les ordres immédiats du monarque : on les vit accourir pleins d'empressement, et résolus de vaincre ou de mourir, toutes les fois que les princes furent intrépides et magnanimes.

Les hommes libres des Francs, des Gaulois et des Romains, suivoient les comtes qui n'admettoient que les possesseurs de quatre manoirs. Les propriétaires d'un bien moins considérable se réunissoient pour envoyer l'un d'entr'eux à l'armée. Les vassaux des évêques et des autres ecclésiastiques, marchoient sous les ordres d'anciens officiers que le roi nommoit.

Quoique dans cet état des choses tous les sujets fournissent à l'armée, Clovis accordoit aux Francs une prédilection et une confiance particulières, comme aux plus intéressans de ses guerriers. En effet, impétueux et terribles dans l'action, ils se montroient généreux et sensibles après la victoire. Ils accueilloient avec humanité les vaincus, les faisoient asseoir à leur table, et souvent partageoient leur couche avec eux. Au-dessus d'une haine sourde et d'une défiance inquiète, ils dormoient d'un sommeil paisible à côté de l'ennemi que leur bras venoit de désarmer, et qu'ils ne soupçonnoient pas capables de méditer une perfidie. Afin de perdre

le moins possible de si bons soldats, il fut défendu qu'aucun Franc prît l'état ecclésiastique sans la permission du roi. Les plus distingués d'entre les leudes secondèrent à cet égard le vœu du souverain, et pendant bien des années ils ne changèrent qu'avec répugnance l'épée pour l'encensoir. Pendant plus de treize siècles, le nom de Montmorenci brilla dans les pages de notre histoire, avant qu'un seul rejeton de cette illustre tige consentît à recevoir la pourpre romaine.

L'ardeur pour les combats étoit excitée par l'appât du butin et par le désir de faire des prisonniers. Les égards que la politesse moderne introduit au milieu même des horreurs de la guerre, n'étoient pas connus de nos aïeux. Tout homme qui posoit les armes demeuroit esclave par le fait, à moins que sa fortune ne lui permît de satisfaire par une forte rançon la cupidité de son maître.

Les Francs avoient toujours marché sous des bannières informes qui rappeloient leur ancienne idolâtrie. Après sa conversion, Clovis fit flotter à la tête de ses bataillons l'écharpe de St. Martin. C'étoit un voile de taffetas blanc que l'on alloit en cérémonie prendre sur le tombeau du saint, dont l'image étoit peinte à traits fortement prononcés. Les soldats considéroient avec un respect et un enthousiasme religieux, un signe qui leur paroissoit être le gage de la victoire.

Les leudes ne supportoient pas d'autres

charges que le service militaire qu'ils faisoient à leurs dépens, mais qui après le pillage cessoit souvent d'être onéreux. Outre ce même service, les hommes libres fournissoient des chevaux et des voitures aux ambassadeurs et aux envoyés du roi, ainsi qu'à ceux qui venoient de la part des puissances étrangères. Les hommes de corps payoient un tribut pour leur tête et pour leurs cases.

La justice fut imparfaite et grossière, mais prompte, parce que l'on posa pour principe, que les officiers publics réunissoient l'autorité militaire à l'autorité civile. Cette union reconnue pour être le caractère distinctif du despotisme, n'entraînoit pas de conséquences funestes, d'après un usage antique que les conquérans avoient apporté du fond de leurs forêts, et qu'ils regardoient avec raison comme un rempart contre les usurpations du pouvoir arbitraire. Aucun homme dans l'Etat, sans même en excepter le roi, ne pouvoit prononcer de jugemens sans le secours de quelques adjoints.

Durant plusieurs siècles, nos monarques remplirent religieusement la fonction de rendre eux-mêmes la justice aux personnes qui attachoient à leurs arrêts une confiance particulière. L'hiver, ils s'asseyoient près de leurs vastes foyers; dans les temps moins rigoureux, ils tenoient la séance sous l'avant-toit des portes de leurs palais, et dans les chaleurs de l'été, ils profitoient de l'ombrage de quelque gros

arbre. Cet acte de paternité sembloit ne laisser place qu'aux sentimens de l'amour et de la reconnoissance ; cependant l'ardeur toujours inquiète pour la liberté, faisoit aux princes une loi de prendre deux assesseurs. Tous les autres dignitaires, même les ecclésiastiques, étoient tenus à se former des assises avec les échevins, et avec un certain nombre de notables. Les comtes ne jugeoient qu'avec douze personnes, dont sept étoient choisies entre les compatriotes de l'accusé. Les Romains accueillirent avec empressement une loi qui protégeoit et leur vie et leurs propriétés.

Le code criminel établit le rachat des crimes, et ne frappa de mort que les traîtres et les lâches. On pendoit les premiers, on noyoit les seconds. Cette différence dans le genre de supplice, annonceroit-elle le désir d'épouvanter les hommes capables de trahison, et celui de cacher la honte d'une foiblesse trop opposée au penchant de la nation, pour qu'il fût nécessaire de la réprimer par des exemples de rigueur ?

La connoissance des *compositions* n'est pas sans intérêt, puisqu'elle nous instruit du rang que les différentes classes de la société occupoient à l'époque de notre monarchie naissante.

On rachetoit avec cent sous d'or le meurtre d'un Gaulois ou d'un Romain libre ; avec trois cents, celui d'un Gaulois ou d'un Romain admis à la table du roi ; avec deux cents,

celui d'un Franc libre ; avec six cents, celui d'un leude ; avec deux cents, celui d'un diacre ; avec six cents, celui d'un prêtre ; enfin avec neuf cents, celui d'un évêque.

Ce tableau nous prouve que, dès ces premiers temps, le clergé jouissoit d'une haute considération, et que les évêques marchoient au-dessus des plus grands personnages, jusque-là que pendant l'absence des rois, ils tenoient la cour suprême de justice, devant laquelle les sentences des ducs paroissoient par voie d'appel, pour être confirmées ou annullées. Lorsque les Francs embrassèrent le christianisme, on les vit transférer aux prêtres de Jésus-Christ, la vénération que, depuis les temps les plus reculés, ils avoient eue pour les prêtres de leurs idoles. Livrés aux erreurs du paganisme, ou soumis aux lois du culte divin, ils honorèrent toujours les ministres de la religion, qui leur paroissoient des êtres inspirés par la divinité.

L'antique respect que les Germains avoient pour les femmes, se retrouve dans la loi que l'on rendit sur les amendes. L'attouchement de la main d'une femme libre, coûtoit quinze sous ; celui de son bras, trente ; de son coude, trente-cinq ; et de son sein, quarante-cinq. Quant au rapt, il se punissoit à l'égal du meurtre (1).

(1) Le sou, du temps de Clovis, étoit d'or et pesoit 84 grains ; c'est-à-dire, que l'on en tailloit 72 dans la livre de métal. Le sou se subdivisoit en 40 deniers d'argent, et

Le grand nombre de ces punitions pécuniaires étonne, et semble avoir été tout-à-fait impraticable dans des siècles où si peu d'espèces d'or et d'argent se trouvoient en circulation : mais les condamnés s'acquittoient moyennant du blé, des meubles, des armes, des chevaux, des chiens et des oiseaux de chasse. Une loi fixoit la valeur de ces différens objets.

Le zèle et la sagesse de nos premiers législateurs, méritent des éloges. Par une suite d'efforts prodigieux pour ces temps reculés, ils s'instruisirent des lois romaines, ainsi que des coutumes des Gaulois, et puisèrent dans ces deux sources les règlemens les plus susceptibles d'être conciliés avec les usages, les préjugés et le caractère des Francs.

Divers obstacles s'opposèrent à la parfaite réussite d'un plan si bien combiné. Par exemple, les Francs, d'après une opinion qui flattoit et leur courage et leur orgueil, prétendoient avoir reçu de leurs aïeux, un

---

correspondoit à 8 liv. 5 sous de notre temps. Le sou d'argent ne parut que plus tard; il en falloit trois et demi pour former le sou d'or. Les Francs se servirent assez long-temps de la monnoie des Gaulois et de celle des Romains. Théodebert, roi de Metz, fils de Thierry et petit-fils de Clovis, fut le premier prince qui fit frapper en France des pièces d'or; elles portoient son empreinte avec la légende : *Dominus noster* (notre Seigneur). Cette dernière circonstance avoit pour objet de braver Justinien, qui s'étoit arrogamment qualifié de vainqueur des Francs. Théodebert prit le titre que les empereurs prétendoient leur appartenir exclusivement à tous les autres souverains.

droit aussi noble que leur origine, celui de se faire eux-mêmes justice par la force. Presque toujours l'offensé rejetoit avec mépris les compositions, et les juges avoient plus souvent besoin de protéger que de poursuivre l'agresseur; mais du moment où le plus implacable d'entre ces barbares, se prêtoit à un accommodement, il le faisoit avec franchise et sans aucune trace de rancune. Dans ces jours d'ignorance et de grossièreté, l'instinct de l'honneur gravoit dans les cœurs le principe sacré qu'il ne nous est plus permis de nourrir de la haine, ou d'exercer aucune vengeance contre ceux avec qui nous nous sommes réconciliés. Il appartenoit à la subtile métaphysique d'un siècle de politesse et de lumières de propager le paradoxe révoltant qu'il existe des positions dans lesquelles un homme peut, sans manquer à la délicatesse, recevoir des bienfaits, et ne point étouffer ses anciens ressentimens.

La marche des procédures criminelles étoit de plus singulièrement entravée par le grand nombre de témoins que la loi exigeoit. D'après une erreur inexcusable, ce nombre étoit en proportion du rang de l'accusé. Le jugement d'un évêque demandoit la déposition de soixante et douze témoins. Comme pour accumuler les difficultés, un laïque ne pouvoit être cité que dans le lieu de son domicile.

Tant de travaux heureux pour la plupart furent couronnés par une loi solennelle, qui

plaça les vaincus auprès des vainqueurs ; tout sujet libre et possesseur d'un manoir, sortit de dessous l'oppression, entra dans l'assemblée du mois de Mars, et prit part à l'administration de l'Etat : la route des plus grands honneurs lui fut même ouverte. Le Romain Aurélien obtint le château de Melun et fut décoré du titre de Duc. Clovis en accordant cette magnifique récompense au négociateur de son mariage avec Clotilde, voulut satisfaire sa reconnoissance, et rendre un hommage public au mérite éminent de la reine.

Dans notre monarchie à son berceau, le roi ne fut donc que le président d'une république considérable et fédérative en apparence ; mais en effet trop morcelée, pour ne pas devenir le théâtre de troubles sans cesse renaissans. Tout le temps de son règne, Clovis occupa l'inquiétude des Francs par des guerres continuelles : il inspira l'enthousiasme par ses victoires, et se fit craindre par sa sévérité. Non moins politique que guerrier, il augmenta ses forces par des alliances avantageuses, et par l'appui constant que les chrétiens lui prêtèrent depuis le jour de son baptême.

Les ordres des souverains les plus absolus, et les lois même les mieux combinées, ne parviennent pas à former de plusieurs peuples, un corps de nation dans lequel les divers élémens soient tellement fondus, que l'œil de l'observateur ne distingue aucune des nuances pri-

mitives. Cette précieuse uniformité de goût, d'habitude, de mœurs et d'opinions, ne se fit pas très-long-temps désirer chez nos aïeux, et fut en grande partie un bienfait du clergé. Les seuls ecclésiastiques possédoient des connoissances qui, de nos jours, paroîtroient médiocres, mais qui leur assuroient une prépondérance dont ils firent le plus noble usage. La sagesse leur prescrivit des ménagemens pour les conquérans : l'humanité les pénétra du désir de travailler au bonheur des vaincus : la religion les remplit d'ardeur pour faire régner une union fraternelle parmi les nombreux habitans de leur patrie. Nous allons, il est vrai, reconnoître que ces succès avoient été préparés par une foule de traits de ressemblance qui invitoient les Francs à se mêler avec les Gaulois.

Les Druides jouissoient dans les Gaules d'une vénération égale à celle que la Germanie portoit aux prêtres de ses idoles. Les uns et les autres dirigeoient la conduite de toute affaire importante. Ils avoient établi chez les deux peuples l'usage de faire leurs sacrifices dans le sein des forêts, comme si la majesté des Dieux eût été trop resserrée dans l'enceinte des temples ; et lorsque le christianisme éleva des églises, il les plaça long-temps hors de l'enceinte des villes. Ces monumens de la piété paroissoient avec éclat, tandis que la superstition perpétuoit en secret le culte de la lune, d'après l'usage immémorial de diviser l'année par nuits.

L'assemblée générale des Francs eut l'assentiment des Gaulois, qui étoient eux-mêmes dans l'usage de tenir des assemblées formées par les grands, les sénateurs et les députés des villes.

En s'occupant des premiers âges de notre histoire, on remonte à la source où les chevaliers Français puisèrent dans la suite cette galanterie délicate et généreuse, depuis si célèbre en Europe, dont l'affoiblissement altéra la dignité nationale, et dont l'extinction prépara nos terribles convulsions.

Annibal marchant contre l'Italie avec le dessein et dans l'espoir de vaincre les Romains sur leurs propres foyers, sollicita l'alliance des peuples de la Gaule près du conseil suprême des femmes. Ce tribunal cher et respectable, se montroit dans tout son éclat, dès le temps où Brennus renversa les édifices de Rome, arrosa le Forum du sang des plus vénérables patriciens, et réduisit à la dernière extrémité cette république que ses destinées appeloient à l'empire de la terre. Mais par les efforts constans d'une ambition inquiète et jalouse, les Druides parvinrent à se saisir des rênes du gouvernement. Les Gaulois eurent bientôt sujet de déplorer leur coupable inconstance. Ils cessèrent d'être l'effroi de leurs ennemis, du jour où l'influence des femmes eut cessé, et bientôt après ils furent soumis par César. Ce grand homme ne négligeoit jamais les occasions favorables de hâter, par l'adresse, l'exé-

cution des projets formés par son génie et garantis par sa valeur ; aussi profita-t-il de la perfidie du druide Divitiac, qui sema la division entre les principales cités des Gaules.

Les Francs étoient entraînés par le même charme. « Chez ces barbares, les mères et les » épouses animent les combattans par de vives » exhortations : elles leurs portent des vivres, » comptent et pansent leurs blessures. Des » armées ébranlées ont souvent été rassurées » par les femmes qui, le sein découvert, con» juroient les guerriers de sauver à leurs » compagnes chéries l'opprobre de la captivité. » Les Francs enfin croient que les femmes » ont en elles une lumière prophétique et une » étincelle divine : ils se gardent donc bien » de négliger leurs discours et de mépriser » leurs conseils. »

Les Francs et les Gaulois étoient également avides des combats singuliers qui, dans tous les temps, flattèrent leur vaillance et leur vanité. Par la mort de deux Gaulois, Torquatus et Corvinus s'acquirent une gloire immortelle. Si nous avions les annales des Gaules, nous connoîtrions sans doute les noms de quelques guerriers fameux par des victoires obtenues sur des Romains.

Les Gaulois, revêtus de riches habits et rehaussant par un collier d'or la blancheur de leur cou, gravirent le Capitole sans opposer d'autre défense aux coups de leurs ennemis, qu'un léger bouclier. Comme eux, les Francs

rejetoient avec mépris toute arme défensive, à l'exception d'un bouclier fait de bois et recouvert de cuir bouilli. Encore les ordres des chefs ne pouvoient-ils retenir la pétulance qui leur faisoit, au moment du combat, jeter leurs boucliers comme un poids embarrassant.

La passion de la chasse chez les Francs et chez les Gaulois, étoit extrêmement violente : des taureaux sauvages, des sangliers, des ours et des loups d'une grandeur et d'une force extraordinaires, peuploient les forêts. La destruction de ces animaux redoutables exerçoit utilement l'adresse, la vigueur et le courage. Ne soyons donc pas étonnés que les Francs fussent sensibles à l'éloge, « qu'aucun peuple » de la terre ne leur étoit comparable pour » la chasse. » Mais cet exercice propre au développement des qualités guerrières, répugnoit à la décence des fonctions sacerdotales. Les pères du concile d'Agde furent scandalisés (en 506) du désordre que la conquête des Gaules avoit produit à cet égard : ils défendirent sous des peines très-graves aux évêques, aux prêtres et aux diacres de chasser.

La fureur du jeu commune aux deux peuples, enfanta des querelles presque toujours sanglantes. Cette passion fut portée au point même d'occasionner la servitude d'une foule de Francs et de Gaulois. Des misérables, après avoir perdu tout ce qu'ils possédoient, jouoient leur liberté et celle des infortunés qui pouvoient naître d'eux après cet acte de frénésie.

Si le désir de boire du vin avoit autrefois attiré sur l'Italie les armes des Gaulois, les chefs des Francs se servirent du même attrait pour exciter l'ardeur de leurs soldats. Mais comme la culture des vignes étoit venue de l'Italie, et se renfermoit dans les provinces méridionales, les vins ne furent point assez abondans pour devenir la boisson journalière : il fallut avoir recours à la bière, dont les riches adoucissoient l'amertume avec du miel.

Long-temps on apperçut les traces des Francs, des Gaulois et des Romains dans la diversité de leurs occupations.

Les Francs, ennemis de toute contrainte et passionnés pour la guerre, ne se soumirent qu'avec répugnance à la nécessité qui, dans toutes les contrées policées, assujettit le pauvre au travail. L'agriculture leur inspirant une haine insurmontable, ils se livrèrent au soin de garder les troupeaux. La vie pastorale dut à cette préférence une considération que nos poètes et nos romanciers ont célébré jusqu'au temps où le goût s'est lassé de chimères si éloignées de la vérité. Les chants, les amours et les grâces des bergers n'ont jamais été que des jeux de l'imagination ; mais la vie solitaire et contemplative, porta quelques-uns d'entr'eux vers des réflexions sérieuses. Ils fournirent des astronomes, et le premier historien des Francs fut le pasteur Ruricon.

Les Gaulois devenus agriculteurs s'appro-

prièrent la plus solide des richesses, celle que la terre bienfaisante ne refuse jamais au cultivateur laborieux, et que les fureurs des hommes ne sauroient entièrement anéantir.

Les Romains mirent à profit leurs lumières pour s'assurer le commerce qui contribue si puissamment à la prospérité des états. Clovis les encouragea par ses dons et par ses éloges. Ce prince recueillit la satisfaction de voir l'industrie de ses nouveaux sujets, enrichir la France des produits de plusieurs contrées éloignées. L'Inde donna le ver-à-soie, et l'Egypte communiqua l'art de fabriquer le papier à écrire.

L'esprit railleur des Gaulois fut l'obstacle le plus difficile à surmonter. Des barbares d'une stature gigantesque, et tout-à-fait étrangers aux manières de la société, choquoient la vue et l'odorat des hommes que les jouissances raffinées du luxe avoient amollis. Les sons âpres et gutturaux de divers dialectes de la Germanie, blessoient des oreilles accoutumées aux sons harmonieux de la langue de Cicéron et de Virgile. Enfin, les amusemens rustiques, la joie bruyante et l'appétit de ces nouveaux maîtres, dégoûtoient les vaincus qui trouvoient une espèce de consolation dans le triste plaisir de donner des ridicules à leurs vainqueurs. Cette ressource honteuse laisse encore échapper quelques traces que le Français effacera sans retour, dès qu'il sera bien pénétré de la grandeur et de la dignité que lui doivent inspirer ses vastes destinées.

Les Francs, les Romains, les Gaulois, les Bourguignons, les Goths et les Bretons, confondirent à la longue leurs goûts, leurs qualités et leurs vertus. Semblables aux sources qui s'épanchant dans le même lit forment un fleuve majestueux, ces hommes d'origines différentes donnèrent naissance à un peuple que depuis quatorze siècles l'Europe admire avec une inquiète jalousie. Les Français gais, actifs, spirituels, sensibles, généreux, galans et braves, supportent les rigueurs du sort sans être jamais abattus, repoussent les séduisantes douceurs de la mollesse; cueillent les palmes des arts, des talens et du génie; secourent et respectent le malheur, protégent l'innocence; célèbrent, adorent et charment la beauté; sont fidèles à l'honneur, cherchent les combats; enfin idolâtrent la gloire. Leurs jeunes gens répètent sans cesse des chants militaires; leurs hommes faits se pressent autour des enseignes, et leurs vieillards sentent un feu sacré qui les embrâse au premier cri de guerre : Vaincre ou mourir; tel est dans cette immense et redoutable association, le sentiment commun à tous les âges, comme à toutes les classes, et qui vivifie des moissons abondantes de lauriers.

Les successeurs de Clovis.

Clovis mourant divisa ses états en quatre royaumes, sous les noms d'Oostrie, de Westrie, d'Austrasie et de Neustrie; leur ensemble comprenoit, outre le territoire actuel de la France, le Palatinat, la Frise et la Hollande.

Thierri, né d'une concubine, partagea sans nul obstacle cette riche succession avec Clodomir, Childebert et Clotaire, enfans de Clotilde. Les nouveaux rois surpassoient leur père en férocité, sans l'égaler en talens, et sans connoître ces mouvemens de grandeur qui cachoient quelquefois le despote farouche sous les traits du conquérant magnanime. Successeurs de Clovis.

Malgré leur passion pour la guerre, les Francs sentirent que la nécessité de suivre des princes d'un caractère turbulent et querelleur, rendroit le service trop pesant ; plusieurs d'entr'eux attachés à l'agriculture, calculèrent que des absences trop fréquentes nuiroient à
leur fortune. L'assemblée générale prononça, 513
que désormais l'infanterie placeroit dans ses rangs, proche des hommes libres, les affranchis et même les serfs : le même règlement permit aux fantassins l'espoir d'être admis au nombre des cavaliers pour récompense de quelque belle action. Cette faveur fort recherchée et rarement accordée, étoit soumise à certaines restrictions : les nouveaux cavaliers n'avoient pour monture que des jumens, qu'une opinion bizarre privoit de l'honneur de porter les nobles. Les prérogatives prodiguées sans mesure à la cavalerie, sont toujours la preuve évidente de l'ignorance d'un peuple dans l'art de la guerre. On est peu surpris qu'elles fussent adoptées par des barbares qui ne prévoyoient pas les dangers auxquels les exposoit le mépris du véritable instrument de

Successeurs de Clovis. leurs succès. Mais à quel point les Romains avoient-ils donc dégénéré de leur admirable
513 tactique, pour se laisser vaincre par des masses si mal organisées ?

Les règnes des fils de Clovis n'offrent qu'un enchaînement de perfidies, de noirceurs et de cruautés. Ces princes pleins de jalousie et de haine les uns contre les autres, se ménageoient uniquement par crainte : la voix du sang étoit muette dans des cœurs fermés à tout sentiment d'humanité.

Le seul Clodomir reçut la juste peine de ses
524 attentats. Vainqueur des Bourguignons, il tomba sous les coups des fuyards qu'il poursuivoit avec une aveugle fureur. Les peuples virent dans cette mort le prompt châtiment d'un acte de barbarie qui violoit les lois les plus sacrées.

La campagne précédente, Clodomir avoit remporté une victoire décisive sur Sigismond, roi de Bourgogne. Le prince vaincu chercha les moyens de prolonger sa triste existence. Retiré dans un lieu solitaire et revêtu du froc d'un hermite, il se croyoit en sûreté. Mais il y fut poursuivi et atteint par la passion toujours si active de gagner la faveur d'un nouveau maître. Quelques-uns de ses anciens sujets se disputèrent bassement le mérite de le découvrir et de le livrer à son ennemi. Le monarque captif fut chargé de chaînes avec sa femme et ses deux enfans. On conduisit ces victimes à Orléans, où malgré les représentations, les

prières et même les menaces du saint abbé Avit, Clodomir les fit en sa présence brûler vifs dans un puits profond.

Successeurs de Clovis. 524

Clodomir laissa trois fils encore dans l'enfance, et dont la tutelle fut confiée à leur aïeule Clotilde, qui les mit en sûreté dans Orléans. Childebert et Clotaire voulurent tenir ces enfans entre leurs mains : à cet effet, ils répandirent le bruit que leur dessein étoit de couronner des neveux qui tenoient la place d'un frère chéri. Clotilde, séduite par un grand nombre de promesses et d'assurances d'intérêt, vint à Paris avec ses pupilles. Le lendemain de leur arrivée, les jeunes princes sont conduits 533
chez les deux rois. Peu d'instans après, un officier présente à Clotilde un poignard avec une paire de ciseaux, et lui porte l'ordre de prononcer elle-même sur le sort de ses petits-fils. Cette généreuse princesse s'écrie dans le premier transport de son indignation : « Je » préfère leur trépas à la honte de les voir » rasés. » L'officier se hâte de communiquer cette réponse : sur-le-champ, Clotaire poignarde l'aîné de ses neveux : le second embrasse les genoux de Childebert, implore sa pitié, l'attendrit et lui fait verser quelques larmes. Clotaire, lançant sur son frère un regard terrible, l'accable d'injures et de menaces effrayantes, et le force à repousser l'innocente créature, qu'il immole aussitôt. Le plus jeune des enfans, et sauvé par un serviteur fidèle, évite la mort en se vouant à l'état

Successeurs de Clovis. 533 ecclésiastique, vit dans l'exercice des vertus chrétiennes, et meurt, long-temps après, l'objet de la reconnoissance et de la vénération des habitans du village qu'il avoit choisi pour sa retraite, et qui s'honore du nom de St. Cloud.

Après avoir commis des forfaits épouvantables, Clotaire assiste au massacre des gouverneurs et des officiers des jeunes princes; il dîne gaîment avec quelques courtisans, monte à cheval et prend la route de Soissons, sans laisser entrevoir la plus légère émotion.

Thierry n'adressa nul reproche à ses frères, soit que le crime ne le révoltât point, soit qu'il fût livré tout entier à la défense de ses états. Le chef d'un de ces essaims que le nord vomissoit pour se soulager de sa trop nombreuse population, Gottiliac, prince Danois, venoit de descendre sur les côtes de l'Austrasie, et les livroit au pillage. Thierry rassemble une armée, équippe une flotte, et remet le commandement de cette expédition à son fils Théodebert. Ce prince âgé de vingt ans, attaque en même temps les ennemis sur terre
534 et sur mer, tue de sa main Gottiliac, remporte une double victoire, s'empare d'un immense butin, et gagne la première bataille navale dont s'honorent les fastes de la nation Française.

Les rois Francs voyoient à regret que l'opinion générale des peuples attribuât aux Romains la souveraineté des Gaules, et ne leur

accordât qu'une puissance subordonnée. La cour des empereurs rappeloit avec complaisance l'exemple de Clovis, qui s'étoit honoré du titre de Consul. Mais le sacrifice que la politique avoit arraché au père répugnoit aux enfans : résolus de se soustraire à une sujétion qui blessoit leur orgueil, ils accueillirent avec empressement les envoyés de Vitigès. Ce roi des Ostrogoths fit une cession absolue des Gaules et paya cent mille sous d'or, (825000 l.) pour obtenir le secours des Francs contre les attaques du redoutable Bélisaire.

Successeurs de Clovis. 534

Théodebert avoit depuis trois ans remplacé son père sur le trône d'Austrasie ; il franchit les Alpes à la tête de ses propres troupes et 538
de celles des rois ses oncles. Déjà la Ligurie étoit soumise, et Plaisance demandoit une capitulation, lorsque Justinien consentit à donner un diplôme solennel, qui transféroit aux rois des Francs les droits que l'empire avoit jusqu'alors réclamés sur les Gaules. Les Césars imprimoient encore un tel respect, que nos fiers monarques payèrent sans hésiter cette grâce de toutes les conditions auxquelles l'empereur les voulut soumettre : ils remirent leurs conquêtes, abandonnèrent les Ostrogoths, et crurent donner à leur puissance une inébranlable solidité.

Quinze ans après la conclusion de ce traité, la guerre se rallume. L'intrépide Théodebert 553
étoit mort dans la force de l'âge. Théodebalde son fils naturel et son successeur, ne se sent pas assez de courage pour entrer en cam-

Successeurs de Clovis. pagne. Jeune, foible et malade, il se renferme dans son palais. Les Francs s'indignèrent d'une
553 lâcheté jusqu'alors sans exemple. Une assemblée tumultueuse brave l'autorité royale, et choisit un général qui déplaisoit au monarque.

Bucelin fond sur l'Italie, désole les belles contrées que le Pô et l'Adige arrosent, et cherche Narsès sur les bords du Casilin. La témérité farouche cède au courage dirigé par
554 le génie d'un grand homme : sur dix-huit mille Francs, cinq seulement échappent au carnage; et par le récit de cet épouvantable désastre, ils jettent l'alarme dans leur patrie.

Clotaire, le plus fourbe et le plus méchant des quatre frères, s'éleva par une suite de crimes et d'assassinats au faîte de la puissance. Dans les dernières années de sa vie, il réunit
560 tous les Etats de son père, dont il égala souvent l'intrépidité : le plus brillant de ses faits de guerre, fut la victoire qu'il remporta sur les Visigoths près de Cette.

Sans foi pour ses frères, et bourreau de ses neveux, il trouva dans ses enfans un ennemi redoutable. Chramme, l'aîné de ses fils et maître de l'Auvergne, leva l'étendard de la révolte; battit deux armées qui venoient pour le réduire, et poussa ses ravages jusque dans le Berry. La présence de Clotaire força bientôt les rebelles à se soumettre.

Trois ans après, Chramme oubliant le pardon qu'il avoit obtenu par un serment solennel d'obéissance, tâche de soulever de

nouveau les peuples. Découvert dans ses intrigues, il se retire chez Conabert, comte de Bretagne, qui non-seulement lui donne un asile, mais qui de plus prend les armes en sa faveur. Les deux princes paient bien cher, l'un sa démarche imprudente, et l'autre sa rebellion criminelle. Les Bretons sont battus, et Conabert périt dans le combat. Chramme se rend prisonnier : son père le fait enfermer avec sa femme et ses enfans dans la chaumière d'un paysan ; on y met le feu. Le monstre couronné voit d'un œil sec les flammes dévorer ces malheureuses victimes, dont il entend les cris et les gémissemens.

Successeurs de Clovis. 560

561

Le supplice affreux de Chramme fut le dernier acte de barbarie que commit Clotaire. Il mourut l'année suivante, âgé de cinquante ans, en horreur à la terre, et cherchant vainement à fléchir le ciel par les dons magnifiques qu'il fit au tombeau de St. Martin de Tours. Son humeur sanguinaire devenoit plus révoltante encore par l'excessive corruption de ses mœurs : entouré de concubines et de maîtresses, il eut à la fois pour femmes les deux sœurs Ingonde et Argonde.

562

Les quatre fils de Clotaire se partagèrent le royaume. Caribert fut roi de Paris ; Gontran, d'Orléans et de Bourgogne ; Sigebert, d'Austrasie ; et Chilpéric, de Soissons.

Caribert négligea la guerre pour se livrer tout entier à la passion des femmes ; il oublia même son rang, pour épouser à la fois Méro-

Successeurs de Clovis. 562 flede et Marcoueve, les filles d'un cardeur de laine : la cadette de ces deux sœurs étoit religieuse, et cette circonstance ajouta beaucoup au scandale d'une pareille bigamie.

566 La mort prématurée de Caribert, qui ne laissoit point d'enfans, offrit à ses frères un riche partage ; mais la ville de Paris excita trop leur cupidité, pour qu'aucun d'eux voulût en faire le sacrifice. A la suite de plusieurs débats orageux, ils se partagèrent la ville dans laquelle aucun des trois frères ne devoit entrer sans le consentement des deux autres. La malédiction du ciel fut appelée sur la tête du coupable qui violeroit ce traité, dont les parties intéressées jurèrent l'exécution sur des reliques généralement révérées ; il fut mis sous la sauvegarde de saint Polyeucte et de saint Martin.

Gontran habita Châlons-sur-Saône. Dans ce séjour délicieux, il s'enivra d'amour pour la belle Austregilde, se plongea dans la mollesse, et n'eut pas assez d'énergie pour se mesurer avec Gondebalde, qui s'annonçoit comme un fils naturel de Clotaire, et qui les armes à la main, réclamoit sa part du royaume. La destruction de ce brave aventurier fut l'ouvrage du comte d'Auxerre, du fameux Mummole, qui dans la suite s'éleva par des talens distingués et par des services importans, à la dignité de généralissime des troupes des royaumes d'Orléans et de Bourgogne, mais qui termina sa carrière comme il l'avoit commencée. Son

premier pas avoit été marqué par un abus de confiance envers son père ; le dernier le fut par une trahison ourdie contre le roi son bienfaiteur. Successeurs de Clovis. 566

Mummole ayant de sa propre main prévenu son supplice, laissa d'immenses dépouilles, (en 585) parmi lesquelles on trouva cent-quarante marcs d'argenterie, que Gontran fit briser et distribuer en aumônes. « Je ne réserve, » dit-il, que deux plats qui serviront pour le » service journalier de ma table. » Une telle modestie mériteroit notre estime chez un simple particulier; mais elle ne compense pas dans un souverain le défaut absolu de fermeté. Comment l'un des petits-fils de Clovis étoit-il déjà assez loin de la valeur de ses ancêtres, pour exhaler cette humiliante plainte : « N'es- » pérons pas obtenir la victoire, nous qui ne » conservons pas même ce que nos pères ont » acquis. Notre nation n'est plus la même. »

Sigebert fut passionné pour la guerre, chercha des ennemis au-delà du Rhin, et dut plusieurs avantages à son intrépidité. D'ailleurs, ardent, avide, injuste et féroce, il prit souvent les armes contre ses frères.

Si Chilpéric n'eût pas été désigné par ses contemporains comme l'*Hérode* et le *Néron* de son siècle, l'histoire ne le distingueroit de ses frères, que pour avoir joint à son excessive débauche, à sa sordide avarice, à son insatiable cruauté, des connoissances, de l'adresse et même du génie.

Successeurs de Clovis. 566

On l'entendit souvent se plaindre de l'accroissement des richesses du clergé : « Les » évêques, répétoit-il avec amertume, sont » plus honorés que les rois. » Une réponse de ce prince est remarquable, puisqu'elle fournit la preuve que la loi salique régloit la succession du royaume comme celle des alleus. Dans une audience publique il dit aux ambassadeurs de son neveu Childebert, roi d'Austrasie : « La mort m'a enlevé mes cinq fils ; je n'ai » plus que des filles ; votre maître, fils de mon » frère, est donc mon héritier. » L'espoir de Childebert s'évanouit à la naissance de Clotaire II, (en 583) dont la légitimité produisit des doutes, qui furent dissipés par le serment que la reine sa mère prononça devant une assemblée générale. Trois cents témoins affirmèrent et jurèrent avec cette princesse, sans que personne réclamât contre l'absurdité d'une semblable démarche.

Sous ces règnes dont les détails sont aussi obscurs que révoltans, on reconnoît les premiers symptômes de la décadence des Mérovingiens : de ces jours malheureux, datent l'affoiblissement de l'autorité royale ; et l'origine de la puissance usurpatrice, qui depuis consomma la chûte de la première dynastie sans en recueillir aucun avantage.

Les assemblées du mois de Mars ne se tinrent plus avec exactitude. Bientôt la plupart des leudes négligeant de s'y rendre, elles cessèrent d'être convoquées. Les rois tardèrent peu à voir

leurs ressources épuisées, par la prodigalité qu'ils avoient mise dans la distribution de leurs bienfaits. Le peuple humilié de toutes parts, contracta l'habitude de la soumission et de la patience. Les grands reconnurent alors que le moment étoit favorable pour inspirer la crainte, et pour porter les premiers coups à l'autorité suprême. S'étant assemblés dans Andely, ils se rendirent les arbitres de la paix entre Gontran et Childebert : ils arrachèrent de la foiblesse de ces deux monarques l'engagement que les rois ne seroient plus les maîtres d'enlever à volonté les bénéfices, « tant ceux qui étoient » déjà conférés, que ceux qui seroient conférés » à l'avenir. »

Successeurs de Clovis. 566

587

La dégradation de la monarchie s'annonce encore par un désordre qui, chez tous les peuples et dans tous les siècles, produit des résultats funestes. Deux femmes dirigent les opérations politiques, exercent une influence absolue sur les princes, et gouvernent les cabinets. Brunehaut et Frédégonde, rivales de beauté, de vices et de puissance, ont laissé des noms que personne ne prononce sans frémir, quoique des siècles se soient écoulés entre elles et nous.

Dans des jours de politesse et de lumières, il est possible que le crédit des femmes galantes ne donne lieu qu'à ces intrigues puériles qui préparent sourdement la ruine des cours qu'elles avilissent, et la dégradation des peuples qu'elles oppriment; mais dans ces siècles

Successeurs de Clovis. 587

de grossièreté et d'ignorance, les querelles et les jalousies des deux rivales se terminèrent par le fer ou par le poison; aucune disgrace qui ne fut ensanglantée: la nature avoit perdu ses droits les plus sacrés; l'amour paternel ne se fit pas même entendre. La mort frappa également les enfans coupables et les enfans soupçonnés. Soyons donc indignés, mais ne soyons pas surpris, à l'aspect de la liste nombreuse des princes, des prélats et des hommes recommandables, soit par leurs services, soit par leurs talens, que ces deux reines immolèrent.

Du moment où les femmes renoncent au caractère de douceur et d'humanité qui leur fut donné, autant pour plaire aux hommes, que pour former les premiers liens du contrat social, leur foiblesse accroît leur cruauté. Le foible éprouve sans cesse la crainte d'un retour de fortune; il commence par être méfiant, il finit par être atroce.

La justice doit être respectée même envers les coupables qui ne sauroient s'inscrire sur la même ligne, lorsqu'une loi rigoureuse les traîne devant le tribunal de l'histoire. Les degrés de crime chez Brunehaut et chez Frédégonde sont différens et remarquables.

Brunehaut, fille du roi des Visigoths, et mariée fort jeune à Sigebert, roi d'Austrasie, (en 565) laissa entrevoir dans le cours de ses désordres scandaleux et de ses actes de barbarie, quelques étincelles de générosité;

quelques circonstances de sa vie décèlent de l'élévation dans le caractère et de la grandeur dans l'ame. Elle encouragea les artistes ; elle orna la France de plusieurs monumens ; elle mit de la magnificence dans des fondations ; elle introduisit la politesse chez les grands qui l'entouroient. Son aptitude au gouvernement mérite des éloges, ainsi que la préférence, unique alors, qu'elle donnoit à la paix sur la guerre. Ses liaisons successives avec les maires du palais Gagon et Protade, augmentèrent les priviléges d'une place qui commençoit à donner de l'ombrage aux nobles : ceux de la Bourgogne égorgèrent Protade, pour le punir de ses abus de pouvoir.

Successeurs de Clovis. 587

Frédégonde, fille d'un paysan de Picardie, avant de parvenir au terme de son ambition, s'étoit endurcie le cœur par une foule de crimes. Assise sur le trône de Soissons, (en 568) dont elle avoit couvert les marches de cadavres, elle assouvit son penchant pour le mal, sans éprouver aucun sentiment d'humanité, et sans donner aucun signe de remords : le débordement de ses mœurs ne fut pas même modéré par la reconnoissance que Chilpéric avoit droit d'attendre d'elle. L'indiscrétion qui découvrit à ce prince que Landri, maire du palais, partageoit la couche de la reine, fut le signal d'une mort prompte, et deux coups de couteau prévinrent la vengeance d'un époux trop long-temps aveuglé par son amour.

Successeurs de Clovis. 587 Frédégonde devenue indépendante par le meurtre de Chilpéric, (en 584) déploya une grande énergie. Son administration fut ferme durant la paix et brillante durant la guerre. A la tête de ses armées, elle obtint plusieurs succès,
593 gagna la bataille de Drossi contre les Austrasiens et les Bourguignons réunis, remporta bientôt après une nouvelle victoire qui lui livra Paris,
597 où elle mourut âgée de cinquante ans, et parvenue au plus haut degré de prospérité. Les peuples l'admiroient presqu'autant qu'ils la haïssoient. Des triomphes importans et soutenus, font bientôt oublier l'odieux de leur origine. L'assassinat, la prostitution et le sacrilége étoient les moyens que Frédégonde employoit sans balancer, pourvu qu'ils la conduisissent au pouvoir souverain.

Brunehaut survécut plus de quinze années à sa rivale; mais livrée à Clotaire par les
613 grands de la Bourgogne, elle eut à gémir sur la trop longue durée de ses jours, qui se terminèrent par la plus affreuse disgrace.

Cette reine, « fille, sœur, tante, épouse, » mère, aïeule, et bisaïeule de rois, » qui par ses charmes avoit mis tant de princes à ses pieds; qui profonde dans l'art de la séduction avoit fait un époux passionné du fils de son plus implacable ennemi, du jeune Merovée, armé pour la détruire; qui si long-temps avoit joui du respect des peuples, et qui d'une main ferme avoit gouverné des états, la superbe Brunehaut parut devant un tribunal,

qu'aucun titre n'autorisoit à prononcer sur son sort. Clotaire, à la fois ennemi violent et chef des juges, n'écouta qu'une haine aveugle, « et se frappa lui-même du coup qu'il portoit » à Brunehaut. » Successeurs de Clovis. 613

Les grands pressèrent un arrêt dont l'exécution ne pouvoit que dégrader la royauté. L'armée demanda, d'une voix unanime, la mort d'une princesse qu'elle accusoit d'avoir avec trop de violence tenté la réforme de plusieurs abus. Warnachaire se rendit l'ame de cette conjuration, et profita de l'occasion inappréciable pour un ambitieux, de servir les passions de son maître. La place de maire du palais de la Bourgogne ne remplit ses vœux, que lorsque Clotaire eut commis l'imprudence « de lui faire serment » qu'il ne seroit jamais déplacé pendant sa » vie. »

Les chroniques s'accordent à rapporter que Brunehaut fut accusée du meurtre de dix rois, dont l'un étoit son petit-fils ; de la corruption des mœurs de Thierry ; enfin d'une excessive prodigalité des bénéfices et des trésors de l'état, pour enrichir ses amans. On rappela l'insolence et l'avarice du romain Protade. Elle fut en tumulte condamnée à périr d'un genre de mort, dont l'histoire ne fournit pas d'autre exemple.

Voltaire parle de cet évènement avec ce scepticisme historique, qui place quelquefois les objets dans leur véritable jour ; mais dont

Successeurs de Clovis. 613

il ne résulte le plus souvent que des doutes captieux et futiles. Il attaque avec l'arme du ridicule, si redoutable entre ses mains, un supplice qui durant trois jours livre aux outrages des soldats une reine de soixante et dix ans, montée sur un chameau, et liée ensuite par ses cheveux blancs à la queue d'une cavale indomptée. Le caractère généreux et sensible de Clotaire II, fourniroit des argumens d'une force bien plus entraînante; mais ils tombent nécessairement tous devant une objection plus forte encore ; c'est l'esprit d'un siècle où les vengeances des grands et même celles des particuliers, réunissoient par un raffinement détestable la douleur et l'infamie.

Les qualités et les vertus de Clotaire II ont peut-être préparé la perte de Brunehaut. Plus une ame est honnête et sensible, plus les impressions qu'elle reçoit deviennent profondes, quand elles sont données par des personnes qui commandent le respect et qui inspirent la tendresse. Une mère peut tout sur le cœur d'un fils qui lui doit et sa vie et son élévation. On ne sauroit douter de l'art avec lequel Frédégonde avoit déchiré sa rivale.

Cette époque appelle notre attention sur les maires du palais. Nous les voyons s'élever avec rapidité, paralyser les descendans de Clovis, et s'asseoir enfin sur le trône dont la surveillance leur avoit été confiée. Les maires du palais parurent avec la monarchie, et n'étoient dans le principe que les surintendans de la

maison royale. Les fonctions de leurs charges les tenoient avec les princes dans des relations intimes et journalières, qui les conduisoient presque toujours à la faveur. Instrumens des plaisirs de Brunehaut et de Frédégonde, ils hasardèrent, sous le règne de ces deux femmes, des entreprises qui facilitèrent les progrès de leurs successeurs : nous ne tarderons guère à les voir assez puissans, pour donner des ordres absolus, et s'arroger tous les droits des souverains. Ils commencèrent par ne rendre aucun compte de leur gestion, durant les minorités et durant les interrègnes.

Successeurs de Clovis. 613

Les grands, passionnés pour l'indépendance, favorisèrent les maires du palais, tant qu'ils les regardèrent comme des ennemis du pouvoir absolu. Leur imprévoyante ignorance s'applaudissoit d'opposer une barrière en apparence assez forte, pour arrêter la marche du despotisme, et ne calculoit pas que cette ressource préparoit l'élévation de nouveaux maîtres.

Les Francs s'attachèrent vivement aux maires du palais choisis entre les guerriers renommés, au lieu qu'ils ne regardèrent qu'avec indifférence les rois dont la dignité se perpétuoit dans la même famille. Les uns aspiroient avec ardeur aux suffrages publics, tandis que les autres ne cherchoient que les moyens de satisfaire et leurs passions et leur indolence. Ce dangereux partage des honneurs du pou-

Successeurs de Clovis. 613 voir et de sa réalité, doit être regardé comme un tribut de respect que les Francs payoient à la mémoire de Clovis; et qui leur coûtoit peu d'efforts ; c'étoit retracer d'ailleurs l'antique coutume de leurs aïeux, qui, « dans le » choix de leurs rois, cherchoient de la naissance, et dans celui de leurs chefs, de la » vertu. »

L'ascendant de ces Visirs parvint à un tel degré que, sans égard pour les représentations et les plaintes de Clotaire II, l'assemblée générale (en 600) se réserva la nomination des maires du palais. Depuis ce jour, deux autorités rivales se trouvèrent en présence, et se surveillèrent avec une jalouse inquiétude. La ruine de l'une des deux put seule mettre fin à cette lutte si contraire au bonheur des peuples.

C'est dans les temps désastreux, c'est lorsque les esprits sont fatigués et les cœurs attristés, que l'histoire présente tout-à-coup des princes dignes d'amour et de respect. Il semble que l'intelligence suprême qui gouverne l'univers, laisse respirer un moment le genre humain, comme si la durée continuelle des maux étoit une épreuve au-dessus de nos forces. Clotaire II mérite l'honneur d'être compté parmi ces rois consolateurs.

Le courage et la sagesse de ce prince ne lui suffirent pas pour recouvrer l'éclat de la couronne. La réunion des trois royaumes ne lui donnoit point une force capable de repousser

les attaques des grands seigneurs. Une assemblée célèbre dans nos annales se tint à Paris. Les évêques et les leudes, ennemis de Brunehaut, la composèrent ; ils avoient puisé dans le sang d'une reine l'audace qui les porta à saper les fondemens de la puissance royale. Un décret prononça l'hérédité de bénéfices, et priva les rois de leurs ressources pour s'assurer des partisans et récompenser des serviteurs fidèles. Successeurs de Clovis. 615

L'intrépidité de Clotaire l'entraînoit sans cesse au devant des dangers : en présence d'une armée de Saxons, il traverse à la nage le Veser, et suivi seulement d'une partie de ses troupes, il fond sur Berthoald, duc des Saxons, le combat, le renverse et lui coupe la tête : ce trophée, mis au bout d'une lance, porte la terreur dans les rangs ennemis, et devient pour les Français le signal de la victoire. 627

Pour recevoir un accueil favorable à la cour de Clotaire, il suffisoit d'avoir des talens et des vertus, parce que le prince cultivoit les lettres et respectoit les mœurs. Quoique passionné pour les femmes, sa galanterie étoit noble et décente : toutes les classes de ses sujets avoient également part à ses soins vigilans ; enfin, il porta dans les différentes parties de l'administration, un ordre dont personne n'avoit eu l'idée jusqu'à ce règne. Des juges parcouroient les villes, les bourgs, les campagnes, défendoient les opprimés et épargnoient aux particuliers des voyages aussi

Successeurs de Clovis. fatigans que dangereux à cette époque. Le mot de *Plaids* transmet le souvenir de ces
627 tribunaux ambulans que l'on appeloit des *Placita*.

Clotaire se détacha d'une partie de ses états en faveur de Dagobert. Le fils privilégié ne pouvoit, à cause de sa trop grande jeunesse, gouverner seul ; aussi reçut-il dans la personne de Pepin dit le vieux, un guide qui contribua beaucoup à l'accroissement du pouvoir des maires du palais.

628 Clotaire mourut dans la force de l'âge, et laissa les Français douloureusement affectés de sa perte ; mais il descendit au tombeau avec l'idée consolante que son fils marcheroit sur ses traces.

La première démarche de Dagobert fut un trait de politique qui servoit ses intérêts personnels et tournoit à l'avantage de l'état. On a tout lieu de présumer que lorsque Clotaire remit une portion de sa puissance dans les mains d'un seul de ses enfans, il prévit et même suggéra la conduite que l'on devoit tenir. Ce roi, dont nous avons loué la sagesse, reconnoissoit les nombreux inconvéniens que les partages continuels de la France entraînoient ; mais par respect pour l'opinion, il n'osa les proscrire. Pepin, admis dans la confidenee de son ancien maître, approuva la résolution du jeune roi de restreindre son frère Charibert à la jouissance d'un riche appanage. Quoique le prince dépouillé fût

d'un naturel timide, et se résignât sans murmure à la loi de vivre à Toulouse en particulier opulent, il éprouvoit néanmoins un traitement si nouveau, si contraire aux idées reçues, que son sort excita un intérêt général. Dagobert reconnut de quelle importance il étoit pour lui de ramener sur sa personne le respect et l'affection des peuples. Il parcourut les trois royaumes, fit fleurir la justice, interpréta les lois, donna des règlemens sages, redressa les abus, et captiva les cœurs autant par son amabilité que par ses bienfaits. Successeurs de Clovis. 628

Dans le code qui fut rédigé alors, on reconnoît le désir de réparer les erreurs de la barbarie; mais les lumières ne répandoient qu'une clarté encore incertaine. Les combats judiciaires que la loi *Gombette* avoit admis, reçurent une nouvelle sanction. « Si deux » voisins sont en dispute sur les bornes de » leurs possessions, qu'on lève un morceau » de gazon dans l'endroit contesté. Que devant » le juge les deux parties le touchent de leurs » épées, prennent Dieu à témoin de la justice » de leurs prétentions, qu'ils combattent, et » que la victoire décide du bon droit. » L'attente d'un heureux avenir ne tarda point à s'évanouir. Les caractères que la crainte ou la politique réduisent à se parer de dehors hypocrites, ne se livrent qu'avec plus de violence aux excès de leurs passions, du moment où se rompt la chaîne qui les retenoit. Charibert étant mort au bout de trois années, 631

Successeurs de Clovis. 631

son frère s'affranchit sur-le-champ d'une contrainte pénible, et négligea les conseils de Pepin.

La cruauté flétrit les lauriers que le courage avoit cueillis : les prisonniers Saxons furent condamnés au supplice d'avoir la tête coupée, de manière qu'aucun d'eux n'excédât la hauteur de l'épée de Dagobert. Cette bizarre et horrible boucherie provint-elle de la crainte qu'inspiroient des hommes que leur haute taille et leur constante bravoure rendoient redoutables, ou fut-elle un caprice de la férocité qui met souvent de la recherche dans ses jouissances ?

L'orgueil imprudent suscita bientôt une guerre malheureuse contre Samon, l'un de ces personnages extraordinaires que la Providence fait naître de loin en loin pour l'étonnement du genre humain. Simple marchand à Metz, il est conduit par les affaires de son commerce chez les Esclavons vivement pressés alors par les Abares. Samon rassure ses hôtes, combat dans leurs rangs, les frappe d'admiration par sa force prodigieuse et par ses conseils aussi sages que lumineux. Les barbares, pleins de reconnoissance pour leur libérateur, placent sur sa tête la couronne, et mettent dans son lit douze femmes d'une rare beauté. Le nouveau roi chérissant toujours sa patrie, ne recueille qu'à regret l'honneur de combattre et de vaincre son ancien souverain ; mais l'insultante grossièreté des envoyés Francs, l'avoit contraint à prendre les armes.

À la cour du roi Franc, le libertinage prit la place de la galanterie; chaque jour fut marqué par le mépris des lois de la décence; cinq femmes portèrent en même temps le titre de Reine; des maîtresses servirent sans pudeur les caprices d'une imagination blasée et d'un cœur dépravé. Bientôt le désordre des mœurs entraîna celui des finances. Le peuple gémit sous le poids des impositions, et sa douleur fut d'autant plus amère, qu'elle succédoit aux plus douces espérances. La débauche et la dissipation mirent le trône en butte à la haine des sujets et au mépris des étrangers. Successeurs de Clovis. 631

Dagobert se vit de bonne heure assailli par les honteuses infirmités d'une vieillesse précoce, puisqu'il n'avoit pas atteint sa trente-sixième année. Puni de ses fautes d'une manière cruelle, il sentit que ses jours alloient se terminer dans des douleurs cuisantes. Il se hâta de régler le partage de sa succession entre ses deux fils. Naturellement brave, spirituel, bienfait et vigoureux, il avoit à tel point abusé de ces riches avantages, que durant les trois dernières années de sa vie, il languit dans une espèce d'anéantissement moral et physique. La superstition fit alors entendre sa voix: il voulut, par des dons aux églises et aux monastères, racheter ses erreurs; mais il éprouva l'inévitable châtiment qui tombe sur le prodigue, l'impossibilité d'être généreux. Jaloux d'embellir l'abbaye de St. Denis qu'il avoit désignée pour être le lieu de sa sépulture, il arracha

Successeurs de Clovis. des contributions à plusieurs autres maisons religieuses : il enleva même à l'église de Saint-
631 Martin de Tours, ces portes d'airain que dans la suite les habitans de Paris allèrent, une fois chaque année, contempler avec empressement. Une chronique attribue à cette violence commise contre la cathédrale de Tours, la maxime passée depuis en proverbe : *Qu'il ne faut pas dépouiller St. Pierre pour habiller St. Paul.*

Le premier il descendit dans les caveaux de
638 St. Denis, où durant un long cours de siècles tant de grandeurs se sont enfouies. Le souffle révolutionnaire a dispersé les ossemens et les cendres que des générations sans nombre avoient recueillis comme sacrés, et qu'elles devoient transmettre à la vénération des siècles les plus reculés. Par cette effrayante leçon, l'Être-Suprême a-t-il daigné ranimer dans nos cœurs la vérité bien importante, mais trop souvent oubliée, que lui seul est immuable? ou bien a-t-il voulu que cet Homme de son choix et de sa prédilection, s'assurât des trophées immortels, en relevant les monumens consacrés à des potentats, dont sa gloire éclipse les triomphes.

Les moines de St. Denis étoient les seuls qui prononçassent le nom de Dagobert avec vénération, toutes les fois qu'ils montroient son épée et son trône, ouvrages de St. Eloi. Ce Saint a mérité que son nom parvînt jusqu'à nous avec honneur, comme celui d'un artiste habile, qui joignoit au talent de la belle exé-

cution, l'esprit du commerce et l'exercice de la vertu. Sorti d'un attelier du Limousin, et parcourant les différentes cours, il répandit le bon goût par la beauté et par le fini de ses ouvrages d'orfévrerie. On raconte que ses ceintures enrichies de pierres précieuses, fixèrent les regards et méritèrent l'admiration de son siècle. Clotaire voulut avoir un sceptre d'or fait par St. Eloi; et Dagobert, se piquant de surpasser son père en magnificence, fit exécuter à cet artiste un trône entier avec toutes ses dépendances, le sceptre, la main de justice, l'épée et la masse d'armes. L'or y parut rehaussé par l'éclat des pierreries.

Successeurs de Clovis. 638

L'imagination s'étonne à la seule pensée de tant de richesses. Son premier mouvement est de renvoyer de semblables récits parmi les rêves de nos vieux romanciers. Mais la surprise cesse, quand on se rappelle qu'à cette époque les empereurs de Constantinople avoient ouvert le commerce du Levant, et qu'à plusieurs reprises les Français étoient revenus chargés des dépouilles de l'Italie, qui pendant huit siècles avoit elle-même attiré et englouti l'or, l'argent et toutes les productions de luxe du reste de la terre.

Saint Eloi fut en même temps évêque de Soissons et trésorier de Dagobert. Citons-le donc dans le très-petit nombre des exemples que l'histoire nous fournit du mérite personnel, récompensé par des emplois et par des distinctions dignes de lui.

Successeurs de Clovis. 638

Nous ne nous occuperons pas de ces indignes souverains, dont les noms surchargent les pages de notre histoire : on les a flétris du nom bien mérité de rois *fainéans* ; ils ne furent que des fantômes vains, qui traînoient leurs inutiles jours dans l'indolence et l'obscurité. Les maires du palais exerçoient le pouvoir souverain et disposoient des revenus de l'état, sur lesquels ils accordoient à leurs esclaves couronnés des pensions plus ou moins considérables, suivant la générosité de celui qui les faisoit, et la soumission de celui qui les recevoit.

L'un des premiers jours du mois de Mai, le peuple accouroit pour considérer les rois, que l'on menoit en pompe dans un char attelé de quatre bœufs. Ces misérables princes étoient affaissés sous le poids des ornemens royaux, qui rendoient leur dégradation encore plus sensible. Les ambassadeurs des puissances étrangères leur rendoient quelques frivoles hommages, et les maires du palais leur prescrivoient la ratification de tous les actes du gouvernement. Ainsi livrés en spectacle durant une journée, pour répondre à la curiosité publique, ils se retiroient couverts de mépris, se renfermoient dans l'enceinte d'un palais situé près de Compiègne, et se souilloient de ces vices crapuleux dont l'habitude dessèche jusqu'au dernier germe de la vertu.

On ne peut sans injustice refuser aux premiers maires du palais des talens et des qualités

qui leur donnoient des droits à la confiance de la nation. Ebroim fut un des plus remarquables par ses connoissances, par son caractère et par son génie. Sans la cruauté qui fit de son gouvernement une sombre tyrannie, l'histoire le placeroit au rang des grands hommes. Les nobles de la Neustrie et de la Bourgogne furent indignés de la pesanteur de son joug, et s'en délivrèrent par un assassinat dont les suites hâtèrent l'élévation des Pepin. Cette famille, appelée à remplir de si hautes destinées, inspire trop d'intérêt pour que nous ne recherchions pas son origine, et que nous négligions de suivre la rapidité de ses progrès.

Successeurs de Clovis. 638

Clotaire II, empressé de confier l'éducation de son fils Dagobert à la surveillance d'un homme qui forçât le respect par ses vertus, et qui fût également distingué par ses lumières, ne choisit pas un gouverneur parmi les personnes qui sollicitoient un emploi de cette importance, sans en peser les devoirs. Après d'assez longues recherches, Arnoult parut à la cour (en 612) : les historiens nous laissent ignorer le rang qu'occupoient ses parens et le lieu de sa naissance.

Arnoult, pour ajouter à la considération que le mérite assure, celle qui s'obtient encore par les dignités, se sépara de sa femme, reçut les ordres et s'assit sur le siége de Metz. L'épiscopat rassembloit alors tous les titres qui commandent la vénération et la reconnoissance. Les évêques ne bornoient pas leurs

Successeurs de Clovis. 638 soins à donner l'exemple des vertus chrétiennes, à surveiller les objets relatifs au culte ; ils étoient encore les oracles du siècle. Le clergé, le seul corps qui offrît quelques traces de l'ancienne instruction, veilloit avec une assiduité soutenue à ce que ses chefs fussent des personnages respectables ; et lorsque les cabales élevoient un sujet indigne de la mitre, les chapitres couvroient la médiocrité du prélat de leurs vertus et de leurs lumières ; mais l'éloge le plus flatteur d'Arnoult est, sans contredit, le titre d'*ami* que Clotaire lui donna. Lorsque le diocèse de Metz le perdit, le peuple chez qui la mémoire de ses bienfaits fut long-temps révérée, sollicita et obtint de la cour de Rome sa canonisation.

Un heureux succès dans l'éducation de Pepin son fils, avoit fixé sur Arnoult le choix honorable qui venoit de le tirer de l'obscurité. Clotaire s'assura du mérite de Pepin, et résolut de lui confier le dépôt le plus précieux pour un père. Il plaça Dagobert sous sa vigilante surveillance. Le nouveau monarque et son jeune maire du palais prirent l'engagement solennel de vivre unis, et de consacrer leurs jours à la prospérité de l'état. La félicité de l'avenir paroissoit d'autant mieux assurée, que les deux pères promirent de diriger leurs enfans par leurs conseils et par leurs exemples. Nous avons eu lieu d'admirer les bons effets de cette surveillance paternelle : par malheur les principes se trouvèrent plus profondément gravés

dans l'ame de Pepin, que dans celle de son maître. Successeurs de Clovis.

638

La disgrace et l'exil récompensèrent d'éclatans services. Dagobert, au lit de la mort, laissa sa femme et ses deux enfans sous la sauvegarde du maire du palais, qui tenoit la place dont il avoit dépouillé le fils de son vertueux gouverneur. Ega par sa sagesse et par sa modération, se montra digne du choix dont la confiance du roi mourant l'avoit honoré. Le premier acte de son autorité fut le rappel de Pepin, auquel il confia Sigebert avec la charge de maire du palais de l'Austrasie, pendant qu'il gardoit la Neustrie, pour la gouverner au nom de Clovis II.

Les peuples bénirent bientôt Pepin qui les rendoit heureux. Sous son gouvernement, les impôts furent diminués, les dettes payées, et les biens rendus à ceux qu'un pouvoir arbitraire avoit dépouillés.

Grimoald hérita des dignités, mais non des vertus de son père Pepin le vieux. L'assemblée générale balançoit sur sa nomination, lorsqu'il l'assura par le meurtre d'Othon, qui partageoit avec lui les suffrages. La fermeté de son administration imposa silence aux plaintes, aux murmures; et sans qu'aucun obstacle retardât sa marche, il porta jusqu'au plus haut degré la puissance des maires du palais. 639

Nous rendons avec plaisir justice au mérite supérieur, comme au caractère élevé du fils de Grimoald, à Pepin, que quelques historiens

Successeurs de Clovis. désignent par le surnom de *gros*, mais qui est plus connu par celui d'*Héristel* qui lui
639 fut donné d'après les longs séjours qu'il faisoit dans une maison de plaisance nommée *Héristal*, et située sur les bords de la Meuse, à une lieue de Liége : il en aimoit beaucoup la position; aussi l'embellit-t-il avec magnificence.

673 Dagobert II ayant été assassiné par les ordres d'Ebroim, les Austrasiens se séparèrent de la monarchie Française, et choisirent Martin et Pepin pour les gouverner avec le titre de ducs.

La guerre s'alluma ; Martin perdit une bataille et la vie : Pepin ne s'occupa point à remplacer son collègue, mais il le vengea.
690 Vainqueur de Thierry, roi de toute la France, il s'empara des trésors et de la personne de ce prince, qui vécut encore trois années sans se plaindre d'une oisiveté bien conforme à son caractère.

Pepin, maire du palais, sous les fils de Thierry, affermit de plus en plus sa puissance, et distribua les dignités de l'état aux personnes qui tenoient à sa famille, soit par l'intérêt, soit par le sang, soit par les alliances. Il donna le duché de Bourgogne à son fils Drogon. Ce jeune homme étant mort bientôt après, il le remplaça par Grimoald son
700 second fils. Cette nouvelle nomination offre un changement remarquable. Grimoald, au lieu d'être simplement gouverneur avec le

titre de duc, à l'exemple de ses prédécesseurs, fut reconnu prince souverain de la Bourgogne. Grimoald, ébloui par des honneurs prématurés, traita les grands avec une hauteur dont ils se vengèrent en lui donnant la mort. Une circonstance de ce meurtre caractérise la superstition de ce siècle barbare. Les assassins se sentirent troublés par un étrange scrupule : les plus renommés d'entr'eux par leur prud'hommie, proposèrent d'atténuer l'énormité de leur crime, en n'ajoutant pas la perte de l'ame du coupable à la destruction de son corps. On adopta cet avis ; et pour le suivre, les conjurés attendirent que Grimoald fût dans une église, et ne le frappèrent qu'à l'instant où il prioit avec ferveur. 710

Successeurs de Clovis. 700

Pepin punit sévèrement tous ceux qui avoient eu part à cette conjuration ; leur sang répandu satisfit sa vengeance, et ajouta à son audace. Comme frappée de stupeur, l'assemblée générale se laissa dépouiller, sans la moindre opposition, de l'un de ses plus beaux droits, par le décret qui déclara la charge de maire du palais héréditaire dans la famille de Pepin. Certain que nulle réclamation ne s'élèveroit contre les démarches les plus hardies et les plus inconstitutionnelles, il nomma maire du palais de Dagobert III, son petit- 714
fils Théobald qui n'entroit que dans sa septième année.

La prudence et la modération étoient chez Pepin deux vertus naturelles, qui lui faisoient

Successeurs de Clovis. 714

toujours adoucir par quelques ménagemens les actes de son pouvoir absolu. Les grands, distingués et caressés, n'apperçurent pas la main qui préparoit leur ruine : séduits par une imprévoyante cupidité, ils applaudirent à l'établissement des *précaires* ou lettres, qui forçoient les églises à livrer pour prix du service militaire, l'usufruit d'une partie des fonds qu'elles possédoient. D'abord les grands, et bientôt après les nobles ne songèrent plus qu'aux moyens d'arracher au clergé, à la faveur de cette loi, le plus qu'ils pourroient de ses dépouilles : mais une funeste expérience ne tarda guères à leur apprendre que la violation des propriétés est un sacrilége impolitique, qui renverse ou tout au moins ébranle l'ordre social, et qu'il n'échappe jamais à son juste châtiment.

Aux approches de la mort, Pepin pensa qu'après avoir été le maître de la France durant vingt-huit années, il pouvoit à sa dernière heure en disposer comme de son héritage : il déclara son petit-fils Théobald, maire de palais de la Neustrie, de la Bourgogne, et duc souverain de l'Austrasie ; il ordonna qu'avec le titre de régente, Plectrude sa veuve exerçât l'autorité. La France eut durant quelques années le gouvernement le plus étrange. Dagobert III, à l'âge de dix-sept ans, avoit le titre de roi, tandis que les ordres se donnoient au nom d'un enfant soumis à sa grand-mère.

Pepin laissoit deux fils naturels, Charles et Childebran : il nomma le premier maire du palais d'Austrasie, donna des terres au second, et voulut qu'Alpaïde leur mère eût un état convenable au rang qu'elle avoit occupé près de sa personne. Successeurs de Clovis 714.

Ce rang a donné lieu à plusieurs discussions, sur-tout à l'époque où des recherches d'une exactitude minutieuse assuroient la gloire des érudits : tous sont d'accord sur l'esprit, les grâces et la beauté d'Alpaïde ; mais les uns la regardent comme une seconde femme, d'après l'usage du divorce que l'Eglise souffroit, pour ne pas trop contrarier l'humeur légère des Français : les autres la condamnent comme une maîtresse qui se rendit coupable du crime d'adultère. Ils se sont également éloignés de la vérité ; ils ne se sont pas fait une idée précise de l'existence des concubines, qui, sans marcher les égales des épouses, étoient cependant fort au-dessus des maîtresses. Reconnues publiquement, logées dans la maison et tolérées par l'Eglise, elles vivoient dans un état mixte et presque subalterne. Plusieurs siècles s'écoulèrent, plusieurs changemens s'opérèrent, avant que leurs enfans se vissent éloignés des dignités et des richesses, qu'ils obtenoient sans nulle distinction d'avec les enfans légitimes. Thierry, l'aîné des quatre fils de Clovis, avoit reçu pour son partage la plus grande partie du royaume, quoiqu'il eût,

Successeurs de Clovis. 714

comme nous l'avons remarqué, une concubine pour mère.

Cet usage des concubines s'est entièrement éteint dans la plus grande partie de l'Europe ; mais il s'est conservé plus long-temps chez les princes de l'Allemagne. La force de jugement et la constance du caractère des Germains, les préservent de cette mobilité continuelle qui, chez les autres peuples, rend chaque génération presque étrangère au langage, aux coutumes et aux mœurs de celles qui l'ont précédée.

Charles, dans la force de la jeunesse, avoit trop d'ambition et se sentoit trop de talent pour être satisfait de son médiocre partage : il apperçut combien les grands et les militaires se trouvoient humiliés par un ordre de choses qui, jusqu'alors inoui, rangeoit l'Etat sous les lois d'une femme ; il fomenta l'indignation générale ; mais il rencontra plusieurs traîtres parmi les hommes dégradés par la mollesse et par l'habitude d'une obéissance servile. Plectrude fut instruite de tous ces mouvemens séditieux, et en fit sur-le-champ arrêter l'auteur. Peut-être vit-elle avec une satisfaction secrète que la raison d'Etat lui fournissoit des motifs spécieux pour s'assurer d'un prince qui causoit des alarmes, et pour outrager une rivale dont les succès excitoient sa haine et sa jalousie.

Le respect qu'inspiroit la mémoire de Pepin, s'affoiblit de jour en jour, et disparut

enfin. Plusieurs révoltes se succèdent, la guerre civile éclate, Théobald meurt, Rainfroi devient maire du palais, Plectrude cherche un asile dans Cologne, Charles s'échappe de sa prison. Les Austrasiens reçoivent avec enthousiasme et couvrent de leur bannière le jeune héros dont les traits et le caractère leur offroient l'image vivante de Pepin.

Successeurs de Clovis. 714

716

Charles rassemble à la hâte des troupes, et marche vers Cologne pour s'emparer des trésors que son père y avoit laissés. Les mêmes vues amenoient Chilpéric II sur les bords du Rhin. Ce prince, loin d'être un roi fainéant, déployoit autant de valeur que d'activité : Rainfroi, habile dans l'art de la guerre, l'éclairoit par de sages conseils; mais l'étoile de Charles triomphe de tous les obstacles. Deux fois il bat ses redoutables ennemis, pénètre dans la France, pousse ses ravages aux portes de Paris, et revient avec rapidité sur Cologne. Plectrude cède à l'indispensable nécessité de livrer et sa personne et ses trésors : la première, elle éprouva les effets de cette clémence noble et délicate, qui marque toutes les époques de la vie du héros Franc.

718

Possesseur de richesses immenses, à la tête d'une armée victorieuse, Charles court encore une fois chercher ses ennemis, les rencontre à Vinci près d'Arras, et les trouve fort accrus par la présence du duc d'Aquitaine, qui commandoit les Gascons. Après

Successeurs de Clovis. un combat des plus sanglans et des plus opiniâtres, la victoire reste fidèle à Charles : les
718 vainqueurs poursuivent vivement les vaincus : Eudes voit, sous les murs d'Orléans, ses troupes harassées et prêtes à périr : il demande la paix. Charles annonce la résolution de le poursuivre jusque sur les bords de la Garonne, s'il ne lui livre Chilpéric : la force l'emporte ; Chilpéric amené devant Charles, en reçoit les marques de respect que com-
719 mande la vertu malheureuse. Le titre et les honneurs dus à un roi lui sont conservés : mais dépouillé de la puissance, relégué dans Noyon, et condamné à une oisiveté si peu compatible avec l'activité de sa grande ame, il languit, consumé par une sombre mélan-
724 colie qui le traîne dans la tombe.

La dignité royale se trouvoit tombée dans un tel avilissement, que ni le courage, ni la sagesse des princes, ne pouvoient lui rendre son lustre. Dans le corps politique, comme dans le corps humain, lorsque les parties nobles sont gangrénées, tout moyen de guérison devient inutile, tout rayon d'espérance s'éteint. Les hommes les plus habiles ne retardent que de quelques instans l'heure de la destruction.

La mort de Chilpéric II plaça sur le trône Thierry IV, foible enfant qui porta le surnom de Chelles, du cloître dans lequel il avoit passé ses premières années. Charles, maître absolu de la nation comme du monarque,

et tenant ses droits de sa seule épée, inspiroit la crainte au moyen d'une armée redoutable: les guerres continuelles qu'il entretint contre les peuples voisins, lui valurent des troupes promptes à braver les dangers, dévouées à supporter les fatigues, et remplies d'enthousiasme pour sa personne. Il fit des courses fréquentes chez les Frisons et chez les Suèves, battit deux fois les Allemands et cinq fois les Saxons. Ces deux derniers peuples se rangèrent avec plaisir sous les enseignes du général qui les avoit vaincus, mais qui les charmoit par sa valeur et par sa générosité.

Successeurs de Clovis. 724

Dès que les troupes furent en grande partie composées d'étrangers, Charles n'étant plus retenu par aucune considération, traita la France en pays de conquête, et détruisit les lois fondamentales de la monarchie. Il abolit les assemblées générales, qui le gênoient dans le libre exercice de ses volontés, quoiqu'elles ne conservassent qu'une ombre de pouvoir depuis que, sous le prétexte de ne pas enlever des hommes utiles à l'agriculture ou au commerce, les maires du palais avoient ordonné que les militaires représenteroient le peuple. Ces députés d'une nouvelle espèce, obéissoient au moindre signe du chef, dont ils recevoient et leur entretien et leur avancement. Le bruit des boucliers frappés avec les lances, annonçoit l'approbation, et les murmures violens exprimoient le blâme.

Les grands sortirent enfin de leur aveu-

Successeurs de Clovis. glement, et virent avec douleur des vérités tristes succéder aux illusions dont ils s'étoient
724 bercés jusqu'alors. Ces hommes si fiers, qui s'applaudissoient entr'eux de la destruction de l'autorité royale, reconnurent qu'ils n'avoient fait que changer de maître. Leurs regrets et leurs fureurs n'en manifestèrent que mieux l'impuissance de leur désespoir.

Charles sembloit avoir atteint le terme de sa gloire et celui de sa puissance : admiré des Francs pour sa valeur, il gagnoit leur affection par sa bienfaisance, il commandoit le respect par sa justice. Politique profond, guerrier généreux, homme sensible, il accrut tout-à-coup sa renommée, en sauvant et la France et l'Europe du joug dont elles étoient menacées par les Mahométans.

Les Califes, dans leurs vastes desseins conçus par la vanité, l'ambition et le fanatisme, aspiroient à l'empire de la terre : leurs lieutenans, l'Alcoran dans une main et l'épée dans l'autre, avoient soumis l'Asie, l'Afrique et l'Espagne. La trahison du comte Julien venoit de les rendre maîtres de ce dernier royaume, qu'ils regardoient comme devant leur ouvrir l'entrée de l'Europe. Abdérame, qui commandoit les Maures en Espagne, étoit jeune, spirituel, entreprenant, ambitieux et brave : il épioit les occasions favorables pour étendre sa domination. La révolte du gou-
731 verneur de la Catalogne, favorisa ses vues. Vainqueur de l'Emir et de son allié le duc

d'Aquitaine, il ravagea la Navarre, pénétra dans la Guienne, prit Bordeaux, inonda de sang le Languedoc, pilla le Périgord, le Poitou, la Saintonge, et parvint jusque dans la Touraine. Successeurs de Clovis. 731

Déjà le conquérant faisoit porter ses chaînes, du rocher de Gibraltar, aux rives de la Loire: il embrasoit l'imagination de ses guerriers par la promesse que, grâce à leur intrépidité, l'Alcoran deviendroit la loi suprême de tous les peuples de la terre. Dès les premiers succès d'Abdérame, les vœux s'étoient tournés vers Charles, comme vers l'unique et dernier espoir de l'Europe désolée. Les destinées du monde chrétien se trouvant compromises, Grégoire II qui pour lors occupoit le saint siége, n'hésita pas de prononcer par une bulle, que durant dix années les revenus de plusieurs églises seroient employés aux frais d'une guerre qu'on pouvoit, à juste titre, nommer sainte. Ce règlement offensa le clergé qui, depuis long-temps, haïssoit un prince sur lequel il n'avoit aucun ascendant.

Quoique Charles eût rassemblé les forces de la France, de l'Austrasie et de la Neustrie, son armée étoit très-inférieure en nombre à celle d'Abdérame, dont les succès augmentoient encore l'audace; mais le héros Franc plaçoit sa confiance dans les vieilles bandes qui, sous ses ordres, avoient appris à fixer la victoire.

Il exécuta sa marche avec une lenteur et

Successeurs de Clovis. 731 une circonspection qui contrarioient la bouillante ardeur de ses troupes. Les chefs le sollicitèrent de céder au vœu de l'armée, et reçurent cette réponse qui caractérise la sagesse et l'énergie d'un général supérieur : « Il » seroit imprudent de vouloir arrêter ce » torrent dans sa première furie. La bravoure » des Sarrasins est encore accrue par la soif » de l'or et par l'ivresse de leurs succès ; » attendons qu'ils se traînent chargés et embarrassés par l'immensité du butin. La » possession de tant de richesses divisera leur » conseil, et rendra notre victoire plus » assurée. »

Abdérame fut surpris à l'approche du redoutable ennemi qui avoit habilement profité d'une chaîne de montagnes pour couvrir sa marche. Les deux armées restèrent en présence pendant sept jours, qui furent employés
732 en de continuelles escarmouches. Charles vouloit sans doute aguerrir ses nouvelles levées ; mais il payoit en même temps tribut à la foiblesse humaine, par un mouvement de superstition. La victoire lui paroissoit plus certaine, s'il attendoit le jour de la fête de St. Servais, le patron du lieu de sa naissance.

Le signal si vivement souhaité, se donne à l'aurore d'un jour serein. Trente mille Francs poussent des cris de joie, entonnent les chants de guerre, et fondent avec l'impétuosité de l'éclair sur quatre cents mille Sarrazins. Dans cette bataille, à laquelle une

partie du genre humain rapporte et ses gouvernemens et son culte; on vit les nations de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe combattre avec un égal acharnement. Successeurs de Clovis. 732.

Nous recueillons les heureux fruits de cette victoire, mais nous en ignorons les détails qui sont ensevelis dans une obscurité profonde : il nous est seulement parvenu que l'on fut aux mains plus de quinze heures de suite; qu'Abdérame périt dans la mêlée; que Charles, après avoir fait toutes les dispositions d'un général consommé, paya de sa personne avec tant de vaillance, et porta de son marteau d'armes des coups si terribles, qu'il en reçut le surnom de *Martel*. Plus de deux cents mille Sarrazins, nous dit-on, y perdirent la vie (1). Leur camp offrit des richesses immenses et des objets de luxe, qui remplirent d'étonnement et d'admiration nos aïeux, trop grossiers pour soupçonner les jouissances connues par un peuple chez qui la politesse, la poésie et la galanterie florissoient depuis long-temps.

Le bonheur et la gloire, ces épreuves si dangereuses pour la foiblesse humaine, n'ébranlèrent pas la grande ame de Charles Martel. Il ne se laissa éblouir ni par les

(1) Quelques auteurs font monter le nombre des morts du côté des Sarrazins, à trois cent soixante-quinze mille, et de celui des Francs, seulement à quinze cents : ils établissent ce résultat invraisemblable sur la circonstance que les Sarrazins combattoient sans cuirasse et presque nus.

Successeurs de Clovis. 732

acclamations, ni par les trophées que l'enthousiasme et la reconnoissance lui offroient: il contint la pétulance de ses troupes, mit une grande sagesse dans sa poursuite, et se garda bien de ne laisser aux vaincus d'autre ressource que celle du désespoir, qui produit souvent de si terribles explosions.

Charles Martel, dans le dessein d'honorer ceux d'entre ses compagnons dont la valeur l'avoit le plus utilement secondé, créa l'ordre de la Genette : nous n'avons pas connoissance d'une décoration militaire qui soit plus ancienne; elle ne fut accordée qu'à seize grands seigneurs.

L'avidité des Francs repoussoit la subordination à laquelle leur courage ne se plioit qu'avec peine. Charles Martel sentit la nécessité de satisfaire cette passion impérieuse aux dépens du clergé, dont plusieurs membres avoient encouru sa disgrace par des murmures séditieux. Il s'appropria les revenus des évêchés les plus riches. Ses principaux capitaines reçurent des abbayes, et ses officiers subalternes se contentèrent de prieurés. Ces bénéfices ecclésiastiques ne furent, à la vérité, concédés qu'à vie; mais ils devinrent héréditaires dans un grand nombre de familles. Plusieurs de ces avides guerriers ne tardèrent pas à ressentir des scrupules qui les troubloient dans leurs nouvelles possessions; mais ils les appaisèrent en s'imposant la bizarre obligation de veiller à ce que les ecclésias-

tiques et les moines remplissent exactement les devoirs et les fonctions de leur ministère. Successeurs de Clovis. 732

A cette époque, les biens des nobles furent de trois espèces, et quelques historiens ne les distinguent pas assez pour éviter toute confusion. Les aleuds saliques appartenoient aux Francs d'origine; ils ne pouvoient être possédés que par des mâles. Les aleuds non saliques avoient été, dans le principe, le partage des Gaulois et des Romains; mais comme les filles devenoient susceptibles de les posséder, elles en transportoient chaque jour dans les familles des conquérans. Les bénéfices militaires récompensoient les longs services, et de préférence les belles actions.

Quoique depuis la bataille de Tours, les Sarrazins fussent convaincus du déclin de leur puissance, ils firent une nouvelle irruption, 736
ravagèrent le Languedoc, et s'emparèrent des places fortes de la Provence.

Le génie et le courage de Charles Martel furent mis, dans cette occasion, à des épreuves auxquelles tout autre eût succombé. L'entrée des Sarrazins, la guerre des Frisons, la révolte des Saxons et la mort de Thierry IV, se réunirent pour l'entourer des plus grands dangers: sa perte paroissoit inévitable; sa fermeté n'en fut pas ébranlée. En prenant le titre de duc des Francs, il se débarrassa des fonctions attachées à celui de monarque; battit les Frisons, les soumit à la foi catholique, et les réunit à la France: il dompta les Saxons;

Successeurs de Clovis. 736 chassa les Sarrazins de la Provence, les poursuivit avec vigueur, en passa un grand nombre au fil de l'épée dans Avignon, acheva leur défaite sous les murs de Narbonne, et leur enleva cette dernière retraite.

Charles, au comble de la gloire, jouissoit enfin du fruit de ses travaux : le bruit de ses exploits forçoit l'admiration des peuples étrangers, pénétroit d'effroi ses ennemis, et rendoit les Français fiers d'un chef si redoutable. D'heureuses circonstances lui procurèrent, avec la cour de Rome, des liaisons qui contribuèrent à l'affermissement de la grandeur de sa famille. Grégoire II, pour satisfaire aux vœux du peuple, avoit pris l'autorité dans Rome, que le fanatique Léon dépouilloit des objets extérieurs du culte. Ce pontife conçut le dessein d'intéresser à sa cause le duc de France ; il lui peignit avec chaleur les maux dont les Iconoclastes menaçoient l'Eglise, et lui prodigua les trésors spirituels. Ces démarches, dictées par un zèle peu éclairé, n'obtinrent de Charles Martel que des assurances vagues d'intérêt.

Grégoire III, plus habile que son prédécesseur, donna beaucoup plus de poids à ses négociations : il décora Charles Martel du
740 titre de vice-roi de la France, le dégagea de toute soumission envers l'empereur, et lui proposa la dignité de consul de Rome. Ces faveurs temporelles étoient accompagnées des clefs du tombeau de St. Pierre, et de quel-

ques morceaux de chaînes de ce prince des Apôtres. Charles Martel reçut, avec des marques de respect, les clefs du tombeau, ainsi que les reliques, accepta le titre de consul, approuva l'autorité du pape dans Rome, et se constitua médiateur des différens survenus entre Grégoire et Luitprand. Ce roi des Lombards, après s'être emparé de Ravenne, menaçoit Rome; mais telle étoit, dans la balance de l'Europe, l'influence du duc des Francs, qu'à sa première demande, Luitprand retira ses troupes de devant Rome, et rendit au pape toutes les terres conquises sur le saint-siége.

Successeurs de Clovis.

740

L'ambition, le fanatisme et la politique méditoient des projets qui furent déjoués par une circonstance frappante. Le duc des Francs, l'empereur et le pape moururent dans le cours de la même année. Quoique Charles Martel 741
eût gouverné plus de vingt-neuf ans, son âge qui n'excédoit pas 50 ans, permettoit aux Français de plus longues espérances. Ses deux fils, Pepin et Carloman, partagèrent entre eux le royaume : le premier fut duc de Neustrie, et le second, duc d'Austrasie. Gripon, né d'une autre mère, fut réduit à un petit nombre de villes, enclavées dans l'intérieur de la France. Son père avoit pensé qu'un appanage aussi modeste n'exciteroit pas la jalousie des deux ducs; il s'étoit trompé; loin de confirmer cette donation, ils attaquèrent Gripon, le dépouillèrent de ses biens, et le renfermèrent dans un château.

Successeurs de Clovis. 741

Pepin n'égala pas son père, et fut dans la suite surpassé par son fils : entre deux hommes étonnans, dont les actions jettent un si grand éclat sur notre histoire, la place qu'il occupe ne peut être qu'assez obscure. Précédé et suivi de princes ordinaires, on eût mieux remarqué que son ambition étoit guidée par la valeur, par la prudence et par la politique.

Le duc d'Aquitaine, celui de Bavière, et quelques grands vassaux, qui ne relevoient qu'avec répugnance de nos rois, se crurent humiliés de se voir soumis à des ducs, dont le pouvoir paroissoit affoibli depuis l'interrègne. Charles Martel, assis sur des monceaux de trophées, avoit comprimé leur indignation par le poids de sa gloire. Sa mort leur parut le signal de leur affranchissement. Les Saxons, les Bavarois, les Languedociens et les Gascons attaquèrent le royaume par les extrémités opposées, et se désignèrent Paris pour point de réunion.

La bonne intelligence des deux frères assura leur salut. Hunaud, duc d'Aquitaine, vaincu près de Chartres, et réduit à l'humiliante nécessité de demander pardon à genoux, courut ensevelir sa honte dans le fond d'un cloître. Gallus, duc de Bavière, perdit sur les rives du Lech, ses trésors et son armée. Théodoric, duc de Saxe, fut assiégé dans un château, et contraint de se mettre à la discrétion des Francs, qui revinrent couverts de lauriers et chargés de richesses.

D'après des vues de modération, dont Successeurs
les motifs ne nous sont pas connus, Pepin de Clovis.
mit fin à l'interrègne, et décora Childeric III 741
des ornemens royaux. Ce prince a si peu mé- 742
rité l'attention de ses contemporains, que nous ne savons rien de positif, ni sur sa personne, ni sur sa naissance. Il étoit du sang royal; mais le nom de son père est resté incertain.

Carloman demeura toujours seul maître de l'Austrasie. Cette différence de conduite entre les deux frères, fut peut-être le résultat de la différence de l'esprit des peuples. Les Austrasiens, mêlés avec des Allemands et des Saxons, n'avoient plus conservé l'habitude de l'attachement et du respect que la famille de Clovis, quoique dégradée, inspiroit encore aux Francs. La reconnoissance des services passés, les principes de l'éducation, et les liens de l'habitude, donnent aux maisons souveraines, des fondemens si solides, qu'il ne seroit jamais possible de les renverser, si leurs membres ne se détruisoient eux-mêmes, par une longue suite d'erreurs ou d'actes de foiblesse.

Carloman avoit toujours eu pour la solitude un penchant que le poids et les soins du gouvernement ne firent qu'augmenter : il annonça
le dessein de se retirer à Rome : la surprise 745
fut générale; les Austrasiens exprimèrent une vive douleur à cette nouvelle. Pepin cacha sous de feintes caresses, la satisfaction qu'il

Successeurs de Clovis. ressentoit de cette résolution. Carloman, par égard pour les instances de son frère, con-
745 sentit à différer sa retraite d'une année. Enfin, après avoir remis la régence de l'Austrasie, et la personne de son fils entre les mains de Pepin, il partit. Des adieux tendres, des promesses solennelles en faveur de ses enfans, et la magnificence de son cortége lui firent illusion sur les suites d'une imprudente démarche. Le pape Zacharie le reçut avec de grands honneurs, exalta sa sainte résignation, lui coupa les cheveux avec des ciseaux et avec un rasoir d'or, le couvrit d'un froc, et le ren-
746 ferma dans l'abbaye du Mont-Cassin.

Pepin, foulant aux pieds les sentimens de la nature, les lois de l'honneur et les devoirs de l'humanité, jeta dans un monastère son neveu Drogon dont il avoit juré d'être le protecteur. Carloman se répandit en plaintes, se permit des menaces; mais la voix de ses supérieurs étouffant ses murmures, il acquit trop tard la certitude que jamais l'autorité perdue ne se recouvre. Pepin, seul maître de la France, envisageoit avec des yeux avides, ce trône sur lequel il n'avoit osé s'asseoir. Le pape Zacharie et saint Boniface, évêque de Mayence, prévinrent ses désirs, dans l'espérance de s'assurer un défenseur contre les entreprises de Constantin Copronyme, le protecteur ardent des Iconoclastes, et contre les rois des Lombards, ennemis naturels du saint-siége. Ce fut alors que le duc des Francs fit

au pape cette question, que l'on a tant de fois citée : *Qui doit être roi, de celui qui n'en a que le nom, sans en remplir les fonctions, ou de celui qui, sans en avoir le nom, en remplit les fonctions, avec le suffrage général?* La réponse de Zacharie fut telle que Pepin la désiroit. Successeurs de Clovis. 746.

Les préjugés, l'orgueil et l'intérêt peuvent soutenir seuls que les peuples sont attachés par des liens indissolubles, aux princes qui ne veulent pas garder les rênes du gouvernement, ou dont les mains débiles sont incapables de les diriger. Lorsque, malgré la foiblesse de son chef, une nation persiste à recevoir ses ordres, ou, pour mieux dire, ceux des favoris, des flatteurs et des valets qui l'obsèdent, elle-même prépare sa perte, et son avilissement la précède. Si l'équipage d'un vaisseau, après avoir reconnu que le pilote est incapable de diriger sa marche, ou d'éviter les écueils, ne confioit le gouvernail à des mains plus sûres et plus habiles, nous en conclurions qu'il est composé de gens dépourvus de jugement; nous reconnoîtrions que le choix d'un nouveau conducteur pourroit seul le préserver de l'anarchie, pendant laquelle chaque individu s'arrogeant le droit de commander les manœuvres, tous se précipitent infailliblement dans l'abîme.

L'esprit du moment engageoit naguères trop d'écrivains à s'assurer un succès éphémère par des expressions de haine et de mépris contre

Successeurs de Clovis. 750 le saint-siége. Alors une foule de voix ont dénoncé l'usurpation insolente de Zacharie, qui déterminoit la chûte d'une famille, et consacroit l'élévation d'une nouvelle dynastie. Mais ce reproche porte sur des hypothèses fausses, et ce n'est pas sans quelques regrets que nous venons de lire dans un ouvrage aussi bien pensé qu'éloquemment écrit : *Ce fut Zacharie qui décida entre Childeric et la nation.*

Pepin étoit trop circonspect et trop sage pour changer la forme d'un gouvernement par l'entremise d'un pape. Bien convaincu, au contraire, que les Francs, délicats à l'excès sur le point d'honneur, ne recevroient jamais un maître de la main des étrangers, il con-
751 voqua l'assemblée générale.

La nation avoit souffert avec tant de peine la privation de ce gage de sa liberté, qu'elle le revit avec de vifs transports de joie et de reconnoissance. L'ivresse produite par un si grand bienfait, assura le succès du plan de Pepin, et ne permit pas d'apercevoir quelques changemens défavorables, que les assistans étoient d'ailleurs prêts à lui pardonner. Il fit lire en présence de l'assemblée, la lettre de Zacharie, que ses vertus personnelles, autant que l'éclat de la thiare, rendoient respectable aux peuples. On applaudit à la réponse du chef de l'église ; on adopta son conseil ; on eût rejeté ses ordres.

D'après une délibération unanime, Chil-

deric III descendit du trône, et alla ensevelir sa honte dans l'abbaye de St. Bertin : l'enfance de Thierry son fils ne put le préserver du malheur d'être renfermé dans le monastère de Fontenelle. Ainsi finit la dynastie des Mérovingiens, après avoir régné sur la France deux cent soixante et dix années.

Successeurs de Clovis.
751

SECONDE DYNASTIE.

Pepin. 751 Le fondateur de la première dynastie avoit fondé son autorité uniquement sur les armes, et livré par conséquent le royaume aux caprices des soldats et de leurs capitaines. Dès que le génie audacieux et le caractère de Clovis eurent cessé d'inspirer le respect et la crainte, les nobles abusèrent de leur ascendant sur des hommes accoutumés à les suivre dans les combats. Les grands seigneurs prirent à la fois l'épée et la balance : sans respect pour l'honneur et pour l'équité, ils employèrent ces instrumens de la gloire de l'état et du salut public, à favoriser leur élévation personnelle, à plonger le peuple dans la servitude, à ruiner les ecclésiastiques ; enfin, à détruire l'autorité des rois. Les maires du palais ne furent que les exécuteurs de l'un de ces arrêts qui, d'un pas quelquefois lent, mais toujours certain, atteignent et punissent l'injustice (1).

(1) « La noblesse également redoutable au peuple par » son droit de justice, et au prince par la milice qu'elle » commandoit, s'étoit rendue maîtresse des lois, et tenoit » entre ses mains toutes les forces de l'Etat. Il n'en falloit » pas davantage pour ruiner l'autorité royale, et ôter aux » Mérovingiens toute espérance de la relever. » (Mably, *Observations sur l'Histoire de France*, liv. I, page 218.)

Le fondateur de la seconde dynastie pensa que la monarchie recevroit une constitution plus vigoureuse et plus stable, si l'autorité sacerdotale dominoit sur la force militaire : il accorda donc au clergé une prépondérance marquée, d'après laquelle il crut que les membres de cet ordre seroient toujours dévoués aux volontés du prince, dont le choix déterminoit leur élévation. C'étoit méconnoître cet esprit de corps qui rompt les liens de l'amitié, ceux du sang et ceux de la reconnoissance : nous verrons les ecclésiastiques en venir au point d'abuser des dons de la cour et de leur crédit sur les peuples, pour hâter la dégradation de la famille royale, et, par un juste châtiment, devenir eux-mêmes les victimes de leur coupable abandon. Pepin évita l'erreur de Clovis, mais ce fut pour tomber dans un inconvénient aussi grave ; il jeta les semences destructives de sa dynastie, le jour même qu'il la fonda (1).

Pepin. 751

(1) Je trouverai facilement de nombreuses autorités pour appuyer mon opinion, sur les dangers et sur les suites de l'excessive puissance dont Pepin investit le clergé.

Pasquier se prononce avec énergie : « Nos prélats s'oublièrent tant, que pour gratifier à l'ambition des enfans » de Louis le débonnaire, ils firent un concile où ils excommunièrent le roi, et le déclarèrent incapable et indigne » tant de l'empire que du royaume, permettant à ses enfans » de s'en emparer, ce qui fut après cher vendu aux ecclésiastiques. » (*Recherches de la France*, liv. III, chap. II.) Mézerai dit : « Que Pepin et son successeur, comme s'ils » eussent eu l'obligation de la royauté aux ecclésiastiques,

Pepin. 751 Les prélats, ne se bornant plus à l'honneur d'occuper le premier rang dans les assemblées générales, obtinrent le droit d'y former un ordre supérieur, et jouirent exclusivement de la prérogative de porter la parole, dans les discussions et dans les circonstances d'apparat. Pour prix de ces priviléges, ils prononcèrent qu'à l'avenir, le jugement des affaires majeures, la conduite des armées et la nomination aux grandes charges de la couronne, seroient le partage exclusif des rois : ils sacrifièrent ainsi les plus beaux priviléges des assemblées nationales, qui furent presque restreints aux fonctions de faire des règlemens généraux de police.

Dans la vue de rendre son autorité plus respectable, et d'effacer ce qu'elle pouvoit avoir d'odieux, Pepin conçut l'idée d'appuyer la proclamation des grands, d'un acte solennel de religion. D'après un exemple tiré de la bible, il se fit sacrer roi de France. Boniface, évêque de Mayence, prélat révéré de toute l'église pour sa sainteté, célébra cette auguste cérémonie.

Quoique l'opinion la plus généralement reçue ne fasse remonter le nom de Français qu'au dixième siècle, nous l'emploierons dès la naissance de la seconde race. Il importe peu

---

» leur donnèrent trop grande part dans le gouvernement. » Vertot, Montesquieu, Mably, Hénault, etc. ont embrassé ce sentiment.

qu'on désigne d'une manière ou d'autre les sujets de Clovis, et ceux des Mérovingiens; mais l'homme, à la fois heureux et fier de l'honneur d'être Français, ne souffre qu'avec impatience, que les compagnons des victoires de Pepin et de Charlemagne, soient appelés des Francs, et qu'ils ne répandent pas le premier lustre sur ce nom, qu'une longue suite de siècles a revêtu de tant de gloire.

Pepin. 752

Le premier acte de puissance du nouveau monarque, fut la suppression de la charge de maire du palais, dont sa propre élévation lui démontroit les dangereux inconvéniens.

Le progrès du luxe des chevaux lui fit transporter l'époque de l'assemblée générale du premier de Mars, au premier de Mai, afin qu'il fût plus facile de se procurer des fourrages.

Le concile d'Eserstine (en 743), rassemblé par les ordres de Carloman, avoit décrété que le commencement de l'année dateroit, à l'avenir, du jour de la naissance du Sauveur. Pepin, jaloux de donner à ce jour encore plus de solennité, régla qu'il seroit l'époque à laquelle les rois tiendroient leur *cour plénière*. L'empressement de la nation pour ce genre de fêtes, détermina bientôt le monarque à doubler leur nombre. Le jour de Pâques fut célébré comme celui de Noël.

Les cours plénières, imposantes sous Charlemagne, suspendues par la détresse des derniers rois de la seconde race, magnifiques

Pepin. 751 sous saint Louis, et continuées durant les règnes malheureux des premiers Valois, cessèrent sous celui de Charles VII. Les longs et cruels ravages des Anglais rendirent inévitable la suppression d'une coutume, que son ancienneté rendoit chère, mais dont la durée eût entraîné des dépenses, devenues ruineuses, ou plutôt impossibles, d'après l'épuisement du trésor du monarque, et l'état de pénurie des sujets.

Une grande ville, un palais royal, ou même une vaste plaine, étoient indiqués pour le lieu de la réunion. Les grands seigneurs accouroient de toutes les parties du royaume, disputoient entre eux de magnificence, et se faisoient honneur de l'éclat de leur cortége; ils le formoient de gentilshommes, et leur *prud'hommie* s'efforçoit de le rendre nombreux.

La pompe du culte religieux ajoutoit encore à l'éclat développement de la splendeur royale. Une messe solennelle annonçoit le désir d'attirer sur la fête la protection de l'Être-Suprême. Le roi, suivi de sa famille, et dans tout l'appareil de sa majesté; les prélats vêtus de leurs habits sacerdotaux, et les grands seigneurs richement parés assistoient à cet auguste début. Le prélat le plus distingué, soit par sa naissance, soit par la dignité de son siége, soit enfin par sa vertu, étoit chargé d'officier. Au moment de l'épître, il posoit sur la tête du roi une couronne que le prince ne quittoit, ni pour ses repas, ni même pour le bal.

Durant huit jours, le monarque dînoit en public, et sur une estrade élevée, afin que plus de personnes jouissent du spectacle : il admettoit les prélats ainsi que les ducs à sa propre table, et les abbés avec les comtes à une table voisine. Les services, plus remarquables par leur abondance que par leur délicatesse, arrivoient précédés par des flûtes et des hautbois. Le faste d'un luxe grossier se déployoit à l'entremets, qui ne fut long-temps qu'un délassement que l'on offroit aux convives, pour remplir l'intervalle assez long, qui séparoit les services des viandes d'avec ceux de fruits et de sucrerie. Vingt héraults s'avançoient à la suite de quarante trompettes, et tenant chacun dans sa main une coupe remplie de pièces d'or et d'argent : parvenus sur le devant de l'estrade, ils crioient ensemble, par trois fois et de toute leur force : *Largesse du plus puissant des rois*. Ils jetoient ensuite les pièces au son des trompettes, que le peuple s'efforçoit de couvrir par ses acclamations. Ce bruyant tintamarre, et le désordre d'une populace animée par l'avidité comme par la joie, amusoient infiniment la cour. L'après-dînée se partageoit entre le jeu, la chasse, la pêche, les danseurs de corde, les plaisantins (1), les jongleurs et les panto- Pepin 751.

(1) Les plaisantins amusoient par leurs balourdises et par leurs contes. On peut les regarder comme les premiers arlequins. Les jongleurs jouoient de la vielle, qui pour lors

Pepin. 751 mimes. On faisoit, à grands frais, venir quelques charlatans qui distribuoient des remèdes pour tous les maux, et qui amusoient les spectateurs par des danses de chiens, d'ours et de singes. Le bal couronnoit ces divers amusemens, et se prolongeoit jusqu'au lever de l'aurore.

Cette réunion de plaisirs, dont plusieurs sans doute étoient peu délicats, mais les seuls connus alors, ne consumoient pas toutes les heures; on en déroboit quelques-unes de la matinée, pour régler l'administration intérieure, d'après le rapport des commissaires qui revenoient des provinces.

Cependant les partisans des Mérovingiens épioient l'occasion favorable de mettre au jour leur mécontentement. Les murmures se répandoient de toutes parts et sous diverses formes. Le peuple manifestoit des scrupules, et les grands se vengeoient de leur impuissance par des railleries détournées. Pepin prétendit rassurer le premier et confondre les seconds : il se présenta comme pénitent au
752 tribunal d'Etienne II, pour recevoir l'absolution de l'attentat qu'il avoit commis sur la personne de son roi. Cette absolution, qui, dans des temps plus éclairés, eût paru l'indécent aveu d'un crime, tranquillise pour lors la superstition populaire. Le décret de la cour

---

étoit le plus estimé de tous les instrumens. L'ancien proverbe disoit : *Les meilleurs jongleurs en Gascogne.*

de Rome est célébré par des fêtes qui réu- Pepin. 752
nissent les grands vassaux de la couronne : un lion énorme et furieux paroît dans l'arêne, combat et terrasse un taureau. Pepin s'adresse aux seigneurs qui l'entourent : « Lequel de » vous, leur dit-il, se sent la hardiesse d'a- » battre cet animal si fier de sa victoire ? » L'effroi se peignant sur tous les visages, il s'élance, et fait d'un seul coup rouler à ses pieds la tête du lion ; il prononce aussitôt d'un ton ferme : « Vous le voyez, ma petitesse que » l'on cherche à tourner en ridicule, n'influe » ni sur la force de mon bras, ni sur l'énergie » de mon ame. »

Pepin ne posa jamais les armes : des révoltes s'élevoient sans cesse aux différentes extrémités du royaume, parce que les princes étrangers attisoient ce feu, souvent comprimé et jamais entièrement éteint : avec une
étonnante rapidité il soumet les Saxons, ré- 753
duit les Languedociens (1), repousse les Sarrazins, passe les Pyrénées, et contraint Soliman, duc de Barcelone et de Gironne, à lui livrer ces deux villes.

La valeur et l'activité de ce prince ne se ralentirent jamais, et dans toutes les circonstances furent secondées par une politique profonde. Occupé du soin constant de se mé-

(1) Les Languedociens habitoient l'ancienne province Narbonaise, qui avoit pris le nom de Septimanie, à cause des sept principales villes qui l'embellissoient : savoir, Toulouse, Beziers, Nîmes, Agde, Maguelone, Lodève et Uzès.

Pepin. 753 nager le support de la religion, sur laquelle reposoient les bases de son trône, il ne vit pas, sans une joie secrète, le pape venir en personne implorer son secours contre les attaques d'Astolphe, roi des Lombards.

Etienne III, dépouillé de Ravenne et menacé de perdre Rome, obtint avec peine de son persécuteur, un sauf-conduit qui, sans la crainte que le roi inspiroit, eût sans aucun doute été violé. Les peuples, plus attachés encore à l'extérieur de la religion qu'à son esprit, virent avec une satisfaction réelle les honneurs prodigués en France au chef de
754 l'Eglise. Pepin s'en fit un nouveau titre à l'estime et à l'amour de ses sujets.

Il envoya des ambassadeurs pour féliciter le pape, à son arrivée sur le territoire français. Charles, depuis Charlemagne, l'attendit près de Genève; et Pepin, suivi d'un cortége brillant, fut à sa rencontre à plus d'une lieue de Ponthion, où la cour l'accueillit avec autant de respect que de magnificence. Après quelques semaines de séjour, Etienne se rendit à Paris, et fut, le long de sa route, suivi des marques de la vénération publique. Les moines de Saint-Denis regardèrent comme une distinction flatteuse, la préférence que leur maison obtint de posséder le souverain pontife tout l'hiver. Dès les premiers jours du printemps, on le vit faire un acte public bien conforme à l'esprit de ses contemporains, faciles à émouvoir par des spectacles,

et bien moins attentifs à la voix de la raison. Pepin. 754.

Le pape, suivi d'un clergé nombreux, se présente devant l'assemblée des évêques et des grands du royaume; il entre revêtu d'un 755
simple cilice, se couche sur la cendre, et proteste que nul motif humain ne sera capable de l'engager à se lever avant que Pepin ait prononcé la promesse de marcher contre les ennemis de l'Eglise. Les assistans fondent en larmes; le roi affecte une vive émotion, se lie par des engagemens solennels, et jure de punir Astolphe de son sacrilége attentat.

L'enthousiasme étoit au comble, lorsqu'un moine s'élance dans la salle, attire les regards, prend la parole, fixe l'attention de l'assemblée, porte le trouble dans l'ame et jusque dans les traits de Pepin. On reconnoît Carloman, que ses supérieurs avoient rendu libre, dans le dessein de plaire au roi des Lombards, et de donner une preuve de leur indépendance du saint-siége. Le froc grossier dont ce prince est revêtu, le souvenir de ses hauts faits, et la pitié pour ses enfans, que Pepin persécutoit avec une barbarie dénaturée, deviennent autant de circonstances qui allument le zèle en sa faveur, et prêtent une grande force à ses discours. Il combat avec chaleur des projets ambitieux, dont l'exécution compromettroit le repos et le bonheur des Français. La mobilité, qui fut dans tous les temps le caractère propre des sentimens extrêmes,

Pepin. 755 se manifeste déjà par des signes certains ; déjà les cœurs sont presque changés. Le pape et le roi reconnoissent le péril, dissimulent leurs craintes, couvrent de profonds ressentimens sous le voile de prévenances empressées, renvoient les discussions à un autre jour, entraînent Carloman, afin, disent-ils, de goûter les douceurs de la tendresse fraternelle et les plaisirs de l'amitié. Une fois maîtres d'un adversaire aussi redoutable, ils en font de concert leur victime : ils le renfermèrent dans un monastère de Vienne, où des traitemens rigoureux terminèrent sa vie, avant la fin de cette même année.

Etienne offrit toutes les preuves de reconnoissance qui se trouvoient en son pouvoir : il sacra une seconde fois Pepin, ainsi que la reine Berthe son épouse, et ses fils Charles et Carloman. Au titre de protecteur du saint-siége, il ajouta la dignité de patrice de Rome, et accorda le même honneur aux deux jeunes princes. Dans un discours plein de chaleur, il déclara que le nouveau monarque ne tenoit sa couronne que de Dieu, qui l'en avoit honoré par l'intercession de St. Pierre et de St. Paul : il menaça du courroux céleste les Français qui manqueroient de fidélité, soit à Pepin, soit à ses descendans. Les grands seigneurs se soumirent, par serment, à la peine d'encourir les foudres spirituels, si jamais ils reconnoissent un roi d'une autre race.

La victoire suivit encore les drapeaux de

Pepin ; il passa deux fois les Alpes, et se rendit Pepin.
maître de l'Exarchat, qui devint, par sa générosité, la pierre fondamentale de la puissance temporelle des papes. 755

Cependant Etienne ne tarda guère à se voir de nouveau pressé par l'empereur d'Orient et par le roi des Lombards. Constantin prétend le ranger sous une ancienne dépendance, tandis qu'Astolphe veut l'opprimer sous le joug d'une nouvelle tyrannie. Il place encore une fois son unique espoir de salut dans le secours de Pepin. Quelque habileté politique que nous supposions dans le chef de la seconde dynastie, il faut avouer néanmoins que la crédulité exerçoit une forte influence sur ses résolutions. Le pape eut donc raison de se promettre d'heureux effets d'une supercherie, à la fois grossière et puérile, qui produisoit une lettre écrite du Paradis même, par St. Pierre, au roi des Français et à ses sujets. Le chef des apôtres, le premier évêque de Rome, assura par son suffrage une entière prépondérance aux prières de son successeur, qui prononçoit avec une effusion tendre et respectueuse : « Je vous conjure par le Seigneur » notre Dieu, sa glorieuse Mère, toutes les » Vertus célestes et St. Pierre qui vous a *sacré* » *roi*, de faire tout rendre à la sainte Eglise » de Dieu, suivant la donation que vous avez » offerte à saint Pierre, votre protecteur. » (1)

(1) La prétendue lettre de St. Pierre fera mieux que nos réflexions, connoître l'épaisseur du nuage d'ignorance qui,

Pepin. Pepin ne résiste point à un ordre qui lui pa-
755 roît émané du Ciel : il marche à la tête d'une armée formidable, et passe de nouveau les Alpes en conquérant.

La générosité de son bienfaiteur ne calmoit pas dans l'ame d'Etienne, les alarmes que lui causoit la trop grande puissance des Français. Malgré l'importance réelle des services et des présens dont Pepin venoit de le combler, il se rendit coupable d'ingratitude par pure crainte ; et ne songea plus, à la mort d'As-
756 tolphe, qu'à relever le royaume de Lombardie. Ses intrigues repoussèrent du trône Boschin, frère d'Astolphe, qui avoit des vertus, mais qui manquoit des talens nécessaires pour se mesurer avec le roi de France. Didier, duc

---

dans ces temps reculés, enveloppoit les hommes de toutes les classes de la société. Ceux qui faisoient usage de semblables instrumens, surpassoient de bien peu leurs crédules auditeurs.

Pierre appelé à l'apostolat par Jésus-Christ fils du Dieu vivant, à Pepin roi de France et à ses fidèles sujets.

« Je vous conjure par le Dieu vivant, de ne pas permettre » que ma ville de Rome et mon peuple, soient plus long- » temps déchirés par les Lombards, afin que vos corps et » vos ames ne soient pas dévorés dans le feu éternel, ni que » les brebis du troupeau que Dieu m'a confiées soient dis- » persées, de peur qu'il ne vous disperse et ne vous rejette » comme le peuple d'Israël. Si vous m'obéissez promptement, » vous en recevrez une grande récompense en cette vie, vous » surmonterez tous vos ennemis, vous vivrez long-temps » mangeant les biens de la terre, et vous aurez sans doute » la vie éternelle. Autrement, sachez que par l'autorité de la » Sainte-Trinité et par la grâce de mon apostolat, vous » serez privés du royaume de Dieu et de la vie éternelle. »

de Toscane, et réputé pour un officier aussi Pepin.
brave qu'habile, dut la couronne aux soins 756.
d'Etienne, et lui témoigna sa reconnoissance par le don de plusieurs terres considérables, qu'il joignit à celles que les papes tenoient déjà du roi de France.

L'empereur Constantin Copronyme, se flattant que cette conduite exciteroit le courroux de Pepin, lui dépêcha des ambassadeurs qui le trouvèrent à Compiègne, et qui lui firent hommage de présens, dont la magnificence et la recherche prouvoient la supériorité, que Constantinople conservoit sur le reste de l'Europe, par rapport au goût et aux arts. L'admiration de nos ancêtres fut sur-tout excitée par le premier orgue que l'on entendit
en France. Le roi, certain de la trahison du 757
pape, balança s'il se livreroit à son indignation; mais le respect religieux dont il s'étoit fait une loi, arrêta ses projets de vengeance. Soit foiblesse, soit dissimulation, voici sa réponse aux ambassadeurs : « Dites à votre » maître, que je ne m'expose à tant de ha» zards, que pour l'amour de saint Pierre et » le pardon de mes péchés. »

Il se contenta d'adresser au pape quelques plaintes respectueuses, et reconnut Didier, à qui l'abbé Tulrade conduisit un secours de troupes françaises, pour l'aider à soumettre ceux d'entre les Lombards qui regardoient encore Burchin comme leur souverain légitime. Quant à ce prince, l'inutilité de ses

Pepin. efforts pour armer en sa faveur la cour de
757 Constantinople, l'eût bientôt avili ; et il se perdit dans la foule des courtisans. Comment seroit-il remonté sur un trône qu'il n'avoit su ni conserver, ni reconquérir, au péril même de sa vie ?

Durant trois années de suite, plusieurs ennemis ne cessèrent d'occuper les forces de Pepin. Il battit les Saxons, les Esclavons, les Anglo-Saxons, chassa les Sarrazins de la Gothie, et réunit à la France les états du
762 duc d'Aquitaine.

Cette expédition, la dernière du règne de Pepin, fut souillée par un acte de cruauté, qui s'accordoit mal avec la réputation de générosité dont il avoit joui jusqu'alors, et que les historiens n'ont pas même pris la peine de pallier à la faveur de quelques excuses plausibles. Il fit pendre Remistang, oncle de Goiffre, duc d'Aquitaine, contre lequel il marchoit. C'est le premier exemple que les annales françaises transmettent d'un grand seigneur qui ait péri par un supplice ignominieux.

Les approches lentes et douloureuses de la mort furent seules capables de mettre un terme
768 aux travaux de Pepin, mais elles n'altérèrent pas la force de son ame. Attaqué d'une hydropisie, que l'ignorance de la ponction rendoit incurable, il fit un voyage de piété pour honorer, à Tours, la châsse de St. Martin ; ensuite il revint à Saint-Denis, le lieu de sa

sépulture : sur les bords de sa tombe entr'ouverte, il convoqua les prélats et les grands seigneurs. L'épuisement de ses facultés physiques ne l'empêcha point de présider l'assemblée : dans un discours touchant, il demanda que ses deux fils fussent reconnus héritiers de sa puissance ; et, sur un consentement unanime, il prononça par son autorité suprême le partage de ses états. Charles reçut l'Austrasie, l'Allemagne et l'Aquitaine : Carloman, le cadet, dut se contenter de la Neustrie et de la Bourgogne. Pepin. 768

Cette démarche imposante et solennelle sert de preuve à l'un des principes fondamentaux du contrat social passé entre Pepin et l'assemblée de Soissons. La couronne avoit été rendue à la fois élective et héréditaire ; car, si les grands conservoient le droit de choisir le monarque, ils ne pouvoient faire ce choix que dans la famille royale.

Pepin fut, selon ses désirs, enterré sous le portail de l'église de Saint-Denis. Dans la suite on grava sur son tombeau : *Ci gît le père de Charlemagne* : l'histoire ajoute à ce peu de mots, qu'il fut digne d'avoir pour père et pour fils, deux grands hommes.

Un trop grand intervalle séparoit Charles et Carloman, pour que l'union de ces princes pût être durable. Le caractère franc, l'esprit juste et le génie vaste de l'aîné, blessoient les idées étroites et l'humeur inquiète du cadet. L'affabilité de Charles lui gagnoit les cœurs,

Charles et Carloman. et ses talens militaires, comme son intelligence administrative, annonçoient déjà le
769 grand homme. Carloman, au contraire, éloignoit par sa bizarrerie, cédoit à des préventions aveugles, et se montroit soupçonneux dans sa vie publique comme dans sa vie privée.
771 Sa mort prématurée arrêta les effets d'une antipathie qui pouvoit coûter à la France un des plus beaux règnes dont elle puisse s'enorgueillir.

La vie de Charles condamne plus la mémoire de son frère, que les reproches des historiens, trop portés à calomnier les princes morts ou malheureux. Toutes les fois qu'un souverain puissant laissera percer de la jalousie ou de l'inimitié, les courtisans et les écrivains se disputeront le honteux avantage de servir ses passions. Il n'y a pas de maxime plus triste et plus vraie en même temps, que le mot de Brennus : *Malheur aux vaincus*. Charles eut néanmoins le chagrin de voir qu'un grand nombre de seigneurs et de nobles suivirent en Italie la veuve et les enfans de Carloman. A la vérité, Didier, roi des Lombards, prenoit hautement le titre de protecteur d'une famille infortunée, qu'il promettoit de tirer de l'exil et de replacer sur le trône.

Les contemporains de Charles lui décernèrent de bonne heure le surnom de grand, qui conservoit encore son éclat primitif, puisqu'Alexandre et Pompée en avoient seuls été

décorés. C'est sous ce titre que nous désignerons désormais Charles. Charlemagne. 771

Il réunissoit les qualités physiques et morales, à ce degré qui produit l'enthousiasme : sa physionomie expressive inspiroit la confiance ; son épaisse chevelure, devenue blanche de bonne heure, imprimoit de la vénération, et sa force, presque surnaturelle, portoit la terreur dans les combats. Brave, spirituel, galant et généreux, il protégea la religion, triompha de ses ennemis, donna des lois dictées par une sagesse profonde, couvrit son empire des monumens de sa magnificence, cultiva les lettres, fut chéri de ses sujets, et justifia l'espèce d'adoration de tous ceux qui l'approchèrent.

Chez les peuples les plus illustres dans l'histoire, et aux époques les plus fécondes en hommes supérieurs, Charlemagne eût obtenu un rang distingué dans la postérité ; mais, dans des jours d'ignorance et de barbarie, il couvrit la terre de sa splendeur ; il éleva ses contemporains à sa hauteur ; il changea la face du monde politique ; pour tout dire, en un mot, il créa son siècle.

Lorsque l'homme s'approche d'un objet immense dans ses proportions, il l'admire avec un sentiment de surprise et de respect ; mais si, peu content d'en envisager l'ensemble, il veut en distinguer les différentes beautés, la foiblesse de ses organes physiques et de ses facultés morales, lui indique le besoin de

Charlemagne. 771 chercher les secours de l'analyse. Nous emploierons cette ressource, pour mettre plus d'ordre et de netteté dans l'hommage que nous cherchons à rendre à la mémoire de Charlemagne. Décomposant ce colosse de gloire, nous allons successivement étudier dans ses parties détachées, le prince religieux, le conquérant, le législateur, l'ami des arts, le restaurateur des lettres, le père de famille et l'homme privé. Peut-être alors concevrons-nous comment la Providence, si magnifique et si prodigue dans ses dons, laisse pourtant écouler dix siècles avant de donner au monde un homme qui suive d'abord et surpasse bientôt ce grand modèle.

I. Charlemagne avoit trop de justesse dans l'esprit, et trop d'élévation dans l'ame, pour ne pas être convaincu du mérite et de l'importance de la religion. Une piété fervente fut toujours le témoignage irrécusable de sa respectueuse vénération, et de sa profonde reconnoissance envers l'Être-Suprême. Le fanatisme put l'égarer ; mais jamais la superstition ne l'avilit.

Le respect que le peuple porte à la religion, tenant beaucoup aux sentimens que les ministres du culte inspirent pour leurs personnes, Charlemagne revêtit les membres du clergé, de prérogatives honorables. Il ne nommoit aucune commission sans placer à sa tête un ou deux prélats. Les clercs cessèrent de reconnoître d'autres supérieurs que les évêques,

« à qui les juges subalternes, et même les » comtes, furent tenus d'obéir. » Charlemagne. 771

Ces grâces seroient restées stériles, et le christianisme eût langui, « faute de pasteurs, de temples et d'instructions, » si le monarque avoit négligé les moyens d'assurer des revenus aux ecclésiastiques. Ni les lois de l'équité, ni les leçons de la morale, ni les préceptes de l'Evangile, ne parviendront, chez aucun peuple et dans aucun siècle, à faire jouir l'homme pauvre de la considération publique. La source des richesses ne se rouvrit en faveur du clergé, qu'à la suite de longs efforts.

On ne pouvoit, sans ingratitude et sans danger, dépouiller les fils des braves compagnons de Charles Martel, des biens que leurs pères s'étoient appropriés pour prix d'importans services. Les gens de guerre n'occupoient, il est vrai, que par usurpation les bénéfices ecclésiastiques; mais ce n'étoit qu'au même titre, que les rois de la seconde dynastie se trouvoient sur le trône. Charlemagne reconnut que la restitution étoit impraticable, et la remplaça par la dîme, dont la Bible lui fournit l'idée. Pour attacher l'opinion à ce nouvel impôt, il l'ordonna par un capitulaire (en 790); voulut que le concile de Francfort le commandât, sous peine d'encourir la colère céleste (en 794); le fit prêcher; contraignit les seigneurs à le placer sur leurs fonds; enfin, il y soumit ses propres domaines (en 800). Des volontés si positivement

Charlemagne. 771 annoncées, et des exemples d'un si grand poids, n'ébranlèrent pourtant pas le peuple, qui ne sacrifie ses intérêts qu'à la dernière extrémité. Les armes de la superstition furent jugées nécessaires; employées avec adresse, elles produisirent des résultats avantageux, et subjuguèrent, en les effrayant, les esprits les plus rebelles. « Par l'ordre du Ciel, la » famine désoloit les Français pour les punir » de leur impiété. Les démons dévorant les » moissons, ne laissoient que des épis vides; » et troublant le silence des nuits par leurs » voix menaçantes, ils reprochoient la cri» minelle obstination qui refusoit aux servi» teurs de Dieu le payement de la dîme. »

Le clergé sentit que le monarque qui le protégeoit avec tant d'énergie, ne souffriroit jamais qu'aucun corps s'écartât des devoirs d'une entière soumission. Les divers règlemens que Charlemagne crut devoir établir, furent donc reçus sans le plus léger murmure.

Il rangea sous sa juridiction personnelle les ecclésiastiques, sans en excepter ceux qui desservoient la métropole du monde chrétien; il reconnut la succession des apôtres dans la chaire de saint Pierre; mais il rejeta l'infaillibilité des papes, et fonda ainsi les fameuses libertés de l'Eglise Gallicane.

Il dicta le canon dans lequel un concile assemblé à Rome, et présidé par Adrien (en 775), prononçoit qu'à l'avenir, « Charle» magne, roi de France, roi d'Italie et patrice

» de Rome, jouiroit du droit d'ordonner Charlemagne.
» l'élection des papes, et de la confirmer. » 771

Il proscrivit (en 789), comme un sacrilége impie et téméraire, l'usage de *prédire le sort par le Pseautier ou par l'Evangile*. L'exemple de Clovis avoit maintenu la durée de cette coutume, trop insensée pour ne pas révolter les hommes sages, et pour ne pas plaire à la multitude. Il arrêta ses regards sur les querelles ecclésiastiques qui semoient la division dans toutes les classes de la société, qui déchiroient le sein de l'Eglise, et qui souvent ensanglantoient le sanctuaire. Dans la guerre des Images, un livre de controverse parut sous son nom (en 792), et produisit d'heureux effets. Soit que le prince ait été lui-même auteur de cet écrit, soit qu'il y eût employé la plume de quelqu'homme d'un mérite distingué, l'ouvrage est composé dans un esprit de modération et de sagesse, qui feroit honneur aux écrivains des plus beaux siècles. La fureur des Iconoclastes et le fanatisme des Grecs y sont également blâmés.

Il suspendit le cours de ses travaux pour exercer au concile de Francfort (en 794), l'autorité que les empereurs avoient toujours eue dans les assemblées de ce genre. Les pères le virent avec reconnoissance applaudir à leurs efforts qui tendoient à la destruction des erreurs de Nestorius. Trois cents évêques rassemblés de la France, de l'Espagne et de

Charlemagne. l'Italie, admirèrent l'éloquence et l'érudition
771. du monarque.

Il modéra l'abus excessif du droit d'asile dont les églises jouissoient. Les autels protégèrent toujours contre la violence des particuliers; mais ils ne bravèrent plus l'autorité des magistrats. La loi prononça (en 802), que des notables iroient chercher les réfugiés, les emmèneroient avec le plus de douceur possible, et les traduiroient devant les tribunaux.

Il fut blessé de la profusion vraiment scandaleuse avec laquelle les peuples, et même les ecclésiastiques, prodiguoient le titre de *saint*. On l'accordoit par pur caprice à des hommes qui, durant le cours de leur vie, s'étoient montrés bien peu dignesde cet honneur. A sa prière, Léon III rendit une bulle qui déclara que les canonisations ne pourroient avoir lieu qu'à la suite de longues recherches et d'importantes formalités. Le premier exemple de ce sage règlement parut (en 804), lorsque Charlemagne, en sollicitant la canonisation de St. Suibert, ne voulut pas que sa recommandation devînt un motif de faveur.

Enfin, maître de tous les esprits par une longue suite d'habiles ménagemens et d'heureux coups d'autorité, il défendit à tous les ecclésiastiques sans exception (805), l'usage des armes et la guerre. Chez un peuple belliqueux, il n'existoit aucun individu qui ne regardât comme déshonorant, l'ordre par lequel

on le condamnoit à l'inaction d'une vie pacifique. Aussi, sans nul égard à l'horreur que la primitive Eglise exprimoit pour l'effusion du sang, les prélats se permirent-ils de pressantes réclamations. Le monarque avoit trop de lumières pour annuller une loi dont les avantages étoient inappréciables; mais il daigna la motiver par un capitulaire flatteur qui déclara : « Que c'étoit une noirceur digne des » démons, de la part de quelques personnes » qui l'accusoient d'avoir eu le dessein d'of» fenser la dignité du clergé, et de nuire à » ses intérêts temporels. Les membres de ce » corps illustre avoient eux-mêmes senti qu'ils » n'en deviendroient que plus respectables, » lorsqu'ils s'attacheroient entièrement aux » fonctions de leur état. » Charlemagne. 771.

II. Les armées suivirent Charlemagne avec une constante ardeur : toutes les classes des citoyens l'aidèrent avec empressement de leur fortune. Infatigable, il étonna l'Europe par ses courses rapides, et son génie exécuta des entreprises dont aucun autre souverain n'eût osé concevoir la pensée.

A peine est-il sur le trône, qu'une circonstance impérieuse l'appelle sur le champ de bataille. La punition d'un prince rebelle commence le cours de ses expéditions nombreuses, qui remplirent plus de quarante années, et qui le placèrent parmi les plus renommés d'entre les conquérans.

Hunauld, duc d'Aquitaine (en 760), avoit

Charlemagne. 771 cédé ses états à Gaiffre son fils, et s'étoit fait moine. Il supporta avec une résignation toute religieuse, en apparence, la défaite et la mort de ce fils chéri; mais l'ambition l'arracha à son cloître au moment où la monarchie de Pepin étoit gouvernée par deux jeunes princes. L'Aquitaine le reconnut avec empressement, et son parent Loup, duc de Gascogne, eut l'imprudence de lui prêter son foible secours. Charlemagne réclama de Carloman les troupes auxiliaires qu'il lui devoit, d'après le traité de partage. Un refus injuste ne suspendit pas sa marche (en 769). Vainqueur des deux princes, il les renferma dans un monastère, et s'empara de la Gascogne. Cette expédition parut aux Français, d'un présage d'autant plus favorable, que les ducs d'Aquitaine, descendus de Charibert, frère de Dagobert, faisoient valoir des droits à la couronne, et menaçoient, par leurs prétentions, le repos des peuples. Un comte de Fezenzac dut à sa foiblesse le bonheur de ne pas partager la proscription de sa famille. Deux races de rois se sont succédées; elles ont été précipitées du trône, et quelques rejetons de la famille de Clovis restent les témoins de la ruine des princes que leurs pères accusèrent si long-temps d'usurpation. Ainsi se joue des calculs de la sagesse humaine, l'arbitre de nos destinées.

Carloman venoit à peine de fermer les yeux, lorsque Charlemagne commença une longue et

sanglante guerre contre les Saxons. Pader- Charlemagne.
born fut le lieu témoin de sa première vic- 772
toire. Bientôt après la statue d'Arminius tomba
sous ses coups. Les peuples de la Germanie 773
rendoient un culte à cette image de l'ancien
vengeur de leur liberté. D'après les sentimens
d'une reconnoissance aveugle, mais intéres-
sante, ils surchargeoient cette masse informe
d'offrandes, et la révéroient comme la première
de leurs idoles, sous le nom d'*Erminful*.

Durant le cours de cette expédition, Didier
osa se déclarer le protecteur de la veuve et des
enfans de Carloman. Charlemagne abandonne
un moment le soin de sa vengeance, passe les
Alpes, détruit le royaume de Lombardie, et re-
çoit dans Pavie cette couronne de fer à laquelle 774
les rois lombards attachoient tant de prix, et
que NAPOLÉON a retrempée. Didier obtient,
pour unique faveur, que son beau-frère lui
permette de prolonger et de terminer sa triste
existence dans un monastère. (Adalgise, fils
de ce malheureux prince, échappa au vain-
queur, et reçut à la cour de Constantinople
la dignité de patrice, avec la promesse d'un
prompt secours. Etienne IV déguisa les in-
quiétudes que de tels succès lui donnoient,
sous les témoignages de sa reconnoissance
pour la confirmation des riches dons que
Pepin avoit faits au saint-siége.)

Charlemagne, maître de l'Italie, marche
de nouveau contre l'Allemagne. Les Saxons, 775
toujours battus et jamais découragés, renou-

Charlemagne. veloient à chaque instant leur révolte : le
775 vainqueur essaye vainement de se les attacher par des promesses, par des complaisances, enfin, par les liens de la religion. Ces ennemis implacables masquent leur haine sous des dehors trompeurs. A la fois traîtres et hypocrites, les protestations de fidélité ne sont pour eux que des paroles sans valeur, et le baptême ne leur sert que de moyen pour voiler leurs complots.

Cependant Adalgise forma chez les Lombards un parti redoutable. Charlemagne, instruit de ce contre-temps par les lettres du
776 pape, vole de l'Allemagne en Italie, et suivi seulement d'une troupe d'élite, il disperse les rebelles, et fait trancher la tête au duc de Frioul.

Le jour même où Charlemagne signoit dans
777 l'assemblée de Paderborn un traité glorieux avec les Saxons et avec les Sarrazins, Sbinalarabi, émir ou gouverneur de Saragosse, implore son secours; il attend de son bras puissant la réparation des injustices d'Abdérame, gouverneur d'Espagne, qui venoit de secouer l'autorité du calife de Babylone, et qui dépouilloit les hommes en place. C'étoit suivre les conseils d'une politique éclairée, que d'épier les occasions favorables d'affoiblir la puissance des Sarrazins. Charlemagne part sur-le-champ de Paderborn, traverse la France, célèbre la fête de Noël à Sedan, et celle de Pâques près d'Agen; arrive à Pam-

pelune, qui se rend à discrétion; enlève Saragosse, et rétablit l'émir dont il s'est déclaré le successeur. Sa marche, au milieu des hommages des princes et des peuples, le conduit jusqu'aux rives de l'Ebre. Comme il n'y avoit aucun avantage pour lui à s'avancer plus loin, il donna l'ordre du retour. Mais cette retraite, dictée par la prudence, n'eut point une heureuse issue. L'armée française, trahie par *Ganelon le félon*, s'engagea dans un défilé qui ne permit de marcher que sur quatre de front. Les Gascons et les montagnards l'attaquèrent avec fureur, détruisirent son arrière-garde, et pillèrent ses bagages. Le lendemain, une bataille se donna dans la plaine de Roncevaux, lieu célébré depuis par tant de romanciers, et chanté par tant de poètes. Roland et Renaud, immortalisés par l'Arioste, y périrent, ainsi qu'une foule de leurs compagnons; mais tous ne succombèrent qu'après avoir fait des prodiges de valeur. Cette disgrace affligea Charlemagne, sur-tout par la perte d'un neveu digne de sa tendresse, et le modèle des guerriers : mais elle ne répandit sur sa gloire qu'un nuage trop léger pour en ternir l'éclat.

Charlemagne. 777

778

Le bruit de la déroute de Roncevaux parvint rapidement aux Saxons, et les anima d'une nouvelle audace; ils fondent sur les postes français qu'ils enlèvent par de vives attaques. Déjà leurs cris de victoire se faisoient entendre, lorsque Charlemagne, que l'opinion

Charlemagne. générale supposoit à peine sorti des gorges
778 des Pyrénées, paroît tout-à-coup dans les plaines de la Hesse, jette le trouble parmi ses ennemis par sa présence imprévue, et remporte une victoire complète. Deux années sont consacrées à réduire les forts, qui servoient
779-780 de retraite aux Saxons fugitifs.

Dans l'idée que son joug ne sauroit être rompu, Charlemagne prit à petites journées la route de l'Italie. Sa marche imposante parut être un triomphe prolongé, pendant lequel les peuples se disputèrent l'honneur d'offrir au héros des hommages de respect et d'admiration. A la suite d'une entrée magnifique dans Rome, il fit couronner par Adrien
781 deux de ses fils, Pepin, roi d'Italie, et Louis, roi d'Aquitaine. Le royaume d'Italie s'étendoit depuis Aoste jusqu'à la Calabre, et celui de l'Aquitaine se renfermoit entre la Garonne et l'Ebre. Ces jeunes rois étoient proprement des gouverneurs de provinces, que leur père décoroit d'un titre honorable, mais qui ne pouvoient se distinguer des autres sujets que par un zèle plus ardent, et par une obéissance plus empressée.

L'indomptable Vitikind mettant à profit l'absence du monarque, ranima le courage de ses compatriotes, les rassembla, et battit
782 près de Fintal deux généraux français.

A cette nouvelle, Charlemagne se dépouille d'une représentation incommode, et repasse les Alpes dans l'équipage d'un simple guer-

vier. Une aveugle fureur l'égarant, il souille Charlemagne
sa belle vie par un acte de la plus horrible 782
barbarie. Après trois batailles sanglantes, il réunit à Verden sur les bords de l'Oder, les principaux chefs des Saxons au nombre de quatre mille cinq cents; les fait entourer par ses soldats, et, sur leur noble refus de livrer Vitikind, ou de découvrir sa retraite, ils sont décapités. Que de lauriers souillés par ces flots de sang versés par l'effet d'une combinaison atroce!

Vitikind, le héros des peuples de ces contrées, et dont le nom se répète encore avec attendrissement dans les chants des Germains modernes, pensa que le salut de ses compatriotes lui commandoit de suspendre sa valeur pour déployer sa générosité. Par un noble dévoûment, il se livra lui-même entre les mains de l'ennemi qui le poursuivoit avec tant d'acharnement: les belles actions sont toutes puissantes sur les grandes ames: Charlemagne garda le silence, admira, rougit de son transport, reprit son caractère, et prodigua des égards au guerrier dont il avoit prononcé le supplice. Vitikind, sensible à de si généreux procédés,
embrassa le christianisme, se dévoua à la 783
France, et ne cessa d'être l'exemple des sujets fidèles et des partisans de la religion.

Charlemagne, jaloux de rendre ses fils dignes de le remplacer, confia le commandement d'une armée à Pepin; mais il traça lui-même le plan de la campagne, et donna pour

Charlemagne. guide à l'inexpérience du jeune monarque ;
785 un Montmorenci, qu'il avoit pris soin d'instruire dans l'art de la guerre.

787 Pepin défit les Abares et les Grecs, qui étoient entrés dans l'Italie sous la conduite d'Adalgise. Ce prince, trahi par la fortune, ne manqua point à ses devoirs ; il mourut les
788 armes à la main, sauva son honneur, emporta les regrets de ses contemporains, et s'assura l'estime de la postérité.

789 Charlemagne conduit ses troupes toujours victorieuses, et toujours animées du même zèle, dans la Pannonie, dans l'Illirie, dans les pays des Sorabes et des Abodrites.

Il arbora ses étendards au sein des forêts de
790 la Prusse, dont les habitans idolâtres et féroces achetèrent son éloignement par des tributs considérables d'ambre, l'unique présent qu'ils eussent reçu de la nature, presque marâtre pour leur contrée. Le Brandebourg opposa
791 plus de résistance, et elle fut assez longue, pour que ses villes conservent les vestiges du séjour des Français. Encore aujourd'hui, les Brandebourgeois montrent avec empressement aux voyageurs, des statues gothiques et grossièrement taillées, qui perpétuent l'image de Charlemagne.

Les Huns, reconnus si long-temps pour être les fléaux de la terre, avoient accumulé dans leurs *bingues* « les dépouilles de l'univers. » Ces camps immenses, entourés de fossés profonds, et protégés par des remparts élevés,

étoient regardés comme inexpugnables, et vo- Charlemagne
missoient impunément des troupes de guerriers. 791
Charlemagne bat les armées des Huns, emporte 792
l'épée à la main leurs fortifications, fait prisonniers leurs principaux officiers, rend son tributaire le *Kagan*, leur chef suprême, et dépouille un palais qui regorgeoit d'argent, d'or et de pierreries. Les premières sources de ces richesses remontoient aux incursions dévastatrices d'Attila.

Charles, roi de la France orientale, seconde avec une brillante valeur les efforts de son père, poursuit les fugitifs, et ne revient qu'après avoir chassé les ennemis de toutes les contrées qu'ils occupoient. Charlemagne célèbra par des fêtes magnifiques le retour d'un fils qui se montroit jaloux de marcher sur ses traces. 793

Ces transports de joie furent interrompus par la nécessité, si douloureuse pour le cœur d'un père, de punir un enfant qu'il aime. Pepin, né d'une concubine, jeune prince d'un esprit supérieur et d'une figure intéressante, mais surnommé le bossu d'après la défectuosité de sa taille, conçut des mouvemens de jalousie à la vue de l'élévation de ses trois frères. Aveuglé par sa passion, il méconnut les avantages que les progrès de l'ordre social attachent à la légitimité de la naissance. Quelques seigneurs s'aperçurent de ces germes de mécontentement, et l'aigrirent par leurs rapports : un parti se forma.

Charlemagne. Les conspirateurs se rassembloient toutes les
793 nuits dans une église. Sur la fin d'une de leurs conférences, ils aperçurent un ecclésiastique qui, derrière un pillier, avoit échappé à leurs regards. Les chefs les plus expérimentés voulurent à l'instant même sacrifier ce misérable; mais le prince protégea ses jours, et se contenta de son serment de garder le plus profond secret.

Un tel acte d'imprudence doit-il être regardé comme le fruit de la superstition qui repoussoit le meurtre d'un prêtre, et souffroit les préparatifs d'un parricide? Ne peut-on pas aussi le reconnoître pour l'effet de cette incertitude qui trouble l'homme prêt à commettre un crime, et qui sert à prévenir les forfaits comme à préparer les supplices? L'homme échappé du péril courut au palais, interrompit le sommeil de Charlemagne, et lui dévoila le complot tramé contre sa personne. Pepin fut renfermé dans le monastère de Prumne; dix de ses complices eurent la tête tranchée, et le dénonciateur devint abbé de Saint-Denis.

Les Saxons se persuadèrent que les troubles de la famille royale favoriseroient leurs entreprises : ils reprirent les armes, et préparèrent la consommation de leur ruine. Vitikind, toujours ami des sentimens généreux, se flatta de l'espoir d'arrêter les maux qui menaçoient sa patrie; à des paroles de paix, de soumission et de respect, les Saxons méconnurent la voix qui les avoit tant de fois remplis d'en-

thousiasme, et si souvent ramenés au combat. Charlemagne.
Après trente-trois années de guerre, Charle- 793
magne ne mit fin à des troubles qui renaissoient chaque jour, que par la mesure rigoureuse d'enlever les Saxons de leur pays, et de les disperser dans différens états. La contrée dépouillée de ses anciens habitans, fut repeuplée par les Adrites, qui regrettèrent long-temps les bords de la Save et du Danube.

Charlemagne ne renferma pas dans le continent ses exploits, il soumit les îles de
Majorque et de Minorque. 799

Rassasié de triomphes, adoré de ses sujets, objet des hommages des têtes couronnées, de ceux des nations policées et des hordes de barbares, Charlemagne reçut les ambassadeurs de l'impératrice Irène, dont la mission étoit de pallier la politique cruelle qui venoit d'induire cette princesse à faire aveugler son fils unique. Le monarque sembloit avoir atteint le faîte de la grandeur, et ne prévoyoit pas que de plus éclatantes destinées l'attendissent; elles résultèrent d'un concours de circonstances heureuses qui n'échappèrent point à sa profonde habileté.

Léon III, insulté grièvement, et chargé de coups par deux neveux de son prédécesseur, se rendit à Paderborn, et sollicita la plus puissante des protections : il se sentit touché des marques de respect qu'un prince religieux s'empressoit de rendre au caractère sacré du pontife. L'assemblée générale, après avoir

Charlemagne. 799 écouté les plaintes du pape et les excuses des Romains, nomma deux commissaires pour prendre des informations exactes sur une affaire aussi délicate. Le monarque se mit bientôt en chemin, visita avec soin les différentes parties de ses états qui se rencontrent sur sa route, et n'arriva dans Rome que pour célébrer la fête de la Toussaint. Il consacra sept jours à l'examen des informations que les commissaires français avoient faites. Il rassembla ensuite dans l'église de St. Pierre le clergé et la noblesse, prononça une harangue éloquente, justifia le pape, et prit l'engagement d'écouter sans prévention les accusateurs qui s'élèveroient. Léon jura sur les Evangiles, qu'il étoit innocent des crimes que la calomnie lui imputoit : les auteurs de ses disgraces furent condamnés à mort; mais ses prières généreuses obtinrent que leur punition fût bornée au bannissement. Il ne s'occupa plus que des moyens de donner à son protecteur des marques de sa reconnoissance; de concert avec quelques grands seigneurs de Rome, il profita d'une occasion favorable pour satisfaire ce noble désir.

800 Le jour de Noël, Charlemagne, suivi d'un nombreux cortége, et revêtu des ornemens de patrice romain, se rend à l'église de St. Pierre. A l'Evangile, Léon lui présente une couronne impériale : Charlemagne exprime sa surprise; il oppose une résistance modeste; il témoigne même du regret d'être

venu se réunir avec les fidèles ; enfin il cède Charlemagne.
aux acclamations qui font de tous côtés re- 800.
tentir les voûtes de ces mots : *Vive Charles-Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains.*

Soit que ses refus fussent sincères ou simulés, une fois empereur, Charlemagne en exerça les fonctions dans toute leur plénitude. Loin de suivre l'exemple d'Augustule, dont la puissance renaissoit en sa personne ; après quatre cent vingt-quatre années d'interruption, il ne voulut pas que sa dignité ne fût qu'un titre frivole. Sans prêter aucune attention aux regrets tardifs du pape, il passa l'hiver à Rome, établit l'ordre en Italie, et ne reparut en France qu'après avoir mis la métropole du monde chrétien au rang des
villes impériales. 801

Les Français célébroient encore le retour de leur monarque, lorsqu'il franchit les mers pour soumettre les barbares et fiers Bretons, chez qui le langage et les mœurs entretenoient le souvenir d'une origine étrangère. Leurs
fréquentes rebellions furent punies par la 802
levée de quelques tributs, par la demande de plusieurs ôtages, et par la nécessité, si dure pour un peuple uniquement guerrier, de ne plus rompre la paix. Des épées placées sur le haut de leurs charrues, réveilloient les idées de leurs anciennes prouesses, et les consoloient d'un repos forcé.

Il employa les travaux de plusieurs cam-

Charlemagne. pagnes à consommer l'entière ruine des Sa-
803-804-805 xons, à recevoir l'hommage du Kagan qui remplaçoit Théodore dans le commandement des Huns; enfin, à soumettre les Ants et les Slaves. Ces derniers peuples, si renommés pour leur audace, étoient originaires de la Sarmatie. Ayant d'abord occupé les terres situées entre l'Elbe et la Vistule, ils franchirent bientôt des bornes trop resserrées, pour ne pas gêner leur caractère entreprenant. Au commencement du neuvième siècle, ils désolèrent l'intérieur de l'Allemagne, et couvrirent de leurs cabanes la surface de la Bohême. Abattus par un héros, mais bientôt délivrés par sa mort d'un joug importun, ils devinrent les ancêtres des Russes, des Bohêmes et des Polonais.

Respirant à peine au retour d'une si longue lutte, et déchiré par des chagrins personnels, Charlemagne fut témoin de la première irruption que les Normands hazardèrent sur le ter-
807 ritoire de la France. Après les avoir repoussés avec vigueur, sa pénétration éclairée pressentit les désastres et les ravages dont ces barbares devoient un jour couvrir la surface du royaume. On l'entendit plusieurs fois dire en soupirant: « Ah! s'ils ont de mon vivant, » une telle audace, que feront-ils après ma » mort! »

Dans l'espérance de prévenir les maux qui
808-809 menaçoient ses successeurs, il visita les ports, ordonna la construction d'un grand nombre

de vaisseaux, et mit en état de défense les Charlemagne.
côtes, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'aux îles du Danemarck. 809

Sympathie des grands hommes, ne seriez-vous donc qu'une chimère! Se pourroit-il que les mêmes pensées et les mêmes conceptions ne se trouvassent que par hazard dans l'ame de ces êtres étonnans, qui se reproduisent à de longs intervalles? Charlemagne fit choix de Boulogne pour le principal dépôt de sa marine : il en reconstruisit le phare, qui déjà tomboit en ruine par les outrages du temps, et commanda que toutes les nuits, des feux fussent allumés sur la tour d'Andres.

Sur la fin de sa course héroïque, Charlemagne apprend qu'un prince, dans la fleur de l'âge, plein de valeur et déjà renommé par des exploits brillans, accourt et brûle du désir de le combattre. C'étoit Godefroi, roi de Danemarck, qui conduisant une flotte de deux cents vaisseaux, avoit débarqué ses troupes dans la Frise, conquis une partie de l'Allemagne, et transformé la ville commerçante de Hambourg en une forteresse redoutable. L'empereur presse de grands préparatifs sur la mer et sur la terre : passe le Rhin, et établit son camp à la jonction du Veser et de l'Aller. Eclairé par l'expérience, il attend dans ce poste avantageux le bouillant Godefroi qui s'avançoit à grandes journées, mais qui tombe sous le fer de l'un de ses fils, dont il venoit de répudier la mère.

Charlemagne. Les Danois, privés de leur chef, retour-
809 nent sur leurs pas avec précipitation. Charlemagne s'avance jusqu'aux frontières de son empire, rassure les peuples alarmés, relève les places abattues, répare les maux de l'invasion, rentre dans Aix-la-Chapelle, et suspend aux voûtes du temple ses armes, pour
810 ne plus les reprendre.

La religion et l'humanité gémissent au récit des exploits qui, durant le cours de tant d'années, firent couler le sang des peuples; mais du moins ces longs désastres ne sauroient être regardés comme les fruits amers d'une insatiable ambition. Charlemagne ne levoit des troupes qu'après avoir, dans une assemblée générale, exposé les motifs de son armement, et les moyens de soutenir ses opérations. Ce monarque pensoit, en outre, que les guerres contre les étrangers fournissoient l'unique ressource qui restât pour appaiser la fureur des guerres entre les particuliers : il ne se lassa jamais de proscrire ces dernières, « comme une invention du démon, pour » détruire l'ordre et le bonheur de la société. »

Un souverain guerrier, vainqueur et conquérant, étoit nécessairement jaloux d'investir d'une haute considération les instrumens de sa gloire. Il ordonna que l'on n'obtiendroit l'honneur d'être admis dans l'armée, et d'y servir à ses dépens, qu'après avoir justifié la possession de trois manoirs, qui répondoient à trente-six de nos arpens. Les propriétaires

d'un et de deux manoirs se réunissoient au nombre de deux ou de trois. Le plus déterminé, le plus robuste, en un mot, le plus propre à la guerre marchoit, et ses associés contribuoient à sa dépense.

Charlemagne. 810

Il arma les cavaliers de casques et de cuirasses, dont l'usage inconnu sous les Mérovingiens répugnoit tellement à l'impétuosité française, qu'il fallut pour l'établir une loi militaire, qui menaçoit de punition capitale ceux que leurs officiers verroient s'en écarter. Les armures de fer donnèrent naissance aux armoiries, que l'opinion la plus générale rapporte aux Croisades; elles devinrent seulement plus communes à cette époque. Dès ce temps reculé, les Montmorency couvrirent leurs écus d'alérions, qu'ils séparèrent par une croix au temps des guerres sacrées. Comminge, vicomte de Couserans, montroit avec complaisance le champ d'or bordé de gueules, que ses ancêtres avoient reçu de Charlemagne comme une récompense de leurs services dans la guerre d'Espagne. Ces exemples, que nous multiplierions facilement, fixent la véritable origine d'une distinction que les rois accordoient. Les hérauts d'armes inscrivoient les marques obtenues par les familles : de là vint le nom de science héraldique, pour désigner la nomenclature des mots qui parurent bizarres, lorsque les instrumens de guerre et les parties d'armure d'où provenoient ces dénominations, furent tombés en désuétude.

Charlemagne. 810

Dans le dessein de transmettre avec honneur à la postérité, le souvenir des hauts faits de son neveu, et de remplir l'ame des soldats d'ardeur au nom d'un héros célèbre, Charlemagne ordonna qu'au moment de marcher contre l'ennemi, des chantres entonneroient avec force la chanson de Roland.

Il avoit un héroïsme trop délicat pour ne pas être blessé de la préférence qui réservoit exclusivement les honneurs militaires aux grands vassaux, et laissoit les simples gentilshommes languir obscurément sous les bannières. Il ordonna que la valeur, le talent et la vertu reçussent de nobles récompenses : pour atteindre ce but, il créa l'ordre de la chevalerie, qui fut le véritable appui de la maxime qu'il répétoit avec complaisance : « Les terres peuvent passer en héritage, mais » les honneurs et les emplois doivent appar- » tenir au mérite. »

Louis ayant signalé par des victoires son avénement au trône d'Aquitaine (en 806), son père le récompensa en l'armant chevalier. En présence des grands seigneurs, d'un corps d'armée, et d'une foule immense de spectateurs de tout état, il lui ceignit l'épée, et lui donna l'équipage d'un homme de guerre. La pompe avec laquelle le jeune roi célébra sa réception, rehaussa beaucoup la dignité du nouvel ordre.

Le système le plus généralement admis ne fait pas remonter à une époque aussi ancienne

la naissance de la chevalerie. Il repousseroit donc avec force l'assertion, que Charlemagne n'eut que l'honneur d'ajouter quelques ornemens à un usage établi par les Lombards, et dont sa propre famille lui fournissoit un exemple. Charles Martel, pénétré d'estime et de considération pour la valeur et la sagesse de Luitprand, roi des Lombards, envoya Pepin son fils à la cour de Pavie, au moment où il atteignoit sa seizième année, afin que le respectable monarque lui coupât les cheveux. « Cette » espèce d'adoption militaire peut et doit être » regardée comme l'origine de la cheva- » lerie. » (1)

Charlemagne. 810

---

(1) Hénault dit : « La chevalerie commença aussi alors à » être connue. » (*Remarques particulières sur la seconde race.*) Vertot m'a fourni le dernier passage que je viens de citer. Les différentes opinions sur ce sujet, ne seroient-elles pas conciliées, si l'on observoit que la décadence des Carlovingiens fit d'abord négliger, puis entièrement tomber une institution trop belle pour être appréciée, encore moins respectée dans ces jours désastreux. Elle fut comme plongée dans une obscurité, dont elle ne sortit qu'au commencement du onzième siècle; mais alors elle parut avec un nouvel éclat, et devint non-seulement le premier rang dans l'ordre militaire, mais encore une dignité de l'état.

Moreau va beaucoup plus loin, puisqu'il fait remonter la naissance de la chevalerie bien avant la fondation de la monarchie. « Cette chevalerie dont nous trouvons les titres et » les fonctions dans tous les états qui s'établirent sur les » ruines de l'empire Romain, a cela de particulier, que » l'on en découvre le germe et les commencemens dans les » mœurs et dans les institutions des vainqueurs et des » vaincus. » (*Vingt-unième discours sur l'Histoire de France.*)

Charlemagne. 810 III. Par le rétablissement de l'empire d'Occident, Charlemagne donna à l'Europe son existence politique ; et les principes de ce grand monarque ont triomphé, à travers tant de siècles, des altérations que le temps apporte nécessairement à tout ce qui sort de la main des hommes. Certain de l'amour et de la confiance que ses vertus inspirent, il s'occupa de la stabilité du bonheur des Français, investit les assemblées générales du pouvoir législatif qui leur appartient ; changea leur composition, fixa leurs attributs, et régla leurs prérogatives.

Les évêques et les seigneurs reçurent pour adjoints les envoyés du troisième ordre. Chaque comté fournit des rachimbourgs, sorte d'assesseurs que les comtes recevoient du choix des communes.

Les deux premiers ordres discutoient séparément les lois proposées. Lorsque les opinions ne pouvoient être rapprochées, le roi survenoit pour remplir les respectables fonctions de médiateur. Dès que la pluralité des suffrages avoit donné la sanction nécessaire, la loi se lisoit aux députés des communes, qui, par leurs acclamations, exprimoient ou leur mécontentement ou leur assentiment. Dans le premier cas, on en faisoit un nouvel examen ; dans le second, on publioit « la loi ainsi admise, » sous le nom de *Capitulaire*. Les membres de l'assemblée s'engageoient à toujours l'observer, et le monarque y prenoit le

titre de législateur suprême. Les assemblées générales se formoient au mois de Mai ; elles trouvoient leur route pour ainsi dire tracée par les opérations des assemblées qui se tenoient en automne, et qui se composoient d'un petit nombre de prélats et de seigneurs, que leur sagesse et leur expérience rendoient recommandables. Ce conseil d'élite ne souffroit pas que les regards du public pénétrassent le secret de ses délibérations. Charlemagne présidoit l'assemblée d'automne, qui n'étoit que préparatoire ; mais se montroit rarement aux séances de celle du printemps, par la crainte de gêner la liberté des opinions. Son génie étoit néanmoins l'ame secrète qui les vivifioit. Charlemagne.

Il voulut que les assemblées ajoutassent à leur dignité par cette pompe auguste et magnifique, qui ne manque jamais d'éblouir ceux même qui se parent d'un orgueilleux stoïcisme. Le service divin s'y célébroit avec majesté : des troupes disciplinées y maintenoient l'ordre : le roi, les princes, les prélats et les grands seigneurs s'y montroient animés du sentiment de l'amour de la patrie. Les banquets et les fêtes soulageoient de la fatigue des travaux, mais n'en suspendoient pas la marche.

Ce superbe spectacle se renouveloit chaque année. Les contrées rangées sous les lois de Charlemagne, envoyoient des députés pour offrir les témoignages de leur obéissance. Les

Charlemagne. princes du reste de la terre venoient en personne, ou tout au moins nommoient des ambassadeurs pour admirer l'unité de sentiment qui régnoit entre le souverain et ses sujets. Aaron Rachild, si célèbre dans l'Orient par sa grande puissance et par sa sagesse, désira établir des relations avec Charlemagne. Des ambassadeurs apportèrent de sa part une lettre flatteuse, et des présens d'une extrême richesse, parmi lesquels on distingua la première horloge sonnante que Paris ait possédée (en 790) (1). Le chef de l'ambassade, dans le compte qu'il rendit à son souverain, lui marqua « que l'assemblée générale de » France offroit aux regards étonnés un conseil » de rois, présidé par un chef roi des rois, » et que quoique ces rois fussent obéissans et » respectueux en présence de Charlemagne, » ils étoient véritablement libres, et com» mandoient à des armées innombrables, » couvertes de fer et d'or. »

Charlemagne tempéroit l'éclat de tant de grandeur par un accueil affable; parloit avec bienveillance aux personnes qui ne vivoient pas à la cour; témoignoit de l'intérêt aux

(1) Cette horloge nous paroîtroit encore un ouvrage ingénieux. Douze petites portes que l'eau seule mettoit en mouvement, tenoient lieu de cadran; elles s'ouvroient successivement, et laissoient sortir des boules qui, par leur chûte dans un vase d'airain, sonnoient l'heure, dont l'œil s'instruisoit par le nombre des portes ouvertes. Lorsque la douzième heure sonnoit, douze petits cavaliers sortoient tous à la fois et fermoient les portes.

vieillards, et se montroit enjoué avec les jeunes gens. Pendant que les progrès de sa puissance arrachoient aux étrangers des expressions de surprise, de terreur et de vénération, les Français, énorgueillis de leur souverain, se livroient à cette joie, à cette confiance en eux-mêmes, qui les rendent capables des entreprises les plus périlleuses. Leurs ennemis reconnurent, par des revers nombreux, une vérité qui ne sera jamais altérée. Le Français, tant qu'il est livré à l'enthousiasme de l'amour de la patrie et enflammé par la présence d'un héros, ne rencontre aucun obstacle qui soit capable de suspendre le cours de ses succès. Aussi la gloire de Charlemagne remplit-elle toute la terre; aujourd'hui même, son nom n'est répété dans l'Orient qu'avec des démonstrations de respect. Charlemagne.

Il se plaça fort au-dessus des éloges, lorsqu'il reconnut que l'autorité des assemblées générales ne devoit pas être regardée comme une preuve de sa reconnoissance ou de sa générosité, mais comme la restitution des droits incontestables que ses prédécesseurs avoient usurpés. Ce grand homme prononça que le peuple français étoit libre par un droit primitif, et plus encore par son caractère; qu'il répugnoit au pouvoir despotique, et qu'il s'y soumettoit tout au plus durant des intervalles de courte durée, qui se terminent nécessairement par des révolutions sanglantes : il adopta l'idée qu'on préviendroit une foule de

Charlemagne. due de quelque importance : les moindres fiefs, désignés sous le nom de *haubert* ou de *pleines armes*, entretenoient à la guerre un chevalier armé de toutes pièces. La subsistance, l'équipement et la suite de ce chevalier, ne laissoient pas que d'entraîner des frais considérables. On lui fournissoit un *dextrier* ou cheval de bataille, un *roussin* ou cheval d'allure, deux écuyers montés, et un valet avec un *sommier* ou cheval de bagage.

Charlemagne voulut que l'âge et les longs services assurassent la concession des fiefs médiocres ; mais les plus considérables furent réservés pour les talens supérieurs. Son capitulaire porte : que l'ancienneté mérite des égards, qui distribués avec sagesse, tournent à l'avantage public ; mais que du moment où elle absorbe toutes les récompenses, il n'existe plus de traces de l'émulation, qui est la source des grandes choses. Tant que ce prince vécut, le mérite ne se vit pas humilié par les préférences que l'intrigue et la faveur usurpent avec une funeste habileté.

La vigilante pénétration du monarque prévit, que si les ducs et les comtes gouvernoient les provinces sans être soumis à aucune censure, plusienrs négligeroient leurs devoirs, tandis que d'autres abuseroient de leur autorité. Pour parer à ces graves inconvéniens, il partagea le royaume en districts, qui reçurent le nom de légation, et qui furent placés sous la surveillance de commissaires

tirés d'entre les prélats et d'entre les seigneurs. Ces *missi dominici* (envoyés royaux), visitoient de trois en trois mois leurs légations, et tenoient des assises, dans lesquelles ils recueilloient les plaintes que les particuliers élevoient contre leurs supérieurs. Ces places, aussi flatteuses qu'honorables, procuroient la jouissance, si douce pour toute ame sensible, de réprimer les oppresseurs et de protéger les malheureux. Charlemagne.

Comme les deux ordres surveilloient également les affaires ecclésiastiques et les séculières, on contracta bientôt l'habitude de nommer les assemblées des *conciles*, lorsqu'elles maintenoient les droits relatifs à la religion ; et des *parlemens*, lorsqu'elles prononçoient sur des objets d'administration civile ou d'intérêt politique. Plusieurs des assemblées tenues sous ce beau règne, furent accompagnées de circonstances remarquables.

Telle fut (en 788) celle d'Ingelheim qui jugea le duc de Bavière, accusé par ses propres sujets d'avoir violé ses engagemens. Des témoins furent entendus ; ce malheureux prince, loin de protester contre le tribunal, rejeta ses fautes sur les séductions de sa femme, l'une des filles du roi des Lombards, et par conséquent l'ennemie personnelle du roi de France. Les juges, peu touchés de ses frivoles excuses, le condamnèrent à mort ; mais Charlemagne commua cette peine en une pénitence publique : on le conduisit à

Charlemagne. l'abbaye de Zemmegen, où son fils fut également renfermé. La naissance de ce dernier suffisoit pour le faire traiter comme coupable, d'après la coutume cruelle qui, chez les premiers Français, condamnoit les enfans avec leur père. La Bavière fut dès ce jour gouvernée par un comte.

L'assemblée convoquée à Aix-la-Chapelle (en 800), eut la satisfaction de reconnoître que la fortune n'altéroit en rien les principes de son auguste chef, puisqu'il partageoit avec elle le fruit de ses succès. Les ambassadeurs d'un émir d'Afrique lui présentèrent des offrandes magnifiques : ceux du roi de Perse déposèrent sur les marches du trône les clefs du St. Sépulcre, l'étendard de Jérusalem, et la cession du droit de souveraineté sur la terre-sainte (en 801).

L'année suivante, Charlemagne déposa dans le sein de l'assemblée, la profonde douleur que lui faisoit éprouver l'imperfection des lois criminelles. Il gémissoit sur la coutume insensée qui prétendoit réparer les maux par des remèdes absurdes : en effet, dans les nombreuses erreurs dont l'esprit humain doit rougir, il n'en est pas d'aussi révoltante que celle qui croyoit pouvoir distinguer, par des épreuves, l'innocent d'avec le coupable. Nos aïeux outrageoient la raison, et manquoient de respect pour la divinité ; mais la haute intelligence de ce monarque ne franchit point un écueil contre lequel la sagesse d'un grand nombre de rois avoit échoué.

Les accusés avoient différentes ressources pour se justifier. La plus simple et la plus commode, sur-tout dans des jours de corruption, consistoit dans le serment que le juge ne recevoit que lorque les griefs lui sembloient légers, ou lorsqu'il reconnoissoit que les personnes étoient au-dessus de la main de la justice. L'accusé paroissoit devant les tribunaux, avec un cortége formé d'hommes libres, ses parens ou ses amis, qui attestoient par serment la vérité de tous les points de la défense. Ces assistans varioient de nombre, d'après la nature du délit, et dans quelques circonstances ils s'élevoient jusqu'à trois cents, qui se complettoient sans peine, d'après le faux point d'honneur de ne refuser, dans aucun cas, ceux à qui l'on tenoit par les liens du sang, de la subordination et de l'amitié; de sorte que tout homme entreprenant qui troubloit l'ordre public, ou qui violoit les lois sociales, avoit la certitude de rassembler une foule d'adhérens prêts à le défendre, sans même s'informer de quel crime il s'étoit rendu coupable. Aussi, les parjures se multiplioient-ils sans crainte, comme sans remords.

Charlemagne.

Lorsque les juges ne voyoient pas leurs bras suspendus par un crédit supérieur, ils ordonnoient que l'on eût recours à l'une des épreuves que les lois sanctionnoient.

Celle du feu consistoit à manier un fer béni, que l'on faisoit rougir; la main de l'accusé étoit mise dans un sac, fermé du sceau du

Charlemagne. juge, et devoit au bout de huit jours ne conserver aucune trace de brûlure. L'industrie toujours active sur ses intérêts, ne tarda guère à découvrir des ressources qui étoient chèrement payées. Les charlatans de ce siècle firent usage de leur pénétration pour avoir des préservatifs qui rendissent la peau tout-à-fait insensible au plus fort degré de chaleur.

L'épreuve de l'eau se faisoit de deux façons. Dans la première, l'évêque jetoit son anneau pastoral au fond d'une chaudière d'eau bouillante : il falloit l'en retirer sans en éprouver des suites fâcheuses. Pour la seconde, on précipitoit l'accusé, les pieds et les mains liés, dans une vaste cuve remplie d'eau bénite. S'il surnageoit, son crime étoit évident ; s'il enfonçoit, personne ne révoquoit son innocence en doute. Les raisonnemens subtils de Voltaire ne sauroient détruire la probabilité que l'immersion exposoit peu les personnes qui la subissoient.

Le jugement de la croix obtint une grande vogue, qui provenoit de sa simplicité, et que les habitans des campagnes trouvoient fort commode. Sans nul apprêt, sans aucune dépense, il avoit lieu sur l'heure, et dans la place où l'on se trouvoit : les deux parties levoient leurs bras en croix ; celle des deux qui se lassoit la première, étoit déclarée coupable, et punie à l'instant même, selon la nature du délit. Ce n'est pas sans éprouver un mouvement de surprise, que l'on entend

Charlemagne prononcer : « S'il s'élevoit un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, des différens » entre mes fils, j'ordonne qu'ils soient ter» minés par le jugement de la croix. » Une préférence si digne de remarque, n'assura pourtant pas la durée de cette épreuve. Louis I la restreignit au jugement des affaires ecclésiastiques, et Lothaire la supprima, ainsi que celle de l'eau froide. Charlemagne.

Ces diverses épreuves furent peu à peu réservées pour le peuple : les nobles, le clergé séculier et même les moines, préférèrent celle du combat judiciaire : le vaincu subissoit la peine encourue par le crime dont il étoit l'accusateur ou l'accusé. Rien de plus naturel qu'un peuple guerrier et généreux mette à la valeur assez de prix pour la croire incompatible avec le crime ou la calomnie : il se persuade que le Ciel protège le brave, et ne favorise jamais le lâche : l'on démêle même, dans cette erreur, des aperçus justes et des remarques ingénieuses. Il seroit heureux pour les hommes de se convaincre que l'innocence centuple les forces, et que le remords les abat. Combien d'êtres foibles cette seule pensée a préservé des entreprises du méchant ! Elle fut, n'en doutons pas, gravée dans nos cœurs par l'Auteur de la nature. Si ceux que des circonstances, souvent impérieuses, soumirent à la nécessité de soutenir des combats singuliers, rendoient compte des sentimens divers qui les ont émus,

Charlemagne. ils nous apprendroient que leur valeur s'animoit, et que leurs bras devenoient plus redoutables, d'après l'intime conviction qu'ils repoussoient un injuste agresseur.

Mais aucun sophisme ne parviendroit à pallier la coutume d'admettre des champions qui se faisoient payer pour entrer en champ clos. Les évêques, les chapitres, les moines, les veuves et les orphelins réclamèrent cette coutume absurde. Des hommes dont l'existence étoit fondée sur des périls sans cesse renaissans, acquéroient une adresse bien propre à leur donner des avantages certains sur ceux qui, sans aucune habitude des armes, n'apportoient que leur bravoure et leur bonne conscience.

Charlemagne n'autorisa les combats judiciaires qu'avec une extrême répugnance, et que sous une condition qui blessa les sentimens élevés de la noblesse. La loi salique les avoit de tout temps proscrits, pendant que la loi ripuaire, et plus encore les mœurs nationales, les maintenoient. L'assemblée générale dut à des sollicitations pressantes, le capitulaire qui donna l'existence légale aux combats judiciaires, « dans le dessein de » parer à la fréquence des parjures. » Mais l'empereur exigea que les duels se fissent avec des bâtons. La vénération pour les décrets d'un grand homme, étouffa les murmures qui se firent entendre de toutes parts, du jour où Louis I monta sur le trône. Ce prince, cédant

à l'opinion publique, déclara qu'à l'avenir Charlemagne.
« les nobles auroient le choix de combattre
» avec le bâton, ou bien avec les armes,
» tandis que les *vilains* entroient en lice avec
» des bâtons et à visage découvert. »

Depuis cette ordonnance, les gentilshommes ne se battirent plus qu'à cheval et que couverts de leurs armes, à moins qu'ils n'appelassent un *vilain;* car la loi les obligeoit alors de se présenter sans casque, avec le bouclier et avec le bâton. Ces usages nous reportent à l'origine des opinions, qui présentent « le bâton
» comme l'instrument des affronts les plus
» dégradans; et le soufflet, comme une in-
» jure qui ne peut être ni palliée par des ré-
» parations, ni lavée par du sang, mais qui
» commande sans retour la mort de l'un des
» deux adversaires. »

Avant peu d'années, l'abus des combats judiciaires ne connut aucun frein, entoura les magistrats de dangers, et sappa les fondemens de la justice. Le coupable convaincu de crime, et sans aucun moyen de justification, suspendoit l'arrêt qui le menaçoit, en jetant audacieusement un gage de combat devant son juge. Celui-ci, esclave d'un faux point d'honneur, descendoit de son tribunal, et se dépouilloit de sa dignité pour prendre l'attitude d'un champion. Le sanctuaire des lois retentissoit de reproches, d'injures et de défis; il ne fut bientôt plus qu'une arène dans laquelle le père de famille le plus res-

Charlemagne. pectable n'entroit que prêt à commettre au hazard d'un combat sa propre vie, et le bonheur des individus dont le sort dépendoit de son existence.

L'assemblée ne fut jamais aussi pénétrée de sa grandeur, que lorsqu'elle vit (en 803) les ambassadeurs de Constantinople reconnoître, au nom de l'impératrice Irène, l'empereur d'Occident, et lui offrir la main de cette souveraine. L'ambition de Charlemagne fut flattée et séduite par l'idée de ce mariage qui réunissoit les deux empires : sa prudence le fit quelque temps balancer, non que toutes ces couronnes accumulées parussent à ses yeux un fardeau trop pesant; son génie et son courage étoient de sûrs garans qu'il le porteroit sans effort : mais le caractère d'Irène faisoit naître ses inquiétudes. Une mère assez barbare pour immoler son fils à la soif de régner, ne pouvoit jamais être qu'une femme impérieuse qui, dans l'impossibilité de subjuguer son époux, le fatigueroit de perpétuelles contradictions. Les craintes cependant s'évanouissoient devant les espérances; et la négociation se poursuivoit, lorsque Nicéphore détrônant Irène, et la reléguant dans l'île de Lesbos, dissipa l'une des plus belles illusions que la politique ait produites.

De toutes les assemblées générales, aucune ne conserve autant de titres à un souvenir respectueux et reconnoissant, que celle d'Aix-la-Chapelle (en 805), qui dressa les grands

capitulaires. Ces capitulaires, justement célèbres, seront toujours le plus magnifique éloge du souverain qui les conçut par son génie, et les publia pour le bonheur de ses sujets et le bien de l'humanité. Tombés en désuétude, ils furent presque tous renouvelés sous Louis XIV, et plusieurs se retrouvent encore aujourd'hui dans le code *Napoléon*. Charlemagne.

Le dépérissement de sa santé parut à Charlemagne un motif assez puissant pour rendre son testament public. Dans une assemblée tenue à Thionville (en 806), et dans laquelle le pape fut admis, l'empereur annonça les partages destinés à ses trois fils, Charles, Pepin et Louis. Il reconnut que si ces trois princes venoient à mourir, la nation rentreroit dans le droit de se choisir un maître, sous la seule condition qu'il fût du sang royal, pour ne pas violer le serment qui avoit été solennellement fait entre les mains de Pepin. Il destina au clergé les deux tiers de ses richesses mobiliaires; elles étoient d'une si grande valeur, que les vingt-un métropolitains de ses états eurent une part égale, dont chacun conserva le tiers, en partageant le reste avec ses suffragans, et tous ces prélats reçurent un legs considérable. L'aveu du parlement sanctionna cet acte célèbre.

Charles et Pepin ne jouirent pas long-temps de ces bienfaits; la mort les moissonna (en 809). La douleur de leur père fut d'autant plus profonde, que le second de ces princes

Charlemagne. se montroit digne de le remplacer; mais ses regrets ne suspendirent pas les travaux nécessaires pour l'exécution complète de ses vastes desseins et de ses nombreuses entreprises.

IV. Charmé du riche aspect et des sources minérales que présentoit Aix-la-Chapelle, il en fit son séjour de prédilection : c'étoit dans ce lieu qu'il se plaisoit à prendre du repos au retour de ses courses rapides; à déployer la magnificence de sa cour, à recevoir les étrangers, à tenir les parlemens. Bientôt il rendit cette ville digne de posséder le premier souverain de la terre. L'église, bâtie avec élégance, fut ornée de colonnes et de marbres qui venoient de Rome. Le palais impérial fut la merveille du siècle par son architecture, et par la réunion des chef-d'œuvres que le goût dégénéré se trouvoit encore capable de fournir. Des bains vastes et commodes facilitèrent l'usage de ces eaux qui n'ont cessé de soulager l'humanité souffrante, depuis l'époque reculée (en 124) où les médecins d'Adrien publièrent leurs propriétés.

Il conçut la grande idée d'ouvrir une route du Pont-Euxin à l'Océan, au moyen d'un canal qui joindroit le Rhin avec le Danube.

A Mayence, il jeta sur le Rhin un pont de bois de cinq cents pas de longueur. L'incendie qui dévora ce monument en moins de trois heures, fut dans la suite compté parmi les présages nombreux qui avoient annoncé la mort du héros. Dans aucun temps, les peu-

ples ne renonceront à l'opinion qu'il existe des hommes trop grands pour que la nature entière ne soit pas émue à l'approche de leur destruction. Charlemagne.

V. Le monarque, défenseur de la religion, vainqueur d'une foule de nations, législateur de la France et protecteur des arts, crut qu'il manqueroit quelque chose à sa gloire, s'il ne joignoit à ces titres celui de restaurateur des lettres.

Il reconnut avec chagrin à quel point son éducation avoit été négligée. Il résolut de s'instruire; et, comme il le vouloit fortement, il atteignit bientôt le but de ses désirs. Cependant les heures consacrées à l'étude n'interrompirent point le cours de ses guerres, de ses travaux législatifs, de ses voyages; en un mot, ne suspendirent jamais l'exercice de ses fonctions de souverain.

Quoique dans la triste nécessité de s'appliquer d'abord aux études dont la première enfance dévore avec tant de dégoût la sécheresse, il sut la langue latine assez bien pour l'employer dans ses discours publics; il cultiva l'astronomie, et posséda des notions sur différentes sciences.

On plaçoit sous son chevet des tablettes sur lesquelles, chaque fois que son sommeil étoit interrompu, il s'exerçoit à former son écriture. Ses efforts à cet égard ne produisirent que des progrès médiocres. Il écrivoit avec tant de difficulté, qu'au lieu de signer ses

Charlemagne. ordres, il appliquoit le pommeau de son épée, et disoit gaîment : « Joyeuse (1) fera respecter » par mes ennemis les décrets que je pro- » nonce. »

Il rencontra dans Pavie, Alcuin, admira les nombreuses connoissances de ce professeur anglais, prit de ses leçons, et se l'attacha par des bienfaits.

Au-dessus d'une personnalité coupable, il ne borna pas ses vœux à sa propre instruction ; il s'occupa des moyens de répandre les lumières parmi ses sujets. Ce soin d'une si grande utilité, fut confié à la surveillance d'un conseil d'instruction nationale que l'empereur présidoit, et qui comptoit au nombre de ses membres les archevêques de Mayence et de Cologne, l'abbé de Corbie, le grammairien Pierre de Prie, et le savant Alcuin.

Les églises cathédrales et les monastères reçurent l'ordre de former des écoles, dans lesquelles les jeunes gens recevoient, sans rien payer, des leçons de grammaire, d'arithmétique et de chant d'église. Ceux qui se destinoient à l'état ecclésiastique, y trouvoient en outre des professeurs de théologie.

Le monarque jaloux d'ajouter à la force de ses ordonnances par celle de ses exemples, fonda dans son palais une académie, dont chaque membre prit le nom de quelque per-

---

(1) C'étoit le nom de la redoutable et fameuse épée de Charlemagne.

sonnage illustre : il fixa son choix sur celui de David, par allusion au double titre de roi conquérant et de poète sublime. Charlemagne.

C'est aux travaux de cette première académie moderne que se rapporte la formation de la langue française. Du latin corrompu et du franc rocailleux, les académiciens tirèrent les élémens de la langue *romance*, qui, dès le commencement du neuvième siècle, devint le langage général ; elle fit bientôt négliger les divers idiomes, et est insensiblement devenue la langue que les hommes éclairés et que les personnes bien élevées emploient de préférence d'une extrémité à l'autre du monde civilisé. Son universalité fut une question académique, et ne sauroit plus désormais être un problème. Les cabinets de l'Europe lui payent le plus flatteur des tributs, lorsqu'ils l'adoptent pour l'unique interprète de la diplomatie, qui, dans ses calculs, pèse les intérêts des états, et dont l'emploi prépare la gloire et le bonheur, ou la honte et l'infortune des nations.

VI. Le respect, l'admiration et les éloges ne sont plus que de l'attendrissement, lorsque nous suivons Charlemagne dans l'intérieur de sa famille.

Il ne cessa de rendre à sa mère des soins tendres et respectueux.

Il eut pour sa sœur une prédilection sincère. Il chérit ses enfans avec une tendresse qui l'aveugloit sur l'incapacité de ses fils, et

Charlemagne. sur la conduite peu décente de ses filles. Quelques éclats scandaleux lui donnèrent lieu de gémir sur la foiblesse qui l'empêchoit d'éloigner de sa personne ces imprudentes princesses. Nous repoussons néanmoins de l'histoire l'anecdote racontée sur la jeune Emma. Pour cacher les traces de ses désordres, elle charge sur ses épaules Eginard son amant ; et presque accablée sous ce fardeau, elle traverse pendant la nuit une cour couverte de neige. Charlemagne, que le hazard tenoit éveillé, voit des fenêtres de son appartement cette scène étrange. Egalement pénétré d'admiration et de douleur, il garde le silence ; et fait son gendre d'un secrétaire dont l'ingratitude méritoit d'être sévèrement punie.

VII. Le grand homme qui, du faîte de sa gloire, nous inspire une vénération presque religieuse, pénètre notre cœur d'amour lorsqu'il dépose sa pompe triomphale. Charlemagne savoura les charmes de l'amitié que les princes se plaignent, avec tant d'amertume, de ne point rencontrer autour d'eux, tandis que leur exigeance et leurs caprices la repoussent, pour accueillir la flatterie qui n'est que son voile hypocrite.

La mort d'Adrien le plongea dans une douleur, dont les circonstances sont d'un intérêt attachant.

Les hommes supérieurs ont seuls l'avantage de pardonner sans foiblesse les défauts d'un ami véritable, et de se familiariser sans dan-

ger. Aussi Charlemagne ne se compromit-il jamais, quoique l'étiquette fût bannie de son intérieur, quoique son affabilité parût excessive pour les étrangers, et paternelle pour ses sujets. Simple dans sa démarche, il dédaignoit le luxe des habillemens. Un pourpoint de peau de loutre lui servoit toute l'année, sans nul égard aux différentes saisons, et ses tuniques de laine n'étoient bordées de soie que parce que ce modeste ornement sortoit des mains de ses filles. Un sayon bleu pour l'usage journalier, et pourpre les dimanches, flottoit sur ses épaules. Mais dans les cérémonies solennelles, dont l'appareil intéressoit la dignité du trône, il étaloit la plus grande splendeur. Charlemagne.

Les ambassadeurs grecs qui vinrent au nom de Nicéphore le reconnoître comme empereur, et demander que les états de Venise servissent de limites aux deux empires, furent éblouis de sa magnificence. Ces Grecs, si fiers et si vains, rougirent de l'erreur qui dans les salles de Felds, leur fit successivement rendre à quatre grands officiers, les hommages réservés aux têtes couronnées. Parvenus enfin près du trône, ils se sentirent saisis d'un trouble mêlé de crainte, de respect et d'admiration, à la vue de Charlemagne resplendissant d'or et de pierreries, entouré des rois ses fils, des princesses ses filles, et d'un grand nombre de ducs et de prélats. Un accueil plein de bonté les rassura, mais ne les empêcha pas de remarquer l'affectation avec laquelle

Charlemagne. l'empereur honoroit des marques de son intime confiance l'évêque Helton, qui, dans une ambassade à Constantinople, avoit eu à se plaindre d'un manque absolu d'égards.

Au-dessus des appréhensions qui tourmentent les caractères foibles, il se baignoit non-seulement avec ses fils, mais encore avec les seigneurs de sa cour et avec les officiers de sa garde. Souvent plus de cent personnes l'entouroient dans la cuve d'Aix-la-Chapelle.

Il se plaisoit à un exercice qui ne s'accorde guère avec nos amusemens actuels, c'étoit celui de chanter au lutrin. Il avouoit même aux personnes admises à l'honneur de l'approcher, qu'il ressentoit quelque peine de ce que sa voix trop claire pour sa constitution, ne lui permettoit pas de se faire entendre comme Coryphée. Après être revenu de Rome, sa préférence pour le chant grégorien fut si vive, que peu content d'en avoir une école dans son palais, il en établit deux maîtres renommés, l'un à Metz, l'autre à Soissons, auprès desquels toutes les églises durent envoyer des élèves.

Il aima les femmes avec une ardeur condamnable sans doute, mais qui devroit être pardonnée par nos modernes censeurs, puisque cette passion, dans sa plus grande effervescence, ne le détourna point de ses devoirs, et ne le rendit jamais coupable d'aucun acte d'injustice. Néanmoins la vérité devant laquelle toutes les considérations se taisent,

nous force de reconnoître, que l'on compteroit difficilement le nombre de ses maîtresses et de ses concubines; « qu'il répudia ses deux » premières femmes, sans autre raison, sinon » qu'elles lui déplaisoient »; et que Lustrade, d'un caractère cruel, prit assez d'ascendant sur son esprit pour le porter à des actes de rigueur qui répugnoient à sa bonté naturelle. Charlemagne.

Il sut s'élever aux plus hautes conceptions, et descendre jusqu'aux moindres détails : caractère distinctif du génie que rien n'étonne et que rien ne rétrécit. « Un de ses » capitulaires ordonne de vendre les poulets » des basses-cours de ses domaines, et les » légumes de ses jardins ».

Il fut embrasé d'une passion plus rare encore qu'elle n'est admirable, l'amour de la justice. Les grands seigneurs et les officiers employés près de sa personne, devoient, sous peine d'encourir sa disgrace, accueillir avec empressement les malheureux, les éclairer par leurs conseils, les soulager par leurs dons, les appuyer de leur crédit, les défendre contre les tyrans subalternes, et les venger des traits de la calomnie; lui-même se montroit à toutes les heures du jour, prêt à écouter les parties qui désiroient soumettre leur querelle à son jugement. On le vit plus d'une fois, pendant qu'il s'habilloit, donner audience à des particuliers obscurs, mais qui prouvoient le besoin d'obtenir une prompte décision.

Averti par des symptômes trop certains

Charlemagne. des approches de sa dernière heure, Charlemagne forma le vœu d'assurer l'empire au seul fils qui lui restoit. Pour cet effet, il convoqua dans Aix-la-Chapelle un parlement
813 général de ses états. Avant de proposer dans une séance publique l'association du roi d'Aquitaine, il entretint et consulta séparément les prélats et les seigneurs qui formoient cette célèbre assemblée : il les conjura, du ton le plus pressant, de transporter sur son cher Louis, l'attachement et le zèle dont ils lui avoient donné tant de preuves. Il sollicita leur suffrage, que tous accordèrent avec des expressions de dévouement. Cette circonstance devient la preuve évidente que ce héros, au faîte de sa puissance, voyoit dans les assemblées de la nation les vrais arbitres qui possédoient le droit de disposer de la souveraineté. Les prétentions du fils de Pepin, le frère aîné de Louis, furent regardécs comme illusoires, d'après le principe que l'hérédité fixée dans la même famille, laissoit le choix parmi les membres qui la composoient. Le droit de primogéniture n'étoit pas encore reconnu.

Charlemagne revêtu des ornemens impériaux, et portant sur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, se rendit en grande pompe à l'église d'Aix-la-Chapelle : après s'être mis à genoux avec Louis, et avoir fait une assez courte prière, il se leva et prononça un discours éloquent sur les engagemens nom-

breux que tout souverain contracte ; ensuite Charlemagne.
il ordonna au jeune roi de prendre sur l'autel 813
une couronne impériale, semblable à la sienne, et de se la placer lui-même sur la tête. Il reçut alors dans ses bras son nouveau collègue, et la tendresse du père l'emportant sur la dignité du monarque, il l'embrassa à plusieurs reprises et l'arrosa de ses larmes. L'assemblée partagea cette touchante émotion, et les cris de *Vivent nos deux empereurs*, furent presque étouffés au milieu des sanglots.

Charlemagne ne survécut que cinq mois à cette auguste cérémonie. Quoique son règne eût compté quarante-cinq années, la fin en parut cruelle et prématurée. Les regrets furent communs aux différentes nations qui composoient son vaste empire. L'histoire et l'éloquence ont épuisé les plus riches couleurs pour nous tracer des portraits fidèles de ce grand homme, qui, bien au-dessus de son siècle, ne laissa par malheur que des traces trop peu profondes de son règne. Tel un météore qu'aucun crépuscule ne précède, remplit les cieux et la terre des masses de sa lumière éclatante, et nous plonge dans l'obscurité dès qu'il vient à s'éteindre : autant son apparition imprévue cause de transports, autant les ténèbres qui lui succèdent produisent la tristesse et la consternation.

Au lieu des louanges que nous-mêmes trouverions trop foibles au gré de nos senti-

Charlemagne. mens, et qui seroient pour le moins superflues, ayons le courage de désigner quelques ombres dans le grand tableau que nous venons de tracer. Une admiration entière et sans aucune restriction, caractérise ou l'exaltation de l'esprit, ou, ce qui est bien pis, l'hypocrisie du cœur : le tribut le plus sincère et par conséquent le plus honorable, ne sauroit être que le résultat d'une discussion impartiale et sage.

Le respect pour la religion et les égards pour les ministres du culte, ont en général distingué les grands hommes, et servent de fondemens aux éloges des souverains. Ce sont des gages précieux de l'amour de l'ordre, ainsi que du désir de rendre les peuples heureux. Louons Charlemagne d'avoir rehaussé ses talens par une grande piété; mais n'auroit-il pas dû reconnoître que son père, d'après une politique que l'usurpation rendoit peut-être nécessaire, avoit donné trop d'étendue à la puissance ecclésiastique, qui ne sacrifie que trop souvent la juridiction spirituelle pour arriver à l'autorité temporelle ? Les prélats furent assez habiles pour se renfermer dans une réserve modeste, tant qu'une main aussi forte régla les destins de l'état. Cette soumission apparente ne pouvoit être raisonnablement regardée comme un préservatif pour l'avenir. La sagesse eût demandé que le clergé restât décoré de ces marques extérieures qui commandent la vénération des

peuples ; mais qu'il fût avec une prudente Charlemagne
mesure, dépouillé des moyens de s'emparer d'une prépondérance dangereuse.

L'élévation des maires du palais étoit une leçon suffisante, pour tenir le souverain en garde contre les inconvéniens qui résultent du trop grand pouvoir attaché aux premières charges de la couronne. Nous ne remarquons donc pas, sans quelque surprise, que Charlemagne ait changé les fonctions primitives du connétable. Il tira cet officier du détail des écuries, pour lui confier plusieurs devoirs importans. D'après ce premier pas, l'adresse, la valeur et les talens des connétables élevèrent successivement cette charge au point de causer à la cour de fréquentes inquiétudes.

Charlemagne ne prépara-t-il pas le déclin et la chûte de sa famille quand, au lieu de former une seule masse de ses états héréditaires et de ses conquêtes, il prit les titres distincts d'empereur des Romains, de roi des Français et de roi des Lombards ? Dès-lors ces trois nations se regardèrent comme séparées, cherchèrent et saisirent les occasions favorables pour se donner des souverains particuliers.

Les Français, quoique profondément affli- Louis
gés, ne sentoient pas toute l'étendue de leur 814
perte. L'attrait que la jeunesse inspire sembloit fondé dans cette circonstance sur de justes motifs. Louis, retenu par l'éminente

Louis. 814 supériorité de son père, avoit caché ses défauts : on le croyoit humain, sage et religieux. Délivré d'un frein importun, il se montra cruel, foible et superstitieux. Le premier acte de son autorité, fut le bannissement des maîtresses et des fils naturels de son père. Bientôt la galanterie fut proscrite et les lettres négligées; il croyoit de sa dignité d'être sévère dans ses actions et dans ses sentimens; il n'employoit que l'Ecriture-Sainte, même dans ses entretiens familiers : il interdisoit les poètes et les historiens, comme n'étant plus que des instrumens de scandale, depuis que le Saint-Esprit avoit inspiré les livres sacrés. L'étude de l'astronomie n'avoit quelques charmes à ses yeux, que parce qu'elle lui paroissoit ouvrir la route de l'astrologie judiciaire.

Son tempérament l'entraînoit vers les femmes; on lui connut un fils naturel qui, sous le nom d'Arnoult, posséda le comté de Sens. Sa première épouse étoit agréable et vertueuse; elle lui donna trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. La seconde fut Judith de Bavière, qui causa les malheurs de son époux par une excessive ambition, qui le couvrit de honte par des mœurs déréglées, qui désola la France, et donna le jour à Charles-le-Chauve.

Nous ne nous appesantirons pas sur les circonstances humiliantes qui déshonorent le règne funeste de ce prince. Jamais l'huma-

nité, jamais la nature, n'ont été plus indignement outragées : le masque de la religion, en couvrant ces forfaits accumulés, n'a fait que les rendre encore plus hideux. Louis. 814

Comme importuné du poids de sa grandeur, Louis le partagea avec ses fils : il associa Lothaire à l'empire, créa Pepin roi d'Italie, et Louis roi de Bavière. Les hommes libres, et qui n'avoient pas de seigneurs, furent déclarés les maîtres de choisir celui des trois princes auquel ils préféroient d'obéir. 817

Bernard, roi de Lombardie, se révolte et refuse de reconnoître les nouveaux souverains. L'oncle marche contre son neveu, plus imprudent que coupable : ce prince se voit abandonné par ses troupes, et vient à Châlons-sur-Saône demander grâce. On le transfère à Aix-la-Chapelle, où l'assemblée générale le condamne à la peine de mort. Louis, pour soutenir sa prétendue réputation de bonté, lui laisse la vie, mais lui fait crever les yeux. Après trois jours de souffrances insupportables, le malheureux périt des suites de ce supplice. La barbarie ne se bornoit plus à raser les cheveux ; elle avoit pris chez les Grecs la coutume atroce de priver de la vue les princes que la politique dépouilloit de leur rang. Une pénitence publique que trois ans après Louis fit dans Attigni, porte à soupçonner que le meurtre de Bernard ne devoit pas être attribué à l'ignorance des chirurgiens. Des fils dénaturés prirent sans cesse les armes 819

Louis. contre un père qui avoit eu l'imprudence de
819 les rendre redoutables. A l'association de l'empire, Lothaire joignit le royaume de
821 Lombardie. Le prétexte des séditions continuelles des trois frères se puisoit dans la conduite de Judith, qui réclamoit pour son fils un appanage que l'on devoit nécessairement prendre sur les états assignés aux trois frères aînés.

Les fléaux de la nature se joignirent aux désordres causés par la discorde de la famille impériale, et portèrent au comble la misère publique. La grêle, la famine et la peste répandirent la désolation sur la surface de la France. Ces maux intérieurs entraînèrent quelques pertes au dehors : les Sarrazins
822 remportèrent plusieurs victoires. Les Navarrois, blessés du peu d'égard que l'empereur avoit pour leurs pressantes demandes de secours, mirent à leur tête le vaillant Inigo. Ce prince fut le fondateur de la monarchie espagnole, que nous verrons dans la suite menacer la liberté de l'Europe entière. Louis, tour à tour vainqueur et vaincu, commandoit en maître impérieux, ou se soumettoit avec une obéissance passive. Incapable dans ses succès de prendre des mesures fermes, il trouvoit les moyens de se relever de ses revers, le plus souvent dans la désunion qui naissoit entre les frères, et quelquefois dans un sentiment de respect que les Français conservèrent longtemps pour le sang de Charlemagne.

Lothaire se crut indépendant de toute sou- Louis.
mission, du jour où Pascal le couronna em- 823
pereur. Cette élévation, en ajoutant à son audace, jeta les germes de la jalousie dans le cœur de ses frères.

A chaque défaite de son époux, Judith étoit renfermée dans quelque abbaye et revêtue du voile : le plus léger sourire de la fortune la ramenoit au timon des affaires. Ces fréquentes vicissitudes ne produisoient aucun changement, ni dans son ambition, ni dans ses mœurs. Elle arrachoit chaque jour de nouvelles concessions en faveur de Charles ; et, quoique livrée à la débauche, elle avoit un amant attitré, qui toujours étoit l'ame des conseils de l'empereur.

Dans une de ces guerres désastreuses, on
vit tout-à-coup paroître Grégoire IV. Par un 833
manque d'égards, qui jusqu'alors n'avoit point eu d'exemple, il vint dans les états de l'empereur sans avoir demandé son agrément. Les peuples le reçurent avec des marques de vénération, et les hommes sages des différens ordres le supplièrent de se rendre un ange de paix. Vendu à Lothaire, il menaça Louis des foudres de Rome. Les prélats, indignés de cette violation des libertés de l'église gallicane, lui mandèrent : « Que s'il étoit assez » audacieux pour excommunier l'empereur, » lui-même s'en retourneroit excommunié. »

L'énergie des évêques étonna Grégoire qui, plein de courroux, se prêta à ce que la sain-

Louis. 833 teté de sa place assurât le succès d'un complot criminel. Les armées des princes se trouvoient en présence de celles de leur père. Ce dernier satisfait avec empressement à la demande d'accorder une entrevue au pape : il se présente avec confiance au lieu du rendez-vous; il reçoit avec humilité sa bénédiction; il écoute avec intérêt un projet d'accommodement. Pouvoit-il soupçonner qu'un pontife s'abaissât au rôle infâme d'un traître! Les agens du pape et ceux du prince mirent si bien à profit le temps de la conférence, que Louis ne sortit de son aveugle sécurité, qu'à la nouvelle de l'abandon général de ses troupes. Son unique ressource est de venir avec sa femme et l'enfant, la cause ou plutôt l'excuse de tant de troubles, se remettre entre les mains de ses fils. Les clameurs injurieuses des soldats lui prouvent, et son avilissement et l'élévation de Lothaire : on lui donne des gardes; on relègue Judith à Tortone, dans le Milanais, et Charles part pour l'abbaye de Brune, dans les Ardennes. Le lieu, théâtre de cette infâme fourberie, situé entre Bâle et Strasbourg, reste à jamais flétri du nom de *Champ de mensonge*.

L'oubli des devoirs les plus sacrés, et les outrages faits à la nature comme à l'humanité, semblent au premier aspect avoir, dans cette circonstance, atteint le dernier terme. Mais une scène plus odieuse encore succéda bientôt à ces scènes d'horreur. Dans l'église de

St. Médard de Soissons, Louis est traîné jusqu'au pied d'un trône, sur lequel Lothaire paroît assis. Des évêques font des reproches au monarque, l'accablent d'injures, le forcent à la confession de ses prétendus crimes, et le condamnent à terminer ses jours dans la pénitence. A genoux sur un drap couvert de cendres, l'infortuné entend son arrêt : on lui arrache son baudrier, on le dépouille de ses habillemens, on le couvre d'un cilice, on le revêt d'un sac grossier. Il s'abandonne avec la résignation d'une victime qui s'est entièrement dévouée. Sur la porte de la cellule étroite que ses bourreaux destinent à lui servir de cachot jusqu'à sa dernière heure, il demande la permission d'embrasser son fils, comme une preuve que son cœur paternel ne conserve aucun sentiment de haine. Lothaire reçoit d'un œil sec l'adieu le plus touchant. La générosité française reprend aussitôt ses droits imprescriptibles ; la foule immense dont l'église est remplie, jure à l'instant même la réparation du scandale et du sacrilége.

Louis 834

Le serment fut rempli : avant qu'une année fût écoulée, Louis recouvra sa liberté : Lothaire se retira dans la Bourgogne ; Pepin et Louis se soumirent. Les vœux des Français sollicitoient l'empereur de reprendre son sceptre et sa couronne ; mais son inconcevable foiblesse refusa d'exercer l'autorité souveraine, avant qu'elle lui fût restituée par une assemblée d'évêques. Cette assemblée se tint

Louis. à Saint-Denis, et prononça des anathêmes
834 contre l'attentat de Soissons. Les seuls évêques de Rheims et de Lyon furent déposés de leur siége; le premier avoit présidé dans l'église de St. Médard, et le second étoit l'auteur reconnu d'un libelle qui calomnioit plusieurs membres de la famille impériale.

Pepin présenta le jeune Charles à l'empereur, qui hâta le retour de Judith. Avant de rendre à cette princesse son rang à la cour et sa place près de sa personne, il ordonna qu'elle se justifieroit des accusations dont ses ennemis l'avoient chargée. La confiance de l'époux parut un instant ébranlée; il décela quelques mouvemens de jalousie, qui cédèrent bientôt à la voix d'une superstitieuse crédulité. Judith, empressée d'échanger de nouveau son voile de religieuse contre la couronne impériale, fit en public le serment qu'elle étoit innocente sous tous les rapports. Pour dissiper encore mieux les alarmes de son époux, elle se soumit, de son propre mouvement, à l'épreuve du feu. L'exemple d'une femme redoutée pour sa grande influence, et connue par son adresse extrême, nous confirme dans l'opinion que les épreuves étoient un jeu pour les personnes puissantes, et ne trompoient que le vulgaire ignorant.

Loin de profiter des leçons si pressantes de l'expérience et du malheur, Louis se laissa toujours entraîner par les séductions de Judith, et retomboit à chaque instant dans les mêmes

fautes. Un nouveau partage valut à Lothaire Louis.
l'Italie ; à Pepin, l'Aquitaine ; à Louis, la 837
Germanie et la Saxe ; à Charles, la France avec la Bourgogne.

Les trois frères prirent encore les armes.
Pepin mourut, et ses dépouilles augmentè- 838
rent les possessions de Charles. Les grands seigneurs se soulevèrent contre une telle injustice.

L'empereur punissoit les révoltés, lorsqu'il apprit que Louis de Bavière s'emparoit des
villes qui étoient à sa convenance. Intrépide 839
à la tête de ses armées, il courut dans le dessein de réprimer les usurpations d'un fils coupable. Sa marche se trouva suspendue par une maladie grave, que la tristesse et la fatigue lui causèrent. Une éclipse totale de soleil éteignit les derniers rayons de son foible jugement. Après avoir lutté contre la mort durant quarante jours, il succomba de ter-
reur et d'inanition. 840

Quelques-uns de ces chagrins de l'intérieur des familles, qui sont les plus cuisans pour le cœur d'un père, et qui se dérobent à l'œil de l'historien, animoient sans doute le courroux de Louis contre le roi de Bavière. A l'approche de sa dernière heure, il chargea son connétable de remettre entre les mains de Lothaire les ornemens impériaux, et de l'assurer de sa tendresse, quoiqu'il fût en apparence le plus dénaturé de ses enfans. Il ajouta : « Dites à Louis de Bavière, qu'après

Louis. 840 » avoir empoisonné le cours de ma vie, il » m'a mis au tombeau. »

Louis fut d'autant plus funeste à la France, qu'il succédoit immédiatement à trois hommes supérieurs. Cette rencontre est unique dans les annales du monde, si nous nous en rapportons à nos recherches pour en découvrir une semblable, et certainement elle ajoute à la honte qui flétrit la mémoire du fils de Charlemagne. La pensée se refuse à mesurer l'intervalle immense qui sépare ces deux générations. Les papes ne furent ni les moins prompts, ni les moins habiles à tirer avantage de la foiblesse et de la superstition de Louis. Ils acquirent des domaines considérables, dont plusieurs leur furent bientôt après enlevés. Poussant au plus haut point leurs audacieuses entreprises, ils s'assirent sur le trône pontifical, sans attendre l'aveu de la cour impériale. Eugène II refusa une confirmation qu'il auroit dû demander avec respect. Quelques flatteries et des flots d'indulgences assurèrent les succès de l'ambition ultramontaine. Les ecclésiastiques italiens payèrent à Louis les profusions qui les enrichissoient, par le surnom de *Pieux*, auquel les Français indignés substituèrent celui de *Débonnaire*.

Pepin avoit choisi les évêques pour être le premier soutien de son trône. Charlemagne les avoit entourés d'une grande considération. Louis les investit d'une puissance supé-

rieure à la sienne. Livré depuis son enfance à des hommes dont l'intérêt étoit de rétrécir, par des pratiques minutieuses, son esprit naturellement borné, ce prince ne sut point allier le respect qu'inspire l'ecclésiastique dans l'exercice de ses fonctions religieuses, avec la fermeté qui le réprime, lorsqu'il cherche à sortir des bornes de son état. Les mains auxquelles l'encensoir est confié, ne doivent s'élever que vers le Ciel : tout soin profane souille leur pureté. Anathème au prêtre qui s'empare du pouvoir temporel, et malheur au peuple qui se courbe sous le joug le plus honteux et le plus triste. Louis répondoit aux conseillers assez sages pour lui rappeler les principes d'une politique éclairée : « Que par » ses égards pour les ecclésiastiques, il obéis- » soit aux volontés de Charlemagne, qui lui » avoit prescrit dans son dernier discours, » *de regarder les évêques comme ses pères*, » *et les prêtres comme ses frères*. »

Louis. 840

Les prélats, entraînés par cet amour de l'autorité qui domine la plupart des hommes, perdirent de vue les préceptes de la sagesse, et se conduisirent sans aucune prévoyance. Ayant la plus grande part au gouvernement, devenus l'ame du conseil des princes, chefs des assemblées générales, bientôt ils ne virent qu'avec dédain le ministère des autels, et voulurent être reconnus les plus grands seigneurs du royaume. Dans leur ivresse, ils avilirent la puissance royale qu'ils avoient un intérêt

Louis. 840 si pressant d'investir d'une autorité imposante. Lors même que le peuple se précipite avec ardeur au-devant des ordres de ses prêtres, ce n'est qu'un respect d'opinion qui le guide. Un sentiment de cette nature est sujet à de fréquentes variations, lorsqu'il ne repose pas sur l'appui d'une force réelle. Les évêques, par l'abaissement des rois, préparèrent donc eux-mêmes l'impuissance et la chûte de leurs véritables protecteurs : ils devinrent bientôt les victimes d'une politique si mal calculée (1).

C'est sous ce règne que le titre de marquis paroît pour la première fois, employé dans un acte public par lequel Louis assure à une colonie espagnole, des terres dans la Septimanie. Nous ne saurions rendre compte d'un tel retard, d'autant que ces officiers étoient depuis long-temps employés au commandement des *marches* ou frontières. Lorsque Charlemagne (en 812) retira son fils de l'Aquitaine, afin qu'il le soulageât d'une partie du fardeau de l'administration, ce prince « laissa les seuls marquis pour défendre les » frontières du royaume, si par hazard les » ennemis faisoient des incursions. »

Charles-le-Chauve. 840 La mort de Louis-le-Débonnaire ouvrit un champ libre aux passions de quatre princes,

(1) « Le clergé avoit affoibli les rois, et les rois avoient » affoibli le clergé...... Il fut impossible au clergé de réparer » le mal qu'il avoit fait. » (MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, *liv.* 31, *ch.* 23.)

qui, complètement dénués de vertus, pensoient que la religion se bornoit à quelques pratiques superstitieuses. La mauvaise foi, le mensonge, la débauche, le pillage et l'inhumanité, leur sembloient des foiblesses faciles à réparer par des prières publiques et par des dons aux couvens. Remplis les uns pour les autres d'une haine implacable, ils formoient et rompoient sans cesse des alliances, qui avoient pour base la mauvaise foi, et l'usurpation pour but. Charles-le-Chauve. 840

A la suite d'une foule de combats, Charles-le-Chauve et Louis de Bavière en vinrent aux mains avec Lothaire et le jeune Pepin, à Fontenai, dans les plaines de la Bourgogne. 841
Jamais bataille ne fut plus sanglante et plus funeste à la nation, qui s'égorgeoit elle-même. Cette journée suspendit, chez les Français, le noble exercice de la vertu, du courage et de la fidélité. L'amour du bien public fit place à l'intérêt personnel; la France entière eut à gémir sur la perte de ses plus braves habitans.

Lothaire et Pepin prirent la fuite : les vainqueurs, maîtres d'Aix-la-Chapelle, le siége de
l'empire, y convoquèrent un parlement, dans 842
lequel les évêques dominèrent sans partage. Leur audace fut telle, qu'ils prononcèrent la déchéance de l'empereur. S'il étoit possible de découvrir un procédé plus révoltant, on le trouveroit dans la cupidité de deux rois qui firent entr'eux le partage des états que Lothaire possédoit en-deça des Alpes.

Charles-le-Chauve. 842 L'entier épuisement des forces de ces frères dénaturés, suspendit enfin le cours de leur fureur. Dans une assemblée tenue à Stras-
844 bourg, ils signèrent un traité de paix et de partage, que l'on peut citer comme une preuve des progrès de l'ignorance. C'est le premier acte public qui ne soit pas écrit en langue latine, mais en deux langages grossiers ; le *romance* pour les Français, et le *tudesque* pour les Allemands.

A cette assemblée, le clergé reçut de grands honneurs ; la noblesse dicta la loi : « Qu'à » l'avenir elle ne seroit plus contrainte de » suivre le roi à la guerre, que lorsqu'il se- » roit question de défendre la nation contre » une invasion étrangère. » Le peuple fut satisfait par le supplice du comte de Barcelone qui, par une longue suite d'actes de tyrannie, et par l'éclat de ses amours avec Judith, avoit encouru l'exécration publique. Sa mort étoit demandée à grands cris ; mais pouvoit-elle, sans la plus grande ingratitude, être prononcée par Charles-le-Chauve, lorsqu'il avoit la certitude que son élévation provenoit en grande partie du zèle de cet homme entreprenant, et qu'il n'ignoroit pas combien la scandaleuse impudence de sa mère jetoit de doutes sur le véritable auteur de ses jours.

La race de Charlemagne dégénéroit avec une effrayante rapidité : on a de la peine à se persuader qu'il ait été possible que Louis-le-Débonnaire laissât pour son successeur, un

prince indigne de soutenir avec lui toute Charles-le-Chauve. 844.
espèce de comparaison. Charles-le-Chauve eut les vices qui déshonorent les hommes, sans posséder aucune des qualités qui méritent l'estime, ou qui du moins obtiennent l'indulgence : lâche dans les dangers, vil dans les revers, insolent dans la prospérité, d'un esprit médiocre, d'un caractère inquiet et d'une fausseté basse ; il sacrifia ses frères, ses sujets, son honneur, à la soif insatiable de l'or et du pouvoir. L'énorme puissance qu'il atteignit à la suite de longs efforts, confirme la pensée de ceux qui, d'après l'expérience de tous les siècles, croient que l'un des plus sûrs moyens de s'élever est de ramper avec constance.

Objet du mépris des peuples et de la haine de ses proches, Charles trembla plusieurs fois pour sa couronne et pour sa liberté. Le froc que l'on destinoit à le couvrir, fut prêt à différentes reprises. Dans l'une de ces circonstances critiques, les Normands firent 850.
une descente, les Bretons se révoltèrent, et décorèrent du titre de roi Nomènoé, que Louis-le-Débonnaire leur avoit donné pour les commander avec l'autorité de duc : Pepin s'empara de l'Aquitaine : Lothaire vint à grandes journées, et suivi d'un corps considérable de troupes. La perte de Charles sembloit inévitable, lorsque, par une irruption imprévue, les Maures et les Sarrazins rappelèrent l'empereur en Italie, pour y soutenir une longue guerre. Délivré du plus redoutable

Charles-le-Chauve. de ses ennemis, il fut vaincu par les Bretons;
il céda aux efforts des Normands; mais il
852 battit Pepin, le fit prisonnier et le renferma
853 dans l'abbaye de St. Médard.

Les peuples revirent bientôt Pepin échappé de sa prison: ils le perdirent de nouveau, et cherchèrent envain à l'enlever de Senlis; ils reconnurent pour leur roi le fils de Louis-le-
854 Germanique.

Les guerres intestines furent renouvelées avec fureur, et attisées par Lothaire qui, grâce à l'héroïque fermeté de Léon IV, ne craignoit plus les Sarrazins et marchoit contre la France. Déjà les troupes impériales se promettoient le pillage, et partageoient en espérance le butin, lorsqu'une maladie arrêta leur souverain. Il se revêtit de l'habit de
855 moine dans l'abbaye de Prumme, et mourut sans témoigner de repentir des attentats nombreux contre l'humanité, contre la nature et contre la religion, dont sa vie présente une suite aussi longue que révoltante.

Tandis que des princes, bien peu dignes du trône, faisoient couler à grands flots le sang de leurs sujets, la France demeuroit en proie aux ravages des barbares du nord. Les barrières élevées par la prudence de Charlemagne s'étant écroulées durant le cours des désordres publics, ils firent des incursions que leurs succès rendirent plus fréquentes. On
856-857 les vit, sans presque aucun intervalle, entrer dans la Garonne, dans la Loire, dans la

Rhône, dans la Seine et dans l'Elbe ; piller Toulouse, Nantes, Arles, Paris, Hambourg, et ravager les campagnes qui se trouvent entre ces villes et les côtes. Charles-le-Chauve, ses frères et ses neveux, étoient peu capables de se mesurer avec de tels adversaires.

Charles-le-Chauve.
857

Ces peuples occupent dans notre histoire une place sanglante ; nos ancêtres les nommèrent *Normands*, *hommes du nord*, d'après l'idée confuse qu'ils avoient du lieu d'où ces torrens destructeurs se répandoient. Nous les connoissons maintenant pour des Scandinaves, dont la première patrie fut la Suède, la Norvège et le Zutland. Elevés sur une terre hérissée de rochers, endurcis par un climat rigoureux, habitués à combattre les animaux féroces de leurs immenses forêts, ils étoient zélateurs enthousiastes d'une religion qui remplissoit l'imagination d'idées sombres, et pénétroit l'ame d'un fanatisme ardent. Odin, leur divinité suprême, recevoit le nom *d'incendiaire*, *d'ami de la désolation et de père du carnage*. Le sang des prisonniers et celui des criminels, arrosoit ses autels. La guerre étoit la plus précieuse offrande que les hommes pussent lui consacrer. Le butin dédommageoit des fatigues : le fatalisme éloignoit l'idée du danger ; et l'attente de jouissances délicieuses dans une autre vie, dépouilloit la mort de ses horreurs. Les prêtres, par leurs exhortations et par leurs promesses, faisoient éclore le courage de l'enfance, en-

Charles-le-Chauve. 857

flammoient l'ardeur naturelle à la jeunesse ; soutenoient la vaillance de l'âge mûr, et réchauffoient le froid de la vieillesse. Une poésie mâle et mélancolique, animoit encore le zèle des guerriers. Sur le champ de bataille, les rois entonnoient des hymnes qui n'étoient interrompues que par les cris de la mort, ou par les chants de la victoire. Ils bravoient les hazards de la mer sur des barques d'osier, recouvertes de peau. Les périls sur la terre leur causoient d'autant moins d'épouvante, qu'ils regardoient avec une dévorante convoitise, les campagnes les moins fertiles. Tout devenoit richesse en comparaison de leur excessive pauvreté.

Des passions violentes remplissoient ainsi les Normands d'un enthousiasme irrésistible. Leurs désirs naissoient de jouissances nouvelles : leur courage étoit aiguillonné par leur cupidité : leur indifférence pour le péril et leur mépris de la mort, s'entretenoient par le fanatisme. Avec combien d'avantages de tels hommes n'attaquoient-ils pas des ennemis, dont la superstition desséchoit les qualités héroïques! Si le fanatisme est la fièvre de l'ame humaine, la superstition en est l'imbécillité. La première de ces funestes dispositions enfante trop souvent des attentats, mais déploie des caractères de grandeur. La seconde, petite, minutieuse et basse, traîne sur ses pas le mépris. Loin d'assurer, comme la piété, le triomphe de la vertu, elle prépare

au contraire le déréglement des mœurs. Ceux Charles-le-
qui ne s'attachent qu'aux signes extérieurs, Chauve.
négligent les devoirs que la morale impose. 857.
Jamais les enlèvemens, les divorces, les adultères et les meurtres, ne furent aussi communs que dans ces temps malheureux.

Les forces de la France luttoient avec désavantage contre les Bretons et contre les Normands, lorsque par un oubli de délicatesse alors très-commun, Louis-le-Germanique fondit sur la Neustrie. Charles, saisi de frayeur, convoqua dans Strasbourg une assemblée générale, à laquelle les seuls prélats parurent. Il ouvrit la première séance 858
par un discours dans lequel il s'oublia au point de dire : « J'ai été, et je serai toujours très-» soumis au jugement des évêques ; ils sont » le trône de Dieu, et c'est par eux qu'il » prononce ses décrets. » Les prélats, enhardis par un tel excès de bassesse, se répandirent en plaintes amères sur ce que le monarque n'avoit point prévenu les maux que la noblesse faisoit souffrir au clergé : des plaintes, ils passèrent aux reproches sur son peu d'égard pour les privilèges de l'Eglise. Ils le blâmèrent d'avoir reçu, de la part de Serge II, l'évêque de Metz en qualité de légat, avec le pouvoir d'examiner la nomination des évêques, et de s'être ensuite rendu coupable du sacrilége de placer lui-même sur le siége de Châlons-sur-Saône, Gondezac, l'un des clercs de sa chapelle. Les outrages contre

Charles-le-Chauve. 858 la personne du souverain ne satisfaisant pas leur humeur usurpatrice, ils remontèrent à l'un de ses plus illustres ancêtres. L'assemblée prononça que Charles Martel étoit damné. L'indigne descendant de ce grand homme, eut la stupide patience d'entendre les preuves d'une condamnation, encore plus absurde qu'elle n'étoit insultante. Les évêques de Rheims et de Rouen attestèrent qu'à l'ouverture du tombeau de Charles Martel, « les » spectateurs avoient été repoussés par une » fumée très-épaisse et d'une odeur fétide, » en outre effrayés par la vue d'un horrible » dragon. Un saint personnage, interrogé » sur la signification de ces terribles circons» tances, avoit répondu qu'une vision cé» leste venoit de lui montrer l'ame de Charles » Martel qui brûloit pour toute l'éternité » dans les abîmes de l'enfer.

Charles reconnut ses fautes, promit de veiller aux intérêts temporels des ecclésiastiques, et se contenta du droit de confirmer les *élections des églises et du peuple*.

Ces humiliantes complaisances furent payées par de médiocres secours, et par de magnifiques et stériles promesses.

Nicolas I, le plus entreprenant des pontifes, et surnommé le grand par la reconnoissance et par la flatterie des ultramontains, ne laissa point échapper les concessions du monarque français. « Du ton de supériorité dont » il avoit l'habitude de faire usage avec les

» souverains, il s'immisça dans la nomina- Charles-le-
» tion des évêques de France, et déposa même Chauve.
» les archevêques de Trèves et de Cologne. » 858

Charles, si mal récompensé de tant de sacrifices, eut recours à la noblesse. Il annonça 859
le pardon et l'oubli des fautes et des insultes dont il avoit à se plaindre : il reconnut ses erreurs; il prit l'engagement de respecter les prérogatives des nobles; il tenta de gagner les grands, par l'assurance que désormais leurs avis dirigeroient sa conduite. Reconnoissant bientôt que ses démarches demeuroient infructueuses, n'ayant plus rien à donner, et n'étant point retenu par la crainte « de corrompre et de vicier toutes les parties de » l'administration, il déclara que les bénéfices tenus des rois à vie, et que les comtés » seroient à l'instar de la couronne, c'est-à-dire, en même temps héréditaires et électifs, de sorte que les pères les transmissent à leurs enfans; mais que le monarque » eût le choix parmi ces mêmes enfans. » La générosité ne produisit pas un plus heureux effet que la clémence, sur des hommes qui méprisoient un prince assez dénué de moyens et de fermeté pour leur demander grâce, d'abord par une amnistie qu'ils dédaignoient, ensuite par la concession de biens ou de dignités qu'ils avoient le dessein et la force de conserver.

Cette pénible situation dévoila complètement la bassesse de Charles. Après avoir

Charles-le-Chauve. 859 rampé devant les prélats ; après avoir comblé les moines de dons et de caresses ; fatigué ses courtisans par les pratiques d'une dévotion minutieuse, et ébloui le peuple par une longue suite d'actes d'hypocrisie, il acheta des secours contre ses frères, en accordant aux Saxons la permission d'adorer leurs anciennes idoles.

Les barbares se rassemblèrent aussitôt en troupe, abjurèrent le christianisme, et coururent se plonger dans les erreurs qui, depuis plus d'un demi-siècle, étoient proscrites, et qui sembloient effacées par la raison comme par l'habitude. Les préjugés que nos aïeux nous transmettent, et qu'un long laps de temps a consacrés, pousseroient-ils des racines assez profondes pour que les hommes réduits, par des circonstances impérieuses, à la nécessité d'en faire le sacrifice, les nourrissent encore en secret au fond de leur cœur, avec le dessein de les transmettre à leurs descendans ? Cette foiblesse seroit d'autant plus digne d'intérêt, que la gloire et la vertu réunies en effacent jusqu'aux moindres traces, et qu'elle reste le gage certain que nous nous attachons à nos sentimens avec une honorable constance.

Soutenu par ses nouveaux alliés, Charles
861 tenoit depuis quelque temps la balance égale, lorsqu'un danger éminent le détermina à une dernière ressource, qui prouve que sa politique étoit aussi fausse que sa morale étoit corrompue. Les richesses, les honneurs et le pou-

voir furent accumulés sur la même tête avec Charles-le-
une telle profusion, qu'il y eut dans le sein Chauve.
de l'état une famille plus puissante que celle 861.
qui occupoit le trône.

Robert-le-Fort, petit-fils du fameux Witikind, réunit le duché de France et le comté 862
de Paris avec le gouvernement de la Marche Française. Le grand seigneur qui obtenoit cette place d'une prééminence reconnue, commandoit sur toutes les côtes de la Neustrie; il nommoit aux emplois militaires; il disposoit des armées. La plus imprévoyante foiblesse peut seule élever à ce degré de grandeur un sujet qui, se plaçant sur les marches du trône, assure à ses descendans les moyens d'y monter, pour peu que le génie et la fortune secondent leur ambition.

Robert jouissoit à peine de cet immense démembrement de l'autorité royale, à l'instant où Charles reçut un affront, que son honneur lui prescrivoit de punir, que sa fierté lui rendoit insupportable, mais que sa foiblesse l'obligea de pardonner, et même de payer par des sacrifices. Baudouin, grand forestier de France, enleva Judith, fille de 863
Charles-le-Chauve, et veuve d'un roi d'Angleterre. Le monarque outragé, prit les armes, exhala son courroux en insultes, et jura que l'éclatante punition du ravisseur épouvanteroit les hommes assez pervers pour violer les devoirs de la société, et pour braver la puissance des souverains. Baudouin, sans s'étonner

Charles-le-Chauve. du péril, leva une troupe d'aventuriers dé-
863 terminés; obtint par ses exploits le surnom de *Bras-de-fer;* publia le dessein de s'allier aux Normands, reçut la permission d'épouser sa maîtresse, et devint le premier comte de Flandres.

Le mépris des principes dictés par les mœurs et par la religion, devenoit chaque jour plus commun chez les descendans de Charlemagne. Lothaire, roi de Lorraine, dégoûté de sa femme, l'accusa d'un com-
865 merce incestueux avec son propre frère; et quoique cette reine passât dans l'opinion publique pour être innocente, elle se reconnut coupable devant une assemblée d'évêques, qui cassèrent son mariage. Lothaire épousa Valdrade, concubine dont il étoit éperdument épris. La reine disgraciée chercha un asile près de Charles-le-Chauve. Le moins scrupuleux des hommes s'éleva pourtant contre un manque public de décence, et se flatta que les troubles fomentés par sa politique, lui fourniroient une occasion favorable pour envahir les états de son imprudent neveu.

La cause de cette malheureuse reine fut soumise au jugement de Nicolas I, qui, toujours ferme dans sa marche ambitieuse, menaça Lothaire d'une prompte excommunication, s'il ne rappeloit son épouse. Le prince céda, se sépara de Valdrade; mais l'amour
866 reprit bientôt son ascendant. Le pape irrité cita ce *relaps* à comparoître dans Rome.

Au plus fort de la querelle, Nicolas mourut. Charles-le-Chauve. 866
Adrien II, son successeur, reçoit Lothaire avec les marques de respect dues à son rang ; mais il ne veut recevoir sa justification qu'au Mont-Cassin, dont la paisible retraite convenoit mieux que le tumulte d'une capitale pour peser des intérêts de cette nature. Sensible aux prières de l'impératrice Ingelberge, et fléchi par les marques d'un profond repentir, il consentit à donner l'absolution à Lothaire, à célébrer la messe en sa présence, et même à l'admettre à la table de la communion, pourvu qu'il affirmât par serment « n'avoir eu aucun commerce avec » Valdrade, même de paroles, depuis que » Nicolas l'avoit excommunié. » En homme passionné, le jeune monarque jura qu'il s'étoit soumis aux ordres venus de Rome, avec autant d'exactitude que s'ils fussent émanés du Ciel. Les courtisans, jaloux de complaire à leur maître, attestèrent la vérité de ce qu'il avançoit, et reçurent, ainsi que lui, l'eucharistie de la main d'Adrien. Le pontife les avertissoit d'une voix menaçante, « de ne pas être » assez téméraires pour changer en arrêt de » condamnation le gage du salut éternel des » hommes. » 869

Lothaire quitta Rome, et s'applaudissoit du bonheur d'être hors des piéges que ses ennemis lui avoient tendus. Une maladie l'arrêta près de Lucques, et moissonna sous ses yeux presque toutes les personnes de sa suite,

Charles-le-Chauve. 869 Ni les vives douleurs qui le déchiroient, ni le sinistre spectable qui l'entouroit, n'ouvrirent ses yeux sur sa conduite : il mourut sans se reconnoître coupable d'un sacrilége (1), tandis que le peuple adoroit la main divine qui, dans l'opinion vulgaire, punissoit le parjure.

Les vices du gouvernement, la langueur de l'industrie, la chûte du commerce et les pillages des barbares, avoient épuisé les possessions territoriales, et dispersé les richesses numéraires de la France. L'or et l'argent, si communs sous Dagobert, les trésors rapportés de chez les Huns par Charlemagne, tout étoit consommé. Charles-le-Chauve, dans sa fastueuse avarice, et malgré sa cupidité, étoit constamment dans une humiliante pénurie. Lors même qu'il exerçoit avec une certaine hauteur les fonctions de souverain, on découvroit sans peine la médiocrité de ses
870 ressources. Un édit parut à Pistre, pour le règlement des monnaies. Sept hôtels des monnaies furent établis pour le service du royaume ; mais ils obtinrent si peu de métaux, que celui de Châlons-sur-Saône n'eut que dix marcs d'argent pour fabriquer de bonnes espèces.

---

(1) Lothaire mourut le 8 d'août, un mois environ après sa communion ; car il est constant que le pape et lui se trouvoient encore au Mont-Cassin le 1er juillet, et que ce fut dans l'église de St. Pierre que la cérémonie eut lieu après deux jours, qui furent censés être donnés à la prière et à la pénitence.

L'empereur Louis, entouré de méconteus, et toujours aux prises avec le saint-siége, éleva de vaines réclamations contre le partage que Louis-le-Germanique faisoit du royaume de Lorraine et de celui de Provence : Louis avoit des droits évidens à ces deux couronnes, par la mort de son frère Lothaire, qui ne laissoit que des enfans naturels. Il calculoit les moyens de tirer vengeance de la rapacité de ses oncles, lorsqu'il mourut à Milan, avec le regret d'avoir survécu à son fils unique. Charles-le-Chauve. 870 875

Charles-le-Chauve posa enfin sur son front cette couronne impériale qu'il avoit trop ardemment désirée pour rougir de la bassesse des moyens qui la lui procuroient. Par des caresses et par des sermens, il éloigne son neveu Carloman, qui venoit, au nom de son père, roi de la Germanie, réclamer l'empire. Après ce préliminaire, Charles acheta, au moyen d'une distribution de sommes immenses, les suffrages des prélats et des seigneurs italiens. N'ayant pas satisfait l'ambition de Jean VIII, par la concession des souverainetés de Spolette et de Bénévent, il reconnoît l'Eglise de Rome pour être *estimée chef* des autres églises ; il ordonne que l'on rende honneur au pape Jean, *comme à pape universel :* il prononce le serment de protéger de toute sa puissance les limites de saint Pierre et de saint Paul ; enfin, il fit le sacrifice du droit si cher à ses prédécesseurs, de confirmer ou d'annuller l'intronisation des papes.

Charles-le-Chauve. 875 Pour reconnoître ces faveurs honorifiques et productives, Jean satisfit aux vœux de son protecteur par le titre de roi très-chrétien et la dignité d'empereur. Le premier de ces dons étoit un frivole hommage : le second accusoit d'injustice celui qui le recevoit, et d'usurpation celui qui le faisoit.

La cérémonie du couronnement fut marquée par une pompe excessive. Le nouvel empereur avoit cette vanité puérile qui place la grandeur dans l'éclat de la parure. Au lieu de remplir les fonctions de souverain, il ne pensa qu'à se revêtir des divers costumes des empereurs grecs et romains. Le plus souvent il s'avançoit d'un pas grave, *l'air hautain*, le corps revêtu d'une riche dalmatique, et la tête enveloppée d'un voile de soie, qu'une couronne d'or et de pierreries surmontoit. Cet appareil pénétroit les Français d'indignation, et produisoit un effet très-bizarre. L'auteur d'une chronique dit : « En voyant » le roi de telle sorte accoutré, les gens ne » pouvoient se garder de rire, et les chiens » même l'aboyoient. » Ainsi, la pourpre qu'il étaloit avec faste, loin de lui donner aucune considération, le couvroit de ridicule.

Louis-le-Germanique succomba bientôt
876 sous le poids de ses inquiétudes, et laissa quelques regrets en Allemagne. Près de mourir, il exhorta son fils aîné à recouvrer par les armes la couronne impériale dont un oncle perfide s'étoit emparé.

Sur le bruit que Carloman, fidèle aux ordres de son père mourant, venoit du fond de la Germanie pour l'attaquer, Charles-le-Chauve fut saisi d'une terreur panique. Informé que son neveu, non moins craintif que lui, avoit repris la route de la Bavière, il se rapprochoit des Alpes, lorsque la mort l'arrêta dans un village nommé Brios. Sédécias, médecin juif, qui possédoit sa confiance, l'empoisonna, déterminé uniquement à ce crime par la haine que portoient au monarque tous ceux qui l'approchoient. L'indignation qu'il inspiroit étoit si générale, que personne n'éleva la voix pour réclamer la punition du meurtrier. Les évêques eux-mêmes ne lui portoient aucune reconnoissance pour l'accroissement prodigieux de leurs richesses et de leurs pouvoirs : ils pensoient que les dons d'un prince égoïste, injuste et sans piété, cachoient toujours des vues intéressées.

Charles-le-Chauve. 876

877

Soixante années péniblement consumées sous deux monarques l'opprobre du trône, n'avoient pas éteint dans tous les cœurs l'élévation de sentiment et cet enthousiasme d'héroïsme qui étoient nés à la voix imposante de Charlemagne. Vers la fin du règne de Charles-le-Chauve, époque de honte et de deuil, l'histoire recueille avec avidité un *haut fait* que la chevalerie, lors de ses plus beaux jours, n'a peut-être jamais surpassé.

Engelberge, épouse de l'empereur Louis-

le-Germanique, est hautement accusée du crime d'adultère (en 875) : le prince d'Anhalt et le comte de Mansfeld appuient par des sermens leur dénonciation. La princesse implore comme une grâce l'humiliante et incertaine ressource de *purger* son honneur par la voie des épreuves. Le scandale de cet événement parvient jusqu'aux extrémités de la France. Boson, comte d'Arles, quitte en secret son château, et suivi d'un seul écuyer, il prend la route de l'Allemagne. Parvenu à Augsbourg, il fait afficher aux portes et dans les salles du palais impérial, le défi d'un chevalier inconnu, qui, fidèle à une institution généreuse et solennelle; accourt prendre la défense de la foiblesse et de la beauté! La lice s'ouvre en présence d'un grand nombre de princes, de gentilshommes et d'une foule de spectateurs. Boson ordonne à son écuyer de présenter des lances dont il laisse le choix à ses adversaires. Le prince d'Anhalt combat le premier; renversé de cheval, et l'épée sur la gorge, il fait l'aveu de sa calomnie. Le comte de Mansfeld subit le même affront. Le marquis d'Alberstad demande à maintenir par les armes l'honneur des vaincus qui sont ses parens; une prompte mort le punit de sa présomptueuse témérité. Le vainqueur de trois guerriers tenus pour redoutables, salue avec respect l'empereur, se dérobe aux applaudissemens, et s'éloigne sans avoir levé sa visière.

Louis voulut que des émissaires envoyés de toutes parts découvrissent les traces du chevalier. Boson n'échappa point à des recherches exactes ; soudain la voix publique le proclama valeureux, sensible, modeste et galant. Comblé d'éloges et couvert de gloire, il reçut la main d'une des filles de l'empereur, et il éleva sa sœur Richilde à l'honneur de devenir l'épouse de Charles-le-Chauve.

Engelberge se sentit entraînée par l'attrait touchant qui persuade aux belles ames qu'elles n'ont jamais assez fait pour la reconnoissance. On la vit épier les occasions qui lui permettroient d'élever son libérateur. Peu d'années s'écoulèrent sans que l'événement favorisât le succès de ses désirs.

La suite des empereurs avoit été entrecoupée par un interrègne de trois années, lorsque le duc de Spolette et le marquis de Toscane se signalèrent par des efforts justes, mais infructueux, tendans à rendre la dignité impériale à son possesseur légitime. Carloman, le fils aîné de Louis-le-Germanique, avoit été dépouillé du plus riche fleuron de l'héritage de son père, d'après les menées criminelles d'un oncle ambitieux, avide et sans foi. Les droits de Carloman furent repoussés par le clergé, qui croyoit devoir maintenir la proscription prononcée par Charles-le-Chauve.

Engelberge caressa la puissance ecclésiastique ; et, dans un concile tenu à Mantes

près de Vienne, elle sollicita la faveur que son gendre reçût une couronne avec le titre de roi d'Arles. Le décret ne se rendit (en 889) *au nom de Notre-Seigneur* et par *l'inspiration divine*, qu'après que l'impératrice douairière eût contracté l'engagement de prendre l'habit de Bénédictine. Boson ne démentit point son caractère, et répéta plusieurs fois « qu'il se croyoit peu digne du » sceptre, mais qu'il n'osoit pas résister aux » ordres des évêques *inspirés de Dieu.* »

Tant de nuages se sont répandus sur la formation, les limites et la durée du royaume d'Arles, que quelques critiques ont énoncé des doutes sur son existence. Les auteurs français et les érudits allemands ne s'accordent point dans leurs opinions. Nous ne nous livrerons pas à une discussion qui ralentiroit notre marche.

L'exécration publique poursuivit Charles-le-Chauve au-delà du trépas. Il s'étoit, à grands frais, préparé dans St. Denis un tombeau magnifique; mais les peuples fuyoient, ou bien outrageoient son convoi. Les officiers entre les mains de qui le corps avoit été remis, prétendirent que son horrible infection ne permettoit pas de le conduire au lieu destiné pour sa sépulture; en conséquence il fut caché dans un monastère près de Nantua.

On désireroit en vain de perdre jusqu'au souvenir de ce vil et méprisable despote, tandis que par une triste fatalité les regards

et les réflexions de l'observateur sont sans cesse ramenés sur un règne qui produisit la plus étonnante peut-être des institutions politiques, le gouvernement féodal.

Le plus grand nombre des hommes éclairés condamnent ce régime comme une monstruosité dans l'ordre social, tandis que quelques publicistes se déclarent ses partisans, et que Boulainvilliers emploie les ressources de sa vaste érudition pour nous le présenter comme un système qui honore ses fondateurs, et qui seul pourroit entretenir la prospérité des Etats.

Cet arbre immense, dont les branches reçurent trop de sève, et dont « la tête se sécha, » naquit au sein de la France malheureuse, et ne tarda point à couvrir l'Europe entière de son ombre. Il est tombé sous les efforts réunis et constans des rois. Un seul de ses rejetons a langui long-temps en Allemagne, où le respect pour les institutions anciennes lui servoit de sauve-garde. Le génie d'un héros vient de mettre ces débris dans un nouvel ordre, et de leur donner une existence nouvelle. Nos descendans n'apprendront que dans l'histoire, quelle fut la profondeur de ses racines.

Dans la funeste assemblée de Chiersi, Charles rendit héréditaires, et les bénéfices que Charles Martel avoit institués, et les comtés que les officiers royaux administroient. Les possesseurs de ces fiefs furent reconnus pour vassaux immédiats de la couronne : à

ce titre, ils prêtèrent au roi, comme à leur seigneur ou suzerain, un hommage par lequel ils prirent l'engagement de lui demeurer fidèles, et de le suivre dans ses guerres, sous peine de confiscation de leurs propriétés. Les grands vassaux jouirent, avec toute justice, du droit d'acquérir des vassaux inférieurs, en faisant à des nobles peu riches la cession de quelques terres, ou d'une partie de leurs bénéfices; mais ils arrachèrent une loi destructive de la monarchie. « Tout homme » libre aura dans notre royaume le droit de » choisir celui qu'il voudra pour son seigneur, » ou nous ou l'un d'entre nos fidèles. »

Le plus grand nombre des possesseurs d'alleuds, préférèrent d'être les vassaux des seigneurs dans les terres desquels leurs domaines étoient situés. L'abandon de la famille royale provint, sans doute, de l'avantage que les particuliers s'attendoient à retirer d'un protecteur toujours prêt à les soutenir. Les monarques, placés à de grandes distances, et perdant chaque jour de leur pouvoir, ne promettoient au contraire que des secours aussi lents que foibles. Toutefois nous calomnierions la constance de l'attachement que les Français ont toujours vouée à leurs souverains, si nous dissimulions que Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve avoient repoussé les cris d'une foule d'infortunés qui venoient aux pieds du trône se plaindre, que plusieurs comtes les rendoient les victimes de leurs impitoyables vexations.

Dans ces contrats d'une nouvelle nature, le seigneur faisoit la promesse de protéger son vassal, et le vassal celle de défendre son seigneur sans nulle exception d'ennemis.

Les grands vassaux profitèrent de l'empressement général, et n'accordèrent leur protection qu'autant qu'elle seroit payée par des redevances honorifiques et pécuniaires, qui jusqu'à l'époque de la révolution, se sont perpétuées sous le nom de droits seigneuriaux. Plusieurs de ces droits avoient singulièrement changé de valeur, d'après le taux différent des espèces, et quelques-uns étoient devenus absurdes, d'après l'oubli des anciens usages.

L'indépendance allodiale dégénéra dans une servitude féodale par ces sacrifices qui furent d'abord volontaires, mais que les seigneurs établirent bientôt avec violence. Tout homme libre, sous peine d'encourir la confiscation de ses biens, se vit contraint à reconnoître un suzerain. Cette tyrannie fut colorée par une loi prétendue fondamentale de la monarchie française : « Nulle terre sans seigneur ». Les hommes assez courageux pour se soustraire à ce joug pesant, furent si peu nombreux, que dans la France il n'exista que quelques terres qui conservassent l'antique et noble privilége des guerriers francs, qui relevoient *de Dieu et de leur épée*.

Les seigneurs les plus puissans donnèrent le titre de duché aux provinces qu'ils soumirent.

Quelques comtes se formèrent des souverainetés, en forçant, les armes à la main, d'autres comtes, leurs voisins, à faire le sacrifice de l'égalité de rang, pour se réduire à la soumission du vasselage.

Les seigneurs du second ordre furent barons, dès qu'ils relevèrent directement du suzerain d'une province. Leurs vassaux étoient souvent riches et nombreux, mais n'avoient aucun titre de dignité.

Les possesseurs de fiefs les moins considérables, exerçoient une autorité arbitraire sur les roturiers ou vilains, qui se trouvoient établis dans leurs domaines.

Les marquis n'obtinrent aucun rang dans cette hiérarchie, soit qu'ils causassent de l'ombrage aux comtes, soit que la prodigieuse multiplicité des frontières dépouillât leurs fonctions de toute importance. Il fut seulement stipulé qu'un comte, s'il le jugeoit à propos, pourroit avoir sous ses ordres jusqu'à dix de ces officiers. Quelque pût être le motif de l'espèce de disgrace que les marquis essuyèrent, elle leur attira, de la part des rois, des marques d'intérêt, et un sentiment de préférence.

Le peuple ne conserva pas même le souvenir de ses premiers priviléges : il tomba dans un esclavage d'autant plus dur à supporter et d'autant plus difficile à détruire, que les maîtres qui l'imposoient étoient grossiers et nombreux.

Une chaîne qui partoit du trône, embrassa les grands seigneurs, assujétit les nobles, et garrotta jusqu'aux plus obscurs des Français. Peut-être son poids seroit-il devenu moins pénible, si les rois l'eussent tenue d'une main ferme ; mais leur foiblesse amena la confusion générale. Les grands vassaux ayant reconnu qu'aucune force n'étoit organisée pour les réprimer, cessèrent de remplir leur devoir, et ne furent pas long-temps sans porter la peine d'une imprudente désobéissance. Celui qui manque à son supérieur, avertit ses subordonnés qu'ils peuvent, à leur tour, secouer le frein de l'autorité. L'anarchie descendit par des degrés rapides, et enfanta bientôt une foule de désastres.

L'histoire reproche aux descendans de Charlemagne, une longue suite de fautes graves. Ces princes ne rencontreroient-ils pas une espèce de justification dans l'abus de confiance dont se rendirent coupables les comtes qui jugeoient dans les plaids royaux, et qui conduisoient les hommes libres à la guerre ? Le recours à l'autorité royale fut trop négligé, pour qu'elle ne se vît pas menacée d'un prochain anéantissement.

Lorsque les rois annoncèrent le désir d'apporter quelques remèdes aux désordres de la justice et à ceux de la guerre, les seigneurs firent aussitôt sentir qu'ils reconnoissoient une *dépendance féodale, mais non une dépendance politique* : ils repoussèrent avec mé-

pris et indignation, les officiers qui leur étoient envoyés par la cour avec la charge de veiller au maintien des lois, et de ranger la nation sous un même code.

Les grands seigneurs se montrèrent extrêmement jaloux de l'indépendance de leurs tribunaux particuliers, d'autant que des amendes infligées sans nulle règle, punissoient les différens délits, et formoient une branche considérable de leurs revenus.

Quant à ce qui regardoit la guerre, les rois prétendirent sans succès ne pas perdre le pouvoir qui de tout temps leur avoit appartenu, d'appeler les Français capables de porter les armes, toutes les fois que le besoin de l'état paroissoit le demander. On ne leur reconnut alors que le droit de convoquer le *ban*, dont le nom venu des Francs, répondoit à *convocation publique*, et qui se formoit des *vassaux directs et de plein fief.* Tant que ces vassaux se maintinrent dans leurs usurpations, il fallut leur aveu pour lever *l'arrière-ban*, qui étoit composé de *tous les possesseurs des fiefs mouvans des seigneurs.*

Chaque jour les arrières-vassaux se dévouèrent davantage aux grands vassaux, qu'ils rendirent des souverains redoutables. Les rois essuyèrent alors l'affront de se voir réduits, dans la plus grande partie de la France, à une suzeraineté stérile, et à n'agir en souverains que sur les possessions dont ils conser-

voient « le domaine utile ». Cette unique ressource fut journellement diminuée par leur prodigalité, par leurs inconséquences, et par l'ambition des seigneurs, à qui le fantôme d'une puissance supérieure causoit de l'ombrage.

La mort de Charles-le-Chauve devint l'époque du démembrement de la France. Depuis Louis II, dit le Bègue, l'état fut la proie des grands seigneurs, tandis que les rois, réduits à leur vain titre, manquoient de la force nécessaire pour secourir les peuples opprimés. Des vassaux redoutables parurent au même instant sur la scène, comme ces guerriers armés que, selon les fictions des poètes, la terre vomissoit de ses entrailles.

Louis II, dit le Bègue, 877.

Robert-le-Fort se déclare indépendant, et fait de Paris sa capitale. Bozon, beau-frère de Charles-le-Chauve, ne se bornant pas au comté du Vexin, s'empare du Lyonnais, de la Provence et du Dauphiné. Raoul d'Estralinguen, usurpe la Bourgogne. Baudouin Bras-de-fer, oublie qu'il doit le comté de Flandres à l'excessive indulgence de Charles-le-Chauve, et se rend tout-à-fait indépendant. Ingelger forme la tige des comtes d'Anjou. Alain-le-grand forme le duché de Bretagne, et lui donne un aspect redoutable dès les premiers jours de son existence. Salomon, prince païen, possède la Bavière avec d'autant plus de sûreté, que la démarche qui le rend chrétien lui assure le support des évêques. Deux

879

Louis II, dit le Bègue. 879 descendans du roi Bernard, échappés à la proscription de leurs familles, se rapprochent de leur rang primitif, l'un comme duc de Vermandois, l'autre comme comte de Senlis. Deux soldats de fortune, les frères Bernard, se partagent deux riches contrées. L'aîné, duc d'Aquitaine et de Poitou, fait son frère duc de Septimanie. Ces secousses violentes produisent une foule de seigneurs d'un ordre inférieur, tels que les comtes de Bordeaux, de Limoges, d'Angoulême, de Périgord, etc. Leur dénombrement paroîtroit pour le moins superflu.

Dans la triste impuissance de suspendre le cours de ces usurpations, le roi les approuva et demanda, comme l'unique prix de sa complaisance, des secours qui le missent à portée de s'assurer la couronne impériale; mais ses ordres, ses menaces et ses prières furent également dédaignés.

Les seigneurs refusèrent de se ranger sous les étendards royaux, soit que l'établissement de leur nouvelle domination les occupât, soit plutôt que les calculs d'un intérêt personnel les portassent à se saisir d'une occasion favorable pour ajouter encore à l'affoiblissement de leur souverain. Ce criminel abandon des grands vassaux, rendit la lutte inégale entre les deux princes, et procura la possession de l'empire à Carloman.

Ce Louis, méconnu par ses vassaux, peu respecté de ses sujets, et qui dut son surnom

à un vice de conformation dans l'organe de la parole ; ce monarque enfin, toujours chancelant sur son trône, avoit dans sa jeunesse déployé des qualités qui distinguent les grandes ames. Au siége de Bary que les Grecs faisoient (en 871), il avoit conduit une troupe d'élite, et obtenu pour sa valeur les applaudissemens de ses propres soldats, qui étoient des juges difficiles en ce genre. Les Grecs, lâches et perfides, au lieu de le seconder, lui donnèrent l'occasion de montrer de la fermeté, du caractère et de la force d'esprit. Ces avantages étoient alors bien plus rares, et d'un prix fort au-dessus de la bravoure commune à tous les Français. On admire une éloquence mâle dans sa réponse aux reproches qui lui furent adressés par l'empereur d'Orient, sur le petit nombre, la mauvaise tenue et la voracité de ses soldats. « Notre intrépidité supplée à notre nombre : de bonnes armes sont notre parure, et non de riches habits que nous méprisons. De nos repas abondans nous volons au combat, et nous terrassons l'ennemi contre lequel vos jeûnes ne vous permettent pas de lutter. Mon frère Bazile, hâte la marche de tes flottes ; respecte tes alliés et chasse tes flatteurs ».

Louis II, dit le Bègue. 879

Louis-le-Bègue sentit que le poison précipitoit la fin de ses jours ; il désigna Louis son fils pour son héritier, et le remit entre les mains du comte d'Auvergne. 880

Louis III et Carloman. 880

Bozon, tuteur et beau-père de Carloman, le frère cadet de Louis, annonça hautement la résolution de poser la couronne sur la tête de sa fille.

Une partie des grands vassaux disputa aux jeunes princes la légitimité de leur naissance. Ils cherchoient à colorer, sous des motifs spécieux, le désir de méconnoître leurs souverains. A la vérité Charles-le-Chauve avoit, par un caprice injuste et tyrannique, exigé que Louis-le-Bègue répudiât Ausgarde sa femme. Cette princesse fille du comte Ardouin, et digne par ses vertus autant que par sa naissance du rang qu'elle occupoit, étoit la mère de Louis et de Carloman. Adélaïde, la seconde femme de Louis-le-Bègue, n'étoit accouchée d'un fils nommé Charles, que quelques jours après la mort de son époux.

La guerre civile s'alluma, et la victoire se déclara pour Bozon. Les seigneurs révoltés abandonnèrent le jeune Charles, et proposèrent le royaume à Louis, roi de Germanie. Une armée d'Allemands se jeta sur la France, et s'y livra à la plus barbare fureur; elle retraçoit, par ses atrocités, les ravages des Sarrazins. Bozon, à la fois négociateur et général, offre de céder la partie de la Lorraine que Charles-le-Chauve avoit obtenue dans un traité de partage. Louis, satisfait d'une aussi belle acquisition, abandonna ses alliés, signa la paix; mais ne reprit la route de Francfort

qu'après s'être encore fait donner l'abbaye de St. Vaast d'Arras. Louis III et Carloman. 880

Les seigneurs se soumirent : Adélaïde conduisit son fils en Angleterre. Carloman s'honora par son refus constant de garder à lui seul la couronne. Les deux frères furent sacrés à Ferrières, dans le Gâtinois. Louis eut 881
la Neustrie avec une partie de la Bourgogne, et Carloman l'Aquitaine avec la Septimanie. La plus constante union ne cessa de régner entre ces deux monarques.

Bozon porta bientôt atteinte à la puissance qu'il venoit d'élever. Avec la Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence et la Savoie, il créa le royaume d'Arles, et se fit couronner dans la ville de Lyon. Cette magnifique proie lui paroissoit le prix mérité des services qu'il avoit rendus aux deux frères, qui, malgré leur reconnoissance, s'unirent pour combattre leur ancien bienfaiteur. La guerre coûta beaucoup de sang, fut indécise; mais favorisa les entreprises des Normands. Louis eut pourtant l'honneur de gagner contre ces barbares une bataille qui se donna sur les 882
bords de l'Escaut, et dont une chanson tudesque a perpétué le souvenir.

Louis rassembloit à Tours des forces considérables, dans le dessein de se mesurer de nouveau avec les Normands, et de profiter, pour le recouvrement de la Lorraine, de la mort de Louis-le-Germanique, lorsque ses projets ambitieux furent déjoués par la

Louis III et Carloman. 882 fougue de ses passions. Poursuivant une fille qui se réfugioit dans une maison, il poussa son cheval à travers la porte sans en considérer la hauteur, et avec tant de violence,
883 qu'il se brisa les reins, et mourut en proie aux plus cruelles douleurs.

Carloman seul roi de France, et soutenu par des troupes allemandes, combattit néanmoins les Normands, mais avec si peu de succès, qu'il fut réduit à l'humiliation d'acheter une paix de douze années, au prix de douze mille marcs d'argent. Les talens de ce monarque étoient sans doute peu proportionnés avec les vertus que son avènement à la couronne nous a donné lieu de louer, et dont ses derniers momens fournissent une preuve touchante. Comme il chassoit dans la forêt de Senlis, un de ses gardes eut le malheur de le frapper involon-
884 tairement d'un coup mortel. Pour sauver les jours d'un innocent, il ne cessa d'assurer qu'un sanglier l'avoit blessé.

Charles-le-Gros. Charles-le-Gros fut accablé sous le poids d'une puissance qui comprenoit tous les états de Charlemagne. Empereur depuis plusieurs années, il recueillit à la mort de Louis et de Carloman ses petits neveux, le royaume de France, à l'exclusion du jeune Charles dont le berceau paroissoit entouré de nuages. En effet, la première épouse de son père étoit encore vivante lorsqu'il naquit.

A la nouvelle de la mort de Carloman, les Normands reviennent en armes, sous le pré-

texte que leur traité ne les engageoit qu'avec Charles-le-Gros.
le roi qui venoit de périr. L'abbé Hugues 884
excite l'indignation des seigneurs, rassemble un corps considérable, et tire une si terrible vengeance de cette indigne violation du droit des gens, que les barbares abattus, respectèrent la France durant deux années. Mais leurs forces et leur orgueil se ranimant alors, ils ne respirèrent qu'une vengeance prompte de l'affront que leurs armes avoient reçu. Une de leurs flottes, composée de bâtimens de toute grandeur, entre dans la Seine, couvre « une étendue de deux lieues de la rivière,
» remonte le courant et attaque Paris ». 886

Ce siége est à jamais mémorable dans les fastes de l'histoire de France. Gosselin, évêque de la ville, en accepte le commandement. Il rejette, avec une noble fermeté, les propositions et brave les menaces de Sigefroi, général des Normands; et, secondé par les fils de Robert-le-Fort, Eudes et Robert-le-Jeune, il opposa pendant deux années une vigoureuse résistance aux efforts des ennemis.

Charles-le-Gros cédant enfin à l'indignation générale, s'approcha de Paris et campa sous Montmartre, avec une armée considérable que les différens peuples de ses vastes dominations s'étoient empressés de former. Mais la lâcheté de ce prince, l'empêcha de tirer aucun avantage d'un si formidable appareil. Au lieu de fondre sur les assaillans qui étoient singulièrement affoiblis, tant par

Charles-le-Gros. leurs pertes dans une foule d'attaques malheureuses, que par les désordres qu'une indiscipline
886 effrénée avoit engendré, il conclut un
888 traité honteux. Quatorze cents marcs d'argent furent livrés aux Normands : l'indiscrète permission d'hiverner les rendit maîtres des environs de la ville de Sens qu'Evrard, son évêque, avoit vaillamment défendue. Enfin, la Bourgogne devint la victime de leur cupidité.

Au fort de cette décadence rapide, un changement essentiel survint dans l'hérédité des fiefs. Ils cessèrent entièrement d'être électifs, d'après la reconnoissance du droit d'aînesse, qui ne porta d'abord que sur les possessions peu considérables. Les grands seigneurs réclamèrent, comme un acte de justice, que les fils aînés de leurs vassaux héritassent sans l'intervention des monarques et de plein droit, des biens dont leurs pères avoient joui jusqu'à leur mort : ils prévoyoient que cette coutume une fois admise, remonteroit aux rangs les plus élevés.

Les sujets de Charles-le-Gros ne cherchèrent pas à cacher le mépris qu'il leur inspiroit. On se permit d'abord des injures, puis des manques de soumission, enfin des révoltes. Il tomba dans une mélancolie qui dégénéra bientôt en une espèce de démence, et qui servit de prétexte à sa déposition solennelle de la dignité impériale. Outragé par ses courtisans, abandonné de ses domestiques, ne

possédant pas même le nécessaire, il eût péri dans le dénuement, sans l'humiliante pitié de celui qui l'avoit dépouillé de l'empire. Son successeur Arnoult, bâtard de l'empereur Carloman, lui donna la jouissance de quelques terres pour subvenir à son entretien. Il eut peu de temps à rougir d'un bienfait qui mettoit le comble à son avilissement; il mourut dans le cours de la même année.

La France, déchirée par des ennemis acharnés, ne pouvoit sans danger reconnoître un enfant pour son roi. Charles, fils de Louis-le-Bègue, se vit encore une fois rejeté, malgré ses droits incontestables. Les grands seigneurs se rassemblèrent à Compiègne. Leur premier dessein fut de créer une régence; mais Gosselin, évêque de Paris, qui, comme nous l'avons vu, s'étoit acquis une grande renommée, demanda la couronne pour Eudes, fils de Robert-le-Fort. Le courage, la franchise et l'extérieur du jeune comte de Paris, se montrèrent sous un jour tellement avantageux, grâces à l'éloquence de son compagnon d'armes, que presque toutes les voix se réunirent en sa faveur. Le comte de Flandres, et quelques barons fidèles au sang de Charlemagne, se retirèrent. L'évêque de Sens fit la cérémonie du couronnement d'Eudes, le même jour que Guy, duc de Spolette, soutenu par une troisième faction, recevoit les ornemens royaux dans la ville de Langres.

Eudes. 888

Eudes. Eudes sut que l'archevêque de Rheims,
888 ainsi que plusieurs autres prélats, ne dissimuloient ni leur mécontentement, ni leur haine, et tâchoient de s'assurer des secours étrangers. Il se rendit à Worms. L'objet de ce voyage fut de reconnoître Arnoult pour empereur, de lui confirmer la possession d'une partie de la Lorraine, et de remettre solennellement entre ses mains la couronne de France. Arnoult, de son côté, déclara que la nomination d'Eudes étoit légitime, et le revêtit de ses propres mains des ornemens royaux. Quoique cet acte de soumission ait été rendu par un usurpateur mal affermi, ne seroit-il pas une preuve que les rois reconnoissoient encore la suprématie du successeur des Césars? Observons pourtant que la politique prescrivoit de ne pas balancer sur les sacrifices à faire dans cette circonstance, d'autant plus délicate, que les Français en général eussent reconnu l'autorité d'Arnoult, préférablement à celle d'Eudes. Le premier, il est vrai, étoit un bâtard; mais le second ne descendoit de Charlemagne que par les femmes.

A son retour d'Allemagne, Eudes força le
889 duc de Spolette à regagner l'Italie. Délivré de ce rival, il battit à plusieurs reprises les Normands, enleva une partie de leur butin, et les contraignit souvent à regagner les côtes de la mer. Par malheur, ces intrépides et fiers barbares puisoient de l'énergie dans leurs défaites mêmes. Eudes, au milieu de ses vic-

toires, se vit condamné par l'excessive lassitude de ses troupes, à recevoir la nécessité d'acheter une paix momentanée. Eudes. 892

Les seigneurs mécontens abusèrent de ce sacrifice douloureux, pour reprocher aux Français, que le prince qu'ils avoient mis à leur tête, sous prétexte d'opposer aux Normands un défenseur redoutable, se soumettoit à la honte de leur payer un tribut avilissant. Les révoltés conduisirent Charles à Rheims; il y fut couronné par Foulques, archevêque de cette ville. 893

La guerre éclata. Foulques, le principal auteur de la révolution, exerça pour cette fois un ministère de paix, le plus beau partage du sacerdoce, et réunit les deux adversaires. Charles eut les pays depuis la Seine jusqu'à la Meuse; Eudes conserva les contrées entre la Seine et les Pyrénées. Comme ce prince n'avoit pas d'enfans, et que son ambition étoit tempérée par des sentimens de sagesse et de justice, il sacrifia les intérêts de sa famille au bien de l'état, et reconnut qu'à sa mort le royaume entier appartiendroit au légitime héritier de Charlemagne.

Eudes, renommé pour sa valeur, doué d'intelligence, et plein d'activité, suspendit un peu les progrès de l'anarchie. Il entroit dans sa quarantième année, lorsque sa mort prématurée fut une calamité qui hâta le déchirement de la France. 898

Charles-le-Simple. 898 Le moment où Charles s'assit seul sur le trône, fit faire au système féodal un progrès qui sembloit accroître ses forces et garantir sa durée. A la faveur des guerres sans cesse renaissantes, et d'après quelques alliances avantageuses, différens seigneurs se trouvèrent surpasser les autres vassaux en puissance et en richesses. D'un commun accord ils bravèrent le monarque, qui n'avoit puisé quelque apparence d'énergie que dans les conseils d'Eudes. Ils parvinrent à le forcer de suivre l'exemple de Charlemagne, par la création de grandes pairies qui fussent choisies parmi les terres les plus considérables, et qui procurassent un rang supérieur. La crainte de causer de trop violentes divisions, donna l'idée de faire un partage égal de ces dignités nouvelles, entre les anciens possesseurs des bénéfices et les anciens comtes. Il y eut trois ducs et trois comtes *grands pairs*
900 *du royaume*. Les ducs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine; les comtes de Champagne, de Flandres et de Toulouse, se firent honneur de devenir les colonnes de la féodalité. Ces chefs vains et turbulens s'annoncèrent pour être désormais les soutiens et l'honneur du trône, sur lequel ils retenoient le monarque dans une affligeante impuissance. La force, la prudence et l'adresse ont été constamment employées par plus de vingt rois, pour terrasser ces colosses qui redoutoient l'approche de la monarchie absolue.

Depuis cette époque, Charles devint l'objet du mépris général : son ineptie et sa pusillanimité lui firent donner le surnom de *Simple*. Sa foiblesse ne lui permit pas de partager, encore moins de réprimer les guerres que les seigneurs se faisoient avec fureur. Les peuples tourmentés par leurs compatriotes, et désolés par les Normands, portèrent leurs plaintes douloureuses jusqu'au pied du trône. Charles en fut touché ; mais hors d'état de tendre une main protectrice, il priva la France de la plus belle de ses provinces, pour en revêtir Rollon, prince danois, qui, chassé de ses états, parcouroit l'Europe en aventurier, avec la résolution de s'assurer une nouvelle patrie, à quelque prix que ce pût être. Devenu vassal de la France pour une partie de la Neustrie, appelée aujourd'hui la Normandie, il embrassa le christianisme, épousa Griselle, fille de Charles-le-Simple. En faveur de ce mariage, la Normandie fut érigée en un quatrième duché, *grande pairie du royaume*; de plus, la princesse apporta pour dot la seigneurie directe et immédiate de la Bretagne. Rollon, bien différent de son beau-frère pour la valeur, le surpassoit encore plus par sa ferme équité.

Charles-le-Simple. 900

912

Les exemples, les lumières et les vertus des souverains assurent le bonheur des sujets, et forment le caractère des nations. Aussi voyons-nous les compagnons de Rollon se dépouiller promptement de leur férocité pri-

Charles-le-Simple. 912. mitive, et se distinguer par leur bravoure, leur esprit et leur galanterie. L'amour, le respect et la reconnoissance ont long-temps rendu cher le souvenir de ce premier duc de Normandie. Durant plusieurs siècles, son nom fut le cri de l'innocence opprimée, lorsqu'elle repoussoit les actes d'un pouvoir arbitraire, ou lorsqu'elle imploroit les secours de la justice, par la fameuse *clameur de haro*.

Ce fut un démembrement du duché de France, que celui de Normandie; il fut créé sous le titre de fief héréditaire. Le roi fit de grands sacrifices de ses propres domaines, pour obtenir du duc de France une pleine concession. Les grands vassaux se plaignirent avec hauteur, et ne furent satisfaits que par le sacrifice du droit des *inféodalités inférieures*, qui jusques-là avoient été le plus beau partage de la couronne.

La dégradation de la dignité royale parut avec la dernière indécence, à la cérémonie dans laquelle Rollon prêta le serment qu'il devoit pour la Neustrie. Ce prince, que l'histoire loue pour sa haute sagesse et pour sa rare équité, reprit dans cet instant son orgueil national. Le fier barbare, indigné de la seule apparence d'une soumission publique, refusa de se prêter à l'étiquette qui lui prescrivoit de plier le genou; et saisissant le pied de Charles, il l'éleva si haut, que le monarque fut renversé. Loin que les seigneurs

se soulevassent contre un pareil trait d'audace et de brutalité, qui les outrageoit eux-mêmes dans la personne de leur suzerain, « il en » sortit une grande risée. » Charles-le-Simple. 912

Cette année est marquée dans nos fastes par plus d'un souvenir affligeant ; elle offre à nos regards le dernier de nos capitulaires, et par conséquent elle devient l'époque de la ruine totale du gouvernement que Charlemagne avoit créé par de si longs travaux, et par de si vastes conceptions. Elle nous représente les regrets amers, mais tardifs des ecclésiastiques, sur les atteintes qu'ils avoient portées à la puissance royale. Dépouillés d'une grande partie de leurs revenus, ils réclamèrent en vain la protection d'un prince qui lui-même dévoroit en silence les outrages des usurpateurs. Plusieurs comtes obtenoient de la cour des abbayes, jouissoient de leurs revenus, et s'arrogeoient des droits dans les villes où elles étoient situées. C'est ainsi que les comtes de Cambrai, de Châlons-sur-Saône et d'Uzès (en 888), avoient pris le titre de seigneur à l'égal des évêques.

Nous avons encore à gémir sur la perte de l'empire d'Occident, qui sort de la famille de Charlemagne, qui devient électif, et se perpétue chez les Allemands. La France s'honoroit pourtant d'être la patrie du fondateur, dont la mémoire imprimoit un sentiment si profond de vénération, que pour dépouiller ses descendans, son nom fut un secours nécessaire.

Charles-le-Simple. 912. Othon, duc de Saxe, refusa la couronne impériale à cause de son âge avancé. Les grands officiers de l'empire le supplièrent de donner du moins des conseils qui les éclairassent dans ce choix important. Il se montra digne de la confiance de ses compatriotes, en désignant Conrad, duc de Franconie, quoiqu'il se fût de tout temps déclaré son ennemi. Conrad, renommé pour sa valeur et recommandable par ses vertus, voulut rehausser encore l'éclat de ses titres personnels : il se déclara issu, par alliance, du sang de Charlemagne. Aussitôt le respect et la soumission furent généralement établis.

Les princes qui s'emparèrent de la prérogative de nommer leurs chefs, transformèrent des commissions momentanées en dignités héréditaires. Telle a été l'origine du collége électoral, jadis si puissant, si recherché par les rois; et qui, dans ses derniers jours, obtenoit des égards, quoiqu'il ne jouît d'aucune influence politique.

Les fautes du monarque causent un mécontentement général, et ses disgraces laissent un libre cours à l'insolence des factieux. Dans la barbarie des sociétés, le respect que l'on doit au malheur est inconnu : ce sentiment semble ne prendre naissance, que lorsque les mœurs et la politesse règnent; mais il est toujours si foible, que le premier souffle des agitations publiques le fait évanouir. Dans une assemblée générale, la plupart des sei-

gneurs français déclarèrent qu'ils ne préten- Charles-le-Simple.
doient plus reconnoître désormais Charles-le- 916
Simple pour leur souverain, « et signifièrent » qu'ils renonçoient à la foi et hommage envers lui, en rompant et jetant à terre des » brins de paille qu'ils tenoient dans leurs » mains. »

Charles, bravé par ses vassaux, insensible à la perte de toute considération, et témoin passif du passage de l'empire dans une autre maison, n'inspira long-temps qu'un mépris adouci par quelque pitié ; mais il encourut la haine, par son aveugle soumission aux caprices d'un indigne favori. Agagnon, né dans l'une des dernières classes de la société, révolta les Français, en ne mettant aucune borne à son luxe et à son insolence.

Robert prétendit tirer avantage de l'indignation générale : il plaignit la misère du peuple ; il promit justice aux ecclésiastiques ; il flatta l'ambition des grands ; il dénonça les excès d'Agagnon ; il accusa le roi du projet sacrilége de rendre à l'empire, hommage du royaume de France : il leva des troupes ; il publia que son frère Eudes avoit reçu de la nation, des droits semblables à ceux que Pepin en avoit obtenus : enfin, il rentra dans
Rheims, et s'y fit couronner. 922

A cette nouvelle, Charles sort de son assoupissement, marche contre le rebelle, le combat et le tue. Par une suite de l'infortune obstinée à le poursuivre, un avantage qui

Charles-le- paroissoit lui devoir assurer la victoire, n'em-
Simple. pêcha pas la déroute de son armée. Herbert,
922 comte de Vermandois, le reçoit dans sa fuite, mais le relègue au château de Péronne. Sa veuve cherche un asile en Angleterre, et son fils doit à ce voyage le surnom d'*Outremer*.

Les seigneurs révoltés se rassemblèrent pour donner un successeur à Robert. Hugues son fils eut, quoique fort jeune, la sagesse de refuser le trône qui lui étoit offert, et auquel tendoient ses vœux, mais dont les fondemens lui paroissoient mal affermis. Il céda
Raoul. ses prétentions à Raoul, duc de Bourgogne.
923 Ce prince acheta les suffrages des grands seigneurs, par des présens et par des concessions. Herbert exigea le comté de Laon, pour prix de l'engagement qu'il contractoit de ne jamais délivrer le roi Charles, qui languit plusieurs années dans l'ennui et dans la tris-
929 tesse. A la mort de ce malheureux prince, Raoul reprit sur Herbert les terres que ce comte ne devoit qu'à ses fréquentes menaces de produire son important prisonnier.

Raoul n'obtint qu'au poids de l'or le départ des Normands et des Hongrois, qui portoient
931 la guerre au centre de la France. Ni ses promesses, ni ses menaces ne parvinrent à ranger sous son obéissance les provinces méridio-
936 nales. Il mourut sans avoir acquis de réputation, et sans laisser de postérité.

Hugues l'abbé, beau-frère et héritier de Raoul, se trouva duc de France et de Bour-

gogne, comte de Paris et d'Anjou. Il balança s'il joindroit à ces titres nombreux, celui de roi de France. Des motifs de sagesse le déterminèrent à différer l'exécution d'un dessein qu'il nourrissoit depuis plusieurs années. A sa demande, Louis, dit *d'Outremer*, et fils de Charles-le-Simple, revint d'Angleterre. Hugues, à la tête d'une foule de prélats et de seigneurs, reçut le nouveau monarque à Boulogne, et le conduisit à Rheims, où l'archevêque le sacra.

Louis-d'Outremer.

939

Louis-d'Outremer eût perdu son pouvoir chancelant, sans la générosité d'Othon. Les princes croient trop souvent pour leur malheur, qu'il est d'une politique habile de ne pas suivre l'exemple que cet empereur donna. Il rejeta les offres des sujets rebelles de Louis, et se déclara le défenseur du souverain légitime : mais un acte de mauvaise foi conduisit le monarque à deux doigts de sa perte.

Guillaume-Longue-Épée, duc de Normandie, se montroit, du moins par sa bravoure, le digne héritier de son père Rollon. Les Bretons avoient été subjugués par ses armes (en 936). Les Flamands, menacés du même sort, furent sauvés de ce danger par la lâcheté d'Arnoult leur comte, qui eut recours à de vils assassins pour se défaire de l'ennemi qu'il n'osoit combattre. 942

Formons-nous une idée des mœurs féroces de ce siècle, par le récit des circonstances et des suites de l'un de ces attentats, dont

Louis-d'Outremer. 942 les chroniques nous ont transmis des exemples aussi nombreux que révoltans. Arnoult, vaincu dans plusieurs rencontres, demande à Guillaume une conférence. On choisit une île de la Somme, en face de Pequigny. Les deux princes s'y rendent avec une escorte composée d'un nombre égal de seigneurs. Guillaume apporte un esprit de modération, qui sembloit peu s'accorder avec son humeur entreprenante, mais qui naissoit du désir de consacrer ses dernières années à la vie monastique. Arnoult se montre satisfait, exprime de la reconnoissance, prolonge l'entretien jusqu'à la chûte de la nuit, et donne à l'instant de la séparation, des signes d'attendrissement. Guillaume s'éloignoit à peine de la terre, que quatre Flamands accourent, et lui disent que le comte leur maître souhaite lui communiquer une affaire de la plus sérieuse importance. Les gens de la suite du duc répugnent à l'exécution de ses ordres de revenir sur leurs pas : lui, plein de franchise et d'un naturel impétueux, ne conçoit aucun soupçon, s'irrite de la résistance et saute sur le rivage. Les quatre émissaires d'Arnoult l'entourent et l'immolent avant qu'aucun des siens puisse lui porter du secours. Ces lâches meurtriers n'étoient point tirés d'entre les scélérats que la misère, le vice et l'absence de tout principe, transforment en des instrumens de crime : ils déshonoroient les classes les plus élevées de la société. Thi-

baud, comte de Chartres, fut le premier qui frappa Guillaume d'un coup de son *cultres* (couteau). Sans perdre de temps, il courut chez Herbert, comte de Troie, et lui demanda la main de sa sœur, que la mort de Guillaume rendoit veuve. Ce fut de l'aveu de sa famille, que cette princesse donna des enfans à l'assassin de son premier époux.

Louis-d'Outremer. 942

Louis profita de cette catastrophe, et dépouilla Richard fils de Guillaume, sans pitié pour son enfance, dont l'honneur lui faisoit un devoir d'être le protecteur. Hugues entreprit la défense de l'orphelin opprimé : le courage et l'adresse assurèrent ses succès. Le roi fait prisonnier dans un combat, n'obtint 944
au bout de deux ans la liberté, qu'après avoir reconnu Richard pour duc de Normandie, cédé la ville de Laon pour dédommager Hugues des frais de la guerre, et donné le comté de Tours à Thibaud. Ce Thibaud jouissoit de la réputation d'un guerrier de la plus intrépide bravoure. L'atrocité de son cœur parut dans le meurtre du duc de Normandie, et sa vénalité dans la délivrance de Louis-d'Outremer. On lui avoit remis la garde de ce prisonnier comme on confie celle d'un dépôt très-important : il se laissa corrompre sans peine. Hugues, averti de cette intrigue et craignant de perdre de grands avantages, traita lui-même et ouvrit au monarque les portes de sa prison. Plein d'une profonde indignation, 946
il désigna Thibaud par le surnom de *Tricheur*, que l'histoire a conservé.

Louis-d'Outremer. 946 Le motif et le succès de l'expédition de Normandie changèrent le surnom de Hugues, qui depuis fut appelé le Grand.

Après la conclusion de ce traité honteux, Louis-d'Outremer conçut l'espérance de cacher la foiblesse de ses ressources, sous les dehors d'une magnanimité généreuse : il agrandit par des dons excessifs et par des égards indiscrets, un sujet déjà trop puissant. Hugues dut au maître qu'il avoit cruellement offensé, la possession indépendante de la Bourgogne, et la prééminence sur tous les grands du royaume. Les destinées de sa famille semblèrent prédites par la flatterie des courtisans, qui lui prodiguoient les titres de seigneur et de maire du palais. Peu sensible à tant de complaisance et à tant d'honneurs, il ne tarda guère à reprendre les armes.

Les secours d'Othon et ceux du comte de Flandres, mirent Louis-d'Outremer en état de recommencer des hostilités qui avoient eu de si fâcheuses conséquences. Les peuples accablés, eurent recours à la médiation du pape, qui ne parvint que par un zèle et une constance bien respectables, à ramener
952 Hugues-le-Grand à des dispositions pacifiques. Ce prince avoit bravé deux fois les foudres de l'Eglise, auxquelles Agapet donnoit plus de force par deux conciles rassemblés, l'un à Trèves, l'autre à Ingelheim.

Quelques historiens, dans la vue sans doute de donner une leçon utile, ont rapporté que

Louis-d'Outremer ayant avec adresse attiré Herbert à sa cour, lui fit expier sur un échafaud la trahison dont il s'étoit rendu coupable envers Charles V. Cet acte de justice étoit fort au-dessus non-seulement des forces, mais même de la pensée d'un monarque aussi pusillanime. Le sujet criminel mourut dans son lit, qui devint à la vérité le lieu de son supplice par les remords dont il y fut déchiré. Les personnes qui l'approchoient en ce dernier moment, l'entendirent sans cesse répéter d'un accent lugubre : « Nous fûmes » douze qui conspirâmes de trahir le roi » Charles. Nous n'obtiendrons jamais de mi» séricorde ».

Louis-d'Outremer. 952

Le mariage du second fils de ce coupable Herbert, nous donnera une idée de l'oubli total des convenances dans lequel les Français des rangs les plus élevés, étoient alors tombés. Ce jeune prince fit naître une violente passion dans le cœur de la reine Agine. La fille d'Edouard I, roi d'Angleterre, la veuve de Charles V, la mère de Louis-d'Outremer, la princesse de son siècle la plus admirée pour sa rare intelligence et pour son grand courage, fut aveuglée par l'amour : elle donna sa main à un prince qui rappeloit à toute heure la disgrace dont son époux avoit été victime, dont son fils avoit beaucoup souffert; qu'il étoit de son devoir de ne jamais pardonner, et que le seul excès de foiblesse du roi empêchoit de punir.

Lothaire. 954 Louis poursuivant un loup tomba de cheval; et mourut des suites de cet accident. Depuis trois années, il s'étoit associé son fils aîné Lothaire. Ce prince perdit son père lorsqu'il n'avoit encore que quinze ans, et sa mère pensa que la démarche la plus pressante étoit de gagner, par des ambassadeurs, la protection du duc de France.

Dans une assemblée de ses vassaux, Hugues annonça la résolution de soutenir un prince qui par sa naissance avoit des droits à la couronne, et la méritoit par l'espoir que son heureux naturel permettoit de concevoir. Il ajouta que son zèle comme vassal et comme Français, se trouvoit encore accru par l'affection que lui inspiroit l'honneur d'avoir épousé une des sœurs de la reine Gerberge, mère du jeune monarque.

Lothaire prit possession du royaume, sans assurer aucun partage à son frère. Les domaines de la couronne étoient tellement restreints, que les hommes les plus sensés donnèrent le conseil d'une mesure, qui fut plutôt l'effet de la détresse du moment, que le résultat de combinaisons profondes; elle devint cependant l'une des lois fondamentales de l'état : elle a plus qu'aucune autre assuré durant plusieurs siècles la longue splendeur de la monarchie française, et préparé une puissance que Napoléon a portée au dernier degré de l'élévation, pour la rendre digne de former son empire. Charles, le second

fils de Louis-d'Outremer, ne reçut que quelques terres dans les environs de Bruxelles. L'homme chargé de surveiller l'éducation de ce jeune prince, eut l'ordre de tourner ses penchans et ses habitudes vers les douceurs de la vie privée.

Lothaire. 954

Hugues favorisa d'autant plus volontiers les prétentions de Lothaire, que l'adolescent qui s'asseyoit sur le trône, le laissoit maître absolu du gouvernement. La dignité royale dont il disposoit sans réserve, ne demeura point entre ses mains, parce que le dénouement de ses nombreuses intrigues lui sembloit encore imparfait. Il craignoit qu'une secousse trop précipitée, ne brisât les ressorts du royaume qu'il destinoit à ses descendans. Cette ambition qui recule et qui même sacrifie ses jouissances au calcul qui doit en assurer la solidité, décèle un esprit lumineux, et une ame au-dessus du vulgaire.

La protection que cet ambitieux avoit accordée avec un grand appareil, étoit en secret vendue au prix de l'investiture du duché d'Aquitaine. Il fallut céder à des circonstances impérieuses. Lothaire subit en outre la loi de marcher avec Hugues, qui prétendoit s'assurer par les armes l'usurpation dont il venoit d'arracher l'aveu. Mais cette double injustice ne fut pas du moins justifiée par le succès.

Le duc d'Aquitaine, *Guillaume-Tête-d'étoupe*, n'étoit pas d'un caractère à souffrir patiemment que ses ennemis le dépouil-

Lothaire. lassent de ses états : il opposa donc une ré-
954 sistance assez vigoureuse, pour que les deux alliés fussent dans la nécessité de renoncer à leur entreprise. Hugues ne lâcha cette riche proie que la menace à la bouche et la rage dans le cœur ; tandis que Lothaire s'applaudissoit d'avoir rempli ses engagemens, sans rien ajouter aux possessions d'un prince dont les talens, les forces et les richesses causoient déjà beaucoup d'ombrage.

La France fut durant le cours de deux années à l'abri de l'attaque de ses ennemis, grâces à la fermeté d'un bras protecteur que
956 la mort lui ravit. Hugues-le-Grand laissa des regrets qui excitèrent l'intérêt public en faveur de ses enfans.

La vie de ce Charles-Martel de la troisième race avoit été employée à consommer la ruine de la maison de Charlemagne. Administrateur éclairé, politique adroit et guerrier intrépide, il forma et rompit continuellement des alliances avec l'empereur, avec les Normands et avec Louis-d'Outremer. Il fit usage d'une extrême habileté pour accomplir le plan que son génie s'étoit tracé, de fomenter les haines entre ses adversaires; mais de se rendre assez maître des opérations de la guerre, pour que les puissances qui la soutenoient se minassent mutuellement sans qu'aucune s'emparât d'une grande prépondérance. Sur l'affoiblissement commun des princes qui l'entouroient, il posa les bases qui soutinrent durant

tant d'années, la grandeur de sa postérité : il laissa sous la protection de Richard, duc de Normandie, sa famille composée de trois garçons et de deux filles. Hugues fut duc de France. Othon et Frédéric occupèrent successivement le duché de Bourgogne. Emme avoit épousé Richard, duc de Normandie ; et Béatrix, Frédéric, premier duc de la Haute-Lorraine. Lothaire. 956

L'empereur Othon II ne montra point l'élévation de sentimens à laquelle son père avoit dû le titre de *grand*. Au mépris de la considération que les princes éclairés doivent à la dignité de souverain, lors même qu'ils mésestiment ou qu'ils châtient ceux qui en sont revêtus, il prétendit accabler le roi de France. A l'en croire, la couronne impériale lui communiquoit la superbe prérogative de protéger les princes opprimés, et lui dictoit par conséquent la loi de demander qu'un fils de France fût admis au partage du royaume. D'après ce principe, il appela Charles à sa cour, et dégoûta sans peine un jeune ambitieux du genre de vie auquel la pénurie des finances le condamnoit. La mort de Frédéric, l'un des gendres de Hugues, fournit à l'empereur une occasion favorable. Il fondit sur la France, et s'empara de la Lorraine en son nom et en celui de Charles.

Lothaire, naturellement brave et généreux, pensa que l'honneur lui commandoit de remplir les fonctions de seigneur suzerain, et que

Lothaire. l'humanité lui faisoit un devoir de défendre
956 des orphelins injustement opprimés. Il accourt avec promptitude et remporte plusieurs avantages; mais bientôt épuisé par des efforts au-dessus de ses ressources, il signe avec une répugnance très-prononcée, les conditions d'une paix honteuse. Othon reçoit la Lorraine comme un fief direct de la couronne : il garde la haute, et revêt Charles de la basse, sous la servitude de prêter, comme vassal, foi et hommage à l'empire. La première de ces clauses blesse les grands vassaux, tandis que la seconde offense la fierté
977 nationale, et dégrade Charles sans retour.

Par un sentiment de crainte, ou plutôt d'après les calculs d'une politique adroite, les fils de Hugues-le-Grand ne défendirent point l'héritage de leur beau-frère.

Quoique Lothaire eût, avec les plus pressantes instances, conjuré Charles de ne pas souiller la noblesse du sang qui couloit dans ses veines, il demeura néanmoins en butte aux traits du mécontentement. Révolté de cette injustice, il se renferma dans la ville
980 de Laon, dont le territoire restoit son unique partage. Rheims le reconnoissoit bien pour son seigneur; mais l'archevêque y possédoit la véritable autorité.

Ce monarque digne d'un meilleur sort, resta durant quelques années spectateur oisif des guerres que ses vassaux se faisoient entr'eux; il mûrissoit des projets de ven-

geance, lorsque sa femme, fille du roi d'Italie, l'empoisonna sans que personne eût l'idée de venger ce crime. Lothaire. 986

Louis V fit bientôt regretter son père : il poussa si loin l'indolence, que ses sujets lui donnèrent le surnom de *Fainéant*. Ses caprices et la bizarrerie de son humeur, le rendirent odieux à Blanche d'Aquitaine sa femme, qui se retira dans sa patrie : bientôt forcée par le duc son père de rejoindre Louis, elle suivit l'exemple de sa belle-mère, et eut recours au poison pour rompre son esclavage. Louis V. 986 987

L'esprit de Charlemagne n'existoit plus dans sa postérité ; aussi la race des Carlovingiens perdit-elle la couronne, après une possession de deux cent trente-six années.

Louis-le-Fainéant laissa peu de regrets ; néanmoins sa mort dans un âge aussi tendre, parut prématurée et cruelle. Elle seroit révoltante aux yeux de tous les siècles, si l'on admettoit le récit qu'un homme revêtu de places éminentes en a fait (1), et qu'un souverain a sanctionné, par la permission que son auteur le plaçât dans un écrit dont il agréoit l'hommage. Selon cet écrivain, Blanche n'immola l'époux qu'elle haïssoit et qu'elle méprisoit, qu'égarée par les sollicitations secrètes de Hugues Capet, dont elle partagea le lit et le trône pour récompense de son

(1) Gervais Tilbery, maréchal du royaume d'Arles, dans un ouvrage intitulé : *Les Plaisirs impériaux*, et dédié à l'empereur Othon IV.

forfait. Nous ne saurions penser qu'un prince, que sa prudence rendit recommandable à ses contemporains, fût dévoré par la soif de l'ambition, au point de l'assouvir en unissant son sort à celui d'une femme qui étoit un monstre. Lorsque l'histoire de Rome rappelle, par deux exemples, que des complots du même genre ont déjà été tramés, nous reconnoissons que les plumes éloquentes de Tite-Live et de Tacite, citent au tribunal de la postérité des personnages noircis par une longue suite de crimes odieux. Hugues, bien différent de ces scélérats, fut un prince humain et modéré ; il eut des ennemis violens qui, dans l'impuissance de rassasier leur rage, lancèrent contre lui les traits de la calomnie. Repoussons comme aussi noire qu'absurde, une inculpation qui flétriroit la tige de laquelle sont issus tant de rois que tous les peuples de la terre ont respectés.

Les lecteurs attentifs à suivre le cours des événemens, ne laisseront point échapper la circonstance remarquable, que les descendans de Charlemagne furent soumis à une espèce de fatalité, qui les fit périr d'une mort violente. Nous ne ferons aucune exception par rapport à Louis-le-Débonnaire, ayant la certitude qu'aucun père ne démentira notre assertion : les outrages des enfans font souffrir le plus douloureux des supplices, et portent des atteintes mortelles.

La ligne héréditaire auroit dû appeler au

trône Charles duc de Lorraine, dernier rejeton de la famille de Charlemagne. Ce sentiment d'amour et de respect que les Français portent aux noms illustrés par des services importans ou par des actes dignes de mémoire, avoit fait place à l'indignation. Un prince du sang de nos rois, assez foible pour se reconnoître le vassal d'un souverain étranger, parut indigne de commander à des Français : des cris d'expulsion retentirent. On plaignit l'infortune de Charles, on éprouva de l'intérêt pour sa famille ; mais l'honneur national, toujours si cher et si sacré, rendit l'arrêt irrévocable.

Louis-le-Fainéant laissoit la France réduite à la situation la plus déplorable. C'est à cette époque que nous envisagerons les effets hideux et rapides du système féodal dans l'espace de moins d'un siècle. L'espérance de recueillir quelques leçons salutaires, vaincra notre répugnance à retracer de tristes souvenirs, et nous soutiendra dans la résolution de contempler séparément quelques-uns des vices qui rongeoient l'état.

I. La véritable base de la prospérité des empires, l'unique garantie de l'existence des unions sociales, la source précieuse de l'ordre, de la paix et du bonheur parmi les hommes, la religion fut outragée dans ses ministres comme dans ses temples. Les évêchés et les abbayes devinrent autant de proies que des seigneurs avides se disputoient et déchiroient entr'eux.

Les biens ecclésiastiques dévastés, les presbytères pillés, les églises profanées, les prêtres chargés de coups, et les évêques en butte aux insultes, affligèrent les fidèles. Ceux mêmes que leurs emplois appeloient à la défense du clergé, grossirent le nombre de ses persécuteurs. Les vidames, sur qui les prélats s'étoient reposés du soin de rendre en leur nom la justice, et de gérer les revenus des diocèses, s'approprièrent les dépôts dont ils avoient accepté la garde. Plusieurs, tels que les vidames de Chartres et d'Amiens, réunirent des biens énormes et des forces redoutables. L'injustice de cette usurpation fut effacée par l'illustration des usurpateurs. Ces officiers infidèles furent accueillis dans l'ordre des grands seigneurs, et se firent un titre de haute dignité, d'un nom qui n'annonçoit que leur dévouement.

La violence prescrivoit souvent l'aveu d'un désordre choquant. Herbert, comte de Vermandois, « la terreur des têtes couronnées, » obtint avec hauteur que le pape Jean XI, que le roi Raoul, que les évêques de Soissons et de Châlons-sur-Marne, reconnussent son fils Hugues, enfant de quinze ans, pour être légitimement revêtu de l'archevêché de Rheims. Ce siége, le plus honorable et le plus important du royaume, avoit influé sur les destinées des monarques et sur le sort des peuples, pendant que le fameux Hincmar l'occupoit. Peut-être admirerions-nous, au sein de ces

épaisses ténèbres, un prélat digne émule des Cyprien et des Athanase, si l'histoire de ces temps ne se trouvoit réduite à posséder pour unique monument les annales de Rheims que Flodoart, en même-temps homme de parti, chanoine, auteur et curé, a tracées d'une main assez impartiale, mais extrêmement foible. Son récit porte par-tout l'empreinte des préjugés et de la crédulité.

Avec une constance digne d'éloge, les papes firent de nombreuses tentatives dans l'espérance d'apporter quelque remède à ces désastres. L'amour de la religion, le bien de l'humanité, la gloire du trône pontifical et de nobles sentimens entretenoient leur zèle. Ces efforts néanmoins n'eurent que de foibles résultats : respectés à titre de médiateurs, ils se seroient compromis par le langage qui appartient à des chefs suprêmes. Lorsque Formose (en 891) quitta l'évêché de Porto pour devenir pape, cette innovation parut un attentat criminel qui violoit la loi fondamentale de l'Eglise, par laquelle le changement d'un évêché pour un autre étoit défendu. Le monde chrétien s'étant soulevé contre le scandale, Formose se traîna qnelques années au milieu des agitations, des traverses et des regrets. La tombe ne lui servit pas d'asile : son cadavre fut exhumé (en 896), mis en jugement, et condamné devant un peuple immense à avoir la tête coupée, ainsi que les deux premiers doigts de la main droite.

Jean X crut (en 912) qu'il seroit avantageux de sauver des pillages continuels les instrumens qui ramenoient aux cérémonies du culte, et qui étoient d'un besoin beaucoup plus pressant, lorsque de longs espaces séparoient les habitations. Pour atteindre ce but, il ordonna que les cloches seroient baptisées et bénies (1). On introduisit ce nouvel usage à l'exemple, faussement allégué, des Hébreux qui avoient béni les trompettes des lévites, que les cloches des églises remplaçoient. Combien sont humiliantes et funestes les ressources lorsqu'elles tendent à étayer, avec le secours de la superstition et du mensonge, l'édifice éternel d'une religion à la fois si sainte, si pure et si sublime dans sa morale et dans ses dogmes! Aussi les Normands furent-ils à tel point blessés de la corruption et de l'impiété de plusieurs ministres des autels, que presque tous se livrèrent à leur ancien et aveugle penchant pour le paganisme. Le jeune duc Richard se vit un moment dans l'alternative fâcheuse de fléchir le genou devant des idoles, ou de perdre ses états et sa vie.

II. Dans ces jours malheureux, on cessa d'apercevoir les foibles traces de l'art de la guerre, que les Romains avoient laissées dans les Gaules. Le gouvernement féodal dessécha

---

(1) Les cloches avoient été, dès les premiers jours de la monarchie, apportées en France de Nole, ville d'Italie.

en outre plusieurs des sources de la valeur impétueuse qui avoit rendu les Francs victorieux et conquérans. Les hommes avilis perdirent cette *estime de soi-même*, qui seule alimente le véritable courage.

L'infanterie fut uniquement composée de serfs, levés dans les communes des villes, et devint bientôt un rassemblement sans ordre, sans discipline et presque sans armes : objet du mépris général, elle contint moins des soldats que des manœuvres. Incommode un jour de bataille, elle ne se vit employée qu'à la garde du butin et à celle des prisonniers.

La cavalerie faisoit la force et l'ornement des armées. Les seigneurs de fiefs et d'arrière-fiefs pensèrent qu'il étoit indigne d'eux de se montrer à pied, et n'entrèrent en campagne qu'à cheval. Mais, encore plus grossiers que vains, ils portèrent si loin leur maladresse dans tous les genres d'exercices, que la plupart, hors d'état de manier un cheval, se voyoient condamnés à l'humiliation de mettre pied à terre au moment du combat. D'ailleurs, étrangers aux idées de discipline, ils se livroient aveuglément aux impulsions d'une bravoure brutale, que la rigueur des saisons ou que le moindre revers abattoient : souffrant avec impatience les plus légères privations, ils s'abandonnoient aux murmures, et se dispersoient même dès que leur appétit vorace ne pouvoit être satisfait. Par une espèce de contradiction, ces nobles, si dé-

testables soldats, aimoient avec fureur la guerre, qu'ils regardoient comme le seul plaisir et comme la seule occupation qui ne dérogeât point à leur dignité. Sans cesse on les entendoit se livrer à cette raillerie lourde et suffisante qui caractérise le défaut d'éducation, et lancer des sarcasmes contre les banquets, les palais et les usages de l'Italie, dont les habitans n'avoient pas entièrement perdu les traces de cette urbanité qui distinguoit les premiers jours de l'empire romain.

III. Les guerres particulières que Charlemagne avoit condamnées par une loi générale (en 804), reparurent avec autant d'ardeur que d'acharnement. Le sol de la France fut arrosé du sang de ses habitans, qui s'égorgeoient entr'eux, pour satisfaire les passions ou les caprices d'une foule de despotes subalternes. Les moindres d'entre les nobles abandonnoient leurs donjons pour exercer la prérogative, si chère à leur humeur inquiète, *de guerroyer, de contregager, et user des armes.*

Les parens étoient obligés de se joindre aux combattans dans l'espace de quinze jours. Les amis accouroient, et les témoins de la querelle devoient, sous peine de déshonneur, ne pas rester neutres entre les deux partis. La séduction des femmes ou des filles, l'enlèvement des serviteurs et les propos outrageans, demandoient de la part de l'offensé un défi formel, qui devoit être remis à l'of-

fenseur par *des gens notables*. Dans de telles circonstances, tout noble en état de guerre prenoit des gendarmes à sa solde. Dès la première invitation, le vassal se rendoit sous la bannière de son seigneur. Les rançons, le pillage, l'incendie et la mort passoient tellement pour être le droit de ces guerres, que ceux qui se permettoient de semblables excès, n'encouroient aucun blâme, ne craignoient aucun reproche, et n'éprouvoient aucun remords. Les évêques et les rois obtenoient quelquefois des trèves; mais il n'étoit pas en leur pouvoir de donner la paix, sans régler une satisfaction acceptée par les deux adversaires. Le seul adoucissement que la religion et l'humanité purent d'abord obtenir, fut que les frères de même père et de même mère ne combattroient pas entr'eux; mais la guerre passa pour légitime entre les frères de lits différens.

IV. La perversité des hommes a rarement effrayé la terre par le spectacle d'une aussi terrible désolation. Le droit de la force domina seul avec autant de fureur que d'inconséquence. Les cris de l'opprimé, les plaintes de l'innocent et les soupirs du malheureux furent impitoyablement repoussés. Tout château devint un fort; tout village une place de guerre; tout bois un lieu d'embuscade; toute plaine un champ de bataille; toute la France enfin, un théâtre de brigandage, de rapine et de meurtres. Les instrumens des arts, ceux

même de l'agriculture furent transformés en armes meurtrières. Les grands seigneurs foulèrent aux pieds les lois de la justice et celles de l'humanité. Les nobles s'enivrèrent de la fureur des combats et du pillage. Quelques ecclésiastiques n'entendirent plus la voix sainte qui commande que leurs mains s'élèvent pures vers le Ciel, pour répandre des bénédictions, sans jamais être souillées ni par l'or ni par le sang. Les magistrats couvrirent leur front d'un casque. Les paysans, arrachés à leurs foyers, coururent de la charrue aux armes, et ne revenoient que pour être en proie à la famine. En un mot, les cruautés, les perfidies, les vengeances, les assassinats se multiplièrent de toutes parts avec une rage qui porte dans l'ame l'indignation et l'effroi.

V. Les fautes des rois, les guerres des grands seigneurs, les querelles des particuliers et les incursions des Normands, avoient coûté la vie aux deux tiers des Français. Ceux qui étoient échappés à ces orages, languissoient dans la barbarie, la paresse et la misère. La culture manquoit de bras; le petit nombre des serfs laboureurs gémissoient à la vue des soldats indisciplinés qui détruisoient les récoltes, enlevoient les bestiaux, et incendioient les cabanes. L'excessive corruption des mœurs étoit devenue générale. Les hommes du peuple, d'abord aussi scandalisés qu'affligés des outrages que l'on faisoit, soit à leurs filles, soit à leurs femmes, s'étoient eux-mêmes

familiarisés avec la débauche. L'injustice, la violence et la cupidité des puissans avoient amené la mauvaise foi, la bassesse et la friponnerie des foibles. Le vice imprimoit d'autant plus d'horreur, qu'il se montroit sous des formes à la fois dégoûtantes et grossières.

Des gens honnêtes et sensés, qui la plupart tenoient au corps ecclésiastique, craignirent une ruine totale : dans le dessein de prévenir cette catastrophe, ils formèrent entr'eux des associations, qui préservèrent l'état de plus d'un péril.

VI. Les misérables qui s'entrégorgeoient, cédoient à des penchans féroces que nul frein ne retenoit, parce que l'ignorance étoit générale. Le règne de cette ennemie du bonheur des hommes remontoit à l'époque du déchirement de l'empire romain : son triomphe avoit été rendu certain par l'incursion des Sarrazins en Italie (en 855); mais ces ténèbres tenoient du gouvernement féodal une impénétrable épaisseur.

Lors de la conquête des Gaules, les peuples du Nord et ceux de la Germanie ne pouvoient estimer des arts et des connoissances dont ils n'avoient aucune idée ; peut-être même le mépris porta-t-il également sur les usages et sur les individus des nations subjuguées. Bientôt les barbares commencèrent à goûter quelques-unes des douceurs de la vie sociale : trop paresseux ou trop fiers pour acheter des jouissances par le travail, ils tolérèrent ceux

qui les leur procuroient. Si l'étude fut rangée parmi les occupations subalternes, au moins conserva-t-elle des asiles paisibles. Du sein de ces retraites, Charlemagne appela les sciences et les lettres, pour qu'elles fleurissent à la cour et dans le reste de son empire. Mais cette renaissance fut moins remarquable par l'éclat que par la briéveté de sa durée.

Sous la postérité de Charlemagne, les Sarrazins rompirent les relations de la France avec l'Egypte, qui lui fournissoit du papier. Pour écrire les livres, il fallut avoir recours au parchemin. L'excessive cherté de cette marchandise donna l'idée d'un étrange expédient ; ce fut d'effacer les anciens ouvrages pour y substituer des compositions nouvelles. Sous des mains barbares périrent une partie des chefs-d'œuvres de l'antiquité ; de ces trésors, dont les inappréciables débris excitent une si vive admiration et de si profonds regrets. Ils n'ont point été réduits en cendres par les flammes des farouches conquérans ; ils ont disparu sous les efforts pénibles et constans d'une foule de copistes aussi avides qu'ignorans. Les froids et vils calculs de l'intérêt deviendroient-ils donc plus pernicieux quelquefois au genre humain, que les violences des passions, et les outrages même des siècles ? Les progrès du mal furent si rapides, que du même royaume dans lequel une académie avoit naguères été florissante, Loup, abbé de Ferrière, supplioit le

pape de lui envoyer une copie de l'Orateur de Cicéron, et des Institutions de Quintilien. « Très-saint père, dans la France entière il » n'existe pas un manuscrit complet de ces » deux ouvrages. » Vers le même temps, le plus habile géographe de l'abbaye de St. Denis, étant chargé de représenter les trois parties de la terre, plaça sans hésiter Jérusalem au centre du globe.

De pareils traits, qui nous choquent avec raison, auroient pu dans ces temps d'ignorance devenir des exemples d'une rare érudition. Lorsque le système féodal mit les armes à la main des Français, sans nulle exception et sans aucun relâche, on en vint généralement au point de ne savoir ni lire ni écrire. Les provinces méridionales durent au voisinage de l'Italie le bonheur de conserver quelques lumières. Aussi, suivirent-elles toujours le code des Romains, que dans le langage familier on nomme *le droit écrit*, pour le distinguer du *droit coutumier*. Celui-ci, répandu dans presque toute la France, fut établi d'après des coutumes que la tradition transmettoit. Les lois ripuaires, saliques et bourguignones tombèrent en désuétude. Les capitulaires furent plongés dans l'oubli. L'imprévoyance des peuples empêcha leurs regrets; en outre, le goût naturel pour les anciens usages, fit recevoir avec plaisir des coutumes que l'on savoit émanées de ses pères, et qui n'avoient jamais été totalement éteintes,

puisque de tout temps, lorsqu'elles ne choquoient pas la loi dominante, elles lui servoient de supplément. Tel fut le cloaque impur d'où sortit cette hydre de chicane qui, durant près de dix siècles, troubla le repos des familles, fit le malheur des hommes simples, favorisa les caractères inquiets, servit les gens sans principes, et imprima de la honte aux branches inférieures de la magistrature française.

VII. Du sein d'une détresse absolue, le luxe et la débauche élevèrent un front audacieux. Des milliers de Français sans propriétés, sans cabanes et sans habitations, erroient sur la surface de leur patrie désolée. Le ciel seul les couvroit : exposés aux rigueurs des saisons, ils cherchoient des fruits sauvages dans les forêts, dont, sous peine d'encourir une mort prompte, ils respectoient les animaux. Quelques-uns de ces infortunés broutoient l'herbe que les troupeaux laissoient sur la terre, tandis que les seigneurs, faisant trophée de leur magnificence, chargeoient d'or et de pierreries jusqu'à leur chausseure, « au grand scan» dale des gens de bien ».

Avec une brutalité révoltante, ils assouvissoient leurs désirs sur les femmes et les filles des classes inférieures. Ces victimes de leur incontinence, ne recevoient même pas pour prix d'un abandon souvent forcé, les traitemens que l'homme honnête accorde toujours aux domestiques qui lui ont rendu des

services, et quelquefois même aux animaux qui lui ont procuré de l'amusement. Les malheureuses, après avoir partagé le lit et la table de leurs maîtres, étoient ou chassées sans nul secours, ou condamnées à la servitude, dès que l'âge ou la jouissance avoient flétri leurs charmes. Nous voyons les maîtresses de plusieurs princes, vouées au rude travail de tourner les meules, qui pour lors écrasoient les grains. Louis-d'Outremer n'eut pas la pensée de retirer sa nourrice d'un moulin, où elle étoit confondue avec le commun des esclaves. Pour que ce dernier acte d'abandon nous révolte, il n'est pas nécessaire de le comparer à la tendresse affectueuse que les anciens témoignoient à leurs nourrices; il suffit de porter ses regards sur les objets au milieu desquels nous vivons. Les exemples se multiplieront, pour nous rappeler qu'il s'établit un rapport mutuel et bien doux entre deux êtres, dont l'un a substanté l'autre d'une partie de lui-même. Que pourra-t-il exister de plus saint, qu'un contrat qui a pour base les bienfaits et la reconnoissance?

VIII. La religion, la justice, les mœurs publiques et les vertus domestiques, furent également violées. Des calamités sans nombre et de toute espèce, s'appesantirent sur la France, et laissèrent d'autant moins d'espoir d'y apporter des remèdes salutaires, que les plaies douloureuses des individus les rendoient plus insensibles aux désastres de l'état.

L'amour de la patrie fut étouffé jusqu'à la dernière de ses étincelles. Les crimes s'accumulèrent à tel point, que les remords firent place à une effrayante indifférence. Des caravanes devinrent d'une indispensable nécessité, pour se mettre en défense contre les attaques des brigands. Les chemins infestés et rompus, suspendirent les communications. Un abbé de Cluny se refusa aux invitations qui lui étoient adressées, pour aller de Bourgogne à Paris : ce voyage l'effrayoit, disoit-il, par l'idée des fatigues qu'il faudroit soutenir, et des dangers qu'il faudroit affronter sur la route « à » travers des régions peu connues, et selon » toutes les apparences remplies de voleurs ». Ce saint personnage n'exagéroit guère la déplorable situation de la France. Si par un hasard difficile à espérer, sa tête eût échappé au fer des assassins, et si ses dépouilles ne fussent pas devenues la proie des voleurs, ses yeux se fussent remplis de larmes, et son cœur eût été brisé, à l'aspect des ruines fumantes des villes, des villages, des hameaux que les flammes avoient dévorés, et d'une foule d'infortunés qui courroient épars, le front empreint des signes du désespoir ou des marques de la scélératesse.

TROISIÈME DYNASTIE.

LA dignité royale paroissoit tellement abaissée, que peu de seigneurs possédoient les lumières suffisantes pour prévoir qu'elle devoit un jour se relever, et dévorer les héritages de leurs descendans. Une puissance supérieure, est par sa nature ennemie de celles qui la gênent ou qui prétendent la contre-balancer : la lutte ne se termine que lorsque la première absorbe les secondes ou tombe en lambeaux sous leurs atteintes. Hugues Capet n'eut donc à combattre que des rivaux assez indifférens ; d'ailleurs, il possédoit trop d'avantages, pour que la balance ne penchât point en sa faveur. Son père Hugues-le-Grand avoit, à l'exemple de Charles-Martel, préparé l'élévation de sa famille, et rendu ses fils les maîtres de disposer d'un trône sur lequel la prudence ne lui permettoit pas encore de s'asseoir. Son frère Othon, duc de Bourgogne, et son beau-frère Richard, duc de Normandie, étoient un puissant support pour ses prétentions. Ses grandes richesses lui permettoient de suffire aux dépenses de la couronne, qui eussent été trop au-dessus

Hugues Capet. 987.

Hugues Capet. des moyens d'un prince réduit à des domaines
987 de peu d'étendue. Ses états renfermoient les deux clefs du malheureux royaume : Orléans défendoit le cours de la Loire, et Paris celui de la Seine. Enfin, son mérite personnel étoit un garant de la considération publique, qui l'avoit déjà décoré du surnom de *Capet*, c'est-à-dire *bonne tête*.

Quoique l'assemblée de Compiègne qui nomma Hugues Capet, ne fût composée que de ses parens et de ses amis, elle lui demanda néanmoins de si grands sacrifices, que la France se transforma en un corps fédératif, dont le chef n'avoit qu'une autorité restreinte, et sous des conditions qui lui donnoient le pouvoir de protéger les vassaux, mais qui prévenoient les abus contre la liberté, l'honneur et la vie des possesseurs des fiefs, ainsi que de leurs parens.

Le duché de France se trouvant joint à la royauté, les sept pairies furent réduites au nombre de six, que l'on déclara ne pouvoir jamais être susceptibles d'augmentation.

Les fiefs furent déclarés héréditaires, et sans nul égard à l'esprit des anciennes lois, les filles se virent appelées à cette hérédité. On établit même, qu'ils pourroient être divisés jusqu'en huit parties. Les usurpateurs des biens ecclésiastiques, furent maintenus dans leurs possessions.

Le clergé se répandit en plaintes amères. Le nouveau roi, convaincu que son intérêt

lui prescrivoit de ménager cet ordre, l'ap- Hugues Capet. paisa d'abord par des concessions, et bientôt 987 se l'attacha par le service important de donner l'exemple de la restitution des abbayes; il ne se réserva que le droit de sépulture dans l'église de St. Denis, pour lui comme pour ses descendans : mais il se garda bien de satisfaire entièrement les vœux des ecclésiastiques, par des tentatives indiscrètes qui eussent compromis son autorité naissante. Les plus entreprenans des prélats réclamoient l'ancienne supériorité dont leurs prédécesseurs avoient joui : les moins ambitieux prétendoient être mis dans l'indépendance des seigneurs, qui les avoient réduits à l'humiliation de compter parmi leurs vassaux. Les hommes de guerre à fournir, les honneurs de l'église à rendre, et les droits de logement à supporter, leur paroissoient des charges d'autant plus pesantes, qu'elles se trouvoient imposées par des ducs, des comtes et des vidames, qui naguères avoient passé pour les inférieurs des évêques. Ce ne fut que le retour aux sentimens religieux, et la protection soutenue, mais lente de la cour, qui remit entre les mains du clergé, des richesses assez considérables, pour le revêtir du degré de pouvoir et de considération que les rois crurent favorable à leurs desseins. Observons que quelques grands siéges se maintinrent toujours à leur élévation primitive, et parurent s'offrir comme des points de ralliement.

Hugues Capet. 987 Hugues Capet força l'entrée de Rheims, et se fit sacrer par l'archevêque qui n'étoit pas son partisan, et qui regretta long-temps d'avoir consommé de ses propres mains la ruine de la famille royale. En effet, la cérémonie du sacre revêtissoit un prince d'un caractère de sainteté, qui inspiroit du respect et préparoit à l'obéissance.

Le décret de l'assemblée générale, le secours du culte religieux, et le suffrage d'une grande partie des habitans, se prononçoient comme fondés sur la donation que Louis V avoit fait à Hugues Capet de son royaume. Dans des jours moins obscurcis par l'ignorance, personne n'eût osé se prévaloir d'un titre illusoire et faux, qui chez une foule d'individus fit pour lors un roi légitime de celui qu'ils venoient de traiter d'usurpateur (1).

Entreroit-il dans les calculs des hommes appelés à la régénération des empires, de fixer une date nouvelle à l'époque où commence leur gouvernement? Clovis fixa le commencement de l'année au premier de mars; Pepin, à la fête de Noël; Hugues Capet, à celle de Pâques, et Napoléon rejette le calendrier

(1) La collection du laborieux dom Bouquet présente ce titre : *Obiit Ludovicus rex juvenis qui nihil fecit donato regno Hugoni duci, qui eodem anno rex factus est à Francis et hæredem regni Hugonem illum instituit.* « Le jeune roi Louis » mourut, sans avoir fait autre chose, que le don de son » royaume au général Hugues, qui fut la même année déclaré » roi par les Français. Il institua cet Hugues l'héritier de son » royaume. »

que l'irréligion et l'esprit républicain avoient adopté, pour établir une barrière entre les Français et les autres peuples de l'Europe. Hugues Capet. 987.

Le fondateur de la troisième dynastie, porta un œil attentif sur les catastrophes des souverains qui l'avoient précédé sur le trône : il reconnut que le gouvernement, fort du seul pouvoir militaire, s'étoit affaissé sous son propre poids, et que celui soutenu par le bras ecclésiastique, venoit de s'abîmer dans l'anarchie. Il conçut le dessein, plus séduisant que juste, de créer un nouvel ordre qui dût son existence aux monarques, et qui leur fût dévoué par attachement et par reconnoissance. Il établit pour principe invariable de sa conduite et de celle de ses successeurs : ABAISSEMENT DE LA NOBLESSE, TOLÉRANCE DU CLERGÉ, ÉLÉVATION DU PEUPLE (1).

Tels ont été, durant huit siècles, les mobiles de la politique des rois Capétiens. Plus ils ont eu de talens, plus ils se sont approchés du but constant de leurs désirs. Nous ne saurions nous défendre d'un sentiment mêlé de surprise et d'admiration, à la vue d'une marche uniforme qui se transmet sous tant de

---

(1) « Ce fut, n'en doutons point, à la puissance royale que » le peuple dut tout et dans tous les temps...... On conçut le » projet de réveiller contre les seigneurs un ennemi commun » et général qui, ligué contre le despotisme des nobles, devint » l'allié naturel et nécessaire du monarque. Quel fut cet » ennemi ? Ce fut le peuple. » (MOREAU, *dix-neuvième discours sur l'Histoire de France.*)

Hugues Capet. 987 princes, de caractère, d'humeur et d'esprit souvent fort opposés. Ces impressions étoient-elles donc données aux héritiers du trône dès leur première enfance? Quelle que puisse avoir été la cause de leur singulière durée, ce fut toujours le vice secret qui ne cessa de miner sourdement la race régnante (1), dont il n'a jamais manqué de consommer la ruine. La noblesse, à toute heure froissée dans ses priviléges, humiliée sans cessc pour prix de son sang et de sa fortune, opposoit une résistance propre à la rendre un objet de haine aux yeux du peuple, qui ne la regardoit qu'avec jalousie, et qui la supposoit contraire à la bonne volonté des rois. Le clergé remplit long-temps le rôle respectable de médiateur, par suite de ses relations avec les deux autres ordres, dont il étoit également émané. Mais cette barrière une fois renversée par l'irréligion, les ordres ennemis se sont attaqués et combattus jusque sur les ruines sanglantes du trône.

Le premier vestige du système adopté par Hugues Capet, parut dans le règlement qui donnoit à la multitude le droit d'assister aux assemblées générales, et d'approuver ou de repousser les lois qui, d'après cette circonstance, furent appelées *des annonciations*.

---

(1) « Le nouveau roi de France n'essaye pas de reprendre » tout-à-coup ce qui avoit appartenu à la couronne; il y » travaille peu à peu; il *substitue à sa postérité* le soin d'y » travailler, en consultant toujours les temps et les per» sonnes. » (*Esprit de l'Histoire, par Ferrand.*)

Ces parlemens ne tardèrent pas à n'être plus qu'une ombre des anciens. Les pairs occupés du soin de gouverner leurs propres états, et flattés des hommages d'une petite cour, dédaignèrent bientôt un rôle qui les plaçoit sous la présidence du monarque. Les vassaux directs des pairs, cessant d'être membres de l'état français, ne conservèrent aucun titre pour délibérer dans les assemblées : on n'y compta plus qu'un petit nombre de prélats et de seigneurs qui, par leurs possessions, étoient voisins de la résidence royale. L'exemple des grands exerça son influence accoutumée : des comtes et jusqu'à de simples châtelains, affectoient de l'indifférence pour des fonctions dont ils auroient dû s'honorer. La cour se garda bien de leur dessiller les yeux sur un égarement qui la rendoit l'arbitre de la liberté nationale.

Hugues Capet 987.

Hugues avoit rencontré dans la ville de Rheims, un homme qu'il s'étoit attaché sous le titre de son chancelier, dont le génie actif contribua beaucoup à l'heureux début de la troisième race, et qui marque dans l'histoire des progrès de l'esprit humain, comme dans celle des événemens politiques. Gerbert, moine d'Aurillac, consacrant à l'étude les heures que les devoirs du cloître laissoient à sa disposition, franchit les bornes dans lesquelles les sciences étoient resserrées à cette époque : il donna aux horloges un mouvement régulier au moyen de l'heureuse invention du

Hugues Capet. 987 balancier; il introduisit l'usage des chiffres que les Arabes avoient rapportés des Indes, et dont on se sert aujourd'hui. Sa réputation lui procura l'honneur d'être appelé pour enseigner les mathématiques à l'empereur Othon. Bientôt la jalousie envenimée par l'ignorance et par la superstition, persécuta le savant qui s'entendit de toutes parts accuser de magie, et qui n'évita les effets de l'acharnement de ses ennemis qu'à la faveur de l'asile qu'il trouva auprès d'Adaldemon, archevêque de Rheims, dont les mœurs et la doctrine inspiroient un respect général.

Gerbert, devenu l'ame des conseils de Hugues Capet, porta dans les affaires de l'habileté, de l'ardeur et de la constance; jointes à une ambition qui ne pouvoit se rassasier, et dont la marche n'étoit suspendue ni par les obstacles, ni par les scrupules, ni par la reconnoissance.

Cependant Charles, duc de Lorraine, l'héritier présomptif de la couronne, est arraché à sa honteuse apathie par les exhortations d'Arnoult, fils naturel de Lothaire. Ce jeune prince, voué par sa naissance à l'état ecclésiastique, déploya de l'activité, des talens et du dévouement. Il assure à son oncle l'alliance du duc d'Aquitaine, et celle des comtes de Flandres et de Vermandois. Hugues Capet entend gronder l'orage qui s'apprête, et prend la résolution de le dissiper avant qu'il soit entièrement formé. Ses étendards sont dé-

ployés aux portes de Noyon. Les seuls vassaux immédiats du duché de France viennent partager sa fortune. Les grands vassaux, qui l'avoient laissé le maître de se saisir de la couronne, ne dissimulent pas la résolution de rester les simples spectateurs de ces sanglans débats. Hugues Capet. 987

Des différens membres de la ligue, Guillaume-Fier-à-bras nourrissoit le plus d'animosité, par le souvenir que Hugues-le-Grand avoit prétendu dépouiller son père du duché d'Aquitaine. Hugues Capet marche contre cet ennemi redoutable, doit aux prodiges de sa valeur personnelle une victoire complète, gagne les cœurs par sa modération et reçoit le serment de fidélité de Guillaume. S'avançant aussitôt à la rencontre des comtes de Flandres et de Vermandois, il remportoit de nombreux avantages, lorsque le duc de Normandie se présente à la tête d'une armée et s'arroge le titre de médiateur. La paix est signée : les deux comtes rendent hommage; quant au duc, il annonce sa volonté de ne point entrer dans les démêlés de la France, et de s'occuper uniquement du bonheur de ses sujets. Le nouveau monarque écouta à regret les conseils de la sagesse, qui lui imposoit la loi de ne pas contredire un acte si formel d'indépendance.

Malgré la célérité des opérations de Hugues Capet, Charles de Lorraine avoit eu le temps d'attaquer et de prendre Laon. Cette ville,

Hugues Capet. l'unique débris de l'immense héritage de Char-
987 lemagne, avoit été remise par Hugues Capet entre les mains d'Emma, la veuve du roi Lothaire, que l'opinion publique accusoit de vivre dans un commerce trop intime avec Ascelin, évêque de Laon. La reine et son confident étoient animés par une haine violente, qui provenoit du ressentiment d'anciennes offenses et de la crainte de nouveaux outrages. Mais cette passion échoua contre la fidélité des habitans de Laon. Les portes furent ouvertes à Charles, qui devenu le maître de ses deux ennemis, les traita avec la plus grande dureté.

Hugues Capet en vient aux mains avec son
988 rival, et se voit par une défaite réduit à une guerre d'observation. Deux années consommées dans des intrigues, lui font recouvrer les avantages que Charles avoit acquis par les armes. Dans cet espace de temps, on vit Gerbert développer les ressources inépuisables de son esprit et de sa politique. Son portefeuille étoit toujours rempli de modèles de lettres à l'usage des plus grands personnages de son siècle. Souvent il eut à fournir les demandes et les réponses de la même correspondance. Un grand nombre de princes et de prélats avoient remis entre ses mains leurs cachets; c'étoit la preuve d'une confiance illimitée, dans un temps où l'on ne connoissoit pas encore l'usage de la signature.

Hugues profita d'une occasion qui lui parut

favorable pour enlever à Charles le plus zélé Hugues Capet.
de ses défenseurs, et ressaisir en même temps 988
une prérogative de la royauté. Adaldemon
laissa par sa mort l'archevêché de Rheims
vacant. Hugues de son propre mouvement, 989
sans demander l'aveu ni du clergé, ni du
peuple, ni du pape, nomma Arnoult, qu'il
se flatta d'acheter par le don de ce superbe
bénéfice.

Bientôt après Charles entra dans Rheims, soit qu'une intelligence avec Arnoult, soit que la seule force le rendit maître de la ville. Loin de tirer parti d'un événement de la plus haute importance, il livra à l'avidité de ses soldats les biens des habitans et les trésors des églises. Ce trait d'une impolitique barbarie, aliéna les peuples et le clergé du royaume; tandis que s'il avoit eu l'habileté de se faire sacrer, l'opinion générale se seroit déclarée en sa faveur. Tel étoit le respect imprimé par la cérémonie du sacre, que parmi les nombreux partisans de Charles, qui tous regardoient comme certains ses droits à la couronne, aucun n'osa lui donner le titre de roi. Plusieurs des chartres qui nous sont parvenues, portent cette annonce remarquable: « Dieu régnant, dans l'attente d'un roi sous » la protection de Jésus-Christ, et Hugues » Capet usurpant le trône par usurpation. »

A la suite du pillage de Rheims, Charles vit la fureur de ses ennemis s'accroître chaque jour: il se trouva en butte aux malédictions

Hugues Capet. des ecclésiastiques ; et pour comble de maux,
989 il commit une faute énorme, mais commune à tous les caractères foibles qui se flattent d'appaiser par des bienfaits le ressentiment des injures. Ce fut peu de rendre Ascelin libre ; il le reçut à sa cour, lui accorda pour la reine Emma la permission de se retirer en Allemagne, le combla de faveurs et l'honora bientôt d'une entière confiance. L'implacable prélat encensa et caressa sa victime pour la mieux frapper. Quelques bourgeois de Laon furent séduits. Les cérémonies les plus lugubres et les plus saintes du culte chrétien, furent le voile à l'ombre duquel ce misérable machina sa trahison.

Le jeudi de la semaine sainte, Charles et sa famille consacrent la journée à des prati-
991 ques de piété. Sur le minuit ils se retirent rendus de fatigue, et laissent l'église au peuple qui se rassemble pour célébrer les offices nocturnes. Hugues Capet est introduit dans la ville, marche en silence, entoure le palais, trouve les avenues ouvertes, et parvient à la chambre où Charles dormoit entre sa femme, ses quatre enfans et son neveu Arnoult. Lui-même les éveille, et maître des derniers rejetons de la famille de Charlemagne, il réprime la violence de son caractère. Ces infortunés sont traités avec des égards respectueux ; le seul Arnoult, chargé de fers, subit les traitemens réservés aux criminels.

La curiosité des hommes est sans cesse

déçue. Nos érudits se sont infructueusement consumés en recherches, pour remonter à l'origine et pour descendre au dernier terme d'une race qui donna des souverains à de si vastes états, remplit la terre de l'éclat de sa gloire, retira l'empire d'Occident du milieu de ses ruines, et sauva l'Europe du joug des infidèles. L'obscurité couvre sur la naissance d'Arnoult, le père du premier des Pepins. La mort de Charles dans les prisons d'Orléans est certaine ; mais il existe des doutes sur la destinée des deux jeunes princes ses fils. Furent-ils sacrifiés à la raison d'état, ou souffrit-on qu'ils se perdissent dans la foule des sujets ? Plus d'une maison illustre les compte au nombre de ses aïeux ; mais tant de nuages obscurcissent les récits qui se débitent à cet égard, qu'il est impossible de distinguer si la vérité parle, ou si l'orgueil élève des prétentions chimériques. Les deux filles de Charles durent à l'avantage de ne causer aucune alarme, le bonheur d'être mariées d'une manière convenable à leur rang. L'aînée épousa le comte de Namur, et la cadette le comte de Hainaut.

Hugues Capet. 991

La ville de Laon fut punie, et de la fidélité du plus grand nombre de ses habitans, et de la trahison de son évêque : elle cessa d'être le séjour des rois. Hugues Capet rendit à Paris le même honneur que Clovis avoit fait à cette ville, et dont les rois de la seconde race l'avoient frustrée. Quoique cette superbe capi-

Hugues Capet. tale ne laissât pour lors entrevoir que des indices
991 de la prospérité qui l'attendoit, elle exerçoit déjà la grande influence dont nous avons eu si souvent lieu de ressentir les effets. « Ce ne » fut pas le roi de France qui reprit Paris, » mais bien le maître de Paris qui s'empara » du royaume de France. »

Le comte de Paris étant devenu roi, le vicomte fut conservé. Cet officier eut les mêmes attributions sous le titre de prévôt de la ville.

Pour convaincre de sa reconnoissance les guerriers qui l'avoient servi avec le plus de zèle, Hugues Capet créa plusieurs fiefs des démembremens d'une partie du duché de France. Une foule de petits seigneurs entourèrent Paris : on vit des comtes à Montlheri, à Corbeil, à Bonelles, et dans tous les lieux qui sont situés aux environs de la forêt de Ziveline.

Les succès du nouveau roi fixèrent les incertitudes de la cour de Rome. Jean XV écrivit aux prélats : « Vous ne devez plus rien à une » race rejetée. » Ainsi donc, un pape donnoit l'ordre de fouler aux pieds l'anathème dont l'un de ses prédécesseurs avoit menacé les Français, s'ils manquoient de fidélité aux successeurs de Pepin.

L'exemple donné par le chef de l'église, détermina les résolutions de Seguin, archevêque de Sens, qui sacra Robert dans Or-
992 léans. Une circonstance favorable donna beau-

coup de poids à cette cérémonie, dont l'objet principal étoit d'assurer la couronne dans la troisième dynastie ; ce fut d'être célébrée par le partisan le plus ardent et le plus fidèle de la famille détrônée.

Hugues Capet. 992

Hugues Capet ne donna peut-être jamais de preuves plus marquantes de son habileté, que lorsqu'il profita de ce que l'assemblée de Compiègne négligea de se réserver le droit d'élire le successeur du prince qu'elle élevoit. Robert porta le titre de roi, et fut chargé par son père, de la représentation. Peut-être, dans le dessein de ne pas blesser la fierté des seigneurs ses anciens égaux, Hugues Capet, depuis le jour de son sacre, ne se revêtit jamais d'aucun des ornemens royaux.

Les premières complaisances de Jean XV avoient produit tant d'heureux résultats, et coûté si peu de sacrifices, que Hugues Capet conçut le dessein et l'espérance de s'en procurer de nouvelles. Aussi, sans s'arrêter au caractère de cet indigne pontife, on le vit lui prodiguer les expressions du respect et de l'attachement : il seconda les vues ambitieuses de la cour de Rome, qui prétendoit s'attribuer à elle seule le droit que de tout temps les autres églises avoient partagé, de prononcer les canonisations. Le premier exercice de cet accroissement de l'autorité pontificale, parut en faveur de St. Uldaric. Ces caresses et ces 993
honneurs n'étoient pas des tributs désintéressés : le monarque désiroit en recueillir

Hugues Capet. 993 des fruits précieux, l'éclat de sa puissance, et la satisfaction d'un sentiment de haine.

Il souhaitoit avec ardeur que le pape vînt en France pour renouveler la cérémonie de son sacre. Le chef visible de l'église imprime, par sa bénédiction et par ses vœux, une majesté religieuse sur le souverain que l'Être-Suprême accorde aux vœux des peuples. Comme ce caractère saint se transmet à ses successeurs, ne soyons pas surpris de voir le fondateur de la troisième dynastie employer des efforts soutenus, dans l'espérance d'atteindre à l'honneur dont Pepin avoit recueilli de si nombreux avantages. Les sollicitations pressantes, les promesses réitérées de présens considérables, les assurances des marques d'une vénération profonde, et l'offre d'aller jusqu'au pied des Alpes à la rencontre de la cour de Rome, flattèrent l'avarice et la vanité des ultramontains. Mais Jean rampoit servilement sous le consul Crescentius; et ce despote lui défendit d'entreprendre aucun voyage hors de l'Italie.

Cette contradiction affecta Hugues Capet d'autant plus sensiblement, qu'un grand nombre de Français se refusoient à regarder son pouvoir comme légitime. Dans plusieurs provinces, les actes continuoient à se dater de la *vacance du trône*, et les habitans répétoient: Que Hugues, fils de Hugues l'abbé, se rendoit coupable de rebellion et d'usurpation, par ses attentats contre Charles, l'hé-

ritier de la couronne de France. Les grands Hugues Capet.
seigneurs cherchoient des occasions qui les 993
missent dans le cas de montrer le peu de respect qu'ils portoient à la race naissante des Capétiens. Dans une querelle élevée entre Godefroi duc d'Aquitaine, et Aldebert comte de Périgord, Hugues s'avança pour ramener le calme. Le duc, dont les troupes 994
avoient du désavantage, montra de la soumission; mais le vainqueur rejeta les offres d'accommodement. Au fort d'une discussion très-vive, Hugues Capet emporté par un mouvement de violence, s'écria : « Qui » vous a fait comte? — Je le suis à meilleur » titre que vous n'êtes roi de France, puisque » je le tiens de mes pères, » répartit aussitôt le fier Aldebert (1).

L'esprit de vengeance rassembla le concile de St. Bale (2), pour juger, ou plutôt pour accabler le malheureux Arnoult. On traita de crime de lèse-majesté son généreux dévouement au sang illustre dont il avoit l'honneur de sortir. La composition de cette assemblée présageoit d'avance quelle devoit être la nature de ses arrêts. Seguin désira de la présider, dans la pensée qu'une preuve aussi

(1) La plupart des auteurs attribuent au comte de Périgord une autre réponse : « Qui vous a fait comte ? » — « Ceux-là » même qui vous ont fait roi. » J'ai préféré le texte admis par Boulainvilliers : il me paroît plus vraisemblable et surtout plus piquant.

(2) C'étoit une abbaye à la porte de Rheims.

Hugues Capet. marquée de zèle effaceroit le souvenir de la
994 fidélité qu'il avoit long-temps conservée à la famille de ses anciens maîtres. Un parti n'a jamais d'adversaire plus redoutable, que l'homme ardent qui l'a servi d'abord avec chaleur, et qui l'abandonne ensuite par crainte, par ambition ou par inconséquence. L'insensé se flatte que ceux qu'il offensa, seront ramenés à force de services qui démentent ses premiers principes : il n'obtient que le triste avantage de voir se changer en mépris, la haine qu'il inspiroit.

Ascelin s'assit sur le banc des juges de l'accusé que lui-même avoit livré. Son silence farouche annonçoit plutôt une implacable haine, qu'un juste repentir. Gerbert s'arrogea les fonctions importantes de rapporteur, quoique la délicatesse lui défendît de hâter la perte d'un infortuné dont il dévoroit d'avance les dépouilles. Dans les actes de ce concile qu'il a rédigés, nous le voyons assez dénué de pudeur, pour affirmer que le langage grossier des évêques ne permettoit de transmettre que l'esprit de leurs discours. Celui qu'il place dans la bouche du promoteur, l'évêque d'Orléans, révolte par une foule de personnalités injurieuses contre le pape, et repousse les prétentions exagérées de la cour de Rome, par des argumens dont les prétendus réformateurs ont successivement fait usage.

Les deux rois eurent si peu de respect pour

eux-mêmes, qu'ils vinrent, par leur présence, déterminer les opinions de quelques évêques qui répugnoient à ces procédés violens. Hugues Capet. 994

Sur la confession qu'Arnoult fit à trois prélats, de crimes très-graves que ces casuistes protestèrent ne pouvoir être rendus publics, dans la crainte du scandale, il fut déclaré digne de mort. Le malheureux tombe aux genoux de Capet; quelques-uns de ses juges font la même démarche, et tous implorent la clémence royale. Ces paroles ne sont obtenues qu'à la suite de pénibles efforts: « Je lui fais grâce par égard pour ses vénérables protecteurs; qu'il signe l'abdication de son siége, et qu'il traîne ses jours dans une prison; à moins de tentatives pour s'évader, il n'aura ni le glaive ni les chaînes à redouter. »

L'archevêque de Bourges s'éleva contre une grâce trop vague, pour ne pas laisser aux délateurs une latitude dangereuse. La constance de ce saint prélat arracha enfin de la bouche des deux rois le serment: Que sous aucun prétexte, Arnoult ne recevroit jamais d'autre châtiment que celui de sa réclusion.

Gerbert s'assit sur le siége de Rheims; mais son triomphe fut bientôt troublé par les plaintes du pape, qui menaça des foudres de l'église les pères du concile de St. Bale, et qui interdit au nouvel archevêque l'exercice des

Hugues Capet. fonctions de sa dignité. Hugues Capet se pro-
994 posa d'appaiser Jean XV à force de témoignages de respect, de soumission et d'obéissance. Quoique l'auteur des lettres du monarque eût un intérêt pressant à donner de l'onction à ses sentimens religieux, l'aigreur ne tarda guère à pénétrer dans la correspondance. On a retenu d'une des réponses de Hugues Capet, ce trait piquant de satire indirect : « Saint père, observez que j'ai donné » l'archevêché de Rheims *gratis*. »

La condamnation d'Arnoult venoit de procurer au roi des ressources pour récompenser avec magnificence les services de Gerbert ; mais il vouloit encore étendre ses bienfaits sur le plus fidèle de ses compagnons d'armes, le principal auteur de ses grandes destinées, le dépositaire de ses secrets, et, ce qui l'honore aux yeux de la postérité, son ami. Le comte de Burchard, par ses talens, par son zèle et par ses vertus, étoit digne de ces titres flatteurs. Les richesses, les dignités et les distinctions pouvoient s'accumuler sur sa tête, sans que personne osât confondre ces grâces avec les usurpations d'un favori. La mort du comte de Corbeil favorisa les vœux de Hugues
995 Capet : il obtint pour Burchard la main de la comtesse, qui étoit restée veuve sans enfans, et maîtresse d'un riche héritage. Les soins du monarque avoient préparé les succès du nouvel époux, par le don de la ville de Melun, qui le classoit parmi les vassaux im-

médiats de la couronne. Ce haut rang ne sembla point au-dessus d'un seigneur de la maison d'Anjou, qui possédoit déjà le titre de conseiller des plaids royaux, et à qui Geoffroi Grisegonelle, son aïeul, avoit transmis la dignité de grand sénéchal, reconnue à cette époque la première des six grandes charges de la couronne. Hugues Capet. 995.

Le grand sénéchal exerçoit la surintendance générale de tous les domaines. Le grand référendaire étoit le chef de la justice. Le grand chambellan présidoit aux cérémonies publiques, et régloit les étiquettes de la cour. Le grand-boutillier, qui prit bientôt le titre de grand-échanson, réunissoit dans ses attributs les objets relatifs à la table de la famille royale. Le grand-maître disposoit des places du palais, et commandoit le service intérieur. Le connétable étoit le chef de l'écurie, marchoit aux combats près du monarque, et gardoit le dépôt précieux de l'épée royale.

L'histoire de France ne présente peut-être pas une alliance qui annonce des calculs plus justes et des aperçus plus heureux que le mariage de Robert. Il épousa Berthe, fille de l'empereur Conrad-le-Pacifique, petite-fille de Louis-d'Outremer, et veuve du comte de Blois. Cette princesse étoit l'héritière présomptive des états qui avoient composé le second royaume de Bourgogne.

Tel fut le dernier trait par lequel le fondateur de la troisième dynastie, marqua la

Hugues Capet. politique à la fois profonde et mesurée, qui
995 avoit toujours dirigé ses démarches. Il mourut lorsque ses forces et son âge lui permettoient l'espérance de jouir encore loug-temps
996 du fruit de ses travaux (1).

(2) Robert sembla ne paroître sur le trône que pour y reproduire l'image de Louis-le-Débonnaire.

Hugues Capet avoit vigoureusement comprimé la cour de Rome; mais cette compression même n'avoit fait qu'ajouter au ressentiment des ultramontains. Il éclata sans mesure sous un prince dans lequel depuis long-temps on apercevoit cette honteuse foiblesse, dont le cours entier de son règne porta l'empreinte. La condamnation d'Arnoult et le mariage avec Berthe, furent à la fois attaqués.

Au premier signe de ce double outrage, Robert fit partir Abbon, abbé de Fleury, qui exerçoit sur le monarque l'ascendant dont les confesseurs s'emparent facilement sur ceux dont l'esprit est trop peu éclairé pour distinguer la superstition d'avec la vraie piété.

Le bon abbé suivoit sans doute les mouvemens d'un zèle pur; mais ni ses talens, ni ses connoissances ne le rendoient propre à remplir une commission si délicate. Rome faisoit déjà l'échange de son antique fierté

(1) Hugues Capet mourut âgé de 55 ans, après un règne de neuf années.

(2) Robert monta sur le trône à l'âge de 25 ans.

contre l'habile réserve, qui devoit dans la suite être son unique rempart. Les politiques de cette cour se jouèrent de la simplicité de l'ambassadeur de France, qu'ils satisfirent par des promesses vagues et frivoles. Robert crut, ainsi que son confident, que l'orage qui grondoit sur sa tête seroit dissipé par la grâce d'Arnoult. Il alla en personne tirer ce prélat de sa prison, le ramena dans Rheims, et lui rendit ses revenus avec ses dignités. Robert. 996.

Gerbert, indigné de la perte du siége qui lui avoit coûté de si nombreux efforts, accusa Robert de payer d'une noire ingratitude les utiles et longs services que son père avoit reçus, et les soins qui lui avoient été prodigués dans sa jeunesse. Le prélat abandonna la France, courut chez Othon III son ancien élève, et devint l'ame des intrigues qui se tramèrent contre son souverain.

Il persuada sans peine à la cour d'Allemagne, que la rupture du mariage de Robert et de Berthe devenoit une affaire d'état. L'empereur ne balança point à faire le voyage d'Italie, dans la certitude de n'y rencontrer aucun obstacle à ses volontés. Grégoire V s'honoroit du double titre de son parent et de sa créature. Ce pape puisoit dans l'austérité de ses mœurs de nouvelles forces pour seconder son génie, naturellement actif et entreprenant. Son caractère ferme jusqu'à la roideur, le rendoit incapable de transiger dans aucun

Robert. acte qui lui sembloit fondé sur la justice. Il
997 prononça le divorce du roi de France, comme il auroit prononcé celui d'un simple particulier obscur, sous le prétexte frivole d'une parenté fort éloignée, et d'une alliance spirituelle, d'après une cérémonie dans laquelle Robert avoit tenu sur les fonts baptismaux l'un des deux fils que Berthe avoit eus de son premier époux, le comte de Blois. Mais l'amour éleva Robert au-dessus de lui-même ; il rejeta les ordres, dédaigna les menaces, et brava les foudres du pontife. Le peuple fut scandalisé, les courtisans s'éloignèrent : deux serviteurs seuls restés fidèles, eurent l'insolence de passer sur le feu les plats qui sortoient de devant leurs maîtres.

Cette crise, à la fois indécente et dangereuse, fournit à plusieurs hommes éclairés l'occasion de louer le gouvernement de Robert. L'état devoit jouir, selon eux, d'une vigueur bien imposante, puisqu'aucun des grands vassaux ne consomma alors la ruine d'une maison qui recevoit une secousse aussi forte, au moment où elle paroissoit à peine sur le trône. A la vue des dissensions qui sans cesse armoient les grands vassaux les uns contre les autres, malgré les soins que prescrivoit l'affermissement de leurs souverainetés, ces fiers rivaux sourioient des troubles qui tendoient à favoriser leur grand projet, le partage de la monarchie.

Deux années de suite, Robert soutint ses

résolutions avec une fermeté digne d'éloges. Robert.
Berthe par ses grâces, sa beauté, son caractère heureux et par ses vertus enfin, justifioit tous les sacrifices : sans doute ils se fussent prolongés, et peut-être eussent-ils obtenu de justes succès, sans un événement dont le récit blesse trop la vraisemblance, pour ne pas trouver d'incrédules. 997.

La reine, en proie à de continuelles inquiétudes et rongée par de profonds chagrins, accouche d'un enfant mort et défiguré par les souffrances de sa mère. Abbon part, suivi de deux femmes du palais qui tenoient dans leurs mains un grand plat de vermeil qu'un linge recouvroit. Il cherche Robert, le rencontre à genoux devant les portes de l'église de St. Barthelemi, l'interrompt dans ses prières, et lui dit d'une voix menaçante : « Tels » sont les effets de votre désobéissance aux » décrets de l'Eglise : reconnoissez le sceau » de l'anathème sur ce fruit de vos crimi» nelles amours ». Le monarque recule saisi d'horreur ; sa foiblesse reprend son ascendant, qui n'avoit été que suspendu : ses yeux fascinés par la crainte, ne voyent qu'un monstre hideux, et sa bouche tremblante accepte à l'instant même un divorce, que son cœur ne cessa jamais de démentir.

Robert épousa la fille du comte d'Arles, Constance, qui empoisonna les jours de son époux et qui remplit le royaume de troubles : 999
elle offroit l'assemblage heureusement aussi

Robert. rare que dangereux, des charmes du corps,
999 des dons de l'esprit, et des vices de l'ame. A la fois belle, aimable, emportée, haute et méchante, elle se livra sans retenue à la fougue de ses passions. Terrible dans ses vengeances, « celui à qui elle promettoit du » mal, pouvoit toujours la croire sur sa pa» role. » Corrompue sans délicatesse, elle vivoit dans une indécente familiarité avec une foule de jeunes gens, dont elle faisoit tour-à-tour les instrumens de ses plaisirs et les victimes de ses caprices. Le roi subjugué par les qualités comme par les défauts de sa femme, se dégrada par des complaisances aveugles. Il sacrifia les entretiens graves qui étoient si fort de son goût; il négligea la société des ecclésiastiques, pour celle d'une jeunesse qui lui déplaisoit; il se priva de la satisfaction qu'il goûtoit dans les chants de l'église; enfin, il prostitua son talent pour la poésie à composer des vers galans. Mais ses assiduités ne tardant guère à fatiguer la reine, elle le rendit à ses anciennes habitudes. Dès-lors les dernières bornes de la pudeur furent franchies.

Hugues de Bergue exerçoit les fonctions de comte du palais. C'étoit un homme recommandable par ses vertus, un sujet connu pour sa fidélité, un vieillard incorruptible, qui pensa que la confiance dont son maître l'honoroit, lui imposoit la loi de faire des représentations sur les désordres de la nouvelle cour. Ses plaintes favorablement accueillies,

produisirent quelques reproches que le roi Robert
osa faire à Constance, et qui malgré l'extrême 998
réserve qu'il y mit, aigrirent un cœur rempli d'orgueil et de fiel. Le lendemain, deux scélérats tuèrent Hugues sous les yeux même de Robert, qui fut profondément affligé, mais qui feignit de méconnoître l'auteur de cet attentat, et ne se permit pas d'en dire un seul mot à la reine.

L'empereur venoit de récompenser le zèle de Gerbert par l'archevêché de Ravenne, lorsqu'il dut à la mort de Grégoire V les moyens d'acquitter les dettes de sa reconnoissance, et de servir ses propres intérêts. L'ancien moine d'Aurillac occupa le trône de St. Pierre, sous le nom de Sylvestre II; accabla son rival Arnoult du poids d'une humiliante générosité; brava Robert dans plusieurs circonstances, et dirigea contre les libertés de l'église gallicane, des coups d'autant plus dangereux, que lui-même avoit naguères été leur défenseur.

Robert, entouré d'une foule de petits souverains, qui tous étoient indépendans et la plupart factieux, gémissoit sur les maux de l'état, sans être à même d'y porter aucun remède.

Les villes mal-propres, composées de baraques et sans aucune police, n'avoient pour habitans que quelques prêtres et quelques ouvriers.

Les villages rassembloient des malheureux que les fléaux de la guerre désoloient sans

Robert. relâche, qui ne disposoient ni du fruit de
999 leurs travaux, ni même de leur existence.

Les marchands, dévoués à une vie errante, parcouroient les foires qui étoient impatiemment attendues, comme l'époque des affaires et des plaisirs.

Les nobles vivoient dans leurs donjons, se tenoient toujours prêts à combattre, et abusoient à chaque instant de leur pouvoir. Ce ne furent pourtant pas les coups d'autorité qui les perdirent dans l'esprit du peuple, mais la corruption de leurs mœurs. Ils se livrèrent avec une espèce de fureur *au commerce des femmes de la ville :* ils se rapprochèrent sans réserve des membres des classes inférieures, et se firent connoître sous des rapports trop défavorables pour ne pas perdre bientôt toute considération. Leur fierté nourrissoit la haine, mais elle imprimoit la crainte; leur familiarité engendra le mépris, qui prépara la chûte de leur despotisme.

Robert fit d'ailleurs un pas considérable dans la route que son père lui avoit ouverte: il eut assez d'art pour donner aux plaids royaux, un appareil imposant. Le duc de
1002-1003 Normandie et le duc d'Aquitaine s'y rendirent plusieurs fois, sans soupçonner qu'une démarche qui n'étoit à leurs yeux qu'une complaisance de politesse, deviendroit dans la suite l'arme avec laquelle on porteroit les plus fortes atteintes à la féodalité. En effet, la suprématie de la puissance royale devint

assurée, dès que les grands vassaux furent Robert.
assez peu clair-voyans, pour revêtir le plaids 1003.
royal du caractère *de la cour suprême dont ils étoient les membres.*

Plus d'une fois, la fortune sembla prendre plaisir à produire des circonstances heureuses qui favorisoient les calculs de l'intérêt et les combinaisons de la politique. Robert lui dut assurément de la reconnoissance, lorsque par un vœu unanime les grands le nommèrent l'arbitre de la querelle qui s'étoit élevée 1005
entre Richard II duc de Normandie, et Eudes duc de Chartres. La France se voyoit menacée d'un péril éminent par la conduite, tout au moins imprudente, du duc de Normandie. Inférieur en talens à son ambitieux et redoutable adversaire, il venoit d'appeler du nord ses anciens compatriotes les Normands, qui étoient plongés dans la barbarie. Déjà deux flottes avoient remonté la Seine; déjà des troupes chargées de butin, annonçoient à grands cris le débordement de plusieurs essaims de leurs frères. Les deux rivaux reconnurent avec effroi qu'ils couroient à leur perte commune : ils se rendirent à une assemblée nombreuse que le roi présidoit, et devant laquelle ils exposèrent leurs prétentions réciproques. Les étrangers obéirent en murmurant à l'ordre qui les renvoya dans leur patrie; les hostilités cessèrent, et la paix fut signée par les deux compétiteurs, qui, soit par respect, soit par reconnoissance, prêtèrent

Robert. hommage à Robert. On auroit pu regarder
1005 comme présomptueux l'espoir d'obtenir, sans nulle violence, une démarche qui rapprochoit du temps « de l'établissement d'une juridiction » réelle. »

Dans le cours de ce règne, le clergé ne ralentit point ses efforts pour rehausser l'éclat de la couronne, et ne cessa de soutenir, avec une constante énergie, que le roi seul possédoit des droits à son obéissance et à sa fidélité. Cet ordre, quoique bien exposé aux coups des grands seigneurs, resta inébranlable dans ses principes. Les évêques, malgré la puissance indépendante des vassaux immédiats, ne reconnurent pour suzerain que le monarque qu'ils maintinrent dans la prérogative de donner les *investitures*. Peu satisfaits de ne monter sur leur siége qu'après un ordre émané du trône, ils prétendirent de plus en recevoir la permission d'accepter les dons que la piété des princes ou celle des particuliers offroient
1006 à l'église. Le duc de Normandie se soumit à la loi de solliciter auprès de Robert la confirmation du legs par lequel son père avoit donné des biens considérables pour fonder l'abbaye de Fécamp.

L'accroissement de la monarchie a donc dû beaucoup au zèle constant du clergé. Défendons-nous d'autant plus d'une coupable ingratitude, que les succès de cet ordre ont à la fois assuré l'élévation de l'état et la prospérité des sujets. Mais l'historien se dégraderoit, s'il

dissimuloit que les ecclésiastiques de ce siècle Robert.
ont mérité des reproches graves par leur ignorance et par leur corruption. Un sol couvert de débris et baigné de sang, ne laissoit aucun asile ouvert à l'étude. L'absence des lumières avoit fait oublier les règles de la décence et celles de la vertu. Les lois tonnoient en vain pour défendre aux clercs de vivre avec des concubines, et de se livrer à la simonie; les désordres étoient à tel point scandaleux, que les douaires des femmes s'hypothéquoient sur des évêchés conférés à des enfans encore dans les bras de leurs nourrices, et que le trône pontifical fut occupé par un adolescent. 1006

Loin de s'honorer par les devoirs de la reconnoissance, nos rois fomentèrent sans cesse, au moyen de leurs menées sourdes, cette jalouse haine qui, durant plusieurs siècles, a mis aux prises les deux premiers ordres de l'état. Leurs divisions secondèrent de tout temps le vœu secret de les affoiblir. Dans une circonstance unique, l'église et la noblesse se sont écroulées sous les efforts réunis de la science, de l'orgueil, de l'irréligion et du faux savoir. Les hommes imprévoyans se disoient naguères, les uns avec douleur, les autres avec complaisance : Ces corps antiques, et jadis si puissans, sont anéantis pour toujours; mais tant que l'honneur subsiste, les plaies les plus profondes et les plus douloureuses seroient-elles incurables ?

Robert. 1006 Les reproches, les censures et les excommunications n'attaquèrent long-temps que des fautes spirituelles, et pour lors on ne cessa de leur porter un respect général. Sous les premiers Capétiens, les prélats firent par malheur un usage profane et trop fréquent de ces précieuses ressources. Entraînés par l'aveugle désir de conserver des biens temporels, ils émoussèrent eux-mêmes leurs armes les plus redoutables. On ne lit qu'avec une surprise mêlée de peine, dans les lettres du célèbre Fulbert : « Si vous ne payez pas vos rede-
» vances au siége épiscopal, l'église vous sera
» fermée : vous serez privés des sacremens et
» de la sépulture ; bien plus, j'interdirai vos
» châteaux, et dans leur aban-lieu on ne cé-
» lébrera pas une messe, on n'enterrera pas
» un mort. »

Ces indiscrètes menaces étoient souvent effectuées ; mais elles n'obtenoient pas toujours les mêmes résultats. Quelques seigneurs d'un caractère violent, et peu scrupuleux, s'en irritoient, pilloient les biens ecclésiastiques, et réduisoient en servitude des clercs, souvent même des prêtres. D'autres fois, la piété du prince devenoit un garant de sa soumission. Dans plus d'une rencontre, le zèle du peuple refusoit aux souverains excommuniés toutes les marques de déférence. Foulque, comte d'Anjou, se permit un acte de violence
1007 dans le cloître de St. Martin à Tours : aussitôt les chanoines rassemblent au centre de

l'église la croix avec les vases sacrés, en forment un amas qu'ils entourent d'épines, et se retirant avec leurs subalternes, ils laissent les portes ouvertes. Les étrangers accourent d'après des sentimens religieux ou pour satisfaire leur curiosité : ils sont saisis de terreur et de tristesse, à l'aspect de cette église, jusqu'à ce jour si vénérée par les rois, par les princes, par les peuples, et qui semble être transformée en une vaste solitude, que rend encore plus lugubre l'espèce de catafalque élevé sous ses voûtes. Les habitans de Tours murmurent, menacent d'une révolte, et ne s'appaisent que lorsque Foulque vient sous l'habit de pénitent recevoir l'absolution. Robert. 1007

Robert donnoit de si fréquentes preuves d'une dévotion outrée et minutieuse, que personne ne le soupçonnoit capable de défendre avec énergie son droit de nommer aux évêchés. Des oppositions nombreuses ne l'empêchèrent pas d'installer Fulbert évêque de Chartres : 1008
bientôt après, les ecclésiastiques de Bourges furent punis par la privation de leur temporel, de l'arrogance avec laquelle ils avoient refusé cinq ans de reconnoître Guesclin pour leur archevêque.

Henri, le dernier frère de Hugues Capet, étoit mort (en 1002) sans laisser d'enfans légitimes, et avoit transmis le duché de Bourgogne au roi son neveu. Cette magnifique succession devoit nécessairement être disputée dans un temps où la force établissoit le seul

Robert. droit reconnu. Robert prit les armes, et durant
1008 quatorze années il eut de nombreux combats à livrer, avant de réduire les trois concurrens qui s'étoient prononcés : Landry, comte de Nevers ; Othe-Guillaume, fils d'Adelbert, comte de Vienne, le premier mari de la femme de Henri ; et Eudes, comte de Baune, fils naturel de ce même Henri. Cette querelle longue et sanglante paroissoit également animée, lorsque le duc de Normandie vint en personne seconder son suzerain, et recueillir l'honneur d'assurer l'investiture d'une superbe province au jeune Henri, le second fils du
1016 roi.

Robert pensa qu'il étoit d'une sage prévoyance que Hugues, l'aîné de ses enfans, fût décoré du titre et des honneurs de roi. Ce
1017 prince reçut à Compiègne la couronne que ses vertus le rendoient digne de porter : il avoit besoin d'une grande modération, pour ne pas marquer quelque mécontentement à la vue de son frère cadet, qui jouissoit de revenus considérables, et d'un état de maison convenable à la dignité d'un souverain puissant ; une telle dépense étoit bien au-dessus du dénuement dans lequel la famille royale languissoit.

Chaque jour les deux monarques cédoient à l'affligeante nécessité de laisser impunis plusieurs désordres, qu'ils reconnoissoient de leur devoir comme de leur intérêt de réprimer. Fulbert implore la protection de
1018 Hugues, et le conjure de secourir le pays

de Chateaudun, désolé par Geoffroi son Robert.
vicomte. Bientôt ce prélat éclairé admet 1018
comme légitimes les refus que le jeune monarque fonde « sur la longueur et sur les » dangers d'un voyage dans lequel personne » n'a voulu le suivre. »

Robert et Hugues gémissent en outre d'être impunément bravés par le comte de Chartres, qui dominoit les autres vassaux. Plein de talens, intrépide, ambitieux, et sourd aux remords, il s'emparoit des états à sa convenance, et dédaignoit tout autre titre que celui des armes. Les pays héréditaires, ses conquêtes
et ses usurpations présentoient une masse 1019
formée par la Beauce, le Blésois, la Touraine, la Champagne et la Brie.

Sous un règne d'ailleurs si peu remarquable, des Français sortis de la Normandie se couvrirent de gloire en Italie. Tancrède de Hauteville, gentilhomme peu riche, eut douze fils qui donnèrent la réalité de l'histoire aux fictions des romans. Ces paladins remplirent la terre du bruit de leurs hauts faits
d'armes, et, sortis de leur terre natale comme 1020
simples écuyers, fondèrent en Sicile une puissance florissante. Mais leur plus beau titre de gloire est l'amour fraternel qui ne cessa de les unir, et qui rendit leurs succès avantageux à tous, depuis l'aîné Guillaume-Bras-de-Fer, duc de la Pouille, jusqu'au plus jeune, Roger, roi de Sicile; (il le fut en 1080). Ce dernier fut le plus fameux de nos redoutables

Robert. aventuriers. La nature l'avoit comblé de dons
1020 magnifiques : il étoit beau, spirituel, intrépide, généreux et grand dans ses desseins. Eprouvé d'abord par la fortune, il ne soutint quarante guerriers qui s'étoient liés à son sort, que par des rapines. Celui que les destinées vouloient honorer de la dignité royale, fut dans le début de sa carrière un chef de voleurs.

1024 La mort de l'empereur Henri II mit Robert à portée d'offrir une preuve de sagesse à laquelle l'histoire se plaît à donner des éloges. Les grands vassaux ecclésiastiques et laïcs de l'Allemagne élurent Conrad, duc de Franconie, qui sur-le-champ prit le surnom de Salique, afin d'annoncer à tous les peuples qu'il prétendoit à l'honneur de rapporter son origine au premier roi de France. Les prélats et les princes italiens, mécontens de ce choix, assemblèrent une diète à Roncalia, et décernèrent à Robert l'empire ainsi que le royaume d'Italie. Ce prince eut la modération de refuser des dignités qui lui eussent attiré de nombreuses traverses, et auroient exposé sa couronne encore mal affermie.

1026 Hugues fit, dans les rues de Paris, une chûte de cheval qui lui coûta la vie. La France regretta un prince qui donnoit de brillantes espérances, et qui laissoit un champ ouvert aux intrigues. Constance, soit qu'elle écoutât des conseils ambitieux, soit qu'elle fût animée par des ressentimens personnels, prétendit

écarter Henri du trône, et y faire monter Robert.
Robert, le troisième de ses fils. Le droit de 1026
primogéniture n'étoit pas reconnu, puisque les seigneurs rassemblés écoutèrent les sollicitations de la reine, et pensèrent avoir le droit de choisir l'héritier de la couronne. Guillaume III, duc d'Aquitaine, écrivit à Fulbert : « Je veux éviter de me trouver » entre le roi et la reine; car, sur l'ordination d'un nouveau roi, je ne puis me détacher de mon frère le comte de Chartres; » et vous pouvez être sûr que je reconnoîtrai » pour roi celui qu'il nommera. »

Robert s'arma d'une fermeté presque surnaturelle. Les prélats et les seigneurs sentirent les conséquences de l'arrêt qu'ils alloient prononcer. La couronne fut déclarée appartenir à jamais à l'aîné des fils du monarque, et attaché à la ligne directe.

La cérémonie du sacre de Henri eut lieu dans l'église cathédrale de Rheims. Une assemblée, mémorable dans nos fastes, nous apprend avec quelle promptitude s'affermissent les lois que l'on reconnoît pour les sources fécondes du salut de l'état. A peine soixante-dix années se sont écoulées, depuis l'époque à laquelle le partage du royaume cesse d'affliger la France, et déjà d'une voix unanime on proclame que l'unité et l'hérédité de la couronne sont des principes aussi précieux que respectables. Aucun roi ne s'est écarté de cette loi que les Français portent

Robert. profondément gravée dans le fond de leur
1026 cœur.

Au sacre de Henri, Baudouin abandonna le titre de grand référendaire pour prendre celui de chancelier de France.

Le jeune Robert se fit honneur d'un désintéressement trop rare pour que tous les historiens consentent à le louer comme un exemple touchant de la tendresse fraternelle : plusieurs n'y voient qu'un rafinement de politique. Quelqu'ait été le mobile de la conduite de ce jeune prince, il devint l'objet de l'indignation de Constance, qui confondit dans sa colère, et le fils qu'elle avoit persécuté, et le fils qu'elle avoit prétendu combler de bienfaits. Les princes ne pardonnent ni les maux qu'ils font, ni le refus des faveurs qu'on ne veut pas recevoir de leurs mains. Cette reine absolue et vindicative, abreuva les deux frères de tant de dégoûts et de tant d'humiliations, qu'ils s'échappèrent de la cour, coururent en
1030 Bourgogne et levèrent des troupes.

Robert, soumis aux ordres de sa femme, marche contre ses fils rebelles. Il s'avançoit à regret et d'un pas lent, lorsque l'abbé de St. Denis de Dijon vient à sa rencontre, lui rappelle qu'il a donné dans sa jeunesse quelques sujets de mécontentement à Hugues Capet son père ; réveille sans peine l'indulgence dans son cœur sensible, et le détermine à prononcer en faveur de ses enfans le pardon de leurs fautes.

Des fatigues et des chagrins furent les suites douloureuses d'une expédition si contraire au penchant d'un homme doux et pacifique. A son retour de Bourgogne, Robert mourut dans la ville de Melun. Les personnes qui l'approchoient lui donnèrent des larmes.

Robert. 1030

1031

Plusieurs moines lui ont prodigué des éloges pour avoir arrêté le cours d'une hérésie prétendue manichéenne, qu'une femme arrivée d'Italie propageoit à Orléans. Dans cette circonstance, nous le voyons ardent à presser les supplices, et violant le caractère sacré des monarques, qui leur prescrit de n'abaisser les regards sur un coupable, que lorsqu'ils prononcent sa grâce. Bien plus, il souffrit que Constance accablât d'outrages les malheureux qui marchoient à l'échafaud, et qu'elle poussât l'excès de la rage (en 1022) jusqu'à crever d'un coup de baguette un œil à Etienne, qui, durant plusieurs années, avoit été son confesseur.

Robert rencontrant un jour dans son palais des voleurs occupés à dérober des meubles précieux, leur dit: « Partez, mes enfans, de » crainte que quelqu'un ne survienne; d'ail» leurs, il faut bien laisser quelques effets » pour vos camarades. » Il fit plusieurs pélerinages à Rome, se fit remarquer par sa dévotion, et composa des hymnes qui se chantent encore dans plusieurs églises. Mais privé de toute énergie, et subjugué par une femme aussi cruelle que dissolue, il justifia dans

Henri I. 1031 toutes les circonstances de sa vie, notre reproche d'une foiblesse qui, méprisable dans les particuliers, devient presque toujours criminelle dans un souverain (1).

Malgré le couronnement de Henri (2), Constance persista dans le dessein de placer sur le trône Eudes, le plus jeune de ses enfans. Le comte de Champagne et celui de Flandres se liguèrent pour assurer le succès de la révolte, et pour détruire presque à sa naissance un des plus beaux règlemens de la monarchie française.

Henri vivement pressé vit ses places se rendre à l'approche des rebelles, et gémit de la triste nécessité de fuir de la capitale. Avec une confiance et une simplicité qui rappellent le souvenir des temps héroïques, il s'éloigna suivi de douze guerriers, et parut à la cour de Rouen : il y annonça que son unique espoir se fondoit sur la vaillance de Robert-le-Diable, que les chroniques et les romans nous dépeignent aussi terrible dans les combats, que magnanime pendant la paix.

1032 Robert sauva l'autorité royale; mais il exigea que ses services fussent payés par la cession de Gisors, de Chaumont et du Vexin.

La crainte et la dépendance humilioient trop les rois pour qu'ils ne s'attachassent pas

(1) Robert mourut âgé de 60 ans, après un règne de trente-cinq années.

(2) Henri monta sur le trône à l'âge de 27 ans.

à l'idée de briser un joug aussi pesant. Henri I. Leurs premiers pas furent lents, d'après le 1032 mystère dont la prudence leur faisoit une loi de s'envelopper. Dans cette circonstance, Henri se trouva même contraint à rétrograder dans sa marche, d'après le vœu commun que faisoient ses ennemis et ses alliés, d'affoiblir sa puissance. Il paya la paix du duché de Bourgogne, dont fut investi son frère Robert, qui devint le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne. Ce prince reçut la pairie, non par des lettres de création émanées du monarque, mais par le choix des autres pairs. Henri n'eut que sa voix daus l'assemblée qui se tint à ce sujet.

La cour de Rome fatiguoit les princes par des entraves et par une surveillance dont le véritable objet étoit de donner l'essor à des prétentions exagérées, aussi opposées à l'esprit du christianisme, qu'injustes par rapport aux droits des nations. Henri, pour se soustraire aux inconvéniens que la plupart des mariages entraînoient par l'étendue des degrés de prohibition, épousa la princesse Anne, l'une des filles de Ladislas, souverain des Russes (1). Sortie d'une contrée toute bar-

(1) Un homme assez heureux pour réunir une vaste érudition, aux talens d'un orateur du premier ordre et à la richesse d'imagination d'un poète, prétend que cette reine étoit une princesse de la maison de Couci: plusieurs raisons spécieuses jettent tout au moins quelques doutes sur l'origine russe, qui ne seroit pour lors qu'une fable inventée

Henri I. bare, et que nos grossiers aïeux surpassoient
1032 en politesse, en magnificence et même en lumières, cette reine eut peu de succès à la cour de France.

Robert-le-Diable ignoroit sans doute que la délicatesse et le désintéressement sont nécessaires pour donner de la valeur aux bienfaits, puisqu'il crut avoir acquis des droits à la reconnoissance de Henri, même après s'être fait richement récompenser. Cependant peu après il donna un gage de la confiance des belles ames. Son avidité pour tout ce qui tenoit au merveilleux, l'avoit pénétré du désir ardent d'aller en pélerinage porter aux lieux saints un tribut de dévotion. Ce voyage s'accordoit mal avec le dessein d'établir pour son unique héritier Guillaume son fils naturel. Les promesses solennelles des seigneurs normands pouvoient n'être suggérées que par le respect et par la crainte. Il les regarda donc comme des titres peu certains, jusqu'au jour où Henri s'en fut rendu le garant. Alors seulement il
1033 s'éloigna de l'enfant, qui entroit dans sa onzième année, que des dangers sans nombre entouroient, sur lequel toutes ses affections sembloient être rassemblées, et qu'il n'eut plus le bonheur d'embrasser.

Robert-le-Diable mourut au moment même où il s'embarquoit pour revenir dans ses états.

par quelque faiseur de chroniques; néanmoins trop d'écrivains adoptent cette opinion, pour qu'il soit possible de la rejeter, sans des preuves de la dernière évidence.

À cette nouvelle, Henri se persuada qu'il est des circonstances où l'honneur peut justifier une injustice. D'après ce principe erroné, il prend les armes et repousse Guillaume d'Arques, frère consanguin de Robert, et par conséquent le légitime souverain de la Normandie. Henri I. 1033 1035

Le trop fameux Eudes, d'abord comte de Chartres, ensuite comte de Champagne, que nous avons vu si long-temps fatiguer la France par son insatiable ambition, périt les armes à la main, en disputant au duc de Lorraine 1037 quelques parties du second royaume de Bourgogne. En vain Rodolphe avoit-il par son testament (en 1033), appelé Conrad à la possession de toutes les riches provinces qui composoient cet état. Plusieurs compétiteurs en firent le partage. Conrad ne parvint à posséder que le territoire qui, dans le Dauphiné et dans la Provence, se prolonge sur la rive gauche du Rhône, et qui conserve encore par tradition le nom de *Terres de l'Empire*. Les autres débris de ce royaume suffirent à la formation « des comtés de Provence, de » Bourgogne, de Vienne et de Savoie. »

Par une triste fatalité, la mort d'Eudes devint aussi funeste que l'avoit été sa vie. La prépondérance qu'il avoit sur une foule de petits seigneurs, réprimoit leurs inquiétudes; dès qu'ils se sentirent délivrés d'un supérieur, on les vit se déchirer avec acharnement. Les guerres entre particuliers devinrent une plaie

Henri I. envenimée qui rongea le cœur de la France,
1037 et perpétua dans ses campagnes la désolation et la misère.

Henri, pénétré de douleur, trouva dans le pape et les prélats, le désir de combattre un fléau destructeur. Aldebert, évêque d'Aquitaine, se rendit utile et respectable par la fraude pieuse dont il usa en annonçant qu'un ange, porteur des volontés du Très-Haut, venoit de lui transmettre un ordre à tous les Français de terminer leurs guerres particulières. Cette révélation étant publiée dans des jours de calamité, trouva les cœurs ouverts à des sentimens pieux, et prompts à reconnoître un décret que l'on présentoit comme émané du Ciel. Des réconciliations nombreuses procurèrent à la France un calme heureux, mais passager.

Peu d'années après, le monarque renonçant à l'espérance de couper le mal dans sa racine, admit avec empressement les palliatifs salutaires que le concile de Bourges fournit par la fondation *de la paix de Dieu et de*
1041 *la trève de Dieu.*

La paix de Dieu mettoit à l'abri de toute violence « les ecclésiastiques, les moines, » ainsi que leurs propriétés; les voyageurs, » les marchands, les laboureurs et leurs » bœufs; les dames et leurs domestiques qui » ne portoient pas d'armes, les femmes du » peuple et les enfans. »

La trève de Dieu défendoit, sous peine

d'un exil perpétuel, et de la confiscation des biens, de combattre les jours de fête, et depuis le mercredi soir de chaque semaine, jusqu'au lundi matin. C'étoit, selon l'expression des Pères, le moindre respect que les chrétiens dussent porter à des jours consacrés par Jésus-Christ pour l'accomplissement des mystères de sa passion. Henri I. 1041

Un concile de Clermont étendit la trève de Dieu, à l'Avent, au Carême, aux Rogations, aux Octaves de Pâques et de la Pentecôte. Les chemins qui menoient aux églises, furent réputés des lieux saints, sur lesquels on ne pouvoit attaquer ses ennemis sans se rendre coupable d'un sacrilége. Tout noble au-dessus de douze ans, juroit entre les mains de son évêque, d'observer ces règlemens, qui étoient chaque jour violés par des hommes trop ignorans et trop passionnés pour entendre les remontrances de la raison, la voix de la religion et le cri de l'humanité. 1046

Henri fut détourné de ces intéressantes sollicitudes, par les alarmes que lui causèrent la puissance, les talens et le caractère du duc de Normandie, Guillaume-le-Bâtard. Il eut tout lieu de reconnoître que l'équité impose aux hommes des lois sacrées, que nul intérêt n'autorise à négliger, qu'aucun subterfuge ne permet d'éluder, et qui ne sont presque jamais impunément violées. Son repentir l'entraîna dans une guerre dont l'objet étoit la délivrance du comte d'Arques, qui se voyoit 1047

Henri I. vivement pressé dans sa capitale. Cette dé-
1047 marche tardive ne pouvoit être que malheureuse. Guillaume, maître des principales villes de la Normandie, possédoit l'affection de ses sujets qui s'applaudissoient du bonheur de retrouver en lui les qualités héroïques de Robert-le-Diable, avec un génie fort supérieur à celui des princes ses contemporains.

Henri échoua dans plusieurs tentatives pour forcer la levée du siége d'Arques, perdit deux batailles, et reçut de la part du vainqueur
1048 une paix peu honorable. Le dernier rejeton, l'unique héritier des ducs de Normandie, se vit condamné, par la fortune, à la disgrâce de tenir la vie et la liberté d'un ennemi qui le dépouilloit sans plaindre sa misère et sans redouter sa vengeance, mais qui prescrivit les signes d'une respectueuse soumission.

La vérité de l'histoire nous défend de dissimuler que quelques prélats, entraînés par l'esprit de leur siècle, couvroient leurs habits sacerdotaux d'armures, et repoussoient la violence par la force. Gérard, évêque d'Arras, se proposa de les ramener au devoir et aux fonctions de leur ministère sacré. L'ardeur et la pureté du zèle qui l'animoit, se montroient dignes des plus beaux jours de l'église. « Dieu, s'écrioit-il, a mis la terre sous deux » puissances, l'une royale et l'autre sacer- » dotale : Gouverner, combattre, est le par- » tage de la première ; conseiller et prier est » le partage de la seconde. Il appartient aux

» rois de dissiper les séditions par leur sa- Henri I.
» gesse, de soutenir la guerre par leur cou- 1048
» rage, et d'assurer la paix par leurs vertus.
» Les évêques ne peuvent, sans scandale et
» sans crime, outrepasser l'honorable et sainte
» mission que le Christ leur a déléguée, de
» nourrir dans le cœur des princes l'amour
» de leurs peuples, d'exhorter les sujets à
» l'obéissance, et de former sans cesse des
» vœux pour le bonheur comme pour la
» gloire de leur patrie. »

Le défaut de succès dans les entreprises militaires d'un roi distingué par sa valeur, décèle sans doute l'absence des qualités qui constituent le bon général. Il y auroit néanmoins trop d'injustice ou de prévention à faire des reproches au chef, sans égard pour les nombreuses entraves qu'il rencontroit dans ses subordonnés.

Tous les avantages et toutes les distinctions se réservoient exclusivement pour la cavalerie. Cette arme étoit commandée par les ducs et par les comtes, qui tenoient leurs petits états partagés entre les barons. Ceux-ci distribuoient les propriétés entre les nobles subalternes. Les vassaux et les arrière-vassaux, fiers de composer l'ordre équestre, eussent rougi de se confondre parmi les paysans ou parmi les *villains ;* d'ailleurs, ils abhorroient la discipline, qui est véritablement l'ame des armées. Les corps séparés ne s'unissoient jamais au point de faire une seule

Henri I. 1048 masse, parce que chacun des individus qui les composoient, dépendoit plus de son chef particulier, que de son chef suprême. En outre, les vassaux, uniquement tenus à un certain nombre de jours de service, épioient sans cesse les prétextes qui pouvoient les autoriser à réclamer le plutôt possible leur liberté. Mille et mille circonstances nous présentent nos rois dans la triste nécessité, ou de restreindre leurs projets, ou d'exécuter leurs plans avec une précipitation désavantageuse, ou *d'étrangler* leurs campagnes. Les victoires elles-mêmes qui, pour l'ordinaire, inspirent à tout guerrier tant d'amour et tant d'enthousiasme pour ses enseignes, ne contrebalançoient pas la crainte d'ajouter à la puissance du chef suprême de l'état.

Le peuple, avili sous le despotisme dur et capricieux des nobles, ne possédoit plus les qualités qui distinguoient les Francs, lors de leur barbarie primitive. La patience dans les fatigues, le courage dans les dangers, la franchise inaltérable, le mépris de la mort, et l'idée de sa propre dignité, avoient entièrement disparu pour faire place à la foiblesse, à la mauvaise foi, à la violence et à la férocité. Quelles espèces de troupes pouvoient résulter d'élémens aussi corrompus ?

Nous arrivons enfin à ces jours dignes de mémoire, où la chevalerie, réveillée d'un long assoupissement, s'élance, brillante d'un éclat majestueux. Cette institution à la fois

noble, grande et bizarre, obtint des droits inaliénables à la reconnoissance, au respect, à l'admiration de tous les siècles : elle seule enleva la rouille épaisse qu'une profonde ignorance avoit produite. Ne balançons pas à lui rendre hommage comme à la source de ce raffinement de politesse, de ce tact délicat des convenances, de cette humanité dans les combats, de ce point d'honneur enfin, qui ont tant ajouté aux charmes de la société, et imprimé aux nations modernes un caractère intéressant, que les admirateurs les plus passionnés de l'antiquité cherchent inutilement chez les Grecs et chez les Romains.

Henri I. 1048

La politique des souverains, la passion des grands seigneurs pour la guerre, et les maux causés par le gouvernement féodal, concoururent à l'élévation subite et prodigieuse de la chevalerie.

Par leurs dons excessifs, les rois s'étoient dépouillés d'argent, de terres, de bénéfices et de fiefs : dans l'impuissance absolue d'acheter des partisans, et de récompenser les services qui leur étoient rendus, des calculs heureux les conduisirent à la découverte d'une vérité reconnue incontestable par une foule d'exemples. L'imagination ne sauroit supposer un trésor assez immense pour que les dons pécuniaires ne l'épuisent pas à la longue. Telle est leur nature, qu'une somme qui excita d'abord de la reconnoissance, inspire bientôt du mépris. Aucun souverain ne pourroit satis-

Henri I. 1048 faire l'avidité de ses sujets, qu'à la faveur d'un accroissement continuel de richesses; auquel les métaux du monde entier ne sauroient suffire.

Les distinctions honorifiques méritent une toute autre préférence: sans fatiguer le fisc, elles flattent les ames élevées; leur souvenir répand du lustre sur les descendans de ceux qui les ont obtenues. Avec le secours de cette monnoie idéale, les souverains ouvrent des mines dont l'abondance ne tarit point, lorsque l'équité préside à la distribution de leurs richesses.

Nos rois ne se bornant pas à recueillir cet avantage précieux des honneurs de la chevalerie, surent de plus en profiter pour seconder leurs vœux constans d'opposer aux grands seigneurs des rivaux qui aspirassent, dès les premiers temps, à les égaler, et qui prétendissent dans la suite les surpasser. Henri eut l'honneur de mettre en usage le plus noble des moyens qui ont concouru à l'exécution du plan général que nous ne nous lassons pas d'attribuer aux rois de la troisième dynastie.

Les grands seigneurs de ce siècle étoient loin de soupçonner qu'il existât une gloire étrangère à l'exercice des armes; ils en faisoient l'objet de leurs travaux; ils y trouvoient leur plaisir; ils y cherchoient leur réputation; aussi ne balancèrent-ils point à oublier leurs projets ambitieux et leur dé-

rance jalouse, pour se précipiter avec ardeur dans une carrière qui leur offroit des prérogatives et des distinctions que la valeur et la loyauté pouvoient seules conquérir. Par une erreur de calcul, qui ne surprendroit que les hommes peu familiarisés avec l'histoire, les nobles travaillèrent avec enthousiasme à se dépouiller de leur prépondérance. « Dès-lors » les chevaliers devinrent aussi supérieurs au » reste de la noblesse, que la noblesse étoit » au-dessus du reste du peuple. »

Henri I. 1048

Les maux de l'humanité trouvent souvent, dans leurs excès même, un remède qui sans doute est chèrement payé, mais qui semble toujours précieux. Les vices insupportables du régime féodal donnèrent naissance aux vertus de la chevalerie. En effet, le chevalier se dévouoit à la noble tâche d'alléger le poids des souffrances que les despotes s'efforçoient d'aggraver. Un contraste absolu dut nécessairement s'établir entre les qualités qui séparent le protecteur, d'avec l'oppresseur des hommes.

Les Français puisèrent dans la chevalerie, cette émulation nommée long-temps *Fleur*, qui les rendit les modèles et les instituteurs de l'Europe en politesse, en galanterie, en justice et en générosité. Les peuples chérissoient et respectoient dans les chevaliers, les vengeurs de l'innocence opprimée, les appuis de la foiblesse et les consolateurs de l'infortune. L'état les regardoit comme ses plus fermes soutiens,

Henri I. 1048 poussoit la perversité assez loin pour être juridiquement convaincu d'avoir commis un crime, le supplice qu'on lui infligeoit pénétroit d'horreur et d'effroi les spectateurs accourus en foule pour être les témoins d'une catastrophe si rare et si lugubre.

Le coupable étoit conduit sur un échafaud élevé dans une vaste plaine. Des poursuivans d'armes et des héraults lui arrachoient pièce à pièce son armure, brisoient son épée, effaçoient les emblèmes de son écu, l'accabloient d'injures, le couchoient sur le ventre et le couvroient d'un drap mortuaire. Des prêtres récitoient les vigiles des morts, et psalmodioient d'une voix menaçante le pseaume qui lance la malédiction contre les traîtres (le pseaume 108.)

La fierté des grands seigneurs se fût sans doute prononcée pour ralentir leur penchant martial, si nos rois ne les avoient ménagés par une distinction qui plaça dans la chevalerie, un degré vers lequel tout chevalier ne pouvoit élever ses désirs. Dans les combats que se livrent l'orgueil et la vanité, cette dernière remporte de fréquens avantages. Les honneurs que l'on s'assure par des services, par des talens, par des vertus, en un mot, par des titres personnels, flattent foiblement, à moins qu'ils ne se montrent aux yeux du vulgaire comme le signe des faveurs que la fortune distribue avec un caprice souvent aveugle.

Les simples chevaliers marchoient à la suite des chevaliers bannerets. Ces chefs d'une classe si respectée occupoient un rang presque suprême dans les armées comme dans la société. On n'obtenoit cet honneur qu'après avoir donné des preuves réitérées de vaillance et de sagesse. Il falloit en outre justifier la possession d'un bien suffisant pour l'entretien de » cinq cents hommes d'armes, accompagnés » de leurs archers et de leurs arbalétriers. » Le chevalier assez heureux pour remplir ces différentes conditions, présentoit son *pennon* au roi, et en son absence au connétable, ou bien au général d'armée. Le pennon étoit un étendard en forme de flamme, que tout chevalier confioit à l'un de ses écuyers. Le hérault d'armes en coupoit la pointe pour en faire une bannière.

Henri I. 1048

Henri, attaqué par une maladie de langueur, fit couronner à Rheims son fils âgé de sept ans, et désigna son beau-frère Audouin, comte de Flandres, pour exercer la régence. La reine Anne étoit trop peu considérée pour se plaindre d'être exclue, et la trop grande puissance du duc de Bourgogne auroit rendu ce dépôt trop dangereux entre ses mains.

1059

Alberic promit de défendre le pupille et le tuteur, si sa place de connétable, qui n'avoit encore été regardée que comme un office de la maison royale, s'élevoit au rang des charges de la couronne. Henri se crut heureux d'assurer à son fils un défenseur puissant : il

Henri I. accorda sans objection, et même avec une
1059 satisfaction intérieure, une grâce qui sembloit être le gage de sa tendresse paternelle, et favorisoit en même temps le désir des rois, d'avancer leurs grands officiers.

1060 A la mort de Henri (1), les Français donnèrent des preuves évidentes de l'estime et du respect que leur avoient inspirés les grandes qualités de ce prince. Par un exemple presque unique dans les fastes de l'histoire, et par là même digne de remarque, ses dernières volontés furent observées avec exactitude et soumission.

Si la reine Anne avoit eu quelques partisans, ils auroient cessé leurs plaintes, lorsqu'elle annonça, par ses inconséquences, que son époux la connoissoit et l'apprécioit. Livrée à une passion aveugle, elle enleva Raoul, comte de Valois, à son épouse : devenue veuve une seconde fois, elle donna sa main au comte de Crépi, qui, mourant bientôt après, la laissa maîtresse d'aller terminer ses jours dans sa patrie, qu'elle n'avoit jamais cessé de regretter. Rien ne justifie mieux les seigneurs de l'orgueil qui les portoit à se regarder comme extrêmement rapprochés de la dignité royale, que l'opinion alors admise, qu'une reine devenue veuve ne faisoit aucune mésalliance, lorsqu'elle choisissoit pour nouvel

(1) Henri mourut à l'âge de 55 ans, après avoir régné vingt-neuf années.

époux un simple comte. Le sacrifice étoit de plus adouci par l'étiquette de ne perdre ni le titre, ni les honneurs qu'une première alliance avoit acquis.

La chûte de la couronne sur la tête d'un enfant, est l'une des épreuves les plus délicates que le gouvernement monarchique puisse éprouver (1). Combien de dangers entourent l'état, et menacent le jeune souverain! Les vices les plus odieux et les plus habilement combinés, préparent le malheur des sujets par la dégradation du prince. La sagesse de Baudouin opposa d'inutiles obstacles aux efforts de la perversité. Philippe, roi dès sa neuvième année, se montra dans le cours de près d'un demi-siècle, paresseux, foible et dissolu. Le premier d'entre nos monarques, il prit le nom d'un saint, et porta les armes contre des ennemis dont la haine est par fois suspendue, mais ne sauroit jamais s'éteindre.

Philippe I.
1060

La rivalité de la France et de l'Angleterre remonte vers le milieu du neuvième siècle. Elle fut le résultat d'une combinaison de circonstances si éloignées de nos mœurs et de nos usages, qu'il en reste sur son origine une espèce de teinte romanesque.

Robert-le-Diable traversant les rues de Falaise, remarqua les charmes de la fille d'un boucher qui s'étoit avancée sur son passage, et dont le surnom de *Harlot* annonçoit

(1) Philippe monta sur le trône à l'âge de huit ans.

Philippe I. 1060 assez la conduite peu réglée. Il appela cette jeune personne dans son palais, et après en avoir eu un fils, il la replongea dans son état de prostitution, dont elle ne sortit point, lors même que son enfant fut parvenu au faîte de la gloire et de la puissance. Dans sa vieillesse, elle obtint pour unique grâce la permission d'entrer dans un couvent.

Le dégoût que Robert ressentit pour la mère, ne l'empêcha pas de chérir avec une tendresse excessive le fruit de cette union illégitime et passagère. Guillaume justifia la prédilection de son père, par une force presque surnaturelle, par une rare intrépidité, par des talens militaires et par une politique profonde.

Sous le règne précédent, nous avons vu ce prince s'affermir dans la souveraineté de la Normandie, malgré les efforts du comte d'Arques, que sa valeur, le droit de sa naissance et le secours de Henri avoient assez long-temps rendu un rival redoutable. Maintenant nous le retrouvons peu satisfait de son riche héritage et de la possession de la Bretagne, et prêt à s'emparer d'un rang parmi les têtes couronnées.

L'Angleterre avoit été heureuse sous le long règne d'Edouard-le-Pieux, prince plus digne de voir son nom inscrit sur la liste des saints, que sur celle des monarques. Epoux d'une femme aussi belle que vertueuse, il avoit pensé se rendre agréable à Dieu par le

vœu, au moins indiscret, de garder la chasteté. A l'heure de sa mort, il déclara que les Anglais restoient les maîtres de disposer de leur couronne. La nation fixa son choix sur Harold, fils du comte Godwin, qui, par son influence, avoit fait nommer Edouard, lorsque la voix publique s'étoit prononcée pour conférer l'autorité souveraine à un prince saxon. Philippe I. 1060.

On entendit avec surprise Guillaume élever des prétentions, affirmer à la face de l'Europe, que depuis plusieurs années Edouard l'avoit désigné pour son successeur, et jurer de maintenir par la force de ses armes des droits incontestables. Sa réputation attire sous ses enseignes des guerriers de presque toutes les parties de la France. Sans s'étonner des dangers d'une entreprise que l'opinion générale juge fort au-dessus de ses ressources, il s'embarque à Saint-Valery, franchit la mer 1066
à la tête de cinquante mille hommes, exécute sa descente, brûle les neuf cents vaisseaux qui l'ont transporté, gagne la bataille d'Hasting, se fait couronner dans Londres; s'honore d'autant de clémence après la victoire, qu'il a déployé de valeur dans le combat; récompense en roi ses compagnons d'armes, et change le surnom de Bâtard contre celui de *Conquérant*.

La bataille d'Hasting fixe l'attention par diverses circonstances dignes d'être rappelées. Un prince danois et un prince normand s'y

Philippe I. 1066 disputèrent la souveraineté d'un peuple que sa fierté, son patriotisme et sa bravoure n'ont jamais empêché d'être subjugué par tous les conquérans qui ont touché les rivages de son île. Une armée nombreuse et enhardie par deux victoires sur les Norvégiens, accouroit sans former le moindre doute du triomphe qui l'attendoit, lorsqu'elle rencontra des troupes que commandoit la fleur de la noblesse française.

Les progrès sensibles de l'esprit de chevalerie se manifestèrent alors avec éclat. Le conquérant voulut attiser l'enthousiasme des guerriers qui se pressoient avec ardeur sur ses pas, moins par zèle pour une cause étrangère, que d'après une humeur belliqueuse à laquelle ils ne pouvoient se livrer sous Philippe, qui obtenoit si peu de considération.

Guillaume envoya un défi à son rival, avec l'offre de décider leur querelle dans un combat singulier, qui ménageât le sang des peuples. Harold répondit : Que son dessein étoit « d'at-
» tendre avec soumission que Dieu prononçât,
» et de mériter par sa conduite un décret
» favorable. »

La bataille fut convenue d'un commun accord pour le lendemain, et l'on marqua le terrain. Les Anglais passèrent la nuit dans les excès de la table, et firent retentir les airs des éclats de leur joie bruyante. Les Normands consacrèrent leur veille à des actes de piété.

Dès les premiers rayons du jour, les deux armées sortirent de leur camp, et parurent animées d'une égale ardeur : les Anglais poussèrent des hurlemens terribles, et les Français entonnèrent à grand chœur la *chanson de Rolland*. Harold combattit à pied, et Guillaume à cheval. Ces intrépides adversaires parvinrent à se distinguer à l'envi l'un de l'autre « par de hauts faits d'armes : » Guillaume eut trois chevaux tués sous lui, et reçut deux blessures : Harold balança la victoire jusqu'à son dernier soupir. Après la bataille, on ne trouva qu'avec beaucoup de peine son corps, l'épée à la main, et couvert d'un monceau de morts, dont le plus grand nombre avoit péri sous ses coups.

Philippe I.
1066

Du moment où le vassal du roi de France devenoit roi d'Angleterre, une jalousie réciproque jetoit nécessairement des semences de discorde entre ces deux princes. Sans des efforts pénibles, l'homme ne se prête point à marcher l'égal de celui qui fut long-temps son inférieur. D'autre part, on résiste difficilement au désir d'être à son tour le supérieur de celui dont la prééminence passée laisse un souvenir humiliant pour l'orgueil. Philippe et Guillaume se considérèrent donc d'un œil inquiet : les expressions d'une fausse amitié ne cachèrent qu'imparfaitement leurs sentimens de haine. C'étoit des matières combustibles que la moindre étincelle pouvoit enflammer ; elle jaillit d'un mot imprudent

Philippe I. que Philippe, naturellement railleur, se permit devant ses courtisans. Il dit, par allusion
1066 à l'embonpoint énorme du roi d'Angleterre : « Quand est-ce que ce gros homme accou» chera ? » Guillaume le sut, et s'écria avec fureur : « J'irai faire mes relevailles à Notre» Dame de Paris, avec dix mille lances en » guise de cierges. »

L'effet suivit la menace ; il descendit en
1086 France à la tête d'une armée redoutable, brûla Mantes, et songeoit à suivre ses conquêtes, lorsque le même embonpoint qui servoit de prétexte à la guerre, fut la cause d'un accident qui le conduisit au tombeau, et dé-
1087 livra son rival d'un ennemi dangereux.

L'historien ne rend que justice à la mémoire de Guillaume-le-Conquérant, lorsqu'il prononce « qu'il existe peu de grandes qualités » que ce prince n'ait pas possédées dans un » degré éminent, et l'on en trouveroit dif» ficilement une bonne dont il ait été tout» à-fait dépourvu. » Nous ne réveillerons ni les reproches que ses contemporains lui firent sur son avarice, ni les plaintes des malheureux qui furent dépouillés de leurs champs, et bannis de leurs habitations, afin de former des forêts pour satisfaire une passion effrénée pour la chasse. Mais nous ne saurions passer sous silence que la mort de ce prince est un de ces exemples par lesquels Dieu daigne quelquefois effrayer les puissans de la terre, et punir les outrages faits à l'humanité. Livré

tout entier à sa vengeance, Guillaume veut l'assouvir en se repaissant du spectacle de la ruine d'une ville. Les cris des habitans ne sauroient émouvoir son cœur: la vue de l'incendie plaît à son ame féroce : les flammes lui font bientôt ressentir les souffrances d'une insupportable chaleur; il se retire avec précipitation, rencontre sur ses pas un fossé, pousse son cheval, reçoit une blessure du pommeau de sa selle, et meurt dans des douleurs aiguës. Philippe I. 1087

Jusqu'à ce jour les fils de Baudouin avoient imploré sans succès la protection du pupille de leur père, du roi qu'ils sollicitoient pour recouvrer le comté de Flandres, dont leur oncle Robert, comté de Frise, les avoit dépouillés. Mais à la mort de Guillaume, Philippe trouva en lui de la hardiesse d'après le penchant, si commun chez les princes, de s'agrandir dans leur opinion, à mesure qu'ils obtiennent des succès, soit que le talent et le mérite les leur assurent, soit que la fortune les leur prodigue. Il marcha donc avec les troupes qui avoient été rassemblées pour repousser les Anglais, rencontra les ennemis au pied de Cassel, fut battu sans peine par Robert, « homme dans l'habitude des dangers, » perdit de vue les moyens de réparer sa disgrâce, et mit le comble à sa honte, par la 1088
foiblesse qu'il eut d'accorder à son vainqueur l'investiture des états que cet homme injuste ravissoit à des neveux dont l'inexpérience

Philippe I. 1088 auroit dû rencontrer une sauve-garde auprès de leur oncle.

Toutes les fois qu'un prince décèle son défaut de caractère, les prétentions exagérées des grands seigneurs sont fomentées. Dans cette circonstance, Gervais demanda hautement que la charge de chancelier fût à l'avenir annexée à l'archevêché de Rheims dont il jouissoit. Le roi dut aux alarmes des rivaux de Gervais, l'énergie suffisante pour ne donner aucune suite à cette démarche.

Philippe aggravoit ses défauts par un libertinage crapuleux. Les plaintes de Berthe de Hollande son épouse, ou plutôt les vertus de
1092 cette princesse, l'engagèrent à la répudier, quoiqu'elle fût mère de trois enfans, et qu'elle ne fournît aucun prétexte au plus léger reproche. Délivré d'un censeur importun, il ne mit plus de bornes à ses dérèglemens. Son inconstance cherchoit chaque jour de nouvelles maîtresses, lorsqu'une femme forma le projet de fixer cette humeur volage. Elle se sentoit assez forte pour envelopper un amant dans les piéges de la séduction, et pour le charger de ces chaînes que l'habitude, et surtout la supériorité d'esprit, rendent indissolubles. Bertrade de Montfort empoisonna les jours de Philippe, compromit la dignité royale et désola la France. Mariée dès l'âge de quinze ans au vieux comte d'Anjou, Foulques-le-Rechin, elle avoit conçu un mortel dégoût pour cette union disproportionnée.

Par une vanité qui, chez la plupart des Philippe I.
époux, surmonte les soupçons dont la jalousie 1092
les dévore, Foulques presse Philippe de venir par lui-même apprécier les charmes de sa jeune compagne : des fêtes magnifiques célèbrent à Tours l'arrivée du monarque, qui, sans nul respect pour l'hospitalité, se rend le ravisseur de la femme de son vassal. Foulques garda 1093
le silence, d'après la certitude que les plaintes le couvriroient de ridicules, et qu'une réclamation formelle ne pourroit que rester superflue, ou ne lui rendre qu'un objet déshonoré. En outre, ses mœurs ne comportoient guère cette sévérité scrupuleuse : à quel titre eût-il sommé la coupable à comparoître au tribunal de l'opinion publique, lui qui, par esprit de libertinage, avoit répudié deux épouses encore vivantes? Cette circonstance fournit à Bertrade des excuses pour atténuer les torts de son évasion. Se persuadoit-elle que de semblables discours obtiendroient quelque confiance, lorsque la réclusion de la vertueuse Berthe l'accusoit avec tant de force? ou plutôt ne partageoit-elle pas l'opinion répandue chez la plupart des grands, que, se rendissent-ils coupables des torts les plus graves, du moment où ils daignent énoncer une justification, les inférieurs sont tenus de se soumettre avec une respectueuse déférence? A les en croire, tout examen de leur conduite devient indiscret et même criminel.

Philippe épouse Bertrade, et pose la cou- 1094

Philippe I. ronne de France sur le front d'une adultère!
1094 Cet éclat révolta les bons esprits, mais trouva quelques apologistes chez les courtisans, et jusques chez les prélats. Une longue suite de débats orageux, de circonstances honteuses, d'abus de pouvoir et d'oubli de dignité, scandalisa le onzième siècle, et fatigueroit le nôtre, pour peu qu'elle fût retracée avec quelques détails. Plusieurs fois Rome lança ses foudres. Dans diverses assemblées qui se tinrent à Rheims, à Autun, à Nîmes, à Poitiers, le clergé de France prononça des anathèmes. L'attente de quelques adoucissemens à des arrêts rigoureux, multiplioit les conciles nationaux. Tous répétoient la même peine avec une constante et rare énergie, qui fut l'ouvrage d'Ives de Chartres. Cet illustre évêque maîtrisoit les opinions du clergé par le feu de ses discours, par l'étendue de ses connoissances, par l'austérité de ses mœurs, et par la force de son caractère. Quant à Philippe, il quittoit et reprenoit Bertrade, selon que son ame pusillanime s'effrayoit ou se rassuroit.

Philippe, le jouet des caprices d'une maîtresse ambitieuse, l'objet du mépris général, tour à tour l'esclave et l'ennemi du pape, fut le témoin et recueillit les premiers fruits d'un événement qui changea presque en entier les rapports des états de l'Europe, et qui favorisa l'exécution du plan de Hugues Capet.

Depuis la naissance du christianisme, les fidèles visitoient avec respect les lieux sanctifiés par l'accomplissement des mystères auxquels le salut du genre humain est attaché. La Palestine, dépouillée du plus grand nombre de ses anciens maîtres, appartint long-temps à des chrétiens, trop empressés d'accueillir ceux de leurs frères qui venoient visiter les saints lieux, pour ne pas être satisfaits d'un gain modéré. Mais du moment où les califes transformèrent les églises en mosquées, le sort des pélerins dépendit des volontés arbitraires d'un souverain despote : l'intérêt plaidoit vainement en leur faveur, l'orgueil les humilioit, et le fanatisme les persécutoit. Des avanies de toute espèce se reproduisoient sous mille formes différentes. On gémissoit en Europe sur des maux si funestes, sans nourrir l'espérance d'y porter quelque remède, et sans néanmoins concevoir la pensée d'abandonner ces courses, que la simplicité des chrétiens d'alors regardoient comme la voie la plus sûre du salut. Au contraire, la fausse interprétation d'une parole de Jésus-Christ, propagea l'idée superstitieuse que la fin du dixième siècle amèneroit la destruction du monde. Dès-lors la terreur se joignit à la dévotion, pour rendre chaque jour la foule des pélerins plus considérable.

Philippe I.
1094

Au nombre des pieux voyageurs, se trouva un homme d'un esprit ardent, d'une humeur sombre, d'un caractère entreprenant et d'une

Philippe I. 1094 ame forte ; tel enfin qu'il en faut pour donner une violente secousse à l'opinion publique. Cucupierre, gentilhomme Picard, avoit, d'après l'inquiétude qui le tourmentoit, embrassé différentes professions, et parcouru diverses contrées. Fatigué de la guerre et dégoûté du monde, il se fit hermite sous le nom de frère Pierre. La vie solitaire et paisible ne tarda guère à lui paroître un supplice. Le pélerinage de Jérusalem fut à ses yeux une précieuse ressource : il partit avec plusieurs compagnons qui le reconnurent pour chef de leur sainte entreprise. Témoin des outrages auxquels les Mahométans joignoient un raffinement barbare, il jura dans son indignation, qu'il en tireroit une vengeance éclatante.

Son enthousiasme s'allume par l'idée du rôle glorieux de libérateur de la Terre-Sainte. Les obstacles s'évanouissent : sans crainte et même sans aucun doute, il s'élance à la poursuite d'une entreprise que tout homme moins passionné n'eût envisagée que comme l'illusion de la démence. Son succès inoui se joint au petit nombre d'exemples qui mettent en évidence que tout s'aplanit devant la volonté de l'homme, lorsqu'un génie vigoureux l'inspire, et qu'une constance inébranlable le soutient.

Pierre se rend à Constantinople ; il y demande avec assurance les secours de l'empereur. Bientôt indigné de la peinture aussi

fidèle qu'effrayante, que le patriarche lui trace de la foiblesse et des vices des successeurs de Constantin, il s'écrie : « J'armerai » pour votre cause les nations guerrières de » l'Europe. » Elan sublime qui ne fit naître que la pitié, jusqu'au jour où l'Europe obéit à la voix de l'hermite. Philippe I. 1094

Il hâte son départ, arrive en Italie, se rend à Rome, paroît devant Urbain II, et déploie une si forte énergie, qu'il est jugé capable d'exécuter un projet que le saint-siége mûrissoit depuis plusieurs années. Le fier Hildebrand, ce Grégoire VII, la terreur des rois, qui fit si long-temps retentir la terre de l'indécence de ses menaces, et de l'éclat de ses foudres, avoit eu le dessein de conquérir en personne la Terre-Sainte. Ses guerres contre l'empereur firent échouer un plan si conforme à son ambition.

Urbain charge Pierre d'être son précurseur. Sans perdre un seul instant, le fougueux hermite parcourt en apôtre l'Italie, la France et l'Allemagne. Sa figure hideuse, son air terrible, son extérieur de pénitence, son austérité, et sur-tout sa voix tonnante, secondent merveilleusement son éloquence rude et pathétique. Revêtu d'un sac grossier, le corps ceint d'une large courroie et les pieds nus, il aborde avec une égale assurance les hommes du commun, les nobles, les grands, les princes et les monarques. L'enthousiasme gagne toutes les classes de la société : l'on ne

Philippe I. s'entretient que du vœu général d'enlever la
1094 Palestine aux barbares Turcomans.

Urbain met à profit ces dispositions favorables : malgré les démêlés qui le séparent de Philippe, il reconnoît la France pour être la contrée la plus propre à recevoir de vives impressions : il indique un concile à Cler-
1095 mont. Ce choix fut peut-être moins un hommage que la supériorité de la France obtenoit, que l'effet d'un penchant secret auquel Urbain obéissoit. Portant le nom déjà renommé de Châtillon, sa haute piété le conduisit à l'abbaye de Cluny, d'où ses talens et ses vertus, quoiqu'obscurcis par une teinte d'orgueil, s'attirèrent l'attention et les récompenses de Grégoire VII. Le religieux Eudes parvint rapidement à la dignité de cardinal-évêque d'Ostie, et obtint enfin la tiare.

Qui nous assurera que le premier des Français qui se soit assis dans la chaire de St. Pierre, ne partagea pas la foiblesse, si commune aux hommes, d'étaler l'éclat d'une fortune inespérée dans les mêmes lieux où ils firent une entrée obscure dans le monde. A chaque pas, l'ambitieux reporte ses pensées sur l'impression que le bruit de ses succès produit sur ses compatriotes. Si de sages réflexions ne l'arrêtent, il revient au lieu de sa naissance, dans l'espoir d'y recueillir des applaudissemens et des caresses. Que son illusion est cruellement dissipée par les traits dont l'envie se plaît si souvent à le déchirer !

Urbain, ébloui de la pompe des hommages qui lui sont rendus, se croit au-dessus du courroux de ses ennemis : il s'entretient dans l'erreur que toute autorité s'évanouit devant celle du pape : il fonde sa confiante audace sur le dévouement du comte d'Auvergne, qui redoutoit peu son suzerain, sur la présence du concile qui se présentoit à la vénération publique composé du collége des cardinaux, de trente archevêques, de deux cent vingt évêques et de quatre cents abbés mitrés ; enfin, sur le zèle d'une foule immense de grands seigneurs, de gentilshommes et de spectateurs de toutes les classes. Nonobstant les frimats du mois de Novembre, des tentes sans nombre couvroient la plaine pour suppléer aux logemens que la ville ne pouvoit plus offrir aux étrangers. Tant de gages d'impunité rendent seuls probables des attentats fort graves, mais n'ôtent rien à l'indignation dont nous pénètre la violence du pontife qui excommunie un monarque au sein de ses états, et prononce la même excommunication contre les évêques, s'il s'en rencontre d'assez hardis « pour donner à Philippe le titre de leur roi et de » leur souverain. »

Philippe I. 1095

Du reste, plus jaloux de sa grandeur que de celle des autres princes, Urbain réserve au seul chef de l'église le titre de pape, à l'exclusion des autres évêques qui jusqu'à ce jour l'avoient également porté.

Après ces deux actes, l'un d'abus de pou-

Philippe I. 1095 voir et l'autre d'intérêt personnel, il prêche sur la place de la ville, devant un auditoire qui s'étoit rassemblé de toutes les parties du royaume, et de plusieurs contrées des bords du Rhin ; la peinture des souffrances que les Chrétiens éprouvent en Orient, tire des larmes de tous les yeux, et la proposition d'une vengeance que le pontife assure être commandée par Dieu lui-même, arrache ce cri unanime : *Dieu le veut, Dieu le veut.* On se précipite sur des croix rouges qui sont le signe du dévouement à la guerre sainte, et qui donnent naissance au nom de *Croisés.*

Lorsque ce premier transport fut appaisé, le pape et les prélats ne virent qu'avec un mouvement d'effroi l'immense multitude qui couroit aux armes : ils sentirent qu'un rassemblement si considérable, et formé de gens si disparates, renfermeroit dans son sein trop de germes d'indiscipline pour rendre aucun service. Quelques ecclésiastiques respectés par leur modération, entreprirent de calmer cette effervescence ; mais l'impulsion avoit été si fortement donnée, qu'il fut impossible d'en suspendre les effets. Un conseil composé des personnages les plus considérables, et réputés les plus sages, décida que les hommes sans aveu, les fanatiques, et ceux enfin qui étoient les moins propres à la guerre, partiroient sur-le-champ comme des enfans perdus, tandis que les princes avec les grands seigneurs organiseroient une armée capable de faire et de conserver des conquêtes.

Comme tous les hommes ardens, Pierre s'étoit embrasé du feu qu'il avoit allumé. Par une imprudente témérité, il cède aux clameurs de la foule qui lui crioit avec instance, d'être à la fois le général et l'apôtre de la guerre sainte. Urbain a essuyé le reproche de n'avoir pas réprimé par de sages avis l'orgueil du solitaire. La rigueur de quelques juges a même prétendu que le pape vit, avec un secret plaisir, Pierre s'engager dans la démarche la plus propre à le perdre. Philippe I. 1095

L'hermite ne voulut ni renoncer à son froc, ni manier des armes, ni même accepter de monture. Une mule chargée de ses ornemens sacerdotaux, et de quelques-unes de ses provisions, devint l'objet d'une espèce d'idolâtrie. Les vieillards, les femmes et les enfans se transmettoient avec respect et comme des reliques, les poils qu'ils arrachoient à ce paisible animal.

Pierre voulut un lieutenant qui se chargeât de l'exécution de ses ordres, et son choix tomba sur Gauthier, gentilhomme plein de bravoure, mais que, d'après son extrême pauvreté, on avoit surnommé *Sans-argent*. Plus de quatre-vingt mille hommes, le rebut des Croisés, partirent en tumulte dans le dessein de gagner l'Asie par la Hongrie. Ils égorgèrent d'abord les Juifs, comme les descendans des bourreaux de Jésus-Christ; pillèrent bientôt les Chrétiens, commirent ensuite toutes sortes d'abominations, et furent à la fin pour-

Philippe I. 1095 suivis comme des brigands. Pierre ne parvint à Constantinople qu'avec un petit nombre de Croisés qui manquoient de vivres, d'habillemens et d'armes. Dans cet état de dénument, il eut encore assez de hardiesse pour braver l'empereur d'Orient, et pour lui causer de vives inquiétudes.

Par la véhémence de ses discours, le moine Godescal parvient à arracher vingt-cinq mille paysans à leur charrue, et les entraîne sur les traces de Pierre. Cette barbare émigration surpasse de beaucoup en désordres et en cruautés, celle qui venoit de la précéder. Inconséquence humiliante de l'esprit humain ! Des Chrétiens armés par un motif religieux, et portant sur leurs habits les signes sacrés de notre rédemption, rendoient des honneurs, aussi absurdes que criminels, à une oie et à une chèvre qu'ils consultoient comme des oracles, et qu'ils croyoient animées par une intelligence surnaturelle. Combien étoient profondes les erreurs du paganisme, puisqu'à cette époque elles poussoient de semblables rejetons, et que nous sommes encore affligés d'en retrouver des traces qui percent toujours à travers la masse imposante de nos lumières ! Dans nos plus fameuses cités, il se rencontre des individus que leur corruption ravale au-dessous des petitesses de l'ignorance la plus monstrueuse.

Les misérables compagnons de Godescal reçurent le juste prix de leurs crimes et de

leurs sacriléges : ils furent égorgés par les habitans qui avoient tant à souffrir de leurs excès. A peine cinq ou six cents parvinrent-ils au camp que l'hermite avoit formé sous les murs de Constantinople.

Philippe I. 1095

Les princes croisés rassemblèrent une armée d'un aspect bien différent : des préparatifs considérables et bien entendus furent le présage d'une expédition dont les chants sublimes du Tasse ont consacré la gloire. Ces intrépides guerriers n'étoient pas appelés par les mêmes passions sous les saintes bannières. Chez les grands et les nobles, un sentiment religieux, l'esprit de la chevalerie, les idées romanesques et les attraits de l'ambition excitèrent l'enthousiasme. Un zèle quelquefois trop exalté, mais toujours généreux, s'éteignoit dans les hommes des classes subalternes, lorsque la politique le ranima par l'espérance de plusieurs avantages temporels.

1.° Les Croisés se virent à l'abri de toutes les poursuites pour dettes.

2.° Ils furent exempts de payer aucun intérêt pour les sommes qu'ils avoient empruntées.

3.° Ils ne supportèrent plus de taxe.

4.° Ils jouirent du droit d'aliéner leurs terres, sans avoir besoin de la permission de leurs supérieurs.

5.° Ils reçurent l'assurance que leur personne et leurs propriétés passoient sous la protection toute-puissante de saint Pierre, qui

Philippe I. 1095 de plus garantissoit le pardon de tous leurs péchés.

Nous résistons au pressant désir de suivre les pas des illustres conquérans de la Terre-Sainte. Nous ne saurions pourtant négliger quelques circonstances qui sont d'un intérêt particulier pour les Français.

Alexis Commène, assis sur le trône de Constantinople, y déployoit des talens qui le mettoient fort au-dessus de ses derniers prédécesseurs. Ce prince avoit désiré les secours de l'Europe, pour repousser les ennemis qui menaçoient de son entier anéantissement le vieux fantôme de l'empire romain. La pauvreté, l'indiscipline et l'effronterie des compagnons de l'hermite, loin de lui donner aucun espoir, lui causèrent quelques inquiétudes, et lui inspirèrent beaucoup d'éloignement. Bientôt après, la vue de l'armée des princes le plaça dans cette situation où un homme foible redoute les succès de ses partisans presqu'autant que ceux de ses ennemis : il eut recours à la dissimulation : il céda à l'illusion qui caractérise et égare la foiblesse ; il regarda comme guéris les maux qu'il parvint à différer.

Cachant ses craintes sous les apparences de la satisfaction, Alexis prodigua les honneurs, les prévenances et les caresses aux chefs des Croisés. Son habileté dans l'art d'ourdir des intrigues, lui donnoit l'assurance d'obtenir de nombreux avantages sur des hommes qui

s'honoroient d'une noble franchise et d'une Philippe I.
indomptable valeur, mais qui trahissoient à 1095
chaque instant leur ignorance et leur superstition.

Les guerriers de l'Occident furent d'abord éblouis de la magnificence qui régnoit à Constantinople, sur-tout à la cour et dans le palais impérial. Bientôt cédant à l'espèce de mécontentement qu'une admiration trop soutenue ne manque guère de produire, ils furent fatigués de la politesse et de la galanterie, qui leur sembloient un reproche direct et soutenu de la rudesse de leurs manières. D'après un penchant bien général, ils ne virent qu'avec jalousie des qualités qui leur étoient étrangères, quoiqu'ils les jugeassent frivoles et méprisables.

Les Grecs, nés dans l'asile des grâces, élevés dans les jouissances du luxe, entraînés par les exemples d'une cour corrompue, d'ailleurs spirituels, polis, voluptueux et vaillans, se sentirent repoussés par l'âpreté des manières et des usages de nos aïeux. La princesse Anne Commène, qui nous a transmis leur portrait, les représente terribles dans leurs regards, rudes dans leur abord, familiers dans leur commerce, et bruyans dans leur joie.

D'une part l'orgueil effarouché, et de l'autre la vanité blessée, enfantèrent une haine implacable entre les Croisés et les habitans de Constantinople. Cette passion a défiguré les

Philippe I. 1095 récits qui nous sont parvenus. Des recherches multipliées n'aboutissent qu'à jeter sur tous ces événemens une incertitude où l'on rencontre difficilement la vérité. On n'aperçoit qu'une accusation violente, au moment où l'on se flattoit de trouver un rapport impartial : il nous semble pourtant que nous ne hasardons pas une assertion injuste, en disant que les Grecs se flétrirent par des torts graves, tandis que les Croisés n'errèrent que d'après leur ignorance des formes extérieures. Quelques traits inexcusables, sans doute, dénoncent moins la noirceur que la grossièreté.

Dans une audience solennelle, dont la pompe asiatique contrastoit avec l'appareil simple et grossier des monarques de l'Europe, Robert de Paris monte sur le trône d'Alexis, et s'assied à ses côtés. Baudouin le prend par le bras, et lui représente que c'est un devoir de respecter les usages des peuples chez lesquels on se trouve. Robert ne descend qu'avec répugnance, et s'écrie avec feu : « Vraiment ! » voilà un beau paysan qui s'asseoit, lorsque » tant de capitaines se tiennent debout en sa » présence ! » L'empereur, instruit de ce propos par l'un de ses interprètes, réprime son mécontentement ; mais curieux de connoître le nom et l'état de cet audacieux, il le retient après l'audience publique, le comble d'égards, lui fait des questions, et reçoit pour réponse : « Je suis Français, d'une

» noblesse aussi pure qu'ancienne. Tout ce que Philippe I. 1095
» je sais, c'est qu'il y a dans mon voisinage
» une église où viennent ceux qui désirent
» d'entretenir leur courage par des combats
» singuliers, jusqu'à l'arrivée d'un adver-
» saire; ils adressent leurs prières à Dieu et
» aux Saints. J'ai souvent visité cette église,
» et je n'y ai jamais rencontré de guerrier
» qui voulût répondre à mon défi. »

Dans les cérémonies de représentation, comme dans les entretiens d'intimité, les membres de la famille impériale et les courtisans donnèrent des marques particulières de respect à Hugues, comte de Vermandois. Ces distinctions flatteuses n'excitèrent aucun murmure, d'après l'opinion généralement admise qu'elles étoient dues au frère du roi de France, qui étoit, d'un aveu unanime, reconnu pour le premier monarque de l'Occident.

Les piéges qu'Alexis avoit tendus étoient trop habilement dressés, pour ne pas devenir funestes aux Croisés: à la fin, éclairés par leurs disgrâces, ils ne prétendirent plus se payer de vains subterfuges, et ne plaçant de confiance que dans leurs armes, ils s'emparèrent d'une incontestable supériorité. Les Grecs, qui s'arrogeoient l'honneur d'avoir fait de la guerre une science inconnue aux autres peuples, virent leur présomption cruellement humiliée. Des revers accumulés les forcèrent à reconnoître que les stratagèmes dont ils tiroient tant

Philippe I. 1095 de vanité, s'évanouissoient devant l'infanterie allemande et l'impétuosité de la cavalerie française. Leur style figuré annonce les impressions de crainte qu'ils avoient reçues. « Les farouches étrangers que nous avons à » combattre, sont d'une race de fer et d'une » stature gigantesque : ils lancent des flammes » par les yeux, et répandent le sang comme » si ce n'étoit que de l'eau pure. »

Les Croisés, vainqueurs sans beaucoup d'efforts des armées grecques, eurent bientôt l'occasion de se mesurer avec des ennemis tout autrement redoutables. Par bonheur pour eux, ils n'avoient pas encore adopté les pesantes armures, qui ne tardèrent pas à devenir en usage, et qui les eussent empêchés d'agir contre les courses de la cavalerie légère, qui les harceloit sans cesse.

Le siége de Jérusalem fut marqué par une suite des plus beaux faits d'armes et des plus héroïques exploits. Les assiégés maintinrent la balance égale, d'autant que les alliés étoient fort loin de soupçonner les connoissances nombreuses et difficiles qui apprennent à pourvoir aux besoins des armées. Selon le rapport d'un prélat, « les quarante jours de siége furent quarante jours de misère et de calamité. » Les deux partis déployèrent un courage inébranlable, d'après les sentimens religieux dont leurs ames étoient embrasées. Les Chrétiens prétendoient à l'honneur de recouvrer la cité sainte qu'ils révéroient comme le lieu

où le Christ avoit accompli le mystère de la Philippe I.
rédemption du genre humain. Les Musulmans 1095
juroient avec ferveur d'assurer la conservation ou de s'ensevelir sous les ruines d'une ville du milieu de laquelle Mahomet étoit parti pour s'élever vers le ciel. Sur l'emplacement du temple de Salomon, une vaste mosquée attiroit les regards, et célèbre au loin, étoit l'objet du respect de toutes les nations de l'Orient.

Depuis le sacrifice de la Passion de Notre-Seigneur, près de onze siècles s'étoient écoulés, lorsqu'à pareil jour et à la même heure (1), les enseignes de la Croix flottèrent triomphantes sur les murs de Jérusalem. Les lau- 1099
riers des vainqueurs furent flétris par des excès de tous les genres. Mais les larmes d'une pénitence sincère atténuèrent l'énormité des crimes, et l'élévation de Godefroi répandit sur ses compagnons un éclat imposant.

Godefroi, duc de la Basse-Lorraine, surpassoit de beaucoup ses nobles émules. Les chefs et les soldats le regardoient comme un héros accompli : tous répétoient qu'issu du sang de Charlemagne, il offroit par sa valeur, par ses talens et par ses vertus, une image fidèle de ce grand homme. Le héros de la Croisade nourrissoit dans son ame une piété trop pure et trop ardente, pour écouter la voix

(1) Ce fut un vendredi 19 Juillet 1099, entre trois heures et quatre heures de l'après-midi, que Jérusalem fut prise d'assaut par les Croisés.

Philippe I. de l'ambition. De pressantes instances lui
1099 furent plusieurs fois réitérées, avant qu'on pût obtenir son aveu pour le revêtir de la puissance souveraine : encore aucun effort ne le détourna de son principe, que ce seroit manquer à l'humilité chrétienne, que de se parer d'une couronne d'or dans le lieu même où, pour assurer le salut des hommes, le Sauveur du monde avoit souffert l'outrage d'une couronne d'épines. Godefroi fut baron de Jérusalem, titre à la fois modeste et glorieux, qui le désignoit comme le premier vassal du roi des rois.

Philippe montra, dans cette circonstance délicate, une sagesse de conduite et une profondeur de vues qui méritent nos éloges et notre attention. Comme son plan a guidé ses successeurs, l'historien doit y rapporter le changement total de la constitution française, ainsi que les pas de géant que les rois firent dans le sentier tortueux que Hugues Capet leur avoit ouvert. Ce qu'il y auroit de plus étonnant ici, seroit assurément que des combinaisons de cette nature se fussent rencontrées dans la tête d'un prince d'une capacité très-médiocre ; mais on est dispensé de recourir au merveilleux, lorsqu'on apprend qu'elles sont dues à Ingelrand, ancien gouverneur du roi, que les auteurs de plusieurs chroniques honorent de l'épithète de *pédagogue très-érudit*.

Philippe permit à son frère Hugues de Ver-

mandois, à Raymond comte de Toulouse, à Philippe I.
Robert duc de Normandie, à Godefroi duc 1099
de la Basse-Lorraine, et à Etienne comte de Chartres, de se déclarer les chefs de la Croisade. Il exhorta les nobles de France à marcher sous ces illustres bannières, pendant qu'il veilleroit au maintien de l'ordre dans son royaume.

Le plus grand nombre des gentilhommes et les grands seigneurs eux-mêmes furent arrêtés dans leurs préparatifs par le manque d'argent. Les ressources que pouvoient leur procurer soit les emprunts sur gages, soit la vente de leurs bijoux et de leur vaisselle, étoient insuffisantes. Cet embarras causoit une espèce de désespoir, lorsque le conseil du roi proposa l'unique moyen de surmonter ce fâcheux obstacle. Mais pour bien saisir l'importance d'une offre extrêmement insidieuse, reportons un instant nos regards sur l'intérieur de la monarchie.

Nous avons vu qu'à l'époque de la conquête des Francs, un grand nombre de Gaulois se trouvoient réduits à la triste condition de serfs ou *hommes de main-morte*; ils s'augmentèrent de plusieurs malheureux que divers accidens réduisoient à l'état de servitude. Les campagnes et les villes furent donc, dans le principe, presque toutes peuplées d'esclaves, qui se vendoient comme le bétail, et qui dépendoient des caprices de leurs maîtres. Cet ordre de choses n'éprouva de

Philippe I. 1099 variation que sous le règne de Charlemagne, qui, par un sentiment d'humanité, rendit plusieurs lois pour alléger le joug sous le poids duquel gémissoient tant d'infortunés.

Les serfs obtinrent la faculté de demeurer seuls avec leurs familles, et d'avoir un *pécule* particulier ; ils furent néanmoins soumis à la condition expresse de ne disposer ni de leur personne ni de leurs biens, sans le consentement des maîtres dont ils cultivoient les terres, auxquels ils donnoient leurs travaux à discrétion, et qui étoient leurs seuls juges.

Ce premier règlement avoit été dû au cœur sensible du grand homme ; mais les calculs de sa sagesse en produisirent bientôt de plus décisifs : il comprit que si le droit de vendre les *hommes de main-morte* étoit maintenu, les fiefs seroient souvent réduits à l'impossibilité de remplir le service militaire, pour lequel on les accordoit. La loi prescrivit donc, que les serfs jouiroient d'une propriété personnelle et inaltérable. Les grands vassaux restèrent seigneurs suzerains des biens et des hommes qu'ils cédoient par inféodation. Dès-lors, les seigneurs apprécièrent les avantages de la culture des terres et de l'augmentation des habitans : la justice et la clémence prirent par-tout la place de l'arbitraire et de la dureté. Les serfs cessèrent d'être froissés par la continuelle inquiétude de changer de maître et d'abandonner les lieux où reposoient les cendres de leurs pères : ils devinrent économes

et laborieux. Des fruits d'une aussi grande Philippe I.
valeur mûrissoient à peine, lorsque le gouvernement féodal les dessécha. Le soin de les ranimer devint le plus honorable des travaux des premiers rois de la troisième race. 1099

Quelques serfs avoient obtenu des affranchissemens, pour prix de services importans ou d'un zèle soutenu. Philippe offrit aux grands seigneurs qui cherchoient en vain de l'argent, de vendre aux communes de leurs fiefs, des chartes d'affranchissement qui donnassent aux enfans les héritages de leurs pères, qui remissent aux habitans le droit d'établir les impositions, et qui laissassent les individus maîtres de changer de domicile. L'idée de tels sacrifices effraya les nobles; mais le sire de Coucy surmontant la répugnance générale, donna le premier l'exemple pour la ville de Vervins.

La digue une fois rompue, le fleuve prit un cours rapide. De tous côtés les seigneurs vendirent des affranchissemens, et chaque croisade augmenta le nombre comme l'activité de ces marchés. Les sommes exigées furent d'abord peu considérables, d'autant que les seigneurs nourrissoient la riante illusion que l'Asie leur offriroit des terres fertiles et des trésors considérables; ils se flattoient d'ailleurs, que dans la supposition de quelque disgrâce, leurs promesses seroient éludées sans beaucoup de peine. Cette arrière-pensée fut développée au peuple par des agens

Philippe I. adroits. Pour se mettre à l'abri de la violence
1099 et de la mauvaise foi dés seigneurs, les communes ne virent que la ressource de supplier le roi de se rendre le garant des conditions stipulées, et de se déclarer le protecteur des villes. Cette demande suggérée avec adresse, fut accueillie avec une indifférence apparente qui trompa les seigneurs assez peu clairvoyans pour ne pas s'apercevoir qu'ils perdoient la plus grande partie de leur autorité.

Philippe obtint donc sans aucun titre personnel l'avantage de préparer le règne de son fils, et d'ouvrir la source de progrès incalculables pour l'avenir. L'absence des grands seigneurs ne laissa plus à réduire que ceux d'un ordre inférieur, et la liberté du peuple hâta les progrès de la puissance royale.

D'après l'exemple des rois de sa race, Phi-
1100 lippe fit sacrer son fils Louis et se l'associa. L'assemblée réunie dans cette occasion solennelle, sanctionna par l'un de ses décrets l'usage qui s'étoit nouvellement introduit d'attribuer des noms propres aux familles. Les seigneurs et les nobles prirent ces noms de leurs terres, et les roturiers de leurs fonctions, de leur caractère et de l'habitude de leur corps.

Le jeune Louis justifia la confiance de tous les ordres de l'état. Sa sagesse éclairée allégea le poids des maux du royaume. Son titre le plus intéressant à nos éloges, est la considération respectueuse qu'il ne cessa de témoigner

à son père, qui chaque jour se rendoit coupable de nouvelles erreurs. Philippe I. 1100

Le couronnement de Louis avoit rassuré les grands seigneurs, sur les suites dangereuses que la passion de Philippe avoit donné lieu de craindre pour le repos de la France. La mort de Berthe avoit dissipé les scrupules de plusieurs prélats. Le sévère Yves de Chartres pensa que les mœurs et que la religion ordonnoient à l'Eglise de tolérer que le mariage légitimât l'union des deux amans. L'assemblée de Beaugency vendit fort cher 1102 cette permission si vivement sollicitée.

Bientôt après, des sujets orgueilleux méconnurent leur devoir, outragèrent la majesté suprême, et donnèrent, par un abus excessif de la confiance publique, une de ces scènes révoltantes dont l'histoire charge ses pages à regret. Philippe, devenu par un long oubli de lui-même incapable de rougir de honte, mit le comble à sa dégradation et à son avilissement. Les prélats se rassemblèrent de nouveau à Paris ; il parut en leur présence les pieds nus, la tête découverte, et le corps revêtu d'un sac de pénitent : il se mit à genoux et demanda pardon de ses péchés. Berthe imita l'exemple que son époux lui donnoit. Lambert, évêque d'Arras, leur accorda l'absolution après leur avoir préalablement fait essuyer une longue et forte réprimande.

Des cœurs flétris par la débauche, ne res-

Philippe I. sentirent qu'une peine légère de l'excès de
1103 bassesse auquel on venoit de les assujettir. Du moment où ces deux époux si dignes l'un de l'autre eurent relevé leur front abattu, ils se rendirent chez le comte d'Anjou qui, fidèle à son plan, leur prodigua les fêtes les plus recherchées, sans paroître conserver le moindre ressentiment des insultes dont il avoit eu lieu de se plaindre.

Le genre de vie de Philippe lui fit éprouver de bonne heure de douloureuses infirmités, triste présage de sa fin prochaine. Comme s'il eût été jaloux d'ajouter aux inconséquences qui avoient marqué le cours de sa vie entière, il écouta le conseil que l'abbé de Cluny lui donna, de mourir revêtu du froc des Bénédic-
1108 tins. Cette bizarre réparation pour une longue suite d'erreurs scandaleuses, servoit la vanité des moines, qui durent à cette ruse la foule de noms de rois et de princes dont ils chargèrent leurs annales (1).

(2) Louis, surnommé *le Gros*, obtint la considération de ses sujets : instruit par les fautes de son père, il eut de la décence dans ses mœurs, et montra du courage à la guerre. Ce ne sont pourtant pas les seuls titres qui doivent le distinguer aux yeux de l'historien. Sa constance dans la résolution d'abattre les

(1) Philippe mourut à l'âge de 57 ans, après avoir régné quarante-huit années.

(2) Louis dit le Gros monta sur le trône à l'âge de 30 ans.

vassaux inférieurs, le fit appeler *le Batailleur*, et ses progrès dans l'accroissement de l'autorité royale, lui méritèrent le titre *d'Habile*. Louis-le-Gros. 1108

A l'avènement de Louis-le-Gros, le domaine de la couronne se trouvoit réduit à Paris, à quelques villes et à trente seigneuries. Les vassaux que Hugues Capet avoit formés avec des parties du duché de France, affectoient la prétention d'être indépendans des rois leurs fondateurs et leurs suzerains. La longue et apathique foiblesse du dernier roi, avoit complètement relâché les ressorts de l'état, et donné beaucoup d'audace et de force à ces petits despotes. Leur soumission exigea des guerres souvent douteuses et d'autant plus sanglantes (1), que Louis les combattit sans autres ressources que ses propres troupes. Les grands vassaux le voyoient avec une joie secrète se consumer dans une lutte prolongée contre des adversaires, dont « ils » caressoient en secret l'ingratitude et la » vanité ».

Ce n'est pas que ces orgueilleux pairs du royaume, regardassent comme leurs égaux

(1) Ces seigneurs soulevés contre Louis-le-Gros, étoient Bouchard de Montmorenci; Mathieu, comte de Beaumont; Dreux, seigneur de Mouchy; Hugues de Pompone; Gui-le-Roux; Hugues de Cressy; Hugues, seigneur du Puiset; Thomas de Marle; Hedmond de Bourbon, les seigneurs de Dammartin, de Montlhery, de Château-Fort, de Montjai et de Rochefort. Le plus renommé étoit Thibaud, comte de Troyes.

Louis-le-Gros. 1108 des comtes de Corbeil, de Montlheri et de Rochefort ; mais ils étoient fidèles à la maxime adoptée par les grands, de se jouer des petits en flattant avec art leurs passions et leurs foiblesses.

Hugues du Puiset possédoit un château entre Etampes et Orléans. Méprisant les dangers, ferme dans ses résolutions et d'un génie fertile en ressources, il ne lui manqua, pour acquérir de la gloire, que de se montrer sur un plus vaste théâtre. Il étoit la terreur de ses voisins, qui obéissoient avec une craintive soumission aux ordres dont les signaux paroissoient déployés sur le haut de la redoutable tour du Puiset. Des efforts pénibles et des succès divers, avoient consommé trois années, quand Louis se crut heureux d'accorder à Hugues, l'honorable capitulation qu'il lui seroit payé des sommes assez considérables pour fournir aux dépenses d'un établissement dans la Terre-Sainte.

La prise et la chûte de la tour du Puiset, ne sauroient sans doute donner de l'éclat à la réputation de Louis-le-Gros ; mais depuis ce jour, les émules de Hugues furent intimidés, et les peuples prirent de la confiance dans l'autorité royale. Dans cette circonstance, l'intérêt du monarque parut stimulé par la noble ardeur de l'amitié, motif qui l'honore, et qui dans la suite contribua tant à la prospérité de la France. Louis chérissoit Suger, que son abbaye de Thouars mettoit sans cesse

aux prises avec le seigneur du Puiset. Il ne laisse pas d'être assez remarquable, que dans la première occasion où l'histoire nous parle de ce religieux, homme d'état qui s'est immortalisé par sa rare fermeté, par sa haute sagesse et par ses grandes vues, elle nous le montre revêtu d'une cuirasse, et monté sur un cheval de bataille. Louis-le-Gros. 1108 1112

Une égale ardeur animoit les autres ecclésiastiques. Tous hâtèrent, autant qu'il fut en leur pouvoir, et les progrès du monarque qui les assuroit d'une constante protection, et la ruine des petits seigneurs qui les fatiguoient par de continuelles vexations. Sous la bannière des patrons de paroisse, les curés rassembloient les habitans des villes, ceux des villages, et tous à la fois apôtres et chefs, ils marchoient avec la lance ou l'épée. L'un 1113
de ces pasteurs guerriers monta le premier à l'assaut de la fameuse tour du Puiset.

D'un pas plus ou moins lent, le châtiment ne manque jamais d'atteindre l'injustice. Déjà nos rois souffroient du tort dont ils s'étoient rendus coupables, en ne s'opposant pas à l'usurpation de Henri, lorsqu'il avoit dépouillé de la Normandie son frère Robert. Mais il étoit déjà trop tard pour que les remèdes propres à réparer le mal ne coûtassent pas beaucoup de temps et d'efforts.

Louis soutint une foule de combats avec des succès variés, sans être décisifs : il accepta l'offre d'une trève assez désavanta- 1114

Louis-le-Gros. geuse, et reprit bientôt les armes. Cette
1116 prompte rupture eut pour prétexte le désir de recouvrer la liberté du malheureux Guillaume Cliton, dit *Courte-cuisse*, que depuis la bataille de Tinchebrai, son oncle Henri retenoit prisonnier. Par malheur, cette protection avoit été trop long-temps attendue.

La fortune d'abord incertaine fut fixée par
1119 la bataille de Brenneville. Louis, quoique vaincu, ajoute à sa gloire personnelle par un trait de cette gaîté qui caractérise les ames fortes au milieu des dangers les plus éminens. Entouré d'ennemis, il paroissoit au moment d'être accablé par leur nombre et par leur acharnement. Un soldat saisit la bride de son cheval, et lui crie : « Sire, vous êtes » prisonnier. » Le monarque lui réplique : « Ne sais-tu pas qu'au jeu des échecs on ne » prend jamais le roi. » Il renverse ce soldat d'un coup de sa hache d'armes ; ses autres adversaires étonnés de sa prouesse, lui laissent un passage libre.

Henri, maître de la campagne, augmenta sa puissance et multiplia les dangers du monarque Français, par le mariage de deux de ses filles. Mathilde, fille légitime, épousa Henri, empereur d'Allemagne ; et Marguerite, fille naturelle, Conan, fils du duc de Bretagne.

1124 L'empereur se jeta sur la Champagne, et colora son irruption du prétexte qu'il vouloit tirer vengeance de l'affront que le concile de

Rheims lui avoit fait, au sujet de la querelle Louis-le-Gros. 1124
des investitures. Sur le premier bruit de cette attaque qui menace le salut de l'état, Louis convoque les vassaux et les arrière-vassaux. Tous accourent ; les ecclésiastiques se gardent de réclamer leurs priviléges. « *Suger*, devenu » depuis peu abbé de Saint-Denis, s'avance à » la tête des sujets de son abbaye. » Un si généreux élan de patriotisme fournit une armée de plus de deux cent mille hommes, la plus belle qui eût encore paru sous la troisième race. Les chevaliers et les gentilshommes servoient à leurs frais. Les vassaux d'un ordre supérieur donnoient une paye à la nombreuse infanterie. Le roi ne tira de son trésor que les fonds nécessaires à l'entretien des troupes qui avoient été levées sur ses domaines.

Louis alla, pour la première fois, chercher à Saint-Denis l'oriflamme, bannière si célèbre dans notre histoire, à laquelle la crédulité des peuples attachoit une vertu miraculeuse, et dont le seul aspect redoubloit l'ardeur et la confiance des soldats ; aussi étoit-ce toujours avec beaucoup de solennité que nos rois la recevoient à Saint-Denis, et l'y rapportoient après la campagne. Ils ne purent en faire usage que lorsque Philippe eut réuni le comté de Vexin à la couronne. Une trompeuse, mais adroite politique, applaudissoit à la persuasion où l'on étoit que Clovis l'avoit reçue de la main d'un ange.

L'approche de cette redoutable armée ré-

Louis-le-Gros. duisit l'empereur à la honte de se retirer avec
1124 précipitation. Il fut vivement poursuivi jusqu'aux frontières; mais les vassaux parvenus à ce point, refusèrent, d'un commun accord, de pousser au-delà le cours de leurs avantages. En vain Louis les conjura, ou de franchir le Rhin, ou de marcher à la conquête de la Normandie. La seconde de ces demandes contrarioit encore plus les calculs des grands, dont l'unique but étoit de balancer la puissance de leur suzerain, par celle des rois d'Angleterre. Louis, trompé dans son espoir, voila son indignation du prétexte spécieux que sa marche rétrograde étoit déterminée par les prélats, qui le supplioient d'accorder le bienfait d'une paix générale.

Le roi se trouvant réduit à ses seules forces, tentoit, sans aucun succès, d'assurer à Cliton, tant par les armes que par la négociation, soit la Normandie, soit un démembrement de cette riche province, lorsque l'assassinat
1127 de Charles-le-Bon, comte de Flandres, lui imposa le devoir de punir un criminel, et lui fournit en même temps l'occasion de favoriser le prince son protégé.

L'assassin périt sur l'échafaud. Cliton fut investi du comté de Flandres, dont la vacance paroissoit incontestable, puisque le dernier duc, issu des rois de Danemarck, mouroit sans laisser de postérité. Mais le roi d'Angleterre, ennemi trop implacable pour ne pas surveiller sans relâche les destinées d'un prince

qui lui causoit de l'ombrage, seconda les prétentions de Thierry d'Alsace. La guerre se fit avec vigueur : Cliton reçut la mort au sein de la victoire. Thierry posséda la Flandres. Henri se félicita d'être délivré de ses longues alarmes. Louis-le-Gros 1127 1128

Les remords ne furent pas les seuls vengeurs de l'infortuné Cliton. La main de Dieu parut s'être appesantie sur un prince spoliateur de l'orphelin, et qui venoit, par un attentat, de mettre le comble à ses actes réitérés d'injustice. Rempli de satisfaction, il retournoit en Angleterre : sa marche offroit l'image d'un triomphe. La joie bruyante et les jouissances de la table transformoient la traversée en une véritable fête. Tout-à-coup les vents grossissent, les matelots ivres se troublent, les manœuvres sont mal exécutées. Proche de Henri, un vaisseau périt, et sous ses yeux les flots engloutissent les enfans des plus grands seigneurs de sa cour, sa belle-fille, deux de ses filles et son fils unique. « A la vue de cette terrible » catastrophe, il se couvrit le visage, et » jamais, depuis ce jour, il ne sourit. »

Louis, assez heureux pour jouir d'un repos que sa valeur avoit acheté, tourna toutes ses pensées vers les progrès de l'autorité royale. Il crut néanmoins que la prudence lui conseilloit de faire précéder toute autre démarche par le couronnement et l'association de Philippe son fils aîné. Cette cérémonie, dont 1129
le but étoit d'assurer le bonheur de son

Louis-le-Gros. royaume et le repos de sa famille, seconda
1129 l'exécution de ses projets. Comme si les grands vassaux eussent été jaloux d'aller au-devant de leur abaissement, Foulques, comte d'Anjou, parut à Rheims avec une suite nombreuse, et réclama la charge de grand-sénéchal.

L'avarice inspiroit la démarche de ce prince, et faisoit taire dans son cœur des sentimens plus élevés. Dès que les comtes d'Anjou furent devenus grands feudataires de la couronne, ils négligèrent la charge de grand-sénéchal, qui leur parut trop inférieure à leur nouvelle dignité. Mais Foulques IV, informé que cette charge rapportoit des revenus immenses, en réclama l'héritage que Gringuenelle, l'un de ses ancêtres, avoit obtenu. Louis se réjouit de l'hommage qu'au mépris des convenances, un vassal immédiat rendoit à la majesté du trône. Trop habile pour que les faveurs de la fortune l'éblouissent, il sentit une juste répugnance à confier sans aucune réserve des fonctions qui deviendroient dangereuses du moment où elles seroient exercées par des mains aussi puissantes. D'après un heureux tempérament, le comte d'Anjou fut décoré du titre de grand-sénéchal, eut les honneurs de la charge pour toutes les fois qu'il viendroit à la cour, et de plus obtint les deux tiers du revenu. De son côté, le roi nomma un officier qui, dans l'absence du comte, réunît et le titre et les honneurs de grand-sénéchal, en remplît toutes les fonctions, possédât le

tiers des revenus, et se tint, pour la charge, Louis-le-Gros
vassal des comtes d'Anjou. Etienne Garlande 1129
reçut la place de chancelier pour l'indemniser du sacrifice qu'il faisoit d'une partie des avantages que la charge de grand-sénéchal lui procuroit.

Une chûte de cheval fit bientôt évanouir 1130
les espérances que Louis-le-Gros et la France avoient conçues des précieuses dispositions du jeune roi Philippe.

A cette époque, saint Bernard, fondateur depuis quelques années (en 1113) de l'abbaye de Clairvaux, débute dans la carrière 1131
que nous lui verrons parcourir avec tant d'honneur et avec tant d'éclat. Le vœu public le désigne pour l'arbitre de la trop fameuse querelle élevée entre Innocent II et Anaclet. Ces implacables rivaux se disputoient le trône pontifical, et tous deux appuyoient leurs prétentions de titres spécieux. La préférence que, sans aucune interruption, saint Bernard prononça en faveur d'Innocent, naissoit en grande partie des sentimens d'une tendre amitié, mais tenoit sans doute beaucoup au désir d'épargner un schisme à l'église. Ne laissons point échapper une remarque honorable au clergé de France. Cet ordre donna successivement quatre hommes qui furent les bienfaiteurs des pauvres, les conseils des princes et les flambeaux des siècles : Gerbert, Fulbert, Ives de Chartres et saint Bernard.

Un concile rassemblé dans la cathédrale

Louis-le-Gros. 1131 de Rheims, compta quinze archevêques, soixante-trois évêques et une foule d'abbés français, anglais, allemands. Tous les esprits y furent entraînés et tous les cœurs touchés par l'éloquence de saint Bernard. L'admiration et l'enthousiasme dictèrent un canon qui reconnut Innocent, qui lança des anathèmes contre Anaclet et contre ses adhérens. Le vainqueur, jaloux de prouver sa reconnoissance au souverain qui l'avoit protégé, marqua le désir de poser la couronne sur la tête du prince Louis, qui touchoit à sa onzième année.

Louis-le-Gros se vit enfin dans une position favorable pour réaliser le plan qu'il mûrissoit depuis long-temps, auquel son conseil venoit d'accorder des éloges, et qui changeoit la constitution du royaume. Il rétablit des municipalités dans les villes de son domaine, qui étoient les seules où son autorité fût entière : il encouragea de semblables établissemens dans les villes qui appartenoient à ses vassaux.

Nous nous sommes servis de l'expression de *rétablir*, parce que l'administration des officiers municipaux établie par les Romains, s'étoit maintenue lors de la conquête des Francs, et n'avoit succombé que sous les efforts successifs du gouvernement féodal. On distinguoit pourtant quelques villes assez considérables pour maintenir leur ancien régime; ces exceptions se rencontroient particuliè-

rement dans le Languedoc, qui suivoit toujours les lois romaines. Les villes demeurées libres, furent choisies pour servir de modèle. Des magistrats les gouvernoient, et recevoient eux-mêmes les ordres d'un conseil de bourgeois dont les membres étoient choisis par les habitans.

Des priviléges aussi réels devinrent l'objet de la juste ambition de tous les Français, que la première croisade avoit rendus libres. Cette nation généreuse, qui forme aujourd'hui un si magnifique et si redoutable ensemble, eut long-temps à souffrir d'une inégalité aussi triste qu'humiliante. Cette ancienne situation étoit néanmoins bien préférable à la malheureuse et chimérique liberté, dont des hommes à paradoxe furent les apôtres, dont des spéculateurs habiles dans la théorie, mais étrangers aux leçons de l'expérience, furent les partisans, et dont des scélérats dépourvus de tous sentimens d'humanité devinrent les bourreaux.

Toujours inépuisable dans sa bonté, l'Être-Suprême permet que l'excès même des maux où nos fautes et nos vices nous plongent, devienne le présage de soulagemens plus ou moins rapides. Un concours de circonstances au-dessus des calculs ordinaires, se manifesta pour la réparation des fléaux qui marquèrent le monstrueux système de la féodalité.

A la faveur des promesses séduisantes de servir de père à leurs sujets, les rois fondoient

Louis-le-Gros. 1131 sur l'affection du peuple les progrès d'une autorité dans laquelle toutes les autres devoient se concentrer. Le temps étoit encore éloigné, où trop fiers de leurs succès ils ont creusé au pied du trône l'abîme qui les a engloutis, pour les punir de tendre encore à s'élever après avoir atteint le sommet de la véritable grandeur.

Les seigneurs exerçoient un pouvoir toujours arbitraire, souvent rigoureux et quelquefois ridicule. Leur grossière ignorance les aveugloit assez pour que plusieurs d'entr'eux accordassent, à titre de faveur, l'acte par lequel « ils se réservoient la vente exclusive » des denrées durant l'époque de l'année qui » étoit reconnue la plus avantageuse pour le » débit ». Mais la tyrannie de ces nombreux despotes, offensoit trop et les vertus et les lumières, pour ne pas exciter l'indignation des ames élevées. Les chevaliers se prononcèrent dans le ferme dessein de la réprimer, et les hommes éclairés publièrent la maxime: « Li sire doit autant foi et loyauté à son » homme, comme li homme la doit à son » seigneur ».

Les fiefs du premier ordre renfermoient dans leur enceinte beaucoup de nobles qui jouissoient avec complaisance du droit de porter les armes, et dans leurs petits domaines commandoient despotiquement à des serfs, tandis que d'après l'impuissance reconnue de se soutenir par leurs propres forces, ils

s'étoient faits *hommes* des ducs et des comtes. Louis-le-Gros. 1131
La proximité des suzerains aggravoit la pesanteur du joug, et faisoit aux rois de nombreux partisans dans cette noblesse inférieure.

Les habitans des villes étoient divisés en *ingénus*, en *villains* et en *serfs*, qui tous plioient impatiemment sous le joug des seigneurs, et plaçoient une entière confiance dans la protection des monarques.

Les ingénus s'honoroient d'être les descendans des anciennes familles, et devoient à des circonstances favorables le bonheur de se voir encore libres.

Les villains et les serfs languissoient également privés de la liberté civile; mais plus d'une distinction marquoit la différence de leur origine. Les premiers descendoient des hommes libres que la victoire avoit abattus sous la tyrannie féodale; et les seconds réclamoient pour leurs pères les esclaves que le droit cruel de la guerre avoit faits, soit lors de la conquête des Romains, soit lors des invasions des différentes hordes de barbares. Le noble qui se mésallioit en épousant la fille d'un villain, transmettoit la noblesse à ses enfans; tandis que celui qui s'avilissoit en choisissant sa femme chez les serfs, ne donnoit le jour qu'à des malheureux que la servitude flétrissoit de son opprobre. Le villain recevoit l'ordre de la prêtrise sans avoir besoin d'obtenir l'aveu de son seigneur; tandis que le serf, dans une dépendance absolue,

Louis-le-Gros. 1131 ne pouvoit embrasser l'état ecclésiastique sans une permission expresse de son maître. Ces différences importantes élevoient une ligne de démarcation si sensible, que nos rois firent cesser les plaintes des villains, mais ne hasardèrent aucune tentative en faveur des serfs, que l'opinion générale rangeoit parmi les propriétés.

Louis-le-Gros, scrupuleux observateur des usages reçus, distingua trois classes de bourgeois dans les villes qu'il municipalisoit. Les ingénus prirent le titre de *grands bourgeois*, formèrent les grands conseils et jouirent des charges supérieures. Les villains avec les serfs qui se rachetoient, furent appelés *francs bourgeois*, et se contentèrent des charges subalternes. Les malheureux qui manquèrent de ressource pour se tirer de la servitude, languirent dans leur situation, quoiqu'ils eussent échangé leurs noms de serfs contre celui de *petits bourgeois*.

Les officiers municipaux furent chargés de l'administration civile et de la surveillance de la police. Leurs dignités méritèrent d'être recherchées comme une marque honorable de l'estime et de la confiance de leurs concitoyens. On les appela *maires* ou *échevins*. Les seuls habitans des provinces méridionales, soit par reconnoissance, soit par le désir de perpétuer le nom de la plus auguste des magistratures de l'antiquité, décorèrent leurs officiers municipaux du titre de *consul*, et les revêtirent de robes de pourpre.

L'établissement des municipalités porta une forte atteinte au pouvoir de la noblesse. Les châteaux des seigneurs ne furent plus les uniques asiles des opprimés ; les villes offrirent des retraites plus sûres, et qui sur-tout compromettoient bien moins l'indépendance. On évalua l'avantage de vivre avec des concitoyens, au lieu de ramper sous des protecteurs. « Les nobles commencèrent à jouir d'une » moindre importance, dès qu'ils cessèrent » d'être regardés comme les seuls patrons » vers lesquels le peuple pût porter ses » regards pour implorer des secours contre » la violence. » Louis-le-Gros, 1131.

Louis fut satisfait de ses premiers succès ; mais bien éloigné de mettre un terme à ses travaux, il porta des regards attentifs et bienfaisans sur l'administration de la justice. Il sentoit qu'avec l'appui salutaire des lois, le souverain exerce la plénitude de sa puissance ; le sujet paisible jouit du repos, l'innocent vit en assurance, et l'homme pervers connoît la crainte ou subit la punition. Jaloux de donner le premier l'exemple, il entoura le Louvre de barrières pour le transformer en un tribunal, auquel ressortoient les seigneurs des petits fiefs, et les possesseurs des grandes terres qui environnoient Paris. Les hommes parvenus à l'âge de porter les armes, y venoient pour être marqués comme propres au service, ou pour être exempts d'après des raisons valables. Là, les divers partis enten-

Louis-le-Gros. doient de la bouche du roi, des arrêts qui
1131 étoient reçus avec une respectueuse soumission.

Les *missi dominici* redoublèrent d'activité ; les ducs et les comtes recueillirent avec exactitude les plaintes des sujets que l'on avoit maltraités, prononcèrent des jugemens sur les contestations de peu d'importance, et renvoyèrent au conseil du roi les causes d'un intérêt majeur.

Les égards de Louis-le-Gros pour les évêques, son respect pour le saint-siége, son zèle en faveur des églises et sa piété scrupuleuse, ne le mirent à l'abri ni de l'excommunication, ni des reproches de saint Bernard. Ces signes d'improbation furent le résultat de différentes fautes de conduite qui furent jugées fort graves : telles qu'une espèce de préférence accordée à l'empereur dans la querelle au sujet des investitures ; des représentations contre la prérogative que le clergé de Rome s'arrogea (en 1126) d'élire le pape « sans le consentement ni la confir« mation de l'empereur. »

1137 La dernière année de ce règne fut marquée par une alliance qui, d'après les calculs les mieux combinés de la sagesse humaine, assuroit à la couronne un surcroît prodigieux de considération et de puissance. La maison d'Aquitaine, si souvent fatale au repos de la France, et tant de fois opposée aux volontés du monarque, touchoit au moment de s'éteindre.

Une fille unique alloit porter à d'autres princes Louis-le-Gros. 1137
ses vastes et riches possessions. Eléonore, dès sa plus tendre jeunesse, se vit de toutes parts recherchée : elle eût sans balancer couronné les vœux du jeune roi de France, si la haine invétérée de son père et la surveillante jalousie des grands vassaux, n'avoient fait naître une foule d'obstacles difficiles à surmonter. Il ne fallut rien moins que la profonde adresse de Suger pour assurer le succès de cette négociation délicate.

Lorsque les conditions et l'époque du mariage furent arrêtées, Louis s'écarta des règles de sa modeste économie, pour que le jeune prince parût entouré d'une représentation qui convînt à son rang, et qui répondît aux usages d'une cour magnifique.

Sous le nom de chef du conseil du futur époux, Suger dirigeoit ses démarches. Six cents chevaliers d'une naissance distinguée et d'une valeur reconnue, formoient son escorte. Cette troupe imposante et superbe marchoit sous les ordres de deux grands seigneurs qui, par un honneur singulier, avoient l'un et l'autre reçu le titre de connétable. C'étoient le comte Thibaud, cousin du roi, et le vaillant comte Raoul de Vermandois.

(1) A sa mort, Louis-le-Gros excita des regrets dont il étoit digne par sa douceur, par

(1) Louis-le-Gros mourut âgé de 57 ans, après avoir régné vingt-neuf années.

ses qualités aimables et par ses vertus. La valeur passoit encore pour être un partage si commun et si nécessaire, qu'elle n'entra point dans son éloge. La postérité, étrangère aux élans de l'enthousiasme comme aux erreurs de l'envie, de la haine, de la crainte, ou de l'intérêt, place Louis-le-Gros au rang des rois qui se sont le plus distingués. Ce prince ne possédoit pas un génie supérieur : peu profond en politique, il fut trompé toutes les fois qu'il se reposa sur ses propres forces; mais l'extrême rectitude de son jugement, rachetoit l'absence des dons brillans que la nature lui avoit refusés. Il confia le ministère aux quatre frères Garlande, qui possédoient des talens et du mérite. Il fit entrer dans le conseil Suger, qui avoit été son condisciple à l'école de St. Denis, et dont dès sa jeunesse il pressentit la supériorité. Plus qu'aucun autre monarque, il se pénétra des principes également respectables et vrais, que si la couronne apporte des droits nombreux, elle impose des devoirs sacrés. Les dernières paroles que d'une voix mourante, mais ferme, on l'entendit adresser à son fils, assurent à sa mémoire le respect et la vénération de tous les siècles. « Mon enfant, » ayez toujours présent à votre pensée que » la dignité royale est une charge qui vous » a été confiée pour le bien public, et dont » après votre mort vous rendrez un compte » exact. »

(1) Quoique depuis six années Louis-le-Jeune fût non-seulement sacré, mais encore associé par son père à la puissance royale; quoique son mariage avec Eléonore, héritière de la Guyenne, lui donnât la possession des contrées qui s'étendent depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, sa perte parut un instant être inévitable. Les seigneurs irrités des diminutions de pouvoir qu'ils avoient essuyées sous les deux règnes précédens, formèrent une ligue dont Thibaud, comte de Champagne, prince aussi méchant qu'habile, fut le chef et l'ame.

Louis VII dit le Jeune. 1137.

Le sage Suger, que le roi mourant avoit désigné pour premier ministre, consulta le parlement sur les moyens les plus propres à sauver Louis de ses dangers personnels, et l'état d'un démembrement funeste. Les voix décidèrent à l'unanimité, que l'on inviteroit la reine douairière à donner sa main à Matthieu de Montmorenci, afin d'assurer au monarque le support d'un guerrier fameux, avec celui de son illustre et puissante famille.

Le peuple montroit cette agitation qui le rend dangereux, d'abord à ses supérieurs, bientôt à lui-même, si la vigueur du gouververnement ne s'oppose point à ce que son amour de la liberté dégénère en licence. Les bourgeois d'Arles, abusant des avantages de l'administration municipale, refusèrent d'obéir

(1) Louis VII dit le Jeune monta sur le trône à l'âge de dix-huit ans.

Louis-le-Jeune. aux ordres du roi, et s'attroupèrent pour
1138 adresser des remontrances. Cette démarche illégale devint le signal d'une foule de rebellions. « La majesté royale fut indignée, et » frappa les coupables d'un juste châtiment. »

Montmorenci avoit dissipé les rebelles, et Suger rendoit le royaume florissant, lorsque Louis insulté de nouveau par le comte de Champagne, se jeta sur ses possessions, prit
1143 d'assaut Vitry, et dans un transport de colère, ordonna de mettre cette ville à feu et à sang. Treize cents personnes refugiées dans l'église, y périrent la proie des flammes. Le remords déchirant s'empara de l'ame du roi, qui n'étoit point un homme cruel. St. Bernard profita de cette occasion, pour rallumer le zèle de ses compatriotes en faveur des chrétiens de la Palestine, à qui Noradin venoit d'enlever la ville d'Edesse. Son éloquence émut tous les cœurs; ses peintures séduisantes enflammèrent les imaginations, et ses mœurs saintes parurent des gages certains de l'accomplissement des plus magnifiques promesses.

La place de Vézelai fut le théâtre d'une
1146 scène aussi triste qu'imposante. Le roi, la reine, des grands seigneurs, des évêques et des bourgeois, demandèrent à grands cris la croix : on n'en avoit pas fait un assez grand nombre; Louis pour y suppléer donna son manteau, et St. Bernard se dépouilla d'une partie de ses vêtemens. Ces secours suffirent

à peine aux demandes des croisés. Dans l'ivresse de sa joie, St. Bernard écrivit à son ancien disciple Eugène III, qui le respectoit toujours comme son maître. « Dieu bénit nos » travaux apostoliques, et les succès passent » de beaucoup notre attente : les villes de » France sont désertes et les châteaux aban- » donnés. On ne rencontre que des veuves » dont les maris sont vivans, et des orphe- » lins qui portent envie à la gloire de leurs » pères. »

Louis-le-Jeune. 1146

L'enthousiasme général attribua des miracles à ce grand apôtre. Tous les vœux se réunirent pour le supplier de prendre en main le commandement des troupes; mais, averti par les revers de Pierre-l'Hermite, et d'ailleurs homme d'une pénétration éclairée, il refusa ce dangereux honneur.

Suger s'opposa de tout son pouvoir à l'exécution d'une entreprise dont il sentoit les inconvéniens, et dont il présageoit les résultats. La prudence ne lui permettoit pourtant pas d'énoncer tout haut la plus pressante des objections. Comment avouer que l'objet caché des croisades étant de tendre un piége à la noblesse, on s'écartoit du but proposé dès que le roi y marchoit en personne? Il fut heureux pour la France que les contrariétés du ministre ne détournassent pas Louis du dessein de le nommer régent du royaume durant le cours de la croisade.

Sous les ordres de l'empereur d'Allemagne

Louis-le-Jeune, 1147 et du roi de France, les forces de l'Europe se précipitent sur les contrées de l'Orient. Des armées effrayantes au premier aspect, mais attaquées intérieurement par une foule de vices destructeurs, périrent sans obtenir aucun succès. A peine prolongèrent-elles d'un petit nombre d'années la languissante existence du royaume de Jérusalem. Cette terre-sainte, l'objet des pieuses sollicitudes de tant de milliers de chrétiens, offroit le triste spectacle d'un état ruiné par ses ennemis et déchiré par ses maîtres. Elle étoit livrée aux caprices de quatre petits princes : Baudouin, roi de Jérusalem ; Josselin de Courtenay, comte d'Edesse ; Raymond de Poitiers, prince d'Antioche ; et Raymond de Saint-Gilles, comte de Tripoli. Quoique d'origine française, ils aggravoient le poids de leurs disgrâces par leurs divisions continuelles.

Louis marcha suivi de la reine et d'une cour nombreuse, qui traînoit après elle tous les embarras que l'on ne sauroit trop soigneusement éviter à la guerre. L'armée étoit composée de plus de quatre-vingt mille combattans.

L'arrivée du roi de France causa de vives alarmes à l'empereur d'Orient. Les Grecs se proposèrent de cacher leur haine et leur effroi sous les signes d'une déférence respectueuse. Quelque profonds qu'ils fussent dans l'art de la dissimulation, divers symptômes trahirent leur mauvaise volonté. L'évêque de

Langres, le seul homme d'état qui se trouvât dans le conseil de Louis, proposa de s'emparer de Constantinople. La scrupuleuse délicatesse du roi empêcha l'effet d'un remède sans doute violent, mais commandé par les circonstances. Louis-le-Jeune. 1147

D'après leur confiance dans un traité frauduleux, les Français se virent bientôt réduits à une position difficile. Emmanuel Comnène jeta le masque, et prétendit que les seigneurs croisés lui rendissent hommage des conquêtes qu'ils se promettoient de faire sur les Infidèles. Robert de Dreux fut le seul d'entre tant de braves qui refusât de se prêter à cette humiliation. Il repoussa par le fer des lois outrageantes, ne voulut devoir son salut qu'à son courage; et, suivi d'un petit nombre de ses compagnons d'armes, il pénétra, l'épée à la main, dans Nicomédie.

Louis poursuivit sa route avec des troupes mécontentes et humiliées des affronts que leur chef venoit d'essuyer. La rencontre des Sarrazins engageoit chaque jour des combats dans lesquels le roi montroit la bravoure d'un soldat. Par malheur, dépourvu des talens de chef, il multiplioit les fautes, et s'abandonnoit quelquefois au plus coupable emportement. Sans aucun respect pour le droit des gens, il fit trancher la tête à un général sarrazin qui s'étoit rendu son prisonnier. Une absurde et cruelle superstition persuadoit alors qu'aucun engagement ne lioit avec les ennemis de la foi.

Louis-le-Jeune. L'incapacité du monarque autorisa l'insu-
1147 bordination féodale qui rompit toute espèce de frein, et qui multiplia les disgrâces.
1148 Geoffroi Rançon entraîna l'avant-garde avec la bannière royale fort au-delà d'une montagne sur laquelle il avoit reçu l'ordre de se loger. Les Sarrazins s'emparèrent de ce poste important, et coupèrent l'armée française. Louis s'avança sans aucune précaution, s'engagea dans un défilé, se vit attaqué par des ennemis nombreux, et se défendit avec une valeur héroïque. Secondé d'abord par quelques officiers, mais bientôt resté seul, il fit des prodiges de valeur; échappa à la faveur des ténèbres, marcha toute la nuit, et rejoignit son camp à la naissance du jour. Ses armes criblées de traits et brisées de coups d'épée, son visage souillé de sang et de poussière, le rendoient presque méconnoissable. A son aspect néanmoins des transports de joie éclatèrent de toutes parts, et succédèrent au deuil général. Les soldats avoient versé des larmes de douleur; ils en répandoient alors d'attendrissement. Le Français aime avec tant de passion un prince valeureux!

Le conseil se rassembla; l'évêque de Langres profita du trouble et de l'effervescence des esprits. En homme profond et habile, il fit servir aux progrès du plan secret des rois, la défaite de celui qui occupoit le trône avec si peu de moyens. Il présenta comme l'unique mesure à laquelle on pût recourir dans ce

danger pressant, le choix d'un général en chef qui commandât les opérations de la campagne, et qui distribuât les emplois selon le mérite, sans aucun égard « à la qualité des » fiefs, au rang et à la puissance des vassaux. » Louis prononça l'engagement solennel de donner l'exemple de l'obéissance. Les grands vassaux se prêtèrent sans réclamation à une soumission qui les préparoit au joug que l'on méditoit de leur imposer.

Louis-le-Jeune. 1148

Gelbert, simple gentilhomme, dut à son expérience, à sa valeur et à ses vertus, l'honneur du commandement; mais ses efforts généreux ne combattirent qu'avec désavantage la redoutable puissance des Sarrazins. Presque tous les Croisés tombèrent moissonnés par leurs vices intérieurs, par des combats acharnés, par les horreurs de la famine, et par les maladies pestilentielles.

Pour unique fruit de ses énormes dépenses, de ses longues fatigues, de ses nombreux dangers et de la perte de l'élite de ses sujets, Louis recueillit l'avantage de visiter les lieux saints, avec l'humble dévotion d'un pélerin; il fut dégradé par ses défaites, et livré au ridicule par les désordres de sa femme.

Eléonore, spirituelle et jolie, s'étoit bientôt ennuyée d'un époux peu galant, d'un extérieur commun, et qui consumoit ses journées dans les pratiques d'une superstition minutieuse, ornoit l'autel avec les sacristains, servoit la messe, chantoit au lutrin, et disoit à

Louis-le-Jeune. 1148 toute heure son chapelet. Cette princesse se plaignoit souvent que pensant prendre un roi pour son époux, elle n'avoit rencontré qu'un moine. Le prince d'Antioche profita des dispositions de sa nièce. La jalousie de Louis fut éveillée par les rapports de quelques-uns de ces intrigans subalternes qui n'achètent le droit de ramper dans les cours, que par leur constance à faire des bassesses et à fomenter les désordres. Le même prince, terrible sur un champ de bataille, étoit d'une honteuse foiblesse dans les détails de sa vie privée. Un roi de France attendit les ténèbres de la nuit pour enlever sa femme des murs d'Antioche.

Cependant, après avoir une fois franchi les bornes du devoir, la reine ne songea plus qu'à satisfaire de nouveaux désirs; elle résolut de former un nouvel engagement qui remplit mieux que le premier l'idée qu'elle se faisoit du bonheur. Des bras d'un séducteur, elle vola dans ceux d'un amant : l'aimable et beau Saladin reçut les gages de sa tendresse. Les imprudences de l'amour scandalisèrent l'armée, qui frémissoit à la vue d'une liaison contractée avec un mahométan. Les murmures excitèrent le dépit du prince d'Antioche, et parvinrent aux oreilles de l'époux outragé. Le retour en France ne put être différé.

Ce même monarque qui venoit de déployer une puissance si formidable, s'échappa sans que ni les Chrétiens ni les Musulmans s'aper-

eussent pour ainsi dire de son départ. Dans sa route les Grecs l'enlevèrent, et la captivité mit un instant le comble à ses revers; mais il fut délivré par Grégoire, l'amiral de Roger, roi de Sicile. Le fils de Tancrède de Hauteville ressentit une orgueilleuse satisfaction de ce que le courage de l'un de ses officiers lui procuroit la gloire de protéger le seigneur de son propre suzerain. Louis-le-Jeune. 1149

Louis reçut à la cour de Palerme des honneurs et des fêtes où le désir d'étaler la magnificence éclatoit bien plus que l'intention de rendre des respects au monarque français. Peu sensible à ces plaisirs bruyans, et rongé de sollicitudes intérieures, il s'applaudit pourtant d'une circonstance qui, en le détournant de sa route, lui procura le bonheur, cher à ses yeux, d'aller, le bourdon à la main, recevoir dans Rome l'absolution du pape.

Lorsque les misérables débris d'une armée naguères si puissante, eurent annoncé la ruine de l'entreprise, les voûtes de Clairvaux répétèrent les plaintes et les reproches des veuves, des mères et des enfans, qui cherchoient quelque soulagement à leur désespoir. Le saint présenta pour unique excuse la mauvaise conduite des Croisés, dont les infamies avoient excité le courroux céleste. Des crimes commis en présence du signe de la rédemption étoient, disoit-il, autant de sacriléges qui ne pouvoient demeurer impunis.

Louis trouva son royaume dans une situa- 1150

Louis-le-Jeune. tion florissante, grâces aux soins éclairés de

1150 *Suger*. Les hommes qui souffroient impatiemment d'être retenus dans les bornes du devoir, attaquèrent le régent jusqu'aux pieds du trône, et prétendirent le noircir par leurs accusations. Le roi, pour son honneur, reconnut la calomnie, quoique des mains habiles la cachassent sous les apparences mensongères d'un dévouement à sa personne, et de l'amour du bien public. Il prodigua donc à son sage ministre des marques de reconnoissance, et le décora du titre de père de la patrie.

Ces distinctions flatteuses ne parurent au fidèle Suger que de nouveaux motifs pour ne voir et ne chercher en tout que l'avantage de son maître et celui de son pays. Aussi n'hésita-t-il point à s'exposer au mécontentement de Louis, par la fermeté de ses représentations contre le divorce que ce prince méditoit de faire avec Eléonore. Pour le malheur de la France, le roi n'avoit que les idées et les petitesses d'un frère lai, pendant que le ministre portoit sous son froc les conceptions et les sentimens d'un grand homme.

Les flatteries des courtisans l'emportèrent sur des conseils sensés, mais sévères. Suger n'obtint que quelques retards, auxquels la maladie qui le traînoit au tombeau, ne lui permit pas de mettre autant de suite qu'il l'eût désiré. D'après la décision d'une assemblée d'évêques, Eléonore fut répudiée sous

1152 le prétexte bannal de parenté. Les suites que

Suger mourant avoit annoncées, ne tardèrent pas à le justifier. Quarante jours après que la sentence du divorce eut été portée, Eléonore épousa Henri de Plantagenet, qu'elle rendit un souverain redoutable, en lui portant pour dot la Guienne et le Poitou; qu'il réunit à ses autres possessions, l'Anjou, le Maine et la Normandie. Louis-le-Jeune. 1152

Quelques personnes dévouées aux intérêts du roi, lui représentèrent que si les torts de la reine justifioient sa répudiation, il étoit autorisé à garder les biens de cette princesse, comme appartenans aux deux filles provenues de son mariage. Au seul bruit de ce conseil, bien peu conforme avec le caractère du prince qui le recevoit, les grands vassaux se prononcèrent d'un ton propre à montrer qu'ils se sentoient la force suffisante pour entraver les opérations de la cour.

L'accroissement de puissance du duc d'Anjou et le retour de l'audace des grands vassaux, firent sentir l'étendue de la perte que le royaume venoit de faire par la mort de Suger. Ce grand homme s'étoit élevé par son seul mérite. Né dans une classe obscure, d'un extérieur commun, reçu chez les moines par bienveillance, regardant comme une faveur d'être admis au nombre des novices de Saint-Denis, il avoit gagné l'estime de ses rois, mérité le respect de ses contemporains, et s'étoit rendu digne d'occuper une place dans l'histoire, par son zèle éclairé pour le bien de l'état.

Louis-le-Jeune. 1153 La France pleuroit encore son premier ministre, lorsqu'elle donna des larmes au trépas de saint Bernard : sa prépondérance sur ses contemporains, prouva jusqu'à quelle hauteur le courage, le génie et la vertu peuveut élever un homme sans le secours des moyens ordinaires de grandeur. La raison, la force, le sentiment et même le goût respirent dans ses écrits et lui garantissent la durée du titre glorieux de dernier père de l'Eglise. Sous son modeste habit et sans aucun titre, il dirigeoit la cour de Rome, parloit en père aux souverains, reprenoit avec force les ministres, et commandoit au peuple. Heureux si, par un abus de ce pouvoir irrésistible, il n'eût pas été le promoteur d'une expédition qui fit à la France des plaies profondes et cruelles.

A côté des noms de Suger et de saint Bernard, l'historien peut placer celui d'Abailard. Sa naissance distinguée en Bretagne ; ses services brillans dans sa première jeunesse, son esprit supérieur et son talent pour la dialectique, n'auroient pas seuls depuis tant de siècles transmis son nom de bouche en bouche. Il fut le plus passionné des amans ; voilà son vrai titre à la célébrité. Son histoire est connue ; son nom et celui d'Héloïse son amante, ne mourront jamais, et leurs malheurs trouveront toujours des cœurs sensibles disposés à les plaindre.

Si la reconnoissance présidoit aux jugemens

et pesoit les éloges, peut-être placerions-nous Louis-le-Jeune
fort au-dessus de ces trois illustres personnages 1153
un homme qui n'est point assez célèbre : c'est Pierre Lombard. Admiré, respecté de son temps sous le nom de *Maître des sentences*, il se livra tout entier à la noble, mais difficile entreprise d'arracher l'esprit humain aux ténèbres qui l'ensévelissoient. Indigné de la supériorité que les moines s'arrogeoient avec hauteur, il conçut le dessein de rendre au clergé séculier le rang que ce corps avoit sacrifié, soit à son aversion pour l'étude, soit aux soins de ses intérêts temporels.

Ce plan de Lombard, ouvrage d'un esprit supérieur et d'un caractère généreux, fut au moment d'être confondu parmi ces rêves philantropiques qui chaque jour vont se perdre dans les abîmes de l'oubli. Pour le bonheur de la France un prince du sang, Philippe, l'un des frères de Louis-le-Jeune, se trouva digne d'apprécier des vues si grandes, et de les seconder par ses bienfaits : il exigea que le savant et modeste Lombard, le remplaçât sur le siége de Paris. Le nouvel évêque consacra ses veilles, et destina ses revenus au progrès de la plus généreuse des ambitions. Les dépendances de son église et son palais furent transformés en des écoles. Les clercs et les prêtres se confondirent parmi les écoliers, jusqu'à ce que leurs efforts les missent en état de siéger près des maîtres. Ceux-ci reçurent pour récompense de leurs services, des reve-

Louis-le-Jeune. nus, des égards et le titre honorable de

1153 docteur.

Honorons la mémoire de Pierre Lombard, à titre de fondateur de l'école, devenue si fameuse dans l'Europe sous le nom d'*Université*; elle reçut dès-lors de nombreux élèves, et ne cessa de justifier les bienfaits de leur souverain par des travaux importans.

D'après le sentiment de préférence que tout homme honnête doit aux qualités qui se rapportent à l'état qu'il professe, les sollicitudes de Pierre se portèrent d'abord sur la théologie (en 1152); elles passèrent bientôt

1154 aux lettres, et ne tardèrent point à créer la faculté de médecine (1155).

Les succès du respectable évêque de Paris, piquèrent les moines d'une respectable émulation; ils abandonnèrent le défrichement des terres, pour le travail assidu de copier des livres, et sauvèrent de l'oubli plusieurs chefs-d'œuvres de l'antiquité. Ils n'apprécioient pas toujours la valeur de ces trésors, mais ils n'en ont pas moins acquis des titres à la reconnoissance de tous les hommes qui cultivent et qui chérissent les lettres.

On aime à suivre jusqu'aux moindres mouvemens des personnages que dirige l'amour éclairé de leur pays. Ne craignons donc pas de remarquer que Pierre Lombard crut qu'il investissoit le monarque de plus de dignité, lorsque par ses demandes réitérées, il obtint que Louis-le-Jeune coupât sa barbe, et

laissât croître ses cheveux pour flotter sur ses épaules. Louis-le-Jeune. 1154

A cette époque digne d'être observée, quelques lueurs d'une lumière encore foible et souvent mal dirigée, percèrent les nuages épais qui couvroient les esprits. Les *trouvères* ou *troubadours*, poètes provençaux, dont les chants aimables et naïfs n'avoient encore retenti que dans les provinces méridionales, étendirent leurs courses, parurent suivis de chanteurs et de *menestres*, et furent accueillis dans toutes les cours. Les princes et les grands seigneurs les comblèrent de caresses, d'égards, de présens, et devinrent quelquefois leurs élèves, même leurs émules.

Les poètes de la Picardie ne laissèrent à ceux de la Provence d'autre avantage que celui de l'ancienneté.

Les premières représentations théâtrales eurent lieu à Paris. Une avide curiosité recueille ces essais informes et grossiers, mais qui deviennent précieux, considérés comme le germe de cette gloire dramatique qui, de l'aveu des nations nos émules, est le plus brillant de nos titres littéraires. Un moine nommé Geoffroi (1) chargé de l'éducation de la jeunesse, conçut l'idée de former ses élèves dans l'art de la parole par des représentations de tragédies qu'il tiroit de la Bible et de la vie des Saints. La cour et la

(1) HÉNAULT, Abrégé chronologique, année 1179.

Louis-le-Jeune. 1154 ville se portèrent en foule au spectacle, dont aucun n'obtint autant de succès que la vie miraculeuse de sainte Catherine.

La passion dominante d'une fausse dialectique égara souvent les meilleurs esprits, mais elle produisit le goût de l'étude.

Les regards, distraits un moment par cette aurore des beaux arts et des lettres, sont bientôt rappelés vers les agitations de la politique, le tumulte de la guerre. Le testament d'Etienne donna le trône d'Angleterre à Henri de Plantagenet. Cette masse d'états réunis sur la tête d'un seul souverain, menaça la France d'une ruine prochaine, et ne parvint qu'à troubler son repos, grâces au concours d'un grand nombre de circonstances heureuses.

Les inquiétudes causées par un ennemi redoutable, hâtèrent l'exécution d'un projet que Suger avoit long-temps mûri dans sa profonde sagesse, et différé dans les derniers mois de sa vie, parce que les exercices du religieux ralentissoient l'activité du ministre. Ses réflexions s'étoient constamment dirigées vers le désir d'accroître l'autorité royale, et de sapper les prérogatives des grands seigneurs. Sur ce point d'une si haute importance, peu d'idées furent plus ingénieuses que celles de chercher dans les barons des rivaux qui partageassent, et qui dès-lors affoiblissent la puissance et la considération des vassaux immédiats.

Les barons du roi sortirent de la foule des barons qui couvroient la surface de la France, et qui étoient les dépendans des ducs ou des comtes. On les décora du titre de *hauts barons de France*; on les investit de tous les droits utiles et honorifiques que les vassaux immédiats s'étoient attribués. Ce pas prodigieux ne se fût peut-être jamais fait, sans le zèle actif et ferme de Matthieu de Montmorenci. Puissant par son existence, par son mérite personnel, par la charge de connétable, et par sa qualité d'époux de la reine mère, il exerçoit une irrésistible influence sur l'opinion publique, comptoit des partisans dans toutes les classes, et comprimoit le courroux des grands seigneurs. Une ordonnance arrachée au manque d'énergie du parlement, prononça la grandeur future des barons, et reconnut qu'à l'avenir la charge de connétable seroit la première des dignités de l'état.

Les rois n'acquittoient donc qu'une dette sacrée de reconnoissance, toutes les fois qu'ils se montroient jaloux d'accorder des charges, des distinctions et des honneurs à ces Montmorenci, qui, dès l'époque la plus reculée de l'histoire de France, se font remarquer par leur entier dévouement aux chefs de la monarchie. Le souvenir du service important qu'ils rendoient à la couronne, fut perpétué par le changement dans leur cri d'armes qui devint : « Dieu aide au premier baron chré» tien ». L'épée de connétable parut être une partie de leur immense héritage.

Louis-le-Jeune. Depuis le second mariage d'Eléonore, Louis
1155 et Henri se surveilloient avec une inquiète jalousie, cherchoient les occasions d'en venir aux mains, et ne posoient les armes que lorsqu'ils s'y voyoient contraints par l'épuisement de leurs finances. La disproportion de talens entre les deux rivaux, rendoit cette lutte fort inégale. Henri, général et politique, avoit de nombreux avantages dans les combats, comme dans les négociations. Sa réserve et son adresse déjouoient la valeur et la franchise de Louis. Jamais il ne le craignoit moins, que lorsqu'il le nommoit *son très-redouté seigneur*.

1158 Plusieurs années de suite la guerre se fit
1159 dans le midi de la France avec des succès
1160 divers, et des interruptions fréquentes. Henri réclamoit le comté de Toulouse, qu'il prétendoit être un fief que l'aïeule d'Eléonore avoit aliéné.

1162 Une des suspensions d'armes fut consacrée à l'utilité publique. D'un accord commun, les deux rois firent un règlement qui tendoit à diminuer la fureur des duels judiciaires. On ne permit plus de les accorder pour une dette qui n'excéderoit pas *cinq sous*.

1167 Bientôt après, Henri s'empara de la Bretagne au nom de son fils Geoffroi, qui avoit épousé la fille de Conan, souverain de cette province.

1169 Le mariage de Henri, le fils aîné de Henri II, charma les peuples par l'espérance

que la paix qui se signoit à Montmirail, Louis-le-Jeune.
seroit durable. La dignité des rois de France 1169
ne fut jamais déployée avec autant de pompe. Henri II fit en personne hommage de la Normandie, et fut représenté par ses fils pour les autres terres qu'il possédoit en France. Henri réclama comme un héritage honorable dans la maison d'Anjou, la charge de grand-sénéchal. Cette demande s'accordoit si bien avec le vœu constant de nos rois pour l'élévation des grands officiers de la couronne, qu'elle fut accueillie avec empressement. Le comte de Blois, pour lors grand-sénéchal, reconnut « tenir sa charge comme un fief dont le roi » d'Angleterre, en sa qualité de comte d'An- » jou, possédoit la suzeraineté. » L'aîné des fils de Henri II exerça les fonctions de grand-sénéchal, « et le jour de la Chandeleur, il » servit à table le roi son seigneur. »

La paix jurée solennellement et cimentée
par un pacte de famille, ne dura point assez 1172
pour que les deux nations en retirassent quelqu'avantage. Trois campagnes amenèrent de nouvelles négociations, dont l'unique fruit
fut une promesse de mariage entre Richard 1175
second, fils de Henri II, et Alix, seconde fille de Louis.

La jeune princesse devint la victime d'une clause stipulée cependant par un mouvement de tendresse paternelle. Henri II demanda qu'Alix attendît à sa cour le temps propre à célébrer les noces : les vues du monarque

Louis-le-Jeune. 1175 étoient inspirées par le désir de familiariser sa belle-fille avec les usages de l'Angleterre ; de l'éloigner d'une mère corrompue, et de la rapprocher d'une sœur vertueuse. Mais une passion criminelle étouffa dans le cœur de ce prince les principes d'honneur et de délicatesse. Usé par les fatigues et par les années, il ne rougit pas de se rendre le séducteur d'un enfant qui lui étoit confié. Ses amours furent affichés avec une telle indécence, qu'ils scandalisèrent ses sujets, enflammèrent la jalousie d'Eléonore, et remplirent de fureur l'ame superbe de Richard. Les éclats importuns d'une princesse galante dans ses beaux jours, et chagrine sur son déclin, furent punis avec rigueur. Un vieux château servit de prison à Eléonore, et devint le prix de l'immense grandeur qu'elle avoit procurée à son inconstant époux.

Louis-le-Jeune trahit les devoirs que la nature et que l'honneur lui prescrivoient. Loin de faire éclater une profonde indignation, à peine laissa-t-il entrevoir un léger mécontentement. Dans la suite, Philippe-Auguste reconnut l'affligeante vérité qu'il ne pouvoit, sans injustice, prendre la défense d'une sœur qui avoit foulé aux pieds les lois de la pudeur. La honte de quatorze années de désordres fut en partie effacée par la complaisance du baron de Ponthieu, qui se persuada que l'honneur de devenir le beau-frère d'un roi de France, dédommageoit de l'humiliation de se déclarer

le mari de la maîtresse d'un roi d'Angleterre. Louis-le-Jeune, 1175.

Les fréquens traités de trève ou de paix amenoient des fêtes qui mettoient en évidence la passion dominante de ce siècle. Les nobles aimoient avec ardeur les tournois, jeux sanglans dans lesquels se trouvoient les exercices, les combats et souvent les périls de la guerre. Les chevaliers y disputoient presque autant de magnificence que d'adresse : cette magnificence ne se resserroit point dans un luxe intérieur et personnel ; elle se satisfaisoit par un appareil souvent peu recherché, mais qui manifestoit toujours le goût de la grandeur, joint au sentiment de la générosité. Aux joûtes d'armes qui furent célébrées à Beaucaire (en 1174), Raymond comte de Toulouse, fit présent à son filleul Raymond comte d'Agoult, de cent mille pièces d'or. Ce chevalier renommé entre les plus nobles et les plus vaillans, distribua par égales parts cette somme à cent chevaliers des environs d'Uzès, qui s'étoient empressés de former son cortége. On dérangeoit sa fortune, on exposoit sa vie pour satisfaire une fausse vanité que les rois nourrissoient par des applaudissemens et par des marques d'honneur, d'autant que la ruine de chaque seigneur rejaillissoit plus ou moins sur son ordre, et tournoit à l'avantage des affranchis.

Les revers essuyés dans la Palestine n'avoient pas laissé une impression bien profonde dans

Louis-le-Jeune. l'ame de l'imprudent Louis : loin d'être guéri
1175 de la fureur des Croisades, il fut constamment occupé du projet de tenter une nouvelle expédition. Chaque fois que ce désir se montra, l'opinion publique s'exprima de manière à arrêter ses tentatives. Les Chrétiens de la Pales-
1177 tine, se voyant sans cesse trompés dans leur attente, lui représentèrent que puisque le bien de ses sujets contrarioit sa volonté, ils le supplioient de soulager par ses largesses leur infortune. Sur-le-champ il ordonna la levée d'une taxe dans le royaume ; mais il ne fut obéi que dans les provinces qui formoient son domaine. Hunaud, comte de Saintonge et de Touraine, accepta la commission d'être l'interprète d'un refus unanime. D'après des priviléges solennellement reconnus, les seigneurs possédoient le droit de soumettre leurs sujets à des impositions. Supposé qu'ils accordassent leur assentiment à ce que la nouvelle taxe fût établie, « l'argent perçu devoit » être remis à leurs officiers, et distribué en » leur nom aux Chrétiens de l'Asie. »

Louis voulut contenter de quelque manière son penchant pour les voyages de dévotion. Il
1178 partit sous le costume de pélerin, et visita dans Cantorbéry le tombeau de Thomas Becket ; de cet homme fameux qui poussa jusqu'à l'excès les qualités qui caractérisent les grandes ames. Guerrier redoutable dans sa jeunesse, ministre habile dans son âge mûr, et primat de l'Angleterre malgré ses refus

réitérés, il défendit avec une inflexible fermeté les prétentions de l'Eglise; brava le monarque son ancien bienfaiteur, tint le monde chrétien attentif sur ses trop bruyantes querelles, arrosa de son sang les marches de l'autel, et reçut, avec la palme du martyre, les honneurs de la canonisation. Louis-le-Jeune. 1178

A son retour, Louis fit sacrer son fils à Rheims, et décida que cette ville seroit désormais le lieu du couronnement des rois. 1179 Une prérogative si recherchée et si disputée par plusieurs prélats, fut accordée en faveur du cardinal Sabine, archevêque de Rheims, et frère de la reine Alix.

La cérémonie du sacre du jeune Philippe mérite de fixer notre attention par la pompe imposante qui y fut étalée, et plus encore par l'atteinte dont elle frappa le gouvernement féodal. Le roi d'Angleterre y représenta le duc de Normandie, et le comte de Flandres y tint l'épée royale. Pour la première fois, six prélats s'avancèrent décorés du titre et des honneurs de la pairie : trois ducs, l'archevêque de Rheims, l'évêque de Laon et celui de Langres : trois comtes, les évêques de Châlons-sur-Marne, de Beauvais et de Noyon.

Conformément à la coutume reconnue vicieuse par les hommes éclairés, mais accueillie avec transport par la masse générale, on prétendit motiver ce coup d'autorité par un exemple : le roi publia que les anciens

Louis-le-Jeune. Germains étoient dans l'usage de rassembler
1179 douze pairs, qu'un juge suprême présidoit.

Les pairs sentirent les suites funestes qui les menaçoient, et y eussent opposé une résistance vigoureuse, sans la division qui paralysoit leurs forces. Ce mal règne communément parmi les membres de toute corporation, les mène à leur ruine, et garantit tôt ou tard le triomphe du pouvoir monarchique. Le roi d'Angleterre redoutoit les grands seigneurs de France, comme liés d'un intérêt semblable avec les turbulens barons de son royaume. Le duc de Bourgogne sacrifioit à tel point sa propre grandeur à l'élévation de la famille dont il étoit issu, que sa complaisance facile joignit le comté de Langres à l'évêché, pour que l'évêque de cette ville relevât de la couronne. Le comte de Flandres mûrissoit le dessein d'unir le jeune monarque avec Isabelle, sa nièce et sa filleule : en conséquence, il se prêtoit avec empressement aux sacrifices propres à revêtir d'un plus grand éclat la couronne que ses vœux destinoient à une princesse qui lui étoit infiniment chère. Ce partage d'opinions laissa Louis le maître de faire pencher la balance à son gré.

La création des pairs ecclésiastiques peut à juste titre être rangée parmi les tentatives les plus heureuses qui ont assuré l'abaissement des grands seigneurs, et hâté les progrès de l'autorité royale. Les vassaux immédiats frémirent à la vue d'un partage qui présageoit

la ruine de leur considération et de leur puissance. Ils reconnoissoient enfin des égaux ; car ils n'avoient pas daigné s'effaroucher de la rivalité des grands officiers, et de celle des hauts barons. Au contraire, ce nouveau corps étoit d'autant plus terrible qu'il ne restoit plus rien à opposer à ses prétentions. Les prélats se saisissoient du premier rang avec une fierté que justifioient l'intérêt de la cour, le dévouement des ecclésiastiques, et plus encore le caractère révéré de l'épiscopat. Cette entreprise, conçue avec beaucoup de profondeur, fut sur l'opinion publique une conquête inappréciable. L'influence du prince ne connut plus d'entraves dans la cour royale des pairs, qui obtint de la part des peuples un hommage exclusif, du moment où elle eut des *pairs ecclésiastiques*. Cette distinction devenoit d'autant plus honorable, qu'elle n'étoit partagée par aucune cour des pairs de France.

Louis-le-Jeune. 1179

La tendresse paternelle et le zèle religieux avancèrent la dernière heure de Louis-le-Jeune. Le pélerinage de ce prince à Cantorbéry avoit eu le double objet, et de solliciter la guérison de Philippe qui souffroit d'une maladie de langueur, et de satisfaire un sentiment de dévotion. Ce pieux monarque eut à son retour la satisfaction d'embrasser son fils en parfaite santé ; mais il éprouva les symptômes d'une maladie qui dans peu de mois le mit au tombeau (1). 1180

(1) Louis-le-Jeune mourut d'une paralysie à l'âge d'environ 60 ans, après avoir régné 43 années.

Louis-le-Jeune. 1180 Nous n'avons pas fait une mention distincte des affranchissemens des villes, parce que durant le cours de ce règne, ils se multiplièrent sans aucune interruption. La liberté paroissoit être le terme de toutes les espérances; mais on s'en approchoit par des routes bien différentes. Les évêques tantôt favorisoient, tantôt contrarioient les demandes des communes, soit qu'ils fussent eux-mêmes seigneurs, soit qu'ils ne fussent que dévoués aux seigneurs. Souvent le peuple se séparoit de la noblesse : quelquefois les nobles s'attachoient à la bourgeoisie, dont ils achetoient l'affection par le sacrifice de la prééminence de leur ordre. Dans ce dernier cas, la première échelle des officiers municipaux « étoit com- » posée par indivis des nobles, des gradués » et des notables rentiers. »

Les progrès pour affranchir une foule de malheureux d'un injuste et barbare avilissement, furent si lents, qu'au milieu du douzième siècle (en 1155) Hugues de Champfleuri, évêque de Soissons, donna « cinq serfs de » ses terres en échange d'un beau cheval, » pour faire son entrée dans sa ville dio- » césaine. » A la même époque Guibert de Nogent s'acquit une haute réputation, par la chaleur avec laquelle il repoussa l'établissement *funeste et nouveau des communes* qui affranchissoit de l'*ancien servage ;* et l'archevêque de Rheims dut les titres de docte et de vénérable à sa hardiesse « de prêcher solen-

» nellement la messe contre ces exécrables » communes ». Louis-le-Jeune. 1180

Dès les dernières années de Louis-le-Jeune, il se fit une révolution contraire aux principes de la justice. Les affranchissemens qui dans l'origine avoient été donnés avec joie et souvent offerts, devinrent des faveurs qu'il fallut acheter.

La protection des rois cessa d'être un acte de bienfaisance, pour devenir, d'après les calculs des financiers, une source de richesses. L'avidité des ministres et l'enthousiasme des peuples, concoururent à rendre ces marchés chaque jour plus onéreux. L'abus se porta quelquefois si loin, que plusieurs villes sollicitèrent dans la suite la liberté de rentrer dans leur ancienne sujétion, plutôt que de gémir sous le poids des charges qu'elles supportoient.

Suger avoit senti que les peuples obtiendroient des priviléges illusoires, tant que les nobles se réserveroient le droit exclusif de porter les armes. D'après ses conseils, les villes furent autorisées à se garder, à se fortifier et à lever des milices bourgeoises. Une armée stable couvrit la surface de la France, et se voua au maintien de l'autorité royale. Les armes deviennent donc ou salutaires ou désastreuses, selon les mains dans lesquelles le Ciel les dépose. La levée de la nation a raffermi le trône du foible Louis-le-Jeune; brisé le sceptre du vertueux Louis XVI;

couvert nos frontières, conservé l'ordre dans l'intérieur et garanti nos côtes, lorsque Napoléon portoit au loin la victoire, terrassoit un peuple renommé DANS L'ART SI DIFFICILE DES BATAILLES, et dictoit une paix dont chaque article portoit le sceau de la modération et de l'humanité, dans des circonstances où nul murmure ne se fût élevé contre des lois rigoureuses.

Philippe II dit Auguste. 1180 Quoique Philippe n'eût que quinze ans lorsque son père mourut, d'heureuses dispositions firent concevoir des espérances qui lui valurent le surnom de *Dieu-donné*, que ses conquêtes changèrent depuis contre celui d'*Auguste*. On ne sauroit sans injustice, méconnoître sa supériorité sous plusieurs rapports ; mais il fut trop ambitieux et sur-tout trop intéressé, pour que ses qualités portassent ce caractère de franchise et de noblesse qui constituent les grands souverains.

Son mariage avec Isabelle, fille de Bau-
1181 douin, comte de Hainault, annonça une sagesse ferme et réfléchie. Alix sa mère lui fit à cet égard des défenses injustes, mais elles ne furent point écoutées. Le roi d'Angleterre, armé sous le prétexte spécieux de ramener le jeune monarque à l'obéissance filiale, essuya des revers qui le déterminèrent
1183 à solliciter la paix. Bientôt il reconnut avec chagrin, que le successeur de Louis-le-Jeune lui offroit un adversaire bien plus redoutable, soit dans les combats, soit dans les négociations.

Le comte de Sancerre fut sévèrement puni pour s'être trop montré dans cette intrigue, dont le principal objet tendoit à donner au comte de Champagne, frère de la reine mère, une grande prépondérance dans le gouvernement. Philippe-Auguste, 1184

La plus saine politique avoit dirigé le choix d'une alliance, qui rendoit sacrés dans l'opinion, les sentimens de respect et d'amour que la nation portoit à la maison régnante. Isabelle pénétroit les cœurs d'un intérêt général, d'après l'honneur d'être issue du sang de Charlemagne. Ce sang étoit encore si cher et si précieux que, quoiqu'elle eût quatre frères et deux sœurs, les peuples la proclamèrent avec joie, la princesse la plus digne de porter la couronne de France.

Philippe reconnut lui-même que ce mariage ajoutoit à l'éclat de sa grandeur, lorsqu'au couronnement de la jeune reine, il reçut auprès d'elle une seconde consécration. Ne se laissant pourtant éblouir, ni par les transports de l'allégresse publique, ni par de nouveaux titres ajoutés à l'autorité suprême, il prétendit à des avantages plus réels : ses désirs furent satisfaits, par le don que le comte de Flandres fit à sa nièce du comté d'Artois.

Philippe ne tarda guère à tenir seul les rênes du gouvernement, et ne conféra que le titre de premier ministre à Guillaume de Champagne, oncle de la reine mère. Ce

Philippe-Auguste. 1184

ministre est le premier d'entre les prélats français, qui ait eu la foiblesse de penser que le cardinalat pouvoit ajouter à la splendeur du caractère épiscopal. Dans le principe, les cardinaux étoient les curés de Rome, et partageoient ce titre avec les curés de plusieurs grandes villes (1). Le double avantage de former le conseil des papes, et de vivre à la source des grâces, les investit d'une considération qui renfermée d'abord dans l'enceinte de Rome, s'étendit au-dehors par d'insensibles progrès. Quelques religieux que leur doctrine ou leur piété rendoient recommandables, reçurent ce titre; mais c'étoit un lustre que l'on avoit dessein de donner au collége des cardinaux, plutôt qu'un honneur que l'on prétendit faire. Aussi ne lisons-nous point sur la liste déposée dans le Vatican, le nom de St. Bernard, quoique ce grand homme surpassât ses contemporains en talens, réunît la vénération générale, fût l'oracle de l'Eglise et nommât des papes.

Urbain III caressa l'erreur d'un personnage grand seigneur par lui-même, oncle d'une reine, chef du conseil d'un roi de France, son arrière-neveu, et qui nonobstant de si magnifiques avantages, recherchoit une dignité de la cour de Rome.

---

(1) Nous en avons des preuves dans le pontifical de Troyes, et dans la chartre de fondation de l'abbaye de St. Martin à Soissons. Ces preuves seroient plus faciles à produire, si différens chapitres n'avoient perdu leurs archives, et si d'autres ne les avoient négligées.

Les deux premiers traits qui nous frappent dans le règne fameux de Philippe, sont un acte d'injustice et un défaut de reconnoissance. Philippe-Auguste, 1184

Les Juifs, quoique universellement haïs et méprisés, avoient entre leurs mains presque tout le commerce qui se faisoit dans ce temps d'ignorance. Courtiers depuis les siècles les plus reculés, ils devoient à leur longue expérience la possession de gains énormes. Leurs compétiteurs cherchoient continuellement les occasions de les persécuter. Les rois et les seigneurs les regardoient comme *des éponges bonnes à presser*, sans réfléchir que les vexations retombent toujours sur les consommateurs. Philippe, peu satisfait de ces ressources bornées, bannit de son royaume les Juifs et confisqua leurs immeubles. Les prélats, par des principes de charité chrétienne, et les grands seigneurs par des motifs de politique, combattirent ce parti violent, et blâmèrent son exécution ; mais les classes inférieures applaudirent d'autant plus volontiers, qu'elles se voyoient déchargées des dettes qu'elles avoient contractées envers eux.

Sans avoir égard à ce que le comte de Flandres étoit son parrain, et qu'à un titre respecté dans ce siècle, il joignoit celui d'ancien régent du royaume, celui d'oncle de sa femme, et les droits encore plus sacrés de bienfaiteur ; Philippe l'attaqua, lui prit le Vermandois avec une partie de la Picardie, afin de

Philippe-Auguste. 1184

s'assurer la possession de l'Artois, dont le comte lui avoit fait présent lors de son mariage. Un procédé si contraire aux principes de la morale et de l'équité, convenoit à l'exécution du plan qu'il s'étoit tracé de bonne heure, et qui fut la plus grande affaire de sa vie entière : LA RUINE DES GRANDS VASSAUX. Son aïeul Louis-le-Gros avoit préparé cette opération, par les coups presque mortels dont il avoit frappé les vassaux d'un ordre inférieur.

Cette guerre d'une courte durée, se fait pourtant remarquer par le progrès sensible de l'autorité royale, et le souvenir de l'indépendance primitive. Les grands seigneurs y prirent les armes, moins pour secourir l'un d'entr'eux, que pour parvenir au ministère qu'ils avoient jusqu'alors dédaigné. Le comte de Flandres appela le monarque à un combat singulier. Par un mouvement généreux, Philippe accepta le défi ; mais quelques médiateurs firent échouer un projet peu décent, sans que personne néanmoins condamnât le procédé du vassal. Les conditions de la paix furent dictées par le souverain.

Philippe s'occupa sur-le-champ des moyens de mettre à profit les avantages qu'il devoit à ses deux derniers prédécesseurs. L'affranchissement des villes lui donnoit des sujets chez les vassaux inférieurs, et même quelques-uns dans les états des vassaux du premier rang. Les richesses publiques s'accroissoient chaque jour, et exerçoient une telle in-

fluence, qu'à cette époque « les rois com- Philippe-Auguste. 1184
» mencèrent à demander de l'argent à la
» place des hommes. »

Différentes ressources concouroient avec plus ou moins d'abondance à remplir le trésor royal.

I. Les cens, assignés sur toutes les terres soumises à la seigneurie immédiate de la famille régnante.

II. Les droits perçus à l'investiture des fiefs, dont le roi possédoit la mouvance dans ses états propres.

III. Les droits pour obtenir la légalisation des ventes des terres libres.

IV. Les profits de la justice, d'autant plus lucratifs, qu'un usage immémorial chez les Francs condamnoit les coupables à payer, sous le nom de *freda*, des amendes dont tous leurs biens étoient responsables.

V. Les redevances en nature, soit grains, soit fourrages, soit bois, que les aïeux des princes Capétiens avoient établis d'après les droits des seigneurs.

VI. Une capitulation qui, dans certaines villes, s'étoit transmise depuis l'origine de la monarchie.

VII. Les taxes sur les marchandises, et les droits qui, sous la dénomination de *péage*, se levoient sur les ponts ou sur les barques des rivières, et souvent aux portes des villes (1).

(1) Dans ces temps grossiers, les bateleurs dressoient des animaux pour servir d'objet de luxe et d'amusement aux

Philippe-Auguste. 1184 VIII. Les rachats que les villains ou que les corporations des marchands avoient stipulés pour se délivrer tantôt de quelques servitudes gênantes, tantôt de quelques taxes onéreuses.

IX. Le droit de procuration ou de gîte, qui, sous les deux premières races, ne s'étoit payé qu'en denrées, mais que les rois convertissoient chaque jour en rentes fixes.

X. La taille, qui étoit imposée sur tous les sujets bourgeois, villains, affranchis ou serfs.

Les seigneurs *tailloient* leurs sujets, c'est-à-dire, qu'ils inscrivoient leurs noms sur des barres de bois, dont nos boulangers et nos bouchers ont conservé l'usage. On marquoit près des noms la somme que l'individu devoit fournir. Cette imposition, trop arbitraire pour ne pas être souvent injuste, ne porta jamais sur les nobles.

Philippe eut le talent de faire un heureux emploi de l'état de prospérité où se trouvoient ses finances. Paris fut embelli ; des murailles fermèrent son enceinte, et pour la première fois, on débarrassa les rues de leur
1185 révoltante malpropreté. Le financier Gerard de Poissy, mérita que l'histoire transmit son

---

foires, qui étoient le rendez-vous où les hommes de toutes les classes accouroient avec empressement. Afin de ne mettre aucune entrave qui gênât les plaisirs publics, la loi prononça que les bateleurs feroient « sauter et baler leurs animaux » devant les gardes de péage, au lieu de donner leur monnoie. » C'est à cette espèce de grâce que remonte le proverbe assez étendu, *de payer en monnoie de singe*.

nom avec honneur : citoyen généreux, il fit hommage de onze mille marcs d'argent pour être employés aux ornemens de la capitale. Philippe-Auguste. 1185

Quelques attentions flatteuses favorisèrent les progrès des lettres. Pierre de St.-Cloct et Jean de Nivelois, obtinrent assez de réputation pour mériter que les critiques du seizième siècle fissent leur éloge. « Ces deux » auteurs ont en leurs styles une grande ma- » jesté de langage, et crois que s'ils eussent » eu le temps en fleurs de bonnes lettres » comme il est aujourd'hui, qu'ils eussent » excédé tous auteurs grecs et latins. »

La cour de France brilla comme le centre de la galanterie, et des vertus qui caractérisoient les vrais chevaliers. Le bruit des prouesses de ces guerriers magnanimes commença pour lors à retentir dans les contrées les plus lointaines. Déjà l'admiration et la reconnoissance les honoroient hautement du titre de défenseurs « des vierges, des orphelins, des » veuves et de tous les malheureux. » En dépit de la jalousie que les Anglais n'ont jamais cessé de vouer aux Français, le fils aîné de Henri vint à cette école célèbre, pour 1186
s'orner des qualités précieuses qui lui méritèrent à son retour le respect de ses compatriotes et les égards de son père.

La nation partagea l'enthousiasme dont le monarque pénétroit tous ceux qui l'approchoient. Des feux de joie et des fêtes exprimèrent la vive allégresse que la naissance d'un

Philippe-Auguste. 1187 prince excitoit chez tous les Français. Ce rejeton de deux races illustres étoit d'autant plus précieux, qu'il rassembloit sur sa tête de doubles droits à l'héritage de la couronne. Dès ce jour, on résolut d'abolir la cérémonie de sacrer les princes du vivant des rois qu'ils étoient appelés à remplacer.

Tandis que la France florissoit, un orage se formoit dans l'Orient, et préparoit la désolation de l'Europe. Un jeune guerrier de la tribu de Curd, s'étoit rendu, par sa valeur et par son génie, le chef suprême des Sarrazins. De bonne heure il médita le renversement de la puissance des Chrétiens dans la Palestine. Objet tout à la fois de la terreur et de l'admiration de ses ennemis, le nom de Saladin mérita d'être placé parmi les noms à jamais célèbres. Ne dissimulons pourtant pas qu'il rencontra d'abord sur sa route un rival trop foible pour suspendre le cours de ses exploits.

En effet, Lusignan opposoit aux attaques d'un général habile, la témérité d'un soldat ignorant. Cadet d'une famille noble de la Champagne, et contraint de s'éloigner de la France, pour avoir, dans un duel, tué le comte de Suffolck, il courut à Jérusalem chercher un asile, et y reçut une couronne, grâces à la passion que ses avantages extérieurs inspirèrent à la reine Sybille. Ce prince étoit si généralement reconnu pour un homme médiocre, qu'à la nouvelle de cette subite élé-

vation, son frère Geoffroi s'écria : « Puisqu'ils » en ont fait un roi, ils auroient fait de moi » un Dieu, s'ils m'avoient connu. » Philippe-Auguste. 1187

L'armée chrétienne et l'armée des Sarrazins se rencontrèrent près de Tybériade. La victoire ne fut pas balancée, malgré la valeur et le zèle religieux dont les moindres Chrétiens étoient enflammés. La perte de la vraie Croix plongea l'Europe dans un deuil profond. La captivité de Lusignan fut adoucie par les traitemens généreux et même délicats du vainqueur, qui, de sa propre main, offrit au prince son prisonnier, une coupe remplie d'une boisson que l'on avoit rafraîchie dans la neige. Dans le même temps, l'épée de Saladin abattit la tête de Renauld de Chastillon, terrible et constant champion de la Foi chrétienne, qui rejeta l'offre de racheter ses jours par une apostasie. Deux cent trente chevaliers hospitaliers furent pénétrés d'une sainte émulation, et reçurent avec des transports de joie les palmes du martyre.

Jérusalem fit une foible résistance : cependant ses murs renfermoient soixante mille Chrétiens, que l'aspect du saint Sépulcre auroit dû transformer en autant de héros, mais qui succombèrent victimes d'une puérile crédulité. Ils placèrent tout espoir de salut dans des secours surnaturels, et négligèrent les travaux militaires pour des processions ou pour des actes de pénitence. A leur première demande d'une capitulation, Saladin répondit

Philippe-Auguste. 1187

d'un ton sévère : « J'ai prononcé le serment de venger les injures que les vrais croyans ont essuyées ; l'heure du pardon est passée : le sang des Chrétiens peut seul laver le sang que les premiers Croisés répandirent avec tant de férocité. » Par bonheur, une sortie vigoureuse apporta des adoucissemens à la rigueur de l'arrêt.

Ainsi s'écroula le trône de Jérusalem, sur lequel, dans l'espace de quatre-vingt-huit années, des princes du sang français s'étoient assis. La foiblesse continuelle de ce royaume doit nous prouver, que si la valeur suffit pour jeter les premiers fondemens d'un état, c'est au génie guidé par la sagesse, qu'il appartient d'achever des édifices politiques, capables de braver les outrages du temps.

Saladin surpassa de beaucoup les espérances des Chrétiens. Aussi magnanime dans la paix que terrible à la guerre, il acquit des droits au respect, même à la reconnoissance des vaincus. Touché des regrets de la reine Sybille, il mêla ses larmes aux pleurs de cette princesse, qui par des craintes exagérées avoit amolli la résolution des assiégés. Compatissant aux misères d'une foule d'infortunés, il répandit des aumônes abondantes sur les veuves, sur les orphelins, et permit aux hospitaliers de donner des soulagemens aux malades. Enfin, animé d'un noble enthousiasme, il brigua l'honneur de devenir l'un des membres de l'ordre de la chevalerie. Eudes Tar

barié, chevalier du royaume de Jérusalem, Philippe-
que l'on renommoit pour sa rare sagesse et Auguste.
1187
pour sa haute vaillance, fit précéder par diverses instructions le jour de l'*accolée*. Le 1188
superbe Soudan ne soupçonnoit guère que cette cérémonie rappeloit le coup qu'un serf recevoit sur la joue, pour marque de son affranchissement.

Si l'inconséquence n'étoit pas le partage naturel de l'homme, il seroit impossible d'accorder la politique et la clairvoyance que Philippe employoit pour atteindre son but, avec la fausse démarche qu'il fit de s'engager dans une troisième croisade. Sa piété parut tou- 1189
jours sincère; mais nous sommes assurés de son éloignement pour la superstition, par la résistance qu'il ne cessa d'opposer aux entreprises de la cour de Rome, et par le ton d'ironie avec lequel il répondoit aux prétentions exagérées des moines. Nous ne le voyons entraîné que par une impulsion facile à reconnoître, et même à justifier chez un prince jeune, brave, et sensible au cri de l'honneur. Les peuples animés d'un zèle ardent parloient sans cesse autour de lui des conquêtes à faire, de lauriers à cueillir, et le portoient à rougir de la seule pensée que deux souverains ses rivaux de puissance et ses émules de gloire, l'éclipseroient à jamais, s'il languissoit dans le repos, tandis qu'ils marcheroient à la tête de l'Europe armée.

Philippe se croisa; mais fidèle à son hu-

Philippe-Auguste. 1189

meur intéressée, il ordonna que toutes les personnes qui ne prendroient pas la croix, laïques ainsi qu'ecclésiastiques, payeroient une fois seulement le dixième de leurs biens. Ce subside, le premier que l'on ait établi sans admettre des exceptions, reçut, d'après son objet, le nom de dîme *saladine*. Quelques membres du clergé regrettèrent les effets de leurs prédications, et se permirent des murmures. Le roi leur imposa silence avec d'autant plus de raison, qu'un luxe indécent avoit pénétré dans leur ordre. Les archevêques et les évêques marchoient avec une telle suite de gentilshommes, de valets, de chevaux, de chiens et d'oiseaux, qu'ils inspiroient la crainte que les frais occasionnés pour les recevoir un seul jour, ne consommassent les moyens de subsistance des curés et des paroissiens, pour une année entière.

Nous voyons, au début de cette croisade, les peuples occupés du soin de s'assurer quelques marques distinctives. Les Français gardèrent la croix rouge que les premiers Croisés avoient adoptée : les Anglais prirent la croix blanche, et celle des Flamands fut verte.

Philippe nous paroîtra dans ces guerres le même que dans ses rapports d'administration et de politique. Il montroit du courage dans l'action, et de l'habileté dans la conduite des troupes; mais il manquoit de cette valeur entraînante et de ce coup-d'œil rapide qui caractérisent le héros. Ses deux rivaux le surpas-

soient. Frédéric Barberousse, admirateur, enthousiaste d'Alexandre, prétendoit à l'honneur de l'imiter jusques dans les actions de sa vie privée. A l'exemple du roi de Macédoine, il se baigna dans les eaux du Cydnus, y prit une pleurésie, mais ne rencontra pas parmi ses médecins juifs un Philippe qui fût en état de sauver ses jours. Richard se couvrit d'une gloire stérile pour les peuples de la Palestine; mais elle lui valut le surnom de *Cœur-de-Lion*, et l'avantage d'être célébré dans l'Occident et redouté dans l'Orient. Philippe-Auguste. 1189

C'est l'unique circonstance dans laquelle l'histoire offre à nos regards un roi de France réuni avec un roi d'Angleterre, pour combattre en faveur de la même cause. Les divisions et les haines éclatèrent avec tant de promptitude, et se soutinrent avec tant d'animosité, qu'il devint dès-lors évident que ces deux peuples rivaux étoient séparés par de trop profondes passions, pour que les sentimens de l'amitié pussent jamais les animer. Leurs différens traités de paix ne sont jamais que des suspensions d'hostilités, dont les avantages prolongent ou raccourcissent la durée.

Les Croisés ouvrirent leur expédition par le siége d'Acre. Lorsque Philippe, en sa qualité de généralissime, ordonnoit un assaut, Richard se renfermoit dans ses tentes : lorsqu'à son tour Richard indiquoit une occasion favorable pour accabler les ennemis, Philippe

Philippe-Auguste. 1189 retenoit les troupes dans leurs quartiers. Ces altercations, peu dignes de deux aussi grands souverains, ne furent que le prélude de querelles plus graves. Philippe publioit le désir de placer le marquis de Montferrat sur le trône de Jérusalem, quand Saladin, soit par mépris, soit par politique, brisa les fers de Lusignan. D'après un pur esprit de contradiction, Richard publia le dessein de relever ce prince abattu. Le zèle et l'éloquence des prélats n'obtinrent qu'avec peine une réconciliation apparente.

1191 La prise d'Acre, autrefois si célèbre sous le nom de Ptolémaïde, coûta trois années de travaux et de combats. Dans cette mémorable entreprise, Philippe n'acquit aucune gloire personnelle, d'après cette gêne et cette souffrance qui toujours accompagnent la jalousie que nous cause la présence d'un homme auquel nous voudrions pour le moins nous égaler. Une maladie engendrée autant par la tristesse que par l'insalubrité du climat, lui fit tomber les cheveux et les ongles : elle fournit un prétexte plausible pour hâter son retour en France.

1192 L'arrivée du monarque adoucit l'amertume des regrets que la nation donnoit à la perte de plusieurs d'entre ses plus fameux guerriers. Thibaud, comte de Champagne, étoit mort après avoir fait « des prouesses d'une rare » croyance, » et mené dans les camps la vie austère d'un cénobite. Josselin de Mont-

morenci venoit de coûter des pleurs à l'armée Philippe-
qui, d'une voix unanime, le célébroit pour Auguste.
être « la fleur des chevaliers de son siècle. » 1192

Richard s'applaudit de l'éloignement d'un rival dont la grandeur l'offusquoit, et qui lui laissoit un corps de dix mille hommes sous les ordres du duc de Bourgogne. Les obstacles sont aussitôt franchis. Saladin cède à l'impétuosité de ce torrent dévastateur. Jérusalem envoie des émissaires qui sollicitent une capitulation. Au milieu de l'ivresse que produisoient d'aussi brillans succès, le duc de Bourgogne abandonne précipitamment l'armée.

Cette défection encourut le blâme général, et n'a jamais été colorée par aucune excuse. Le monarque français étendit-il jusques-là le ressentiment de son inquiète jalousie ? Richard exhala sa fureur en reproches sanglans, versa des pleurs de rage, détourna les yeux de dessus Jérusalem, et s'écria d'un accent douloureux : « Cité sainte, le Chrétien qui ne » verse pas jusqu'à la dernière goutte de son » sang pour te délivrer du joug des Infidèles, » est indigne de regarder tes murs sacrés. »

Durant le cours de cette croisade, les chevaliers français déployèrent un mélange de bravoure et de galanterie qui doit sans doute paroître bizarre, mais qui ne les rend que plus intéressans. Le sire de Coucy, atteint d'un coup mortel, trace avec son sang d'éternels adieux à la sensible et vertueuse Gabrielle de Vergy, qu'il adoroit encore à sa dernière

Philippe-Auguste. 1192

heure. Il charge son écuyer de remettre à son amante ce funèbre écrit, avec le cœur qui n'a jamais cessé de brûler pour elle. Le serviteur fidèle obéit, arrive avec son dépôt, et tombe entre les mains du jaloux et vigilant Fayel : cet époux, le plus féroce des hommes, sert à Gabrielle le cœur de Coucy, jouit à longs traits de sa vengeance, et apprend à sa victime l'affreux repas qu'elle vient de faire. L'infortunée saisie d'horreur tombe sans vie aux pieds de son bourreau.

Remis des fatigues d'une pénible convalescence et d'une longue route, Philippe reprit avec ardeur la suite de ses démarches contre les grands vassaux, et pour l'accroissement de l'autorité royale. Il trouva dans ses économies le moyen de solder en temps de paix un corps de troupes qu'il mit sous les ordres d'un officier supérieur, qui reçut le titre de maréchal de France. Alberic Clément fut le premier honoré de cette charge, dont la considération ne se renfermant pas dans les bornes de la France, recevoit des marques de respect dans les cours étrangères et dans les diètes de l'Empire.

Philippe ressentit, ou plutôt affecta la crainte des meurtriers envoyés par le Vieux de la Montagne. Ce prince foible et misérable s'étoit fait redouter par les souverains de l'Europe, par le fanatisme dont il remplissoit ses sujets, et plus encore par ce merveilleux qui ne manque jamais son effet sur l'esprit du vul-

gaire. Si les écrivains de ce siècle inspiroient la confiance, jamais l'art d'embraser les ames des feux du fanatisme n'avoit été porté plus loin. A les en croire, le chef des assassins occupoit des châteaux que l'art et la nature avoient rendus inexpugnables, situés sur les montagnes qui règnent depuis Antioche jusqu'à Damas. Lorsque ses sujets atteignoient l'âge où les passions fermentent, une liqueur les plongeoit dans un sommeil profond, à la faveur duquel on les transportoit sous les berceaux de jardins délicieux, où les voluptés de tout genre les enivroient. A leur réveil, un Iman les félicitoit du bonheur d'avoir, durant quelques instans, savouré les plaisirs éternels du séjour de ceux qui recevoient la mort, en exécutant sans crainte et sans balancer les ordres de leur souverain. « Aussi les assassins à leurs rois obéissans, » moult de princes occirent, comme ceux » qui de leur mort avoient peu de crainte. »

Philippe-Auguste. 1192

De semblables récits ouvrent avec raison la carrière aux doutes : ils produisirent pourtant d'assez profondes impressions pour que le nom d'assassin soit devenu celui des meurtriers par trahison, et pour que le roi y reconnût des motifs propres à justifier la levée de quatre cents *nobles hommes*, qui, sous le titre de *sergens d'armes*, furent l'origine première des gardes-du-corps. Dès-lors ils déployèrent la bravoure, le zèle et la fidélité qui les ont rendus si recommandables pendant

Philippe-Auguste. 1192 la durée de leur longue existence. *Les sergens d'armes marchoient armés de massues dorées, et de carquois toujours pleins de carreaux.* La personne du roi fut mise sous leur garde immédiate, et l'on désigna la bannière royale pour leur servir de point de ralliement.

1193 Richard reprend la route de l'Europe : il est précédé par une réputation de haute vaillance, qui efface dans les esprits le souvenir de ses violences et de ses cruautés. La tempête disperse sa flotte : le vaisseau qu'il monte échoue sur les côtes de l'Italie. Seul, il échappe à la mort, et prétend gagner à pied ses états. Ce monarque, que les poètes célébroient comme le héros de son siècle, dont tous les peuples chantoient les rares prouesses, et pour lequel ses sujets préparoient de grands honneurs, est reconnu par un soldat. Jamais déguisement n'avoit pourtant été plus humble, puisqu'il se prêtoit avec complaisance à tourner la broche de la cuisine d'une auberge de Haguenau. Par malheur, cette petite ville se trouvoit enclavée dans les possessions de la maison d'Autriche.

Léopold, marquis d'Autriche, nourrissoit dans son cœur ulcéré le ressentiment de l'affront que Richard lui avoit fait au siége d'Acre. L'impétueux monarque avoit, en présence de l'armée, arraché de ses propres mains l'étendard autrichien qui flottoit arboré sur le sommet d'une tour, et l'avoit remplacé par les léopards.

D'autant plus cruel dans sa vengeance, que sa foiblesse secondoit mal sa rage, Léopold fit charger de fers l'ennemi que le hasard rendoit son prisonnier, le laissa languir quelques semaines dans un cachot humide, et le vendit ensuite à l'empereur Henri VI. Philippe-Auguste. 1193

A la nouvelle de ce coupable emprisonnement, Philippe trahit une joie qui tourne à sa honte. Sans respect pour les sentimens de l'honneur et de la délicatesse, il s'empare d'une grande partie de la Normandie.

Que d'humiliations et que de maux les peuples n'étoient-ils pas condamnés à dévorer, dans un temps où leurs chefs satisfaisoient aussi cruellement des passions implacables et barbares, sans être retenus ni par les lois de la décence, ni par les devoirs de l'humanité! Des souverains trament le plan cruel de tourner à leur profit l'infortune de l'un d'entr'eux, que la justice leur prescrivoit de secourir avec énergie.

L'empereur, le roi de France et le marquis d'Autriche se proposent d'abord de placer sur le trône d'Angleterre, un frère de Richard, le duc Jean. Bientôt, certains que les intrigues de ce prince dénaturé répugnoient aux Anglais, au lieu de les séduire, ils ne prennent conseil ni de la délicatesse, ni de la générosité; mais ils écoutent la voix de l'avarice. A la suite de quinze mois de négociations, Richard n'ouvre qu'avec des flots d'or les portes de sa prison (en 1194). La gloire de Philippe

Philippe-Auguste. 1193 seroit sauvée d'une tache bien honteuse, si le temps avoit anéanti le traité qui perpétue les traces d'une humiliante connivence.

Quoiqu'une politique intéressée se félicitât de remettre à Richard son royaume déchiré par des dissentions intérieures, son armée privée de ses plus braves soldats, et son trésor entièrement épuisé, néanmoins ce prince inspiroit la terreur à ses adversaires. Philippe lui-même en trahit le secret, lorsqu'il adressa ce peu de mots au prince Jean : « Prenez » garde à vous ; le diable est déchaîné. »

Les appréhensions de Philippe furent justifiées par les fureurs de Richard, qui ne sembla respirer encore quelques années, que pour se mesurer avec un ennemi contre lequel il élevoit de justes sujets de plaintes. Cette guerre fomentée par une haine personnelle, bien plus que par la raison d'état, produisit peu d'événemens dignes d'une place dans l'histoire.

Nous y rencontrons pourtant une foule de traits qui tendent à confirmer l'opinion que, dans ces siècles de guerre, les rois n'épargnoient pas leurs personnes. Philippe sort de Mantes avec une suite de deux cents lances, et par l'erreur de ses guides, se trouve tout-à-coup en présence du roi d'Angleterre, qui étoit à la tête de quinze cents gendarmes, et que plusieurs corps de troupes devançoient. Les plus distingués d'entre les officiers français s'autorisent de leur expérience pour donner

le conseil d'une prudente retraite. Le roi Philippe-Auguste. 1193
s'écrie avec indignation : « Que je recule de-
» vant Richard ! » Après ce peu de mots, il fond avec rapidité sur les Anglais, et perce leurs escadrons. Un acte d'une nature si romanesque et si peu conforme au caractère habituel d'un prince fort circonspect, entraîne soudain de nouveaux périls. Sous ses pas, le pont de l'Epte s'enfonce : la vigueur de son cheval et sa présence d'esprit assurent son salut. Richard, par ses transports de joie, fait le plus bel éloge de ses adversaires : il écrit de dessus le champ de bataille : « J'ai
» fait boire Philippe ; j'ai pris plus de cent
» chevaliers français, parmi lesquels se dis-
» tingue le fameux Montmorenci.

L'année suivante rappelle la mémoire d'un 1194
malheur dont les suites se firent long-temps ressentir en France. L'usage commun aux chefs des hordes barbares, de traîner dans leur marche leurs effets importans ou précieux, subsistoit encore chez les premiers rois de la troisième dynastie. A Fredval, entre Châteaudun et Vendôme, Philippe tombe dans une embuscade, sauve à grand peine sa personne, et laisse entre les mains de ses ennemis « ses bagages, sa chapelle, son trésor et
» ses archives. » Richard refusa de rendre les titres de la couronne. Cette perte ne fut que très-imparfaitement réparée par les travaux du garde des archives, Gautier de Villebéon, dont la mémoire prodigieuse reçut

Philippe-Auguste. quelques secours de la part des clercs de la chancellerie. Guérin, évêque de Senlis, 1194 dans l'idée de prévenir un semblable malheur, établit *un trésor de chartres*, qui devint stable à Paris, et fut à l'abri des hasards de la guerre.

1195 Dans une rencontre, Philippe de Dreux, évêque de Laon et prince du sang, tomba au pouvoir de Richard, qui donna l'ordre de le charger de chaînes et de le jeter au fond d'un cachot. Des princes et des prélats réclamèrent les droits de la guerre, ceux de l'honneur et de l'humanité; mais le roi d'Angleterre prétendit que son excessive rigueur étoit justifiée par des injures sanglantes. Il accusa l'évêque de Beauvais d'avoir abusé du caractère d'ambassadeur près de Henri VI, pour aggraver les souffrances de sa prison, qu'il auroit dû soulager de tout son pouvoir. Le pape réclama le prisonnier : « Rendez-moi de grâce mon cher fils. » Pour unique réponse, Richard fit porter à Rome la cuirasse que le prélat portoit le jour du combat, et accompagna son envoi de ce peu de mots : « Reconnoissez-vous la robe de votre fils? »

Si Richard ne recueillit pour fruit de ses efforts acharnés, que des lauriers stériles, du moins obtint-il le triste avantage d'épuiser les ressources de son rival. Le dénument des finances réduisit à la nécessité de vendre à très-haut prix aux Juifs, la permission de rentrer dans le royaume. Les sommes extor-

quées sur ces malheureux, tombèrent à la charge du peuple. Toujours le prêteur usuraire place en tête de ses gains illicites, les impôts dont le gouvernement prétend les grever. Philippe-Auguste. 1195

Le bonheur de Philippe le délivra de son redoutable rival, que son insatiable avidité conduisit à Chalus. Le seigneur de ce château 1199 situé dans le Limousin, avoit, disoit-on, découvert des trésors immenses. Richard courut au-devant des périls avec son ardeur accoutumée. Bertrand Gourdon l'atteignit d'une flèche, et le renversa mortellement blessé. Les Anglais remplis de fureur donnèrent un assaut, emportèrent la place, et traînèrent aux pieds de leur maître son meurtrier. Le roi dit d'un air sombre et menaçant : « Misérable, » pourquoi m'as-tu arraché la vie? » L'intrépide soldat réplique : « Mon père et deux » de mes frères ont péri de votre main : le » Ciel m'a présenté l'occasion d'en tirer une » juste et glorieuse vengeance. » Le monarque expirant céda à un dernier mouvement d'héroïsme : il remarqua que Bertrand n'avoit fait que son devoir; il ordonna que ses fers fussent brisés, et qu'une somme considérable lui fût à l'instant délivrée. Ensuite, d'une voix presque éteinte, il prononça : « Pars, éloigne-toi, je te pardonne. » Les Anglais, étrangers à cette noble générosité, n'attendirent que le dernier soupir de Richard pour arrêter le malheureux Bertrand, et pour

Philippe-Auguste. le livrer à d'horribles supplices. En présence des soldats et des généraux, il fut écorché
1199 vif, et mourut sans se démentir.

La mort de Richard changea la scène politique en Europe. Jean, monté sur le trône d'Angleterre, étoit aussi foible, aussi lâche que son frère étoit ferme et courageux. Arthur, duc de Bretagne, et fils du second frère de Richard, lui disputa la couronne. La guerre s'alluma, le malheureux duc fut remis, par une trahison, entre les mains de son oncle, qui, trop pusillanime pour être généreux, le fit conduire à Rouen, et le poi-
1200 gnarda.

La mère d'Arthur vint avec les principaux membres de la noblesse de Bretagne, demander justice à Philippe-Auguste, comme au seigneur suzerain de son malheureux fils et de son cruel assassin. Philippe accueillit une demande si conforme à ses désirs, assembla la cour des pairs, et fit citer Jean à compa-
1201 roître.

Jamais peut-être l'habile politique du monarque et l'imprévoyance des grands seigneurs ne s'accordèrent mieux pour favoriser l'accroissement de l'autorité royale. Si Jean paroissoit en accusé, la cour des pairs devoit l'absoudre innocent ou le punir criminel. Dans l'une et dans l'autre supposition, les nombreux états qu'il possédoit en France, ne sortiroient point de sa famille. Au contraire, si ce prince refusoit de se soumettre, la félonie

entraînoit l'ordre que ses terres fussent confisquées au profit de son suzerain. L'intérêt de Philippe étoit donc de punir, dans la personne du roi d'Angleterre, le vassal félon, et nullement l'homme criminel : aussi, ses soins eurent-ils pour objet d'empêcher son arrivée. Eustache, évêque de Derry, lui demanda en public un sauf-conduit pour son maître : il répondit d'un ton sévère, et même avec un emportement affecté : « Qu'il vienne » sans craindre aucune violence. — Mais, » seigneur, accorderez-vous une égale sureté » pour le retour ? — Oui, si le jugement de » ses pairs me le permet. — Cependant la justice réclame que l'assurance soit égale pour » se rendre à la cour et pour en revenir. — » De par tous les saints de France, il n'en » sera que ce qui sera jugé par les pairs. — » Sire, songez que vous devez être le protecteur des prérogatives des têtes couronnées : de plus, les barons anglais ne consentiront jamais au départ de leur souverain, si sa personne sacrée est menacée du » moindre danger. — Hé, seigneur évêque, » qu'est-ce que tout cela me fait ! Les ducs de » Normandie qui étoient vassaux de la France, » ont fait la conquête de l'Angleterre : si un » vassal augmente ses droits, son seigneur » doit-il perdre les siens ? »

Philippe-Auguste. 1201

Les grands seigneurs attentifs à ce débat, n'en démêlèrent pas les arrière-pensées, et se persuadèrent que Philippe étoit animé par

Philippe-Auguste. 1201 l'indignation qu'eux-mêmes éprouvoient. Dans leur aveuglement, ils prononcèrent : « Que » Jean s'étoit rendu coupable de régicide et » de félonie. Pour le premier de ces crimes, » ils le condamnoient à la mort : pour le se- » cond, ils le déclaroient déchu de ses droits » sur les fiefs mouvans de la couronne. » A la suite de cet énoncé, tous coururent aux armes, et se disputèrent les occasions de sacrifier leur vie, pour aggraver la pesanteur du joug qui les menaçoit.

La guerre, toute à l'avantage du roi, fut poussée avec ardeur, « et réunit irrévocable-
1202 » ment la Normandie à la couronne. » Cette province fertile, riche et peuplée, avoit eu, durant l'espace de trois cents années, seize ducs issus du fameux Rollond, dont six s'étoient placés sur le trône d'Angleterre.

Une grande partie du Poitou, l'Anjou, le Maine et la Touraine reçurent bientôt la loi du vainqueur. Tant de revers accumulés ne purent tirer Jean de son indolence.

Philippe acquit par ces conquêtes une considération mêlée de crainte, qui lui procura de grands avantages pour presser l'avancement de ses desseins. Il corrompit quelques grands seigneurs, et tint en respect ceux que ses promesses ne purent séduire. Dans une assemblée où le duc de Bourgogne, les comtes de Boulogne, de Nevers, de Saint-Paul et Guy de Dampierre, agirent comme pairs du royaume, on rendit une ordonnance d'autant

plus dangereuse, qu'elle travailloit à la ruine des fiefs sous le titre trompeur *d'affermissement des prérogatives*. Elle étoit combinée avec un art infini « pour réduire les grands » fiefs en de moindres portions, pour les di» viser, pour multiplier les hommages d'une » même terre, et pour anéantir autant qu'il » se pouvoit le droit de pairie et de baronie. » Philippe-Auguste. 1202

L'habile monarque reconnut bientôt que les moyens sourds dont il faisoit usage, ne lui procuroient que des résultats trop lents au gré de son impatience. Il prit aussitôt la résolution de frapper un coup décisif. Sous son règne, le nombre et l'appareil des tournois éclipsoient la magnificence des temps antérieurs. A l'une des plus brillantes de ces fêtes, il permit à Foulques, curé de Neuilly, de paroître sur une estrade et de prêcher une croisade.

Cet homme audacieux et fanatique possédoit une sorte d'éloquence inculte, mais pathétique, qui se trouvoit parfaitement d'accord avec les passions de ses auditeurs. Le goût des aventures, les espérances romanesques, le désir de déployer du courage aux yeux des belles rassemblées en grand nombre, le penchant des cœurs sensibles vers la piété, les louanges insidieuses de Philippe, embrâsèrent trop les ames pour que les désastres passés revinssent à la mémoire, et donnassent des avis salutaires.

Les plus grands seigneurs partirent pour la 1203

Philippe-Auguste. 1203 croisade, après avoir affranchi un grand nombre de leurs serfs, d'après l'accroissement prodigieux du luxe. Les préparatifs de cette expédition prouvèrent la haute considération des puissances étrangères pour les grands seigneurs français. Six députés élus parmi les plus nobles d'entre les croisés, furent chargés de s'assurer des secours de la république de Venise. Le doge Henri Vondola les combla d'égards, et même de respect. Ce vieillard recommandable par sa valeur, ses talens, sa sagesse et son expérience, leur rendit un hommage flatteur : « Seignores ie ai veues vos letres, bien avons » conneu que vostres seigneurs sont les plus » haulz homes qui soient sans corone. » L'empereur Alexis employa dans la suite les mêmes expressions auxquelles il ajouta le soin de désigner leur patrie comme « la meilleure » terre qui soit. »

Ces chevaliers si intrépides, si magnanimes et si pieux, mais trop souvent grossiers, cruels, et même intéressés, s'abandonnoient volontiers aux mouvemens de la sensibilité. Le comte Thibaud de Champagne avoit été reconnu pour chef de l'entreprise. Une mort précipitée l'enleva. Sa perte causa des regrets fort vifs, et fut jugée porter *un grand dommage*. Sur le refus du comte de Bar-le-Duc, Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, proposa de déférer le commandement au marquis Boniface de Mont-Ferrat,

homme ambitieux, mais « réputé le premier Philippe-Auguste.
» capitaine de son siècle. » Lorsque le marquis eut avec une joie habilement dissimulée 1203
cédé aux vœux qu'on lui adressoit, il se présenta devant les comtes et les barons qui s'étoient rassemblés dans le verger de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, « et qui le prièrent
» au nom de Dieu de vouloir prendre la croix
» avec la coduitte de l'armée au lieu du feu
» conte Thibaud de Champagne en recevant
» pour cet effect son avoir et ses gens. Et là
» dessus se prosternèrent à ses pieds tous
» plorans à chaudes larmes : mais lui de sa
» part cheut aux leurs, et leur dit qu'il le
» feroit très-volotiers. Ainsi accorda le mar-
» quis leur demande et prit la charge de
» l'entreprise. »

Ces touchantes et religieuses dispositions n'eurent que des résultats que la justice pût sanctionner. La première expédition de ces nouveaux croisés fut la prise d'une ville chrétienne. Constantinople livrée à la fureur avide
des soldats, fut arrachée à ses souverains, et 1204
devint la capitale de l'*empire latin*.

Les croisés, animés des sentimens de respect et d'admiration qu'un héros imprime pour plusieurs siècles, prétendirent, d'un aveu commun, rendre encore un hommage à la gloire de Charlemagne. Baudouin de Flandres, né de ce sang illustre, fut élevé sur le trône impérial. Prince estimable, mais malheureux, qui, à peine revêtu de la pour-

Philippe-Auguste. 1204 pre, périt d'une mort cruelle, et ne laissa qu'une puissance incertaine, que ses foibles successeurs furent incapables d'affermir.

Cependant un prince avoit évité le piége, et s'occupoit du gouvernement de ses états, qu'il faisoit trop prospérer pour ne pas éveiller la haine inquiète et jalouse de Philippe. C'étoit Raymond VI, comte de Toulouse, qui pensoit que les services rendus en Palestine par ses aïeux, et que sa piété personnelle devoient lui assurer l'attachement des ecclésiastiques et l'appui de la cour de Rome: ressources inutiles; sa perte étoit jurée. Pour la consommer, on rappela le souvenir d'une circonstance presqu'entièrement effacée de la mémoire des peuples.

Soixante années avant cette époque, un jeune énergumène appelé Henri, s'etoit érigé dans les provinces méridionales, d'abord en apôtre, puis en prophète; enfin, son supplice en avoit fait un martyr. Couvert d'un sac, la barbe et les cheveux négligés, les pieds nus, la main chargée d'une croix de fer, il prêchoit aux ecclésiastiques la réforme, aux riches la charité, à toutes les classes la pénitence. Ses partisans, au lieu d'être tolérés, furent persécutés; dès-lors ils devinrent et plus nombreux et plus fervens. Ils vivoient néanmoins cachés et soumis, lorsque St. Do-
1208 minique les dénonça comme *Manichéens*.

Innocent III envoya un légat qui, chargé d'ordres sévères, les exécuta avec tant de

rigueur, qu'il périt victime de l'indignation générale. Aussitôt Raymond est accusé devant le saint-siége, comme complice de l'assassinat et comme fauteur de l'hérésie. Le pape l'excommunie sans l'entendre, dégage ses sujets du serment de fidélité, donne ses états au premier occupant, et commande à tous les chrétiens de s'armer contre cet ennemi de l'église. Le malheureux prince s'adresse à Philippe son cousin germain, dont l'unique réponse est le conseil de se soumettre à l'arrêt rendu par *le père des fidèles*.

Philippe-Auguste. 1208

Raymond cédant à la force, se soumit à la pénitence publique, et reçut des coups de verge de la main du légat. Cette humiliation ne satisfit pas ses sujets ; il fut contraint à se croiser lui-même contr'eux. Montfort, le chef de cette expédition, cachoit un cœur farouche et une ame sans pitié, sous un air austère et un maintien religieux. D'un œil sec, et souvent avec le ton d'une cruelle ironie, il ordonnoit et voyoit les plus horribles supplices. « Rien ne le fléchissoit, ni le » feu qui dévoroit les villes et les villages, » ni les cris des malheureux que l'on égor» geoit, ni les plaintes des orphelins qui gé» missoient sur les tombeaux de leurs pères, » et sur les ruines de leurs habitations. » L'avarice aigrissoit encore sa férocité : d'ailleurs intrépide, vigilant, actif et d'un esprit supérieur, il réunissoit les qualités dont l'exercice produit de grandes actions, et dont l'abus enfante des attentats.

Philippe-Auguste. 1208 Innocent III tarda peu à frémir des ravages de l'incendie qu'il avoit allumé ; mais *le souverain des souverains* reconnut avec douleur que sa prétendue toute-puissance étoit bravée par des furieux, qui, couverts de crimes, incapables de remords et plongés dans la licence, ne pouvoient être terrassés que par la force. Le clergé méconnut les exhortations et les menaces du pontife. Les évêques ne rougirent pas de porter les soldats au massacre des hérétiques, auxquels ils donnoient, avec les épithètes les plus injurieuses, les noms de *Manichéens*, de *Vaudois* et sur-tout d'*Albigeois*, sobriquet tiré de la ville d'Alby qui passoit pour avoir été leur berceau.

Notre plume se refuse à tracer le tableau révoltant d'une foule d'atrocités : l'une d'elles suffira pour donner leur odieuse mesure. Au moment de prendre d'assaut la ville de Bé-
1209 ziers, les généraux demandent à l'abbé de Cîteaux, légat du pape, quel traitement on doit faire aux habitans, dont plusieurs sont contraires à l'hérésie? « Tuez-les tous, ré- » pond le moine sanguinaire ; Dieu saura bien » ensuite distinguer ses élus. »

Malgré sa pénitence, malgré l'absolution du pape, et malgré ses douloureux sacrifices, le comte de Toulouse reçut de la part des évêques un décret qui le dépouilloit de ses états. Soyons peu surpris que les efforts du pape restassent infructueux pour arrêter le cours de ces horreurs. Il est facile de préci-

piter les hommes dans les excès de la passion ; mais que d'obstacles à vaincre, quand on veut les rappeler à la modération et au bon ordre ! Philippe-Auguste. 1208.

Le désespoir ranima la force des opprimés : l'intérêt, l'amour pour un prince cruellement persécuté, se réveillèrent dans tous les cœurs. On courut aux armes avec la résolution de 1211. défendre l'infortuné Raymond : son beau-frère Pierre, roi d'Arragon, amena des secours. Philippe, se débarrassant alors du masque d'hypocrisie qui le gênoit, envoya son fils pour relever les forces des Croisés. La guerre prit un caractère plus sérieux, et ne fut pas terminée par la sanglante bataille de Murek, dans laquelle le roi d'Arragon périt.

Philippe se permit, dans la même année, une démarche imprudente que nous blâmerions moins, si elle n'étoit qu'une injustice ; car l'ambition ne connut jamais aucun frein ; mais que nous condamnons comme un attentat contre la dignité royale, qui pouvoit tourner un jour au détriment du prince dont il faisoit l'avantage momentané. Jean-Sans-Terre, haï de tous les Anglais, brava le saint-siége à l'occasion de la nomination d'un archevêque de Cantorbéry. Innocent III eut recours à ses armes accoutumées ; il lança les foudres de l'église, publia une croisade contre le roi d'Angleterre, et donna son royaume à Philippe, qui, loin de repousser une offense faite à toutes les têtes couronnées,

Philippe-Auguste. 1211 ordonna les préparatifs d'un armement de quinze cents vaisseaux.

La politique ultramontaine s'alarma d'un accroissement de puissance qu'elle avoit paru solliciter. Le légat Pandolphe traversa le royaume, observa d'un œil inquiet les préparatifs de guerre, et loua le zèle de Philippe. Bientôt il gagna Douvres, sous le prétexte de négocier avec les barons d'Angleterre. Dans une conférence secrète avec le roi Jean, il lui traça un tableau effrayant des forces de son ennemi, de la haine du plus grand nombre de ses sujets et de sa propre foiblesse. Il lui présenta, pour unique ressource dans ce danger, la protection du pape, qui, père commun des fidèles, le recevroit comme l'enfant prodigue, et prendroit sur l'heure sa défense.

Jean, le plus lâche et le plus insensible des hommes, se reconnut vassal de la cour de
1212 Rome. A la vue d'un peuple immense, il fléchit le genou, posa ses mains dans celles du légat, et prononça le plus honteux des sermens. « Je serai dorénavant vassal du pape, » ainsi que mes successeurs : je promets de » payer à la cour de Rome un tribut de » mille marcs d'argent, sept cents pour le » royaume d'Angleterre, et trois cents pour » celui d'Ecosse. » Soudain les foudres du Vatican s'éteignirent : Innocent défendit à Philippe de poursuivre son entreprise : une seconde fois il éprouva l'inutilité de donner aux souverains des ordres qui blessoient leurs intérêts.

L'empereur Othon IV et le comte de Flandres méprisoient un roi qui se dégradoit lui-même; mais ils eurent la généreuse sagesse de le secourir. La flotte flamande, jointe à celle de l'Angleterre, battit celle de France, qui comptoit dix-sept cents voiles. Après sa défaite, Philippe fit brûler sous ses yeux mille bâtimens échoués sur les côtes.

Philippe-Auguste. 1212

1213

Nous sommes fort éloignés de blâmer ceux qui pensent que ce nombre prodigieux de vaisseaux entassés les uns sur les autres, est une preuve de l'état d'imperfection où étoit alors la marine. Mais, quelque petits et mal équipés que pussent être ces bâtimens, une telle flotte entraîne nécessairement des frais énormes, et doit au moins nous étonner, sur-tout lorsque l'on considère que depuis les derniers rois de la seconde race, la marine française étoit absolument nulle.

L'année suivante, Philippe répara ce revers d'une manière bien glorieuse, entre Lille et Tournay. A la tête de cinquante mille combattans, il brava dans les plaines de Bouvines deux cent mille hommes qui marchoient réunis sous les ordres de l'empereur, du comte de Flandres, d'un général anglais et de plusieurs princes alliés. Cette bataille, l'une des plus fameuses et des plus honorables de notre histoire, présente quelques circonstances dignes d'être rapportées. 1214

Le connétable Dreux de Mello, se trouvant, par son grand âge, hors d'état de com-

Philippe-Auguste. 1214

mander l'armée, remit cet honneur à Guérin, évêque de Senlis. Ce prélat, avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, avoit passé pour l'un des plus preux chevaliers de son temps : il annonça que sa résolution étoit de ne pas combattre, mais d'aider ses frères d'armes de ses conseils et de son expérience *pour la gloire de Dieu, le salut de la patrie et l'honneur du roi.*

La bataille fut soutenue de part et d'autre avec un long acharnement. Philippe déploya beaucoup de courage, fut renversé, foulé aux pieds des chevaux, et sauvé par l'intrépide dévouement de l'un de ses sergens d'armes. Galles de Montigni, chevalier d'une grande force et d'une rare vaillance, mais privé des avantages de la fortune, portoit en ce jour la bannière royale. Tant que dura le danger, il ne cessa d'appeler du secours « en » virant constamment son enseigne. » A la vue de ce signal de détresse, l'oriflamme qui étoit au premier front de la bataille, revint sur le lieu de la mêlée.

Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, plus ardent que l'évêque de Senlis, combattit : toutefois d'après une bizarre conciliation avec les lois de l'Eglise, qui défend à ses membres de verser le sang, il se servit d'une massue de fer avec laquelle, entre autres prouesses, il renversa le général anglais. Matthieu de Montmorenci enleva seize bannières. Les sergens d'armes, sous les ordres

du maréchal Henri Clément, firent des prodiges de valeur. Philippe-Auguste. 1214

Philippe reçut sur le champ de bataille le titre d'*Auguste*, qui lui fut décerné par des acclamations unanimes, que la joie et l'enthousiasme inspiroient : il s'empressa de donner à son tour des preuves de satisfaction et de reconnoissance. Les évêques de Senlis et de Beauvais accrurent par de riches domaines, les revenus de leurs siéges. Matthieu de Montmorenci fut pourvu de la survivance de connétable, et le devint quatre années après ; le nombre des alérions de ses armoiries servit à perpétuer le souvenir honorable des enseignes qu'il avoit conquises. Le maréchal Clément, près d'expirer de ses blessures, eut la consolation d'apprendre que son fils encore enfant obtiendroit la dignité que sa mort alloit laisser vacante. Les sergens d'armes reçurent la permission de faire élever l'église de Ste. Catherine du *Val-des-Écoliers*, comme un monument qui transmettroit l'éclat de leur vaillance. Les chevaliers et jusqu'aux simples soldats, touchèrent des gratifications proportionnées au rang qu'ils occupoient dans l'armée.

Au milieu de ces transports d'allégresse, Philippe cherchoit d'un œil empressé le brave auquel il devoit la conservation de ses jours. De nombreuses blessures retardoient sa marche : il paroît enfin. Le roi l'accueille avec un tendre empressement, lui demande son

Philippe-Auguste. 1214 nom, et quelle est la récompense qui doit payer le service signalé qu'il lui a rendu : les honneurs et les richesses lui sont destinées, il peut former des demandes sans craindre d'éprouver un refus. « Je me nomme » d'Estaing, répond le guerrier ; je m'honore » d'être sergent d'armes : je possède une for- » tune suffisante pour mes besoins. Que votre » majesté garde ses emplois et son or, pour » ceux qui la servent dans des fonctions plus » relevées : quant à moi, je suis heureux » d'avoir donné des preuves de l'amour et du » dévouement dont mon cœur est pénétré » pour le plus grand des monarques ; mais » s'il est de sa dignité de ne laisser aucune » marque de zèle sans récompense, je sollicite » la permission de garder son écu que j'ai eu » l'honneur de rapporter de la mêlée. » Cette demande aussi noble que modeste fut accordée : les descendans de d'Estaing ont joui de la flatteuse prérogative de porter les mêmes armes et la même livrée que les rois de France.

L'ame est péniblement affectée dans cette circonstance, d'un acte de barbarie froidement atroce. Les comtes de Flandres et de Hainault s'étoient rendus prisonniers : on les chargea de fers. A la honte éternelle de Philippe, deux princes, l'un le plus proche allié de la couronne, l'autre fils du roi de Portugal, entrèrent dans Paris à la suite du vainqueur, et furent durant plusieurs heures livrés aux outrages de la populace.

Il reste quelques observations à recueillir de l'armement des troupes à cette époque. La cavalerie formoit une masse difficile à pénétrer, mais pesante dans ses allures. Les hommes revêtus de fer des pieds à la tête, montoient des chevaux « bardés de chaînettes et de plaques. » Ces précautions n'étouffoient pourtant pas le point d'honneur qui commandoit aux combattans, de se mettre plus en évidence aux dangers, à raison du rang qu'ils occupoient. Pour y satisfaire, les différentes classes de guerriers étoient distinguées par leurs casques. Les rois les portoient dorés, les ducs et les comtes d'argent, les gentilshommes d'acier poli, et les gens d'armes de fer brut.

Philippe-Auguste. 1214

Pour la première fois, les Allemands firent usage d'une arme qui d'abord étonna les Français, mais qui bientôt échoua contre leur irrésistible valeur : « C'étoit des couteaux » gros et larges, à trois carrés, et tranchans » de la pointe jusqu'au manche. » Les chevaliers commencèrent par voir avec horreur ce nouvel instrument de destruction ; mais tous finirent par l'adopter. Il prit le nom de *miséricorde*, d'autant qu'un chevalier vainqueur le portoit à la gorge de son adversaire, qui ne se déroboit à la mort que par le cri flétrissant de *miséricorde*.

Philippe accorde peu de jours aux empressemens des Parisiens, et passe la Loire. Déjà le Poitou s'est soumis; déjà le vicomté de Thouars

Philippe-Auguste. 1214 et le comté de Nevers, ont rendu leur hommage. Jean-Sans-Terre, renfermé dans la ville de Partenay, frémit à la vue de sa perte inévitable, lorsque soixante mille livres sterlings achètent un traité désavantageux pour la France. Appartint-il donc dans tous les temps, à ces orgueilleux insulaires, de recourir à l'or pour repousser les attaques de leurs ennemis, pour suspendre les coups d'une juste vengeance, et pour consommer la perte de leurs alliés ?

Durant l'intervalle de calme que la paix
1215 lui laissa, Philippe reprit avec ardeur la marche qui sous son règne hâta l'accroissement de l'autorité royale. Patient, habile et ferme, il ne négligea aucun des moyens qui lui parurent propres à concentrer le pouvoir : il multiplia le plus possible les municipalités, et créa dans les villes des corporations, qui sous le nom de *corps de métiers*, se lioient entr'elles d'intérêt et se dévouoient au monarque. Pour façonner davantage à l'habitude comme au goût de l'obéissance envers le souverain, il ordonna que les chefs de ces corporations prissent le nom de *roi*. L'on vit alors le roi des *Mégissiers*, celui des *Menestres*, etc. Parmi ces divers personnages, le roi de la *Bazoche* fut le plus fameux, et dans plusieurs rencontres il exerça de l'influence.

Les écoles fondées sous Louis-le-Jeune, et répandues avec rapidité, produisirent un corps prépondérant dans l'état. Dix mille gradués

pour la seule ville de Paris, nous donnent une idée de la foule immense des écoliers. Philippe sut, en flattant l'intérêt et la vanité de cette puissance, la rendre un instrument utile aux vues ambitieuses de la cour : elle reçut avec le nom imposant d'Université, le titre affectueux de *Fille aînée des rois de France*. Par un abus révoltant, les docteurs parurent décorés de toutes les prérogatives des chevaliers auxquels ils osèrent souvent disputer la prééminence. Les principes de la justice furent si fortement violés, qu'un privilége déroba les écoliers à la juridiction des tribunaux. Le prévôt des marchands prêta le serment de justifier par son exactitude et par son zèle, l'honneur d'être reconnu « le conser» vateur des priviléges royaux de l'Université.» Philippe-Auguste. 1215

Nous voyons Philippe-Auguste, conséquent dans ses démarches, s'occuper sans relâche du dessein « d'ôter d'entre les mains de la » noblesse un pouvoir de naissance et d'ex» traction attaché aux terres. »

On n'apprécie bien la profonde habileté de ce prince qu'en suivant exactement les calculs qui dirigèrent sa conduite avec les parlemens. Affermi sur le trône, il vivifia le pouvoir législatif, que dans leur imprévoyante foiblesse les successeurs de Charlemagne avoient négligé à tel point, qu'il languit durant près de trois siècles, sans exercer aucune fonction (1).

(1) Depuis 911 jusqu'à 1190.

Philippe-Auguste. 1215. La première ordonnance qui parut émanée de l'assemblée des prélats joints aux grands seigneurs, et qui statua sur le gouvernement général de l'état, eut pour objet l'établissement d'un code judiciaire, propre à soulager les maux dont l'absence des lois étoit une source aussi funeste qu'abondante.

Des baillis royaux furent créés avec la charge honorable de porter du secours aux peuples, et de réprimer le despotisme des seigneurs. Les nobles peu riches se réunirent aux classes subalternes pour applaudir à cet établissement. « Il étoit ordonné aux baillis » de recevoir tous les ans dans leurs assises, » les plaintes des sujets et de leur rendre une » prompte justice, de veiller sur la conduite » des prévôts des seigneurs, et de les con- » tenir dans leur devoir. Enfin, de rendre » compte de leur conduite et de leur pro- » vince tous les quatre mois au conseil du » roi. »

A Paris et dans les divers lieux où les rois s'arrêtoient, les sujets furent soumis à la juridiction des grands officiers de l'armée, et de ceux de la maison du roi.

Le connétable ayant pour assesseurs les maréchaux de France, devint le juge « des » soldats, des sergens d'armes, des huissiers » et poursuivans d'armes. » Le grand-chambellan eut dans son district les fourreurs, d'autant que la fourrure passoit pour être l'habillement le plus honorable. En un mot,

les grands officiers jugèrent les différends des hommes, qui exerçoient quelques professions relatives à leur ministère. Leurs tribunaux se trouvoient autant que possible dans le voisinage de l'habitation du roi. Cette dernière circonstance nous apprend pourquoi le lieu où se rendoit la justice, portoit le nom de *palais*.

Philippe-Auguste. 1215

La paresse et l'imprévoyance des grands seigneurs secondoient les progrès de Philippe. Ces petits souverains dédaignoient de paroître aux parlemens, et lorsqu'ils s'y montroient ou par complaisance ou par crainte, leur nombre étoit si peu considérable, qu'il fournit un prétexte spécieux pour appeler de nouveaux membres. Les rois introduisirent d'abord avec modération des adjoints, qui furent élus parmi les prélats et parmi les feudataires. Bientôt au moyen de ces élus, qu'ils multiplièrent avec une extrême profusion, les vassaux immédiats se virent dépouillés de toute prépondérance, et les rois dictèrent leur volonté sans nul obstacle. Philippe recueillit un fruit précieux de cette innovation, par l'établissement du principe « qu'un vassal » avoit le droit de s'adresser au suzerain » supérieur, lorsque son seigneur immédiat » refusoit de tenir son plaids. »

Ces différentes conquêtes de l'autorité du souverain, furent couronnées par l'inappréciable prérogative de prononcer sur l'état et et sur les droits des vassaux. Dans une assem-

Philippe-Auguste. 1215 blée tenue à Melun, Philippe maintint le jeune Thibaud dans la possession de la Champagne, qu'Erard de Brienne lui disputoit. L'adresse active et surveillante du monarque, se reconnoît jusques dans l'appel que reçut la comtesse Blanche, mère du prince mineur.

Afin de mieux prononcer l'égalité de compétence entre les pairs et les barons, la citation fut portée par un pair, le duc de Bourgogne, et par deux barons, Mathieu de Montmorenci et Guillaume Desbarres.

Jean-Sans-Terre ne savoit ni défendre ses droits avec force, ni remplir ses engagemens avec fidélité : lui-même préparoit les succès de ses ennemis. Les Anglais indignés de ce qu'au mépris de ses sermens, il violoit la grande chartre, et menaçoit dès sa naissance ce fondement de la liberté britannique, le déposèrent malgré les oppositions du pape, et donnèrent la couronne au prince Louis de France, dont la femme, la célèbre Blanche de Castille, étoit petite-fille d'un roi d'Angleterre.

Philippe-Auguste vit avec satisfaction l'accomplissement du projet qu'il avoit mûri durant plusieurs années. Néanmoins, dans la crainte d'offenser le pape, il annonça la résolution de s'opposer à ce que son fils acceptât la couronne qui lui étoit offerte. La dissimulation fut même poussée si loin de part et d'autre, que dans une conférence tenue

devant le légat du saint-siége, et devant différens ambassadeurs d'autres cours, Louis répondit aux défenses affectées de son père, « que s'il prétendoit dans cette circonstance » parler en maître, il se pourvoiroit devant » la cour des pairs de France. » Philippe parut offensé de ce manque de respect, et menaça tout haut de son indignation un *fils rebelle* : mais il pourvut secrètement aux moyens d'assurer le succès de l'entreprise. Innocent ne fut point ébloui par l'appareil de cette scène, et lança les foudres de l'église contre les deux princes. A la nouvelle de l'heureuse traversée de Louis, et de son couronnement à Londres, il s'écria : « Glaive, » glaive, sors du fourreau ; porte le trépas » et la désolation. » Quelques jours après, l'impétueux pontife mourut dans des accès de fureur.

Philippe-Auguste. 1216

Louis étoit loin de prévoir que la solidité de sa conquête dépendoit de la durée des jours du souverain qu'il dépouilloit. Jean-Sans-Terre n'eut pas plutôt succombé sous le poids de sa douleur, que les Anglais reprenant leur haine implacable contre les Français, firent une contre-révolution en faveur de Henri, fils du roi détrôné : ils proscrivirent Louis et l'assiégèrent dans Londres. Le prince fit sa retraite en héros ; et montra tant de courage dans plusieurs occasions, que ses ennemis l'honorèrent du surnom de *Cœur-de-Lion*, qu'ils chérissoient depuis leur intrépide roi Richard.

1217

Philippe-Auguste. 1217 Philippe marqua les derniers jours de son règne par une action qui dénote, ou des remords ou des progrès dans la vertu. Montfort
1219 avoit enfin reçu devant Toulouse le châtiment tardif et trop doux de ses fanatiques attentats : il laissa une fortune prodigieuse, le fruit de ses concussions, dont la cour de Rome venoit d'autoriser la légitimité.

Le jeune Raymond, comte de Toulouse,
1221 demanda les armes à la main les terres envahies sur son malheureux père. Après une vigoureuse résistance, le fils de Montfort ne se sentit plus assez de force pour se défendre,
1223 et vint offrir sa fortune au roi de France, qui dit d'une voix mourante : « Prêt à paroître » devant le tribunal du Juge suprême, je ne » veux pas m'y montrer chargé du crime » d'avoir dépouillé de ses biens un héritier » légitime. »

Philippe mourut (1) avant d'avoir atteint la vieillesse. Les grands seigneurs craignoient ses talens ; le clergé louoit sa munificence ; le peuple admiroit son bonheur, et l'histoire le range parmi les princes qui ont le plus accru l'autorité royale, ainsi que le domaine de la couronne. Par ses conquêtes et par ses acquisitions, il réunit à la France la ville de Clermont, le comté d'Evreux, le Vermandois, le Valois, l'Auxerrois, la Normandie, l'Anjou, le Maine et le Poitou.

(1) Philippe mourut âgé de 59 ans, après avoir régné quarante-trois années.

(1) Louis VIII, très-inférieur à son père, ne fit pour ainsi dire que se montrer sur le trône. Naturellement brave, les premiers jours de son règne furent marqués par une expédition glorieuse. Avant que la flotte de Henri eût jeté des secours, la Rochelle capitula, quoique ses murs fussent défendus par la fleur des guerriers de l'Angleterre. La Guienne ne dissimula pas son dessein de recevoir la loi du vainqueur. Ce cours de ces brillans succès fut interrompu par une intrigue que des hommes habiles avoient ourdie. Le pape, ébranlé par les sollicitations du clergé de France, et gagné par l'or des Anglais, se proposa de tourner l'ardeur de Louis contre les Albigeois. Louis VIII. 1223

Il falloit des talens consommés dans l'art de la persuasion, pour arrêter la marche du monarque francais, pour arracher d'entre ses mains une conquête importante, pour arrêter son bras levé contre un ennemi dangereux, et le porter à la ruine d'une foule d'infortunés que son devoir étoit de protéger. Honoré III connoissoit trop les difficultés nombreuses de son plan, pour en laisser l'exécution au vertueux Corad. Il remplaça ce légat par le cardinal Romain, homme d'un caractère aussi ferme qu'entreprenant; d'une éloquence entraînante et d'une habileté profonde dans l'art de captiver les esprits. Dès ses premiers pas, le nouvel ambassadeur de la cour de Rome

(1) Louis VIII monta sur le trône à l'âge de 36 ans.

Louis VIII. eut la certitude que la reine possédoit un
1223 ascendant absolu sur son époux, et se proposa de gagner la confiance de cette princesse; il ne réussit que trop dans ses vues. Une trève
1224 avec Henri fut signée à l'instant même où la guerre paroissoit non-seulement avantageuse, mais nécessaire à la France.

Tandis que les préparatifs d'une expédition funeste se faisoient avec autant de lenteur que de répugnance, Louis s'occupa du soin du gouvernement. Ses démarches furent calculées d'après les principes que Philippe-Auguste avoit constamment suivis. A l'exemple de ce monarque, il favorisa l'affranchissement d'un nombre considérable de serfs sur la surface du royaume : il donna beaucoup d'étendue aux priviléges de l'Université, d'après l'observation déjà faite que les connoissances donnent un ascendant qui tend au *nivellement* des conditions supérieures, sans permettre aux inférieures de se rapprocher.

Animé de ce sentiment d'émulation, ou peut-être de jalousie qui tourmente les enfans du désir de surpasser leurs pères, Louis rechercha l'honneur de porter aux grands vassaux une atteinte plus funeste que toutes celles qui avoient distingué le long règne de Philippe-Auguste. Une assemblée à jamais mémorable satisfit ses désirs ambitieux. Convoquée pour prononcer dans une querelle survenue entre la comtesse de Flandres et Jean II, comte de Nesle, elle attaqua dès son ouverture les

prérogatives de la noblesse, en accordant aux Louis VIII.
officiers de la maison du roi, le droit de 1224
siéger « avec les pairs de France dans les
» affaires concernant la pairie. » Le second
de ces arrêts outragea la dignité des pairs,
en décidant qu'à l'avenir ils ne seroient plus
ajournés par deux autres pairs, mais simplement
par deux chevaliers. Ces actes attentatoires
précédèrent un entier oubli des droits
de la justice, la condamnation de la comtesse,
malgré la force et la justesse de sa défense (1).

L'intrigue et la superstition furent sans
doute les plus puissans mobiles qui ranimèrent
la croisade contre les Albigeois. Nous 1225
ne saurions pourtant y méconnoître l'effet
d'un long calcul, dont le but étoit d'éteindre
chez les Languedociens l'énergie qui rendoit
les comtes de Toulouse, des vassaux trop redoutables.
Cette expédition échoua par la faute
que le roi commit en s'arrêtant au siége d'Avignon.
La conquête décisive de Toulouse fut
négligée par le désir de prendre une place
inutile, qui consomma trois mois d'attaque, et
qui coûta la vie à plusieurs guerriers distingués.

(1) La comtesse dit avec une évidente raison et une incontestable vérité : « C'est moi seule qui dois être jugée par la » pairie de France, mais uniquement dans le cas où je refuserois d'assembler ma cour pour faire justice à mon vassal. » Je ne la lui refuse point ; je suis prête à convoquer mes » pairs pour examiner ses prétentions et ses titres. Le recours » au roi n'est permis que dans le cas de déni de justice ; je » dois et je veux la rendre moi-même avec mes hommes de » fief. »

Louis VIII. 1226 Louis mourut bientôt après, et laissa la régence du royaume à sa veuve, princesse d'un esprit pénétrant, d'une vertu sévère et d'une piété fervente, mais disposée à recevoir des impressions funestes à sa gloire et au bonheur de la France. Ce monarque se rendit coupable de l'erreur de démembrer la France, en donnant l'Artois à son second fils, le Poitou au troisième, l'Anjou et le Maine au quatrième. Effrayé sans doute lui-même de ces partages impolitiques, il crut devoir les restreindre, en ordonnant d'engager dans l'état ecclésiastique tous ses enfans, à dater du cinquième (1).

La mort de Louis dans la force de l'âge ne parut pas naturelle. Le peuple, toujours avide du merveilleux, l'attribua sans balancer à des causes extraordinaires. Les uns crurent voir en lui un martyr de la chasteté, les autres une victime empoisonnée par le comte Thibaud de Champagne. Le dernier de ces bruits fut long-temps accrédité par l'esprit de parti pour qui les calomnies ne sont jamais des absurdités, pourvu qu'elles flattent la passion du moment. Les talens aimables, le caractère généreux, le cœur sensible de Thibaud, et même sa passion peut-être exagérée, mais surement délicate, prouvent assez qu'il étoit incapable de se souiller d'un pareil attentat.

(1) Louis VIII mourut âgé de 39 ans, après avoir régné trois années.

D'ailleurs, tous les nuages sont dissipés Louis VIII. par la longueur de sa maladie et par la pré- 1226 diction de Philippe-Auguste. Le père, bien éclairé sur la foiblesse morale et physique de son successeur, avoit souvent répété : « Les » ecclésiastiques engageront mon fils dans » cette cruelle croisade ; il y trouvera la » mort, et je vois la France entre les mains d'une femme et d'un enfant. » Louis, en effet, n'eut ni la fermeté d'esprit nécessaire pour repousser la séduction, ni la force du corps indispensable pour supporter les fatigues.

Au parlement d'automne qui se tint à Montpensier, il languissoit déjà dans un état alarmant, de sorte que l'unique délibération de cette assemblée, fut que le fils aîné de Louis étant reconnu pour son successeur, seroit sacré du jour où le trône deviendroit vacant (1). On suivit l'exemple que Philippe-Auguste avoit donné de ne point faire, du vivant du roi régnant, couronner son successeur. Rien de plus sage ; car ce ne sera jamais sans de graves inconvéniens, que l'autorité souveraine subira le plus léger partage. La soif de régner aiguillonne trop l'ambition, pour que le respect filial étouffe de coupables desseins. La tendresse paternelle, d'ailleurs si facile à séduire, ne sauroit elle-même se faire illusion sur ce point délicat.

La vertu sur le trône est à la fois le spectacle le plus magnifique et le bienfait le plus

(1) Louis IX monta sur le trône à l'âge de douze ans.

Louis IX. précieux que le Ciel, dans sa faveur, puisse
1226 accorder à la terre. Le bonheur d'une génération contribue au bonheur de plusieurs autres. Quelque corrompus que l'on suppose les hommes, il s'en rencontre toujours un assez grand nombre chez qui les exemples du bien allument une émulation généreuse : il semble qu'à l'époque où nous nous reportons, la sagesse divine ait daigné nous apprendre qu'un prince peut payer tribut aux erreurs de son siècle, sans pourtant cesser d'être un roi digne de l'amour de ses contemporains et du respect de la postérité. Malgré son enthousiasme pour les croisades, son penchant outré pour les moines mendians, et quelques pratiques d'une dévotion minutieuse, l'histoire nous présente dans Louis un prince valeureux sur le champ de bataille, modeste dans les succès, inébranlable dans les revers, juste à la tête des tribunaux, jaloux de l'autorité royale, et ferme contre les entreprises de la puissance ecclésiastique. Enfin, son nom se lit à juste titre parmi ceux que l'Eglise nous ordonne de révérer, et parmi les souverains que l'histoire recommande à notre admiration et à notre amour.

Un roi de douze ans et une femme chargée de la régence, inspirèrent aux grands seigneurs l'espoir de repousser l'autorité royale dans ses anciennes limites ; ils la voyoient avec douleur empiéter chaque jour sur leurs plus belles prérogatives.

Le premier acte de ce règne intéressant, fut un hommage rendu à la chevalerie. Mathieu de Montmorenci, gouverneur du jeune roi, demanda que son auguste élève fût armé chevalier avant d'être couronné, dans le dessein de lui apprendre que la valeur et la vertu sont d'une indispensable nécessité pour occuper le trône avec gloire. Louis IX. 1226

A peine la cérémonie du sacre fut-elle célébrée à Rheims par l'évêque de Soissons, que l'oncle du jeune roi, le comte de Boulogne, qui s'étoit emparé d'une partie des trésors de Louis-Cœur-de-Lion, et qui venoit de fortifier la ville de Calais, se crut assez puissant pour réclamer la régence. Plusieurs grands vassaux appuyèrent ses prétentions : les plus puissans et les plus distingués furent les ducs de Bourgogne et de Bretagne, les comtes d'Evreux et d'Angoulême, et Enguerrand de Coucy.

Un orage si menaçant n'effraya pas la reine Blanche ; cette princesse joignoit aux grâces de son sexe les qualités qui relèvent le nôtre : elle les mit toutes en usage avec autant d'adresse que de fermeté. Quoique mère de onze enfans, ses charmes inspiroient encore des passions vives. Thibaud, comte de Champagne, avoit plus que personne ressenti les effets de leur pouvoir : il n'en coûta donc à la reine que quelques légères prévenances, pour que ce prince rompît ses engagemens avec les confédérés, et célébrât dans ses chansons

Louis IX. la beauté qui le captivoit. Après avoir prêté
1226 le serment de ne jamais porter les armes ni contre elle ni contre ses enfans, « se partit » tout pensif et lui venoit souvent en remembrance, le doux regard de la reine et sa » belle contenance. »

Forte de cet allié puissant, elle eut recours aux bienfaits pour attacher à ses intérêts les grands officiers de la couronne. Les sires de Courtenai, de Dreux et de Beaujeu furent satisfaits par quelques concessions avantageuses, soit pour eux, soit pour leur famille; mais Mathieu II de Montmorenci, héros couvert de lauriers, s'oublia lui-même, et voulut que les faveurs de la cour rejaillissent uniquement sur la charge de connétable, dont depuis Philippe-Auguste, il remplissoit avec tant d'honneur les fonctions. Il obtint qu'à
1227 l'avenir les connétables prendroient rang au-dessus de tous les grands officiers, et seroient les présidens du conseil du roi; qu'ils commanderoient les princes du sang; garderoient l'épée royale qui devoit leur être présentée toute nue; nommeroient les officiers; donneroient l'ordre aux troupes; enfin, décideroient de toutes les batailles. *Le roi lui-même ne devoit ordonner du malfait de la guerre, sans le consentement du connétable.*

1228 Les princes mécontens tinrent une assemblée générale, dans laquelle fut ouvert l'avis d'élire un autre roi: les vœux se concen-

tirèrent unanimement sur Enguerrand de Louis IX.
Coucy. Ce chevalier renommé pour le plus 1228
sage et le plus religieux de son siècle, ne se borna point à refuser cet honneur dangereux; il reprit encore les membres de l'assemblée avec une énergique franchise, leur représentant que la guerre n'étoit permise qu'autant qu'elle se fondoit sur la justice, et que dans cette circonstance, elle deviendroit criminelle, par l'oubli du serment qu'ils avoient prêté au dernier roi mourant, de demeurer fidèles à son fils. Ce discours produisit une si forte impression, que l'on renonça au projet de transporter la couronne dans une autre famille. La guerre n'en fut pas moins résolue.

La grande jeunesse de Louis ne l'empêcha point de marcher contre les rebelles : sa présence anima les troupes, et lui procura différens succès. Des négociations furent entamées, 1229
d'après lesquelles il partit pour Vendôme, où le duc de Bretagne et son frère avoient promis de se rendre, afin d'avoir une conférence qui réglât les conditions de la paix. Comme il entroit dans Montlhéry, le comte de Champagne accourut pour le prévenir que le duc avoit placé derrière des bois une embuscade dans le dessein de s'emparer de sa personne, et que d'autre part plusieurs barons du parti des rebelles étoient rassemblés à Corbeil, avec la résolution de l'attaquer. Il n'osoit s'écarter de la tour de Montlhéry, lorsque les soins de sa mère le tirèrent de ce double dan-

Louis IX. ger. A la voix de la régente, les Parisiens
1229 prirent les armes, et vinrent avec empressement délivrer leur souverain. Louis rentra dans sa capitale, et ne traversa qu'avec peine la foule des gens d'armes et des habitans de toute classe, comme de tout âge, qui bordoient la route, le combloient de bénédictions, et qui tous juroient à grands cris de le défendre jusqu'au dernier soupir.

Les progrès de Louis furent tout-à-coup
1230 retardés par une circonstance imprévue. La reine Blanche étoit renommée pour sa dévotion, qui lui faisoit souvent répéter qu'elle préféreroit la mort de son fils au malheur de le voir coupable d'un péché mortel. « Quoique » cette honnête dame fût de si bonne et si » nette vie, » elle n'évita pourtant pas les traits de la malignité qui épie jusqu'aux moindres pensées des souverains. Sa conduite avec Thibaud fut tellement mêlée de politique et de coquetterie, qu'elle fit naître des bruits injurieux. Ses liaisons avec le cardinal Romain (1) excitèrent un scandale presque général, et furent qualifiées de commerce

(1) Mathieu Paris admet ces calomnies comme des vérités. Bossuet dit : « La reine se fâcha d'abord, et ensuite ne fit » plus que rire et se moqua devant tout le monde de la folie » du comte, tandis qu'elle écoutoit les conseils du cardinal » Romain. Les mécontens commencèrent à soulever les peu» ples, à répandre des médisances contre cette princesse, » contre le prélat italien, et à lever des soldats de tous côtés. » Hénault prononce sans aucun adoucissement ; « Thibaud étoit » un prince médiocre. »

criminel. Des propos outrageans, des libelles diffamatoires, et des vers d'une licence révoltante, fomentèrent la rumeur publique. Louis IX. 1230.

Thibaud éprouve les tourmens de la jalousie, quitte la cour, se joint aux rebelles, et pour mieux cimenter son alliance, conclut le mariage de son fils avec la fille unique du duc de Bretagne. La ville de Vaulserre fut le lieu choisi pour la cérémonie de la noce. Le duc, accompagné d'un grand nombre de seigneurs, presque tous ses parens, amena sa fille, et vit avec surprise que le futur époux, ainsi que son père, n'étoient pas encore arrivés. Ce peu d'empressement donnoit déjà de fâcheuses présomptions, lorsqu'un gentilhomme apporte des lettres de Thibaud, qui donnoit pour excuse de son manque de parole, un ordre exprès du roi. Personne ne croit se tromper sur le motif réel de cette conduite, en pensant qu'un billet de la reine a rappelé à ses genoux le sensible Thibaud.

Le duc jura de tirer vengeance d'un si sanglant affront, et se retira sur ses terres, sans que les fêtes qui avoient été préparées à grands frais, fussent données. On n'est pas peu surpris d'apprendre que dans les banquets qu'un duc de Bretagne et qu'un comte de Champagne avoient résolu de s'offrir réciproquement, *le duc se chargeoit du soin d'abreuver les convives avec son joli vin de Nantes.*

Durant ces jours difficiles, un personnage distingué par les titres de chevalier, de général,

Louis IX. 1230 de magistrat, de prélat, de législateur et de dépositaire des secrets de Philippe-Auguste, Guérin termina sa longue carrière. Sa mort priva la régente d'un guide qui possédoit des droits incontestables à sa confiance. Dans la crainte de rendre un sujet trop puissant, elle ne disposa pas de la dignité de grand-chambellan, et se livra sans réserve à sa confiance dans les avis du cardinal Romain.

Malheur aux contrées où l'exercice de la puissance est remis entre les mains d'un étranger! Le ministre remplit bien imparfaitement ses fonctions, lorsque les talens qui l'ont élevé ne sont pas vivifiés par l'amour de la patrie. L'indifférence sur le bonheur des sujets, la fougue des passions haineuses et la cupidité des richesses, marquent en caractères sanglans les différentes époques de notre histoire, où des Français n'ont pas été les principaux conseils du monarque.

Le légat parcourut le Languedoc comme un ange exterminateur qui traîne sur ses pas tous les fléaux dont le genre humain peut devenir la victime. « Le matin on disoit la messe, » et pendant le reste de la journée on détrui» soit les maisons, on arrachoit les arbres et » les vignes, on ruinoit les campagnes. D'une » province fertile on faisoit un vaste désert. » Ces attentats commis sous le masque d'un zèle religieux, eussent rencontré leur plus terrible condamnation dans l'Evangile : aussi, les hypocrites bourreaux présentèrent-ils comme

un acte d'hérésie, la lecture de ce code de sagesse et de bienfaisance. Louis IX. 1230

Les cris des malheureux parvinrent enfin aux pieds du trône. La vérité se fit entendre 1231 dans toute sa force ; la régente, pénétrée d'horreur et d'indignation, se hâte de terminer une croisade qui avoit coûté tant de flots de sang, rendu tant d'hommes misérables, et fait la honte d'une partie du clergé.

Le comte Raymond reçoit avec la paix plusieurs distinctions flatteuses : le jeune monarque l'arme chevalier ; et pour gage sacré de la réconciliation de la maison régnante avec celle de Toulouse, la fille unique du comte est promise en mariage à Robert, le plus âgé des frères du roi.

Louis trouva plusieurs occasions de déployer un grand courage. Une descente exécutée par le roi d'Angleterre, ne l'empêcha point de réduire Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, à la dure nécessité de paroître en sa présence la corde au cou, de tomber à ses pieds et de demander pardon de sa félonie. La réponse 1232 du roi prononcée d'un ton sévère, fut conçue dans ces termes : « Mauvais traître, encore » que tu aies mérité une mort infame, cependant je te pardonne en considération de » la noblesse de ton sang ; mais je ne laisse » la Bretagne à ton fils que pour sa vie seulement, et je veux qu'après sa mort les » rois de France soient maîtres de la terre. »

Des termes si durs ne sauroient être regardés

Louis IX. que comme une humiliation extérieure, à
1232 laquelle le comte eut la bassesse de se soumettre. Les grands vassaux ne s'élevèrent point contre cette insulte, soit d'après leurs divisions intestines, soit parce que l'hérédité reconnue depuis trois siècles, ne leur laissoit aucune crainte sur les suites des menaces du monarque.

Le roi, dans le feu de la jeunesse, désira que les soins et les travaux du gouvernement fussent adoucis par la société d'une compagne qui réunît aux charmes de la figure la douceur du caractère, aux qualités de l'ame les vertus de son sexe. Marguerite, la fille
1234 aînée du comte de Provence, lui présenta ce rare assemblage. Bérenger, père de la nouvelle reine, étoit le prince le moins riche de son temps, et néanmoins il jouit du bonheur de donner à ses quatre filles des rois pour époux, Louis IX roi de France, Henri III roi d'Angleterre, Richard roi des Romains, et Charles roi de Naples.

Louis ne termina sa majorité qu'à l'âge de
1235 vingt-un ans. Un court intervalle de paix laissa respirer la France, et lui montra sous un bien beau jour la prudence et la modération de son jeune monarque. Loin de prendre part à la guerre que l'empereur Frédéric II et le pape Grégoire IX se faisoient, il refusa l'empire offert à l'un de ses frères, et repoussa la prétention que la cour de Rome élevoit, d'être dispensatrice des couronnes.

Ne dissimulons pourtant pas que le désir Louis IX.
de presser les progrès de l'autorité royale, et 1235
le zèle d'étouffer jusqu'aux moindres germes des hérésies, jetèrent Louis dans plusieurs démarches qui sont loin d'être exemptes de blâme.

Son ascendant sur les grands vassaux devint si complètement absolu, qu'il les soumit à la loi de ne disposer de leurs enfans qu'avec la permission du roi. Simon de Montfort, duc
de Leycester, sollicita vainement l'aveu du 1236
monarque pour épouser Mathilde, comtesse de Flandres, la veuve du comte de Boulogne.

Thibaud, comte de Champagne, et devenu roi de Navarre, marie Blanche sa fille unique
à Jean, héritier du duché de Bretagne. Louis 1237
lui déclare la guerre. Grégoire IX défend toute attaque contre un prince que son titre de Croisé place sous la protection de l'église. Le pieux monarque répond avec fermeté : « Je reconnois dans le chef des fidèles le privilége d'offrir des conseils ; mais je lui refuse le droit de donner des ordres. » Thibaud demande la paix, et n'obtient qu'un pardon acheté par la promesse solennelle que son héritière naturelle ne possèdera ni la Champagne ni la Navarre.

Les inconséquences de ce prince fatiguoient à tel point Louis, que la reine Blanche consentit à faire une nouvelle épreuve du pouvoir de ses charmes. Dans une entrevue, elle dé-
termina son *fidèle amant* à partir avec quel- 1238

Louis IX. ques autres grands seigneurs, pour une croi-
1238 sade qui n'obtint aucun succès.

Les amis et les parens de Thibaud cherchèrent les moyens de le détourner d'un voyage qui le menaçoit d'une longue suite de dangers et de fatigues, sans promettre des résultats heureux : il ne répondit à leurs représentations que ces paroles si douces et si touchantes :

« Amour le veut, et madame m'en prie. »

La sévérité des actes de justice de Louis parut adoucie par quelques bienfaits. Dans la vue de reconnoître des services personnels et la haute considération que possédoit une il-
1239 lustre famille, Gaucher IV de Chastillon reçut la main de la fille unique du comte de Boulogne, qui, dans les premières années de ce règne, avoit paru sur la scène tantôt comme président du conseil, tantôt comme chef des mécontens.

Ces gênes et ces bienfaits arbitraires nuisoient également à la puissance des grands vassaux, sans toutefois porter atteinte à la haute considération dont ils se montroient revêtus aux yeux des étrangers. Lorsqu'au mépris des promesses de son père, et de ses propres engagemens, Henri III révoqua les deux chartres de la constitution britannique, les grands seigneurs firent entendre des murmures. L'évêque de Winchester, premier ministre, leur dit : « Que les pairs d'Angle- » terre s'en faisoient beaucoup accroire, s'ils

» vouloient se mettre sur la même ligne que Louis IX.
» les pairs de France, et qu'il y avoit une 1239
» grande différence entre les uns et les au-
» tres. »

Avec la dignité de maréchal de France, Louis acheta du fils de Montfort, les biens que nous avons vu acquis d'une manière aussi barbare qu'illégitime : ce fut même le motif pour lequel on eut deux maréchaux de France. Ces officiers, les subalternes du connétable, s'étoient élevés avec leur chef, et se glorifioient, à cette époque, de la fonction honorable « de mener l'avant-garde qui étoit formée » de cavalerie. »

Il érigea ce tribunal de sang en horreur aux 1240
Français, l'inquisition, dont les cruautés se préparent dans l'ombre des cachots, et s'exécutent avec l'appareil solennel de la religion. Ses bûchers s'allumèrent dans toutes les parties de la France. Cent quatre-vingts hérétiques furent brûlés à Troyes, sous les yeux de dix-huit évêques, qui flétrirent la sainteté de leur caractère, en ne se précipitant pas entre les bourreaux et leurs victimes.

L'insolence de Hugues de Lusignan, comte de la Marche, ramena bientôt Louis au combat, et devint la source d'une gloire plus brillante que celle qu'il avoit jusqu'alors obtenue. Le comte, égaré par l'orgueil de sa femme Isabelle, veuve de Jean-Sans-Terre, et fier des secours de Henri III son beau-fils, refusa
l'hommage qu'il devoit au comte de Poitiers, 1241

Louis IX. pour le comté de la Marche, et s'oublia jusques
1241 au point de tenir quelques propos injurieux à la famille royale. Louis sentit vivement cet affront, et résolut d'en tirer vengeance. Sa tendresse fraternelle auroit suffi pour éveiller son indignation, quand il n'auroit pas eu la plus haute idée de la dignité *de frère du roi de France*, qui lui sembloit assez belle pour consoler, au défaut même d'une couronne.

A l'approche de l'ennemi commun, les haines particulières sont suspendues ; les guerres intestines cessent. Les seigneurs et les gentilshommes accoururent se ranger autour de la bannière royale. L'archevêque de Sens, les évêques de Paris et de Chartres grossissent le nombre des guerriers, qui brûlent de la soif de combattre et de se signaler en présence de leur souverain. Suivi d'une armée levée à la hâte, mais animée par l'enthousiasme, le roi campe sur les bords de la Charente en face des alliés, et prend la résolution de franchir la rivière qui le sépare des ennemis. Les Anglais lui opposent une vigoureuse résistance, à la faveur de deux forts qu'ils ont eu le temps d'élever. Le pont de Taillebourg devient le théâtre d'une action à jamais mémorable, et telle que jusqu'à la journée d'Arcole, il ne s'en présentoit pas une semblable à l'admiration des siècles. Louis, le sabre à la main, s'élance sur le pont, affronte des milliers de traits dirigés contre sa personne, et remporte une victoire

complète. Sans donner aux vaincus le temps Louis IX.
de se remettre de leur trouble, il les attaque 1242
le lendemain aux portes de Saintes, et les disperse. Henri prend la fuite. Lusignan tombe aux pieds de son souverain, se reconnoît indigne de toute grâce, et reçoit son pardon.

Le roi victorieux dicta la paix, dont la principale condition fut que la ville de Saintes resteroit réunie à la couronne. Ennemi encore plus généreux que brave, il réprima l'indiscrétion des courtisans, qui se permettoient des railleries sur le compte du roi d'Angleterre : il reçut dans sa familiarité le comte de la Marche, et fléchit par des égards la haine invétérée d'Isabelle.

La suspension des hostilités donna lieu à des fêtes, dans lesquelles Louis déploya autant de goût que de magnificence. On y célébra le mariage du comte d'Artois, avec 1243
Mathilde de Flandres. Les noces furent précédées de la réception dans l'ordre de la chevalerie, du comte avec cent jeunes gens de son âge, et elles furent suivies d'un mémorable tournois. Ces jeux guerriers devenoient chaque jour plus sanglans, sans que pour cela leur vogue s'affoiblît. A Nuys, près de Cologne, soixante chevaliers (en 1240) étoient restés sur le champ de bataille.

L'audacieux Innocent IV, trop foible en Italie pour se soustraire à la vengeance de
Frédéric II, tint à Lyon un concile, dans 1244

Louis IX. lequel il eut la hardiesse d'excommunier le
1244 prince son ennemi. Dès l'ouverture de cette assemblée, les cardinaux reçurent le chapeau rouge « comme un signe qu'ils devoient ré- » pandre leur sang pour la défense des droits » de l'église. » Le roi se rendit à l'abbaye de Cluny, dans le dessein d'exhorter le pape à montrer plus de réserve et de modération. Dans cette entrevue, les membres du sacré collége parurent pour la première fois décorés de la pourpre romaine (1). Le pontife fit suivre la discussion de ses intérêts personnels, de pressantes exhortations pour porter des secours aux Chrétiens d'Orient.

Au bruit des préparatifs d'une nouvelle entreprise de la part des princes de l'Europe, le Vieux de la Montagne prétend détourner cet orage, et fait partir deux de ses sujets, avec l'ordre de sacrifier le roi de France. Mais informé des hautes vertus de ce jeune prince, il se hâta de le prévenir du péril auquel il se reproche de l'avoir exposé.

(1) Le roi, l'empereur de Constantinople, le pape, douze cardinaux, deux patriarches, dix-huit évêques, la reine régnante, la reine Blanche, la sœur du monarque, les trois princes ses frères, les infans de Castille et d'Arragon, le duc de Bourgogne et sa nombreuse suite, une foule de seigneurs, de prélats et d'ecclésiastiques, trois cents hommes pour la garde du roi et beaucoup d'autres troupes pour le cortége, étoient tous logés dans l'abbaye « sans que les moines en » souffrissent la moindre incommodité. » Quelle masse de bâtimens et de richesses s'étoient accumulés dans cette abbaye depuis l'année 910 que Guillaume, duc d'Aquitaine, avoit été son fondateur, et saint Odillon son premier abbé!

À peine sauvé de ce danger, Louis vit ses jours menacés par une maladie grave. La France entière fut plongée dans la douleur, et crut devoir sa conservation à un miracle. Lui-même attribua un rétablissement subit au vœu qu'il avoit fait de partir pour la Terre-Sainte. Les conseils, les prières et les exhortations ne purent le détourner du dessein de prendre la croix. Pour la première fois, la reine sa mère le trouva rebelle à ses ordres, et fut obligée d'accepter les soins de la régence. Louis IX. 1245

Après trois années consacrées à d'immenses préparatifs, Louis s'embarque à Aigues-Mortes. 1248 La pensée que sa dignité lui défendoit de faire usage d'un port situé dans les états d'un autre souverain, avoit donné lieu à de longs et pénibles travaux, pour déblayer les sables qui déjà obstruoient le port d'Aigues-Mortes, et qui depuis bien des années l'ont mis hors de tout usage (1). La flotte portoit le monarque avec la reine, les princes ses frères, vingt prélats et soixante-dix mille combattans, au nombre desquels les plus grands seigneurs et l'élite de la noblesse s'étoient fait un point d'honneur de se ranger. La multitude des bâtimens qui furent employés effraie, et ne seroit pas croyable, si nous n'avions déjà eu lieu de remarquer leur petitesse. Le plus grand

(1) Le conseil-général du département du Gard a annoncé le projet de rétablir le port d'Aigues-Mortes : cette grande et belle idée appartient au préfet, M. d'Alphann.

Louis IX. 1248. nombre appartenoient aux républiques de Venise et de Gènes, qui pour lors étoient en possession du commerce de l'Europe. Les pilotes italiens apprirent aux marins français l'usage d'un instrument qu'ils appeloient *la monstrière*, et qui doit être regardé comme la véritable ébauche de la boussole. Malgré ce secours, que les historiens et les poètes célébrèrent avec emphase, la traversée fut longue et fatigante. Les bâtimens souffrirent au point d'exiger une longue relâche dans l'île de Chypre, dont le séjour devint funeste à l'armée, que les maladies ravagèrent. Parmi les nombreuses victimes que la mort enleva, on donna des regrets à la perte d'Archambaud de Bourbon, le dernier mâle d'une famille ancienne et puissante, dont le nom et les richesses devinrent dans la suite l'apanage du comte de Clermont, le dernier des fils de saint Louis. Archambaud s'étoit acquis des droits à l'attachement et à la reconnoissance du monarque, par le sacrifice du titre de prince, pour prendre celui de baron.

Le roi, scrupuleux observateur des principes de la chevalerie, repoussa l'opinion admise dans son siècle, que les Infidèles ne méritoient ni égards ni ménagemens. Avant d'attaquer le soudan d'Egypte, il lui déclara la guerre. Ses premiers pas furent marqués par une descente glorieuse, par deux victoires et par la prise de Damiette. Les peuples étonnés admirent sa valeur et ses vertus. Les Musul-

mans cherchent au-delà du Nil un rempart Louis IX.
contre ses attaques : ce fleuve n'arrête point sa 1248
marche, grâce à la trahison d'un Bédouin, qui, pour cinq cents bezans d'or, lui découvre un gué facile.

La témérité du comte d'Artois détruisit en un instant les plus belles espérances. Ce prince courut au-devant d'une mort certaine, et prépara la ruine des Croisés. Un trait de cette funeste journée nous montre les contes absurdes dont les peuples, dans tous les temps, aiment à se repaître, et le ton grossier qui régnoit alors dans les classes les plus élevées. L'opinion populaire étoit, que les Anglais avoient une queue au bout du dos. L'ambassadeur de cette nation faisant au comte d'Artois des observations sages, et sur l'oubli du serment qu'il avoit prêté entre les mains du roi son frère, de ne pas combattre, et sur le danger d'une attaque imprudente, le comte l'interrompit avec brutalité. « Ces raisonnemens, milord, sentent bien la queue. — Monseigneur, je mènerai cette queue si loin, que si vous et les vôtres la suivez, aucun ne reviendra pour rendre compte de notre perte. » A ces mots, il fondit sur les bataillons ennemis, au milieu desquels il tomba l'une des premières victimes de la témérité du jeune prince. 1249

Au récit de la mort d'un frère chéri, Louis lève les yeux au ciel, pousse un profond soupir, et s'élance sur les ennemis. Ses prouesses

Louis IX. surpassent celles de la foule d'intrépides che-
1249 valiers qui combattent et qui périssent à ses côtés. Le vieil Hugues de Chastillon termine sa longue et belle carrière, mais recueille en mourant la consolation de sauver le *gonfanon royal*. Cette enseigne « le gage de l'honneur » militaire » étoit d'une structure qui rendoit ses mouvemens incommodes et sa défense difficile : on la conduisoit élevée sur un chariot assez vaste pour soutenir une plate-forme garnie de parapets, sur laquelle étoient rangés plusieurs chevaliers. La garde de ce dépôt sacré avoit pour but de détruire le préjugé ridicule qui s'opposoit à ce que les nobles combattissent autrement qu'à cheval.

Trois jours après la malheureuse affaire de Massour, les Sarrazins enorgueillis par ce premier avantage, attaquent l'avant-garde de l'armée qui étoit sous les ordres du comte d'Anjou. Louis, informé que ses gens foiblissoient, accourt à toute bride, fond sur les assaillans, et fait tant de prodiges de valeur, que non-seulement il dégage son frère, mais qu'il remporte une victoire signalée. Les Français, dans leur enthousiasme, pensent voir le bras protecteur de Dieu qui couvre le saint roi de son égide sacrée. Les traits sembloient s'émousser contre ses armes, et son cheval fut couvert de feu grégeois, sans en éprouver aucune atteinte.

Tant de gloire fut stérile dans ses résultats ; les Croisés vainqueurs les armes à la main,

tombèrent victimes de leurs désordres. La fureur du jeu, le goût de la table et la passion des femmes désorganisèrent l'armée. Telle fut la licence, que de honteux repaires de ruine et de corruption se formèrent jusqu'aux entours de la tente du monarque. Louis IX. 1249

De tels excès produisirent une maladie contagieuse, dont les caractères étoient à la fois effrayans et douloureux. Louis oppose un front serein aux coups de la fortune, parcourt sans cesse le camp, soigne les malades, exhorte les mourans, et porte de toutes parts des consolations. L'histoire n'a pas pensé qu'il fût au-dessous de sa dignité, de nous transmettre le mot touchant de Gargelme, l'un de ses valets-de-chambre, qui, près de rendre le dernier soupir, s'écrioit : « Je ne mourrai » point que je n'aie vu mon cher maître. »

Le roi cèda à l'impérieuse loi de la nécessité, et donna l'ordre de la retraite : les malades furent embarqués sur le Nil, dont il protégea la navigation avec le peu de chevaliers, de gendarmes et de fantassins qui se trouvèrent en état de servir. Gaucher de Chastillon se chargea du périlleux honneur de commander l'arrière-garde de cette foible troupe, et ne tarda guère à soutenir un combat extrêmement désavantageux.

Le poids de la maladie affoiblissoit Louis, et les médecins prédisoient que ses forces trahissant son courage, sa mort deviendroit la suite inévitable de la plus légère impru-

Louis IX. dence. Mais sa magnanimité ne l'en entraîne
1249 pas moins contre les ennemis, et le pousse si avant dans la mêlée, que Geoffroi de Sargines combat seul à ses côtés, puise dans le danger même une force nouvelle, exécute des prodiges dans l'espérance de sauver un maître idolâtré, pare les coups portés avec fureur, et parvient à Casel avec son précieux dépôt.

Les chevaliers se signalent à l'envi l'un de l'autre par des exploits, pour préserver leur souverain de l'humiliation d'être prisonnier. Gaucher de Chastillon se distingue par des faits d'armes dignes d'une éternelle mémoire. Seul, l'épée à la main, il défend assez longtemps l'entrée d'une des rues qui conduisoit à la maison dans laquelle le roi prenoit quelque repos. On voyoit ce redoutable guerrier hérissé de traits que les ennemis lui lançoient de toutes parts, et ses armes teintes de son généreux sang, s'élever sur ses étriers, frapper des coups terribles et crier d'une voix tonnante : « Ah ! Chastillon, chevaliers, et » où sont maintenant mes preud'hommes ! » que n'accourent-ils pour venger ma mort » sur les méchans Sarrazins ! » Ce ne fut qu'après sa mort que les Sarrazins purent s'avancer.

L'excès de la fatigue avoit à tel point augmenté l'état de foiblesse du roi, que sa perte sembloit inévitable : le petit nombre de chevaliers rassemblés autour de sa personne, se promettent de répandre à ses pieds jusqu'à

la dernière goutte de leur sang. Tout-à-coup un huissier vendu aux ennemis, prononce à haute voix : « Seigneurs chevaliers, le roi » vous l'ordonne, cessez d'exposer et ses » jours et les vôtres par une résistance su- » perflue. » Quoiqu'à regret ils obéissent à ce commandement si contraire à leurs vœux, et se hâtent de jeter leurs armes. Louis IX. 1249

Louis voit sa chambre remplie de Sarrazins qui l'accablent d'outrages, et chargent ses mains de chaînes. Sa grande ame ne laisse échapper aucun signe d'abattement. C'étoit l'heure de vêpres, il demande son bréviaire, et récite ses offices avec le même respect, avec la même ferveur, que s'il eût habité l'un de ses palais, au milieu de sa famille et du peuple dont il étoit adoré.

Le sultan Almahador ouvrit des conférences pour traiter d'un accommodement; mais une révolte dans son armée lui coûta la vie. Octoi, chef de la conjuration, prend d'une main le cœur du soudan, et tenant de l'autre son épée ensanglantée ; il se précipite dans la tente de Louis, et lui dit d'une voix menaçante : « Donne-moi l'ordre de la chevalerie » pour prix du cœur d'un tyran qui avoit juré » ta mort, que tes refus rendront sur l'heure » inévitable. » Le saint monarque réplique d'un ton assuré : « Commence par te faire chrétien. » Cette inébranlable fermeté subjugue le barbare, qui sort la rage dans le cœur et le blasphème à la bouche.

Louis IX. 1249 Entouré de dangers et de maux sans cesse renaissans, le roi captif puisoit quelques consolations dans la pensée que du moins son épouse et ses enfans n'étoient point exposés à de semblables rigueurs. Sa sécurité fondée sur de justes apparences, faillit être démentie par la bassesse des Génois et des Pisans, qui ne rougirent pas de former le complot d'abandonner dans Damiette les personnes intéressantes dont la garde leur avoit été confiée. La reine eut recours à des présens d'une grande valeur, et parvint à retenir ses indignes gardiens. Néanmoins accordant peu de foi à leurs promesses vénales, elle fit appeler dans sa chambre un vieux chevalier pour y rester près de sa personne, et voulut qu'il s'engageât par serment à lui couper la tête dans le cas où les Sarrazins s'empareroient de la ville. Le vieillard répondit avec une franche simplicité: « Madame, je prendrai » d'autant plus volontiers cet engagement, » qu'à part moi j'en avois formé le dessein » en cas de malheur. »

St. Louis se montre chaque jour plus grand et plus religieux : ni les fers ni les menaces ne fléchissent sa résolution. Les Sarrazins surpris d'une telle magnanimité, se disoient entr'eux : « C'est le plus fier chrétien que l'on » puisse rencontrer; si notre prophète nous » avoit laissé souffrir autant de maux que ce » prince en supporte avec résignation, nous » abandonnerions notre croyance. » Bientôt,

saisis d'une respectueuse admiration, ils tombent à ses pieds et vont jusqu'à lui proposer leur couronne, sans que cette vicissitude de la fortune ébranle le héros, qui reste constamment calme dans son maintien, assuré dans ses regards et plein de noblesse dans ses discours. Louis IX. 1249

Pour rompre ses fers, Louis rend la ville de Damiette, et pour obtenir la liberté de ses compagnons d'infortune, il s'engage à payer un million de bezans d'or, évalué à cent mille marcs d'argent. Philippe de Montfort, le chef du trésor, dérobe avec adresse cinq cents marcs à l'inquiète avidité des Sarrazins, et s'applaudit avec un air de triomphe d'une fraude qui lui paroît légitime. Le monarque n'écoutant que la voix de sa vertu scrupuleuse, et son horreur pour l'ombre même d'un subterfuge, s'en indigne, reprend avec amertume Montfort, et proteste, foi de chevalier, que quels que puissent être les périls qui menacent ses jours, il ne s'éloignera point avant que la somme qu'il a promise ne soit entièrement soldée. Un tel respect pour sa parole, étonne les Sarrazins, et ne leur servit pas d'exemple, puisqu'au mépris des engagemens les plus solennels, ils retinrent les machines de guerre et plus de douze mille prisonniers. 1250

Le roi sorti de captivité, se rend en Palestine, et plonge les gens de bien dans la douleur, par la durée de son absence. Il

Louis IX. relève les fortifications de Césarée, de Phi-
1251 lippe, de Joppé, d'Acre et de Sydon. Sa renommée vole dans tout l'Orient. Nader, soudan de Damas, et Asceledin, soudan d'Egypte, recherchent son alliance : moins touché des témoignages d'honneur qu'affligé de prendre un allié parmi les infidèles, il consacre son influence au soin généreux de délivrer les chevaliers, les enfans et même les renégats qui restoient au pouvoir des Mahométans. Ces malheureux, au nombre de douze mille, sont ramenés par l'ambassadeur Valence, et bénissent l'ange tutélaire qui les rend à leur patrie. C'est alors que Louis déploya dans son entier, la touchante et divine bienveillance du christianisme. Image vivante de l'auteur de notre salut, il soulage les malheureux, console les affligés, et sauve du désespoir ceux qui s'étoient égarés par la séduction ou par la crainte. Grâces à son énergique vigilance, nul d'entre ceux qui avoient abandonné leur croyance, n'eut à se plaindre d'aucune insulte.

En France, la reine Blanche venoit de ternir la gloire de son administration par un faux calcul de politique. On avoit célébré avec transport les triomphes du monarque : ses revers jetèrent dans l'abattement. Un apostat de Cîteaux annonça en chaire que l'unique ressource étoit de composer une croisade des bergers et des hommes du petit peuple ; les seuls dont les cœurs fussent assez purs,

pour devenir les instrumens des desseins de Louis IX.
la Providence. Les troupeaux et les charrues 1251
furent abandonnés (en 1250). La régente applaudit à des transports qui lui sembloient devoir tourner au désavantage des possesseurs des fiefs ; mais une fatale expérience ne tarda guère à la convaincre que, dans tous les temps comme dans tous les lieux, la populace livrée à ses caprices, à ses passions, n'est plus qu'un tigre qui brise sa chaîne, porte au loin l'épouvante et la mort, couvre la terre de ses victimes, et tombe enfin déchiré par ses propres fureurs. Les *pastouraux* rendirent leur destruction inévitable à force de brigandages et de cruautés : ces mesures de rigueur pénétrèrent la reine Blanche d'une profonde douleur, et couvrirent de nuages
les derniers jours d'une vie si utilement con- 1252
sacrée au bien de l'état.

Louis soutint avec une respectueuse résignation la mort de sa mère, quoique son cœur sentît toute l'étendue de la perte la plus douloureuse que puisse éprouver l'homme qui n'a point à pleurer sur la tombe de ses enfans. Cette princesse, digne des éloges de tous les historiens, satisfit à l'usage de son siècle en se revêtissant de l'habit de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de Maubuisson, dont elle étoit la fondatrice. Observons que si dans les derniers jours de la vie des princes une humilité pénitente échangeoit les ornemens de la grandeur contre la bure du cénobite, au moins

Louis IX. dès que le souverain avoit rendu son dernier
1252 soupir, le respect des sujets remplaçoit le froc religieux par tout l'appareil de la royauté.

La mort de la régente rappeloit impérieusement le roi : néanmoins un retour si désiré, si nécessaire, se retarda sous des prétextes frivoles, et se fût long-temps fait attendre, si la guerre que les Dampierre et les d'Avesnes soutenoient entr'eux pour la succession des états de Flandres, n'avoit compromis le salut du royaume. Les guerriers français et flamands se montrèrent à l'envi jaloux de donner des preuves de valeur et de générosité. Le comte d'Anjou, l'un des frères de saint Louis, prince dont l'humeur toujours hautaine, et souvent cruelle, ne fut que trop célèbre, refusa pourtant, comme indigne d'un chevalier, la conquête de Bouchain, d'après l'observation délicate que la femme de son ennemi venoit de prendre cette ville pour être le lieu de ses couches.

Tel est l'ascendant de la vertu parvenue à ce degré de sublimité, que l'infortune ne l'empêche point d'être l'objet de la vénération commune.

Toutes les classes de citoyens se portèrent en foule à la rencontre d'un roi qui ne rame-
1254 noit que de foibles débris d'une immense expédition. Nombre de guerriers étoient tombés sous les coups des Infidèles. Plusieurs avoient péri par des maladies douloureuses : très-peu revenoient, encore étoient-ils presque tous

blessés. Le trésor public et les fortunes des Louis IX.
particuliers se trouvoient épuisés, tant par 1254
l'effet de la guerre que par le rachat de douze mille captifs. Depuis la frontière jusqu'à Paris, les routes furent semées de fleurs et bordées de spectateurs. Les villes élevèrent des arcs de triomphe, et l'allégresse générale s'exprima par des acclamations continuelles. Le roi vivement ému mêla ses larmes à celles des Français : elles ne furent pas néanmoins toutes d'attendrissement ; quelques-unes coulèrent de douleur, à la vue de la croix qu'il portoit sur ses habits, gage trop assuré de sa résolution de marcher encore en Palestine.

Henri, roi d'Angleterre, empressé d'ad-
mirer le héros chrétien, arrive à Paris. Les 1255
distinctions lui furent prodiguées. Dans les repas publics, Louis presse cet hôte illustre d'occuper à table la place d'honneur ; mais l'orgueil du prince anglais cède à la voix de son intérêt qui lui dit : Que le titre de vassal peut seul recouvrer quelques-uns des fiefs dont la confiscation a privé son père. Aussi répond-il d'un ton respectueux : « Cette place est à » vous ; vous êtes mon seigneur, et vous le » serez toujours. »

Ce fut dans la sage administration de son royaume que Louis se montra le modèle des souverains. Il rétablit les finances ; il encouragea l'agriculture ; il fit élever plusieurs monumens, parmi lesquels on distingue la Sainte-Chapelle de Paris, et le pont du Saint-Esprit

Louis IX. sur le Rhône, dont la première pierre fut
1256 posée à son passage pour Aigues-Mortes. Ses
bienfaits fondèrent l'hôpital des Quinze-vingts,
qui assure à la plus affligeante des infirmités
les secours qu'un zèle compatissant prodigua
à cette époque aux prisonniers que la bar-
barie des Sarrazins avoit privés de la vue.

Il exerça lui-même une justice paternelle.
On ne sauroit, sans une douce émotion, se
représenter ce grand homme assis sous un
arbre de la forêt de Vincennes, ou sur des
tapis dans ses jardins de Paris, ou près de
son vaste foyer : ses sujets de tout état l'en-
touroient, sans que ni les huissiers ni les
gardes les arrêtassent. Chacun exposoit sa
cause, et recevoit un jugement dicté par la
seule équité. Les plus pauvres étoient les
mieux accueillis, d'après les besoins qu'ils
avoient de ne pas être dévorés par des frais
de plaidoirie : souvent même il faisoit cher-
1257 cher des hommes prêts à se diviser, leur
parloit le langage de la raison, étouffoit des
haines naissantes et prévenoit la ruine des
familles. Sourd à la voix de la politique, lors-
qu'elle n'étoit pas celle de l'humanité, il n'eut
aucun égard aux représentations des anciens
membres de son conseil, qui lui répétoient
que les rois avoient un intérêt réel à favoriser
les divisions des grands seigneurs, attendu
que leurs guerres continuelles les affoiblis-
soient, et les rendoient chaque jour moins
redoutables à la couronne. « Dieu, leur

» répondit-il, ne me verroit qu'avec courroux; Louis IX.
» les hommes seroient autorisés à me haïr, 1257
» et j'éprouverois des remords déchirans, si
» je ne faisois pas tous mes efforts pour ra-
» mener la paix parmi mes sujets, et si,
» par un calcul criminel, je laissois s'en-
» tr'égorger des hommes que la religion me
» commande de chérir comme moi-même. »

Il envoya des personnes réputées habiles et vertueuses, pour mettre fin à la guerre qui s'étoit élevée entre le comte de Châlons et 1259
son fils le comte de Bourgogne. Le chambellan Person, qu'il honoroit d'une confiance particulière, fut souvent chargé des commissions de ce genre, dont les frais étoient toujours supportés par le trésor royal.

Il forma la double résolution de détruire, autant qu'il seroit en son pouvoir, les petites guerres entre les particuliers et les duels judiciaires. Dans les premières, il eût tari la source d'où les meurtres, les brigandages et les incendies se répandoient sur la surface du royaume : par malheur, cet usage destructeur de la société tenoit tellement à l'esprit de ces siècles, et avoit tant d'attrait aux yeux des nobles, que les tentatives ne purent être hasardées qu'avec une grande réserve, et que la plupart restèrent long-temps infructueuses. Il établit l'*assurement* qui ramenoit les parties devant la justice des seigneurs, et les soumettoit à leurs décisions. Il déclara depuis, que les parens des personnes en que-

Louis IX. relle auroient quarante jours pour prendre à
1259 leur choix des *assûremens*, ou pour travailler à la paix, ou pour faire leurs préparatifs de guerre. Ceux qui les attaquoient pendant cet intervalle, devoient être punis comme traîtres. Enfin, il prononça la prohibition de toutes les guerres entre particuliers; mais l'esprit, ou plutôt la barbarie publique, n'en permit pas encore l'effet. Malgré la résistance des nobles, jaloux de devoir au seul courage la conservation de leur vie et de leur fortune,
1260 il supprima dans l'étendue de ses domaines les combats judiciaires, et fit reconnoître la procédure par preuves évidentes. L'indignation des grands seigneurs fut hautement prononcée. « Il saint roi Louis ôta bien de sa » cour les gages de bataille, si ne les ôta pas » de la cour à ses barons. »

Il eut de nombreux obstacles à surmonter avant de pouvoir assurer aux juges assez de force et assez de considération pour réprimer les agresseurs, soutenir les opprimés, venger les innocens, et se mettre eux-mêmes à l'abri des dangers.

Bien au-dessus de son siècle dans les idées législatives, il ordonna la rédaction d'un code général, composé de plusieurs lois rendues par ses prédécesseurs, et d'un petit nombre de celles publiées sous son règne. Parmi ces dernières, la plus digne d'honorer sa mémoire, décide que l'égalité dans les voix sera toujours en faveur de l'accusé, du mo-

ment où il s'agira de la perte soit de la liberté, Louis IX.
soit de quelque membre, soit de la vie. « La 1260
» justice, disoit cet excellent prince, doit
» être toujours plus près d'absoudre que de
» condamner. »

Grand dans ses conceptions politiques, il organisa le gouvernement monarchique par les appels graduels des différens tribunaux. « Quatre grands bailliages furent établis en » Vermandois, à Sens, à Saint-Pierre-le-» Moutier et à Mâcon, pour juger en der-» nier ressort les appels des justices des sei-» gneurs. » Les pays coutumiers eurent des baillifs, et ceux du droit écrit des sénéchaux. Ces magistrats, tous militaires, furent institués pour remplir les fonctions des ducs et des comtes qui s'étoient rendus indépendans.

L'administration des villes fut confiée aux maires, qu'un certain nombre de *prud'hommes* secondoient. Les maires, renouvelés chaque année, étoient choisis entre trois candidats que la commune proposoit. Dès ce jour, tous les habitans du royaume furent classés dans une hiérarchie où le monarque tenoit le premier rang, avec le désir et les moyens de *niveler* par degrés toutes les grandeurs. Les nobles, trop ignorans et trop adonnés à l'exercice de la guerre pour apprécier l'influence de semblables institutions, souffrirent que l'on consommât dans leur propre domaine la ruine du régime féodal. A la vérité, les dépenses occasionnées par les croisades, avoient

Louis IX. 1260 mis la plupart des grands seigneurs hors d'état de s'opposer aux volontés d'un monarque aussi ferme qu'éclairé.

Extrêmement jaloux d'affermir l'autorité royale, ses efforts constans chargèrent d'entraves les grands seigneurs. Il leur défendit d'épouser, sans la permission du roi, des filles étrangères, et ordonna que ceux qui possédoient à la fois des fiefs en France et en Angleterre, eussent à choisir un des deux souverains pour lui prêter hommage. La forme et les expressions de cet hommage furent fixées. Le vassal, les mains jointes, à genoux, nue tête, sans manteau, sans ceinture, sans épée et sans éperons, disoit à son suzerain : « Sire, je deviens votre homme de bouche » et de main ; je vous jure et promets loyauté, » de garder votre droit en mon pouvoir, et » de faire service à votre semonce ou à la » semonce de votre baillif. » Le seigneur baisoit le vassal sur la bouche et le relevoit.

Une fois assuré de la soumission des grands seigneurs, il s'occupa du soin de les faire craindre et respecter par leurs subordonnés. Le vassal fut déclaré coupable de félonie, et par conséquent dépouillé de son fief dans trois cas différens. « 1.° S'il levoit la main » sur son seigneur, sans en avoir éprouvé de » violences. 2.° S'il lui faisoit la guerre, sans » y être contraint par un autre qui eût le » droit d'exiger ce service. 3.° S'il l'accusoit » de trahison, sans apporter d'autres preuves » que de le défier au combat. »

Pénétré de la noblesse du caractère de magistrat, il défendit, sous des peines très-sévères, de le dégrader par la vente des offices de judicature. Les seigneurs avoient les premiers introduit cet abus révoltant, trop souvent adopté par nos rois. Louis IX. 1260.

Le désir de favoriser la passion des croisades avoit inspiré le règlement qui transmettoit aux bourgeois et aux campagnards le droit de posséder des terres nobles. L'espoir d'acquérir des richesses et de la considération, éveilla l'industrie ; mais comme la possession d'un fief élevoit au rang des nobles, il en résulta des inconvéniens assez graves pour que St. Louis cherchât le moyen d'en arrêter le cours. A cet effet, il assujettit les acquéreurs de fiefs au payement d'un droit de *franc-fief*, qui les séquestroit du corps de la noblesse. Les roturiers furent affligés, sur-tout humiliés, d'une loi propre à réprimer leur orgueilleuse ambition, et les gentilshommes s'en plaignirent d'autant plus, que la cupidité faisoit taire dans leur ame la voix de l'honneur.

Un roi vaillant et preux chevalier, n'avoit garde de négliger les règlemens relatifs à la guerre. Tout Français fut déclaré soldat depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante. Mais il contracta deux engagemens d'une nature bien différente : le service de *chevauchée* et le service de l'*ost*. Le premier de peu de temps ne l'éloignoit point de ses foyers ;

Louis IX. le second supposoit les opérations d'une cam-
1260 pagne, et le suzerain ainsi que le roi pouvoit seul le réclamer : sa durée de soixante jours, quand on étoit noble, se réduisoit à quarante en faveur des roturiers. Cet engagement une fois rempli, la défense du royaume suspendoit à peine une dispersion aussi prompte que générale, lorsque le trésor du roi ne payoit plus les troupes. Les dames entretenoient le nombre de chevaliers qui correspondoit au contingent de leurs fiefs. Les baillifs et les sénéchaux obtinrent la fonction de mener les communes à la guerre.

Animé pour son peuple d'une sollicitude vraiment paternelle, il prétendit que ceux qui servoient les besoins de première nécessité ne fussent pas enrôlés. Une ordonnance régla que les boulangers et les meuniers ne prendroient pas les armes : tel étoit à cette époque l'esprit guerrier de la nation, que les sujets pour remplir ces deux états devinrent fort rares.

Les ressources savantes et compliquées de la finance étoient encore ignorées. Empressé de subvenir à l'épuisement de son trésor, Louis adopta pour unique remède un moyen qui répara le désordre, accrut l'amour des sujets et produisit le bien général de la France. Il parcourut les provinces en recueillant les droits de gîte. Au premier abord ces frais parurent fatigans au peuple, qui se trouva bientôt amplement dédommagé par le zèle

du roi à répandre des secours sur les malheureux, à surveiller les hommes chargés des fonctions publiques, à punir les actes d'une tyrannie subalterne, et à se rendre l'arbitre des différends. Louis IX. 1260.

Il porta ses regards sur la fabrication des monnoies, dont les rois cherchoient avec soin à se réserver l'entière possession. Plus de quatre-vingts seigneurs avoient le droit de battre monnoie; mais on les resserra par des entraves, qui le rendirent d'abord illusoire et bientôt onéreux. La monnoie du roi fut déclarée comme ayant cours dans toute la France ainsi que dans ses domaines, tandis que celle des seigneurs perdoit toute valeur au changement de territoire. Les pièces d'or et d'argent ne purent être frappées que dans les ateliers royaux : elles portoient sur une face l'empreinte d'une croix, et sur l'autre celle de deux piliers : usage qui a perpétué parmi nous une expression que beaucoup de personnes répètent, sans en soupçonner l'origine, lorsqu'elles jouent un objet quelconque *à croix ou pile*.

Il chargea Boileau, prévôt de Paris, du soin d'établir le bon ordre dans cette ville, qui commençoit à devenir considérable, et dont le séjour étoit devenu dangereux par une foule de gens sans aveu qu'aucune force n'avoit encore réprimés. C'est de cette époque que date cette fameuse police qui fait l'étonnement des étrangers, et qui rend la capitale

Louis IX. de la France le séjour de l'Europe, où l'homme
1260 paisible vit avec le plus d'agrément, comme avec le plus de sûreté. L'affluence des étrangers est la suite de ce double avantage

Sa piété ne l'empêcha pas de maintenir, dans toute sa splendeur, la dignité de sa couronne : il réprima, par la pragmatique-sanction, la puissance ecclésiastique. Le fondement de cette loi porte sur le principe, que le royaume de France ne dépend que de Dieu : son effet fut de réparer une foule de désordres, et d'arrêter le cours des abus de pouvoir que la cour de Rome hasardoit dans toutes les circonstances qui lui paroissoient favorables. Les papes ne purent plus établir d'impôts sur les églises du royaume, que de l'exprès consentement du monarque et de celui des membres du clergé. Ce corps respectable éprouvoit le besoin d'être réprimé sur quelques vexations abusives. Saint Louis, dans l'exécution de ces réformes, répétoit avec feu : « Le prêtre doit vivre de l'autel ; » mais tout ce qui n'est pas nécessaire à sa » subsistance, est le patrimoine des pauvres. »

Les prélats se crurent en droit de lui faire des représentations : l'évêque d'Auxerre, l'orateur du clergé, se plaignit de la décadence de la foi chrétienne, et supplia le roi d'ordonner qu'à l'avenir tous ceux qui se trouveroient frappés d'excommunication, fussent par voie de rigueur, contraints après un an et un jour, à se faire absoudre en se soumettant

aux volontés de l'Eglise. Il répondit qu'il Louis IX, 1260.
y consentiroit avec plaisir, pourvu que ses juges eussent auparavant acquis la certitude que la sentence étoit fondée en droit. Après s'être consultés quelques instans entr'eux, les évêques répliquèrent que le clergé ne souffriroit jamais que personne eût connoissance de la justice ecclésiastique. « Eh bien, s'écria » le pieux monarque, je ne prétends pas non » plus que vous ayez connoissance de ma » justice : n'avez-vous pas tous été témoins » de l'exemple de l'évêque de Rennes, qui, » durant sept années, a tenu le comte de » Bretagne sous l'excommunication? Cependant la cour de Rome, après un mûr examen du différend, a prononcé que le comte » étoit innocent. Si comme l'évêque m'en » requéroit avec instance, j'eusse dès la première année obligé le comte à faire les sacrifices que l'on exigeoit de lui, j'aurois » maintenant à me reprocher un acte d'injustice. »

Sa vertu toujours active dans sa bienfaisance, après avoir rendu des lois importantes, descendit à la surveillance des règlemens secondaires, dont l'usage plus journalier est souvent d'un utilité mieux sentie. Il atteignit dans les opérations qu'il tenta pour réprimer le luxe, le but si difficile d'y parvenir, sans refroidir l'industrie et sans porter atteinte au commerce. Cette gangrène des corps politiques avoit fait de si funestes progrès, qu'elle effa-

Louis IX. 1260 çoit les distinctions sociales, qu'une fausse théorie traite de frivoles, mais qu'une sage expérience montre nécessaires pour préserver les états d'une fatale confusion. Telle étoit déjà la profondeur des plaies, que dans la pompe sacrée d'une fête solennelle, la reine Blanche ayant reçu le baiser de paix, le rendit à une femme publique.

Depuis la fin de la seconde race, l'ignorance avoit chaque jour fait de nouveaux progrès; elle étoit enfin parvenue au point de paroître une distinction honorable. Les nobles se vantoient de ne savoir non-seulement ni lire ni écrire, mais ils regardoient encore l'étude comme un travail indigne de ceux qui se livroient à la profession des armes. Les ecclésiastiques conservoient quelques restes de lumières; mais leur fierté les empêchoit de se rendre utiles dans les affaires d'intérêt ou d'administration, tandis que leur singulière manie de n'écrire qu'en latin, les rendoit inintelligibles pour le gros de la nation. La justice languissoit dans sa marche, parce que les juges étoient hors d'état de lire un mémoire, de vérifier une pièce; en un mot, de suivre une affaire tant soit peu compliquée. Quelques jeunes gens actifs et studieux profitèrent avec intelligence de cet état de choses; ils offrirent leurs services sous le titre de lettrés, qui se méritoit par une teinture de la langue latine. Nommés lors de leur naissance clercs *ès-lois*, ils se bornèrent d'abord à la

simple fonction de dresser des actes : d'après la prépondérance que les hommes éclairés acquièrent sans peine sur les ignorans, ils devinrent, par des degrés d'abord insensibles et bientôt rapides, les jurisconsultes à qui les grands seigneurs et les gentilshommes transmirent leur autorité judiciaire. Louis IX. 1260

Saint Louis conçut une idée profonde, qui devoit porter à la noblesse un coup aussi décisif qu'irréparable, puisqu'il tendoit à la dépouiller du droit de rendre elle-même justice, pour le conférer à des corps attachés par essence, comme par intérêt, aux prérogatives de la couronne. Il statua que les prélats et les seigneurs qui, jusqu'à ce jour, avoient composé les parlemens, seroient à l'avenir secondés dans leurs importantes fonctions, par des ecclésiastiques et par des juristes, dont les rois augmenteroient le nombre suivant les besoins de l'état. Le clergé du second ordre fut si flatté d'être admis près des évêques, qu'il appuya de tout son crédit ce nouveau règlement, dont il ne devoit recueillir qu'un avantage passager. Le monarque sentit parfaitement que les connoissances et le mérite pouvoient seuls assurer à ces nouveaux juges la considération nécessaire pour les élever au rang des premiers magistrats du royaume. Dans le dessein de leur applanir cette route longue et difficile, il établit des écoles de droit, avec les différens degrés de *Maître-ès-Arts*, de *Bachelier*, de *Licencié* et

Louis IX. de *Docteur*. Il détermina même quelques
1260 hommes d'une naissance distinguée, tels que Beaumanoir et Fontaine, à se placer au rang des juristes : tous étoient jusqu'alors sortis des classes les plus inférieures de la société ; mais depuis ils n'ont cessé, jusqu'à leur anéantissement, d'avoir pour chefs des membres de plusieurs maisons illustres, et parmi eux une foule de familles nobles avec les premières de la bourgeoisie.

Cette nouvelle institution fut mise pour la première fois en activité dans une cause majeure, qui devoit accoutumer les grands seigneurs à la craindre, et les peuples à la respecter dès sa naissance. D'après le dangereux honneur d'être trop souvent jugés dignes de régner, les seigneurs de Coucy inspiroient à nos rois un sentiment de jalousie et de haine, dont la piété de saint Louis n'avoit pu tout-à-fait le défendre. Quelques signes de froideur s'étoient aperçus durant l'expédition d'Egypte, quoiqu'elle eût coûté la vie à Raoul, chef de cette maison : une occasion bien propre à satisfaire ce penchant secret, s'offrit et fut saisie.

Enguerrand IV de Coucy, que ses contemporains s'accordent à représenter comme un chevalier plein de droiture et d'honneur, se rendit pourtant coupable de la cruauté de faire pendre trois jeunes Flamands, pensionnaires de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, et que ses gardes avoient arrêtés chassans sur la terre de Coucy.

Le connétable Gilles de Fraginies, compatriote de ces malheureux, porta plainte et demanda justice d'un attentat si révoltant. Le roi fit sur-le-champ arrêter Coucy, et lui donna l'ordre de comparoître devant le parlement. Une démarche si contraire aux usages reçus, produisit une surprise générale. Les juges parurent eux-mêmes effrayés de la présence d'un accusé de ce rang, et songèrent à fonder l'innovation sur un prétexte qui n'étoit que frivole : ils prétendirent que la terre de Coucy ne devoit plus être regardée comme un grand fief, depuis les démembremens qu'elle avoit essuyés par la vente des dépendances de Bauver et de Gournay. Le sire de Coucy, loin de protester contre le tribunal, se contenta de demander que ses parens lui prêtassent leurs conseils; ce que l'on ne put lui refuser. Les plus grands seigneurs l'entourèrent aussitôt, de sorte que le roi demeura presque seul avec les jurisconsultes, et même il auroit dû suivre la foule, d'après sa parenté reconnue. L'arrêt porta le payement d'une amende de dix mille livres, qui furent employées en *œuvres pies*, sur le refus que les familles flamandes firent d'accepter aucun dédommagement pécuniaire.

Louis IX. 1260

Les grands, les gentilshommes, et même le peuple, donnèrent quelques regrets à l'abaissement d'une maison qui avoit rendu des services aussi nombreux que signalés, et dont la noble fierté se peignoit dans cette devise :

Louis IX. 1260.

» Je ne suis roi ni prince aussi,
» Je suis le sire de Coucy. »

Le repos, la gloire et le bonheur parurent aux Français à jamais fixés dans leur patrie. Cette riante illusion favorisa la renaissance de la culture de l'esprit. Guillaume de Loris publia le *Roman de la Rose*, dont les grâces aimables et naïves donnèrent à espérer qu'un jour l'Europe admireroit dans la littérature française, et les fleurs les plus brillantes du bel esprit, et les productions les plus sublimes du génie. Jamais la liste des poètes ne fut parée de noms aussi illustres que ceux qui se font remarquer sous ce règne. Charles, comte d'Anjou, frère du roi; Raoul, comte de Soissons, prince du sang, et Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, sacrifièrent aux Muses, à l'exemple et sur les pas du fameux comte de Champagne, qui, jusqu'à son dernier soupir, fut constant dans ses folles amours. « Le bon sire ne cessa mie de chanter » les faveurs ou défaveurs de sa dame douce » amie, ennemie, pour ramentevoir que du » premier jour qu'il la vit, il lui laissa son » cœur en ôtage, ains qu'elle vouloit retenir » ses amis sans en avoir merci. »

D'après le sage et le noble dessein de favoriser le progrès des lumières qui sembloient prêtes à renaître, Louis fonda, dans la Sainte-Chapelle, une bibliothèque publique. Jaloux de combattre le préjugé qui tiroit vanité de l'ignorance, il alloit, dans ce nouvel établis-

sément, consacrer à la lecture la plupart des instans de loisir que ses nombreuses occupations lui laissoient. Louis IX. 1260.

Une fervente piété fixa de préférence ses regards et ses sollicitudes sur les objets relatifs à la religion : il reconnut avec douleur que la dépense entraînée par les études, éloignoit de l'Université plusieurs jeunes gens à qui la nature avoit accordé d'heureuses dispositions, mais qui souffroient du manque de fortune. Pierre de Sorbonne, son confesseur, reçut l'ordre de fonder une école gratuite de théologie. Ce digne personnage justifia la confiance dont son maître l'honoroit. Il mérita par son activité, son zèle et ses sacrifices, l'avantage flatteur de donner son nom à la célèbre maison qui, durant le cours de plus de cinq siècles, a joui du respect des Français, obtenu la considération des hommes instruits de l'Europe, et dont la chûte a coûté de vifs regrets, malgré le souvenir de quelques erreurs passagères, et les reproches sanglans des coryphées du parti dont la rage s'acharnoit contre la religion.

Le goût excessif de la théologie enfanta bientôt une dialectique épineuse, qui entretint à son tour la fureur de la dispute. Dès que cette manie fut dominante chez les savans, il en résulta des guerres de talens, qui toujours attisées par l'orgueil et la jalousie, deviennent interminables. Les disciples de saint François méconnurent les arrêts que les mem-

Louis IX. bres de l'Université rendoient avec hauteur.
1260 Dans cette lutte orageuse, trois champions parurent avec éclat et se partagèrent les suffrages.

Saint-Amand déploya pour les intérêts de l'Université, de l'esprit, des connoissances, de l'énergie et de l'ardeur. S'étant aperçu que ses adversaires jouissoient d'une haute considération près de saint Louis et d'Alexandre IV, il osa dire dans la cour de ces deux souverains : « C'en est fait de l'Eglise. »

Les Dominicains placèrent une juste confiance dans *Albert-le-Grand*. Cet illustre professeur arriva de Cologne, précédé d'une réputation colossale. Aucun des édifices de Paris ne fut assez vaste pour contenir les auditeurs qui se disputoient l'avantage de l'entendre. Il donna ses leçons sur une place qui, sous le nom corrompu de *Maubert*, transmet encore le souvenir de son premier emploi. Albert excitoit une telle admiration, par la masse de ses connoissances intellectuelles et physiques, que ses partisans le regardoient comme une créature céleste, tandis que ses adversaires le maudissoient comme le plus dangereux des sorciers.

La victoire des réguliers ne fut pourtant assurée que par la supériorité de saint Thomas-d'Aquin; homme extraordinaire, il n'ignora rien de ce que ses contemporains savoient, devina souvent les siècles à venir, brilla par son érudition, par ses talens, par ses vertus, et devint une lumière de l'église.

Saint Louis se pénétrant de la dignité de son caractère de souverain, montra dans le cours de ces contestations, une impartialité ferme, qui tourne d'autant plus à son avantage, qu'un penchant secret le prévenoit en faveur des réguliers. Sans se constituer l'arbitre des querelles, et sans se servir des moyens de rigueur, il ramena l'ordre, imposa silence, et fit reconnoître ses règlemens. L'Université se composa de quatre divisions: la Théologie, le Droit, la Médecine et les Arts, qui prirent le nom de *Facultés*. Le corps entier obéit à un chef que l'on investit du titre de recteur, dont plusieurs hommes d'un mérite éminent se sont fait gloire d'être décorés.

Louis IX. 1260

Dans le cours de ces belles et nombreuses opérations, Louis pressa l'avancement des vues secrètes des rois Capétiens. Pour mieux cimenter l'élévation des rivaux qu'une politique raffinée avoit mis en concurrence avec les grands vassaux, il combla les barons de marques d'honneur et de preuves de confiance. Placés sur le premier rang à la cour, appelés dans les conseils, et dépositaires des opérations importantes, ils parurent être les colonnes de l'état. Les sires de Montmorenci, de Coucy, de Beaujeu et de Montpellier, furent les plus illustres soutiens de cette dignité. Le roi commanda que lorsque son fils seroit dans l'âge d'épouser la fille unique du comte de Charolois, il quitteroit le titre de

Louis IX. Les revenus royaux augmentoient chaque
1261 année de près de moitié, par la bonne culture et par la sage administration des domaines : l'abondance régnoit de toutes parts, et la population éprouvoit un accroissement sensible. Cet état de prospérité s'évanouit comme un songe qui laisse à la place de séduisantes chimères, de tristes réalités. Les foiblesses superstitieuses de Louis n'étoient que cachées et nullement guéries.

Son cœur fut profondément affligé lorsque, d'après une fureur jalouse dont les peuples dévorés de la soif de l'or sont les seuls capables
1262 de se noircir, les Génois aidèrent à consommer la ruine de l'empire latin, que les Vénitiens se faisoient un point d'honneur de soutenir. Diverses circonstances avoient préparé cette triste catastrophe.

Les empereurs grecs instruits par le malheur dont les leçons sont si efficaces, sortoient d'une honteuse inaction ; on les avoit vus dans plusieurs rencontres se conduire avec prudence et combattre avec courage pour reconquérir leurs états. Vatace, l'un d'entr'eux, mérita même le titre de grand homme. En outre, les Français s'étoient livrés sans aucune mesure à cette inconséquence habituelle, qui leur attire la haine des autres peuples. Quoique bons et sensibles, ils sont trop légers pour retenir les traits malins qui leur échappent sans cesse contre les usages et contre les mœurs, avec lesquels la mode ne

les a pas familiarisés. L'excessive mollesse des Grecs les indigna ; mais au lieu de les ramener par de bons exemples et par de sages discours, ils se moquèrent de leur maintien et de leur habillement efféminé. « Les jeunes gens par- » couroient les rues, revêtus de robes peintes, » et portant à la main des écritoires avec du » papier, pour tourner en ridicule la profes- » sion des lettres. » Louis IX. 1262

Trois ans après la perte de Constantinople, une ambassade composée de plusieurs barons de la Palestine, et suivis par des légats du pape, fit à Louis une peinture si vive et si 1265
touchante des maux qu'enduroient les chrétiens de l'Orient, qu'elle émut son cœur et ralluma son zèle. Il appela tous les princes et tous les seigneurs du royaume. Le sire de Joinville, qui conservoit l'honneur de ses bonnes grâces, reçut de lui une invitation particulière : il s'excusa sous le prétexte d'une fièvre quarte ; mais il fut forcé de venir sur le reproche « que c'étoit se mo- » quer, et que les médecins le guériroient » de reste de la fièvre. » A Paris, il opposa de respectueux refus aux plus instantes prières. La reconnoissance, le dévouement et l'admiration qu'il portoit à son auguste protecteur, « se turent devant l'intérêt de ses pauvres » sujets, qu'un second voyage d'outre-mer » eût totalement ruinés et mis dans la déso- » lation. »

Ce Joinville, qui par l'intérêt de ses récits

Louis IX. fait admirer et chérir son héros, qui lui-
1265 même s'y montre sans y songer, intéressant comme guerrier, comme écrivain et comme courtisan, venge bien sa patrie des reproches que la seule irréflexion perpétue. Cette province a recueilli l'avantage de donner naissance aux deux premiers historiens dont la langue française s'honore. Précédemment à Joinville, Villehardouin, maréchal de Champagne (en 1204), avoit fait et raconté l'expédition de Baudouin, comte de Flandres.

L'engagement pour une croisade étoit aux yeux du pieux monarque un lien sacré, qui ne pouvoit jamais se former avec trop de solennité. La magnificence de la cour, l'appareil militaire et la pompe du culte religieux, furent par ses ordres l'ornement de cette au-
1267 guste cérémonie. Il entoura son trône de la plus imposante splendeur : il admit à l'ordre de la chevalerie trois de ses fils, Philippe héritier du trône, Jean surnommé Tristan, Pierre comte d'Alençon, et Edouard prince d'Angleterre. Ce noble jeune homme avoit annoncé dans le palais de son père : « qu'il » prétendoit recevoir l'accolade du plus digne » chevalier qui jamais eût ceint l'épée. » Un grand nombre de princes, de seigneurs et plus de soixante gentilshommes, obtinrent l'avantage d'être comptés dans cette honorable promotion.

Ce fut dans la métropole de Paris que la croix fut arborée. Le prélat chargé de remplir

les fonctions de pontife, annonça que l'ordre Louis IX.
irrévocable du monarque ajournoit à deux 1267
ans l'époque du départ, que chacun devoit se livrer avec zèle aux préparatifs du saint voyage, et que toutes les représentations seroient superflues, même offensantes.

Avant de partir, Louis nomma régent du royaume Mathieu, abbé de Saint-Denis, et Simon Clément de Nesle, auxquels il substitua, en cas de mort, l'évêque d'Evreux et Jean comte de Ponthieu. L'embarquement
du roi devint l'un des plus grands éloges de 1269
son administration. Durant le court espace de temps qui sépara les deux croisades, la marine française avoit été rétablie avec tant de promptitude et tant d'intelligence, que dans le port d'Aigues-Mortes soixante mille hommes furent distribués sur des bâtimens nationaux. Les Vénitiens et les Génois se virent avec douleur frustrés du tribut considérable que leur active industrie avoit imposé jusqu'alors à la négligence des Français.

Entraîné par la fausse et séduisante espérance de baptiser le roi de Tunis, Louis dé-
barqua sur les côtes de l'Afrique, où la peste 1270
moissonna les deux tiers de son armée. On soupiroit après l'arrivée du roi de Sicile, auteur du plan d'après lequel on entamoit la campagne d'une manière si désastreuse. Les plus grands seigneurs et Tristan, emportèrent de vifs regrets; mais toutes ces douleurs partielles furent absorbées dans la désolation géné-

Louis IX. rale que la perte du roi causa : les malades
1270 ne sentirent plus leur souffrance ; de longs gémissemens firent au loin retentir la côte, et devinrent un sujet de surprise pour les Africains.

Saint Louis servoit et consoloit les malades avec un zèle qui soulageoit l'amertume de leurs maux, mais il en devint la victime. Une résignation religieuse élevoit son ame sans en étouffer la sensibilité, le courage de son esprit augmentoit les forces de son corps, et ne pouvoit le rendre inaccessible à la contagion. Les chagrins et les fatigues ruinèrent son tempérament : attaqué d'un flux de sang et d'une fièvre quarte, il reconnut bientôt que sa dernière heure s'avançoit à pas précipités ; il fait assembler autour de son lit les princes, les généraux et les membres du conseil ; il leur donne des instructions dictées par une sage expérience ; il adresse à son fils un discours dans lequel il trace à ce jeune prince, les engagemens que ses titres d'homme, de souverain et de chrétien, lui font la loi de contracter. Jamais la sagesse humaine ne recommanda la vertu d'un accent plus fort, plus persuasif et plus touchant ; les expressions affectueuses du père le plus tendre, prêtent un coloris presque divin aux idées sublimes du grand homme.

Ce n'est qu'après avoir pourvu du mieux possible à la conservation de son armée, au bonheur de ses sujets, à la gloire de son

fils, qu'il tourne ses pensées sur lui-même, et puise dans l'exercice de la piété ces secours que la foi nous rend si précieux au moment de descendre dans la tombe. Sur les neuf heures du matin, il s'écrie avec une tendre effusion : « Seigneur, ayez pitié de ce » peuple que je laisse entre vos mains ; dai- » gnez le reconduire dans sa patrie : ne per- » mettez pas que mes sujets tombent au pou- » voir de vos ennemis, et se voient exposés » à renoncer à votre saint nom : pour moi » j'entrerai dans votre maison, je vous ado- » rerai dans votre saint temple, et je glori- » fierai votre saint nom. »

Louis IX. 1270

Le dernier de ses ordres fut qu'on le plaçât sur un lit couvert de cendres ; il y croise ses bras sur sa poitrine, lève les yeux au ciel, et dans un silence paisible, il attend l'instant de rendre son dernier soupir, qui ne fut précédé par aucune de ces convulsions que trop souvent les maux arrachent moins que les remords (1).

Saint Louis mourut avec cette inébranlable fermeté qui n'appartient qu'aux grandes ames, et cette résignation tranquille que la religion seule peut donner. La France et l'Europe furent si frappées de cette catastrophe, que les croisades n'inspirèrent plus qu'une sorte d'horreur, et que depuis on n'a pas

(1) Saint Louis mourut âgé de 56 ans, après avoir régné quarante-quatre années.

Louis IX. 1270 tenté ces expéditions ruineuses, qui pourtant ont été les sources éloignées et foibles d'où les connoissances des plus beaux siècles ont découlé. Les croisés apportèrent de Constantinople des lumières et des arts qu'ils ne possédoient que très-imparfaitement; mais qui suffirent néanmoins pour donner la première impulsion à des hommes plongés dans une si profonde ignorance, que les progrès n'en ont été sensibles que plusieurs siècles après. Ces expéditions à la fois insensées, héroïques et pieuses, étendirent aussi le commerce à la faveur de goûts nouveaux, qui devinrent bientôt des besoins. Dès-lors, les Européens commencèrent à tirer des soies de la Perse, des fruits de la Grèce, et des parfums de l'Arabie.

Saint Louis fut digne d'admiration par sa piété, mérita le titre de grand homme par ses talens, et se fit adorer par ses vertus.

« Il étoit d'une belle figure; il avoit de » l'esprit, de la fermeté et de la religion. Ses » belles qualités lui attiroient la vénération » des Chrétiens, qui avoient en lui une entière » confiance. » L'Etre-Suprême s'étoit plu à réunir dans la personne de cet immortel souverain, les avantages extérieurs et les perfections de l'ame.

Bon fils, il eut pour sa mère la plus tendre et la plus respectueuse soumission, au point qu'il modéroit les transports de son amour près d'une épouse dont il étoit éperdument

épris : il craignoit de blesser cette jalousie, compagne de la tendresse maternelle, qui produit l'éloignement si commun des belles-mères pour leurs brus. La confiance aveugle de leurs fils, le premier objet de leur ambition, leur est enlevée par l'épouse qu'elles ne voyent plus dès-lors que comme une usurpatrice. Louis IX. 1270

Louis s'occupa sans cesse du bonheur et de la gloire de ses frères ; il donna de longs regrets à la mémoire du comte d'Artois, l'auteur de ses premières disgrâces, et paya de la vie sa complaisance pour le comte d'Anjou, qui trouvoit son intérêt personnel au voyage d'Afrique.

Modèle des pères, il ne se bornoit point au devoir de donner à ses enfans des exemples de sagesse et de bienfaisance, il s'occupoit encore avec sollicitude du soin de surveiller leur instruction et leur santé : chaque jour, il consacroit plusieurs heures à les entretenir des actions des rois et des princes anciens : leur montroit que la véritable gloire ne se rencontre jamais sans la vertu ; leur inspiroit l'horreur du mal, la haine du vice, l'amour du bien et le respect pour leurs devoirs.

Il possédà l'art si difficile de concilier ses dépenses avec la noblesse et la réserve qui conviennent aux souverains. La parcimonie et la prodigalité lui inspiroient une égale répugnance. Convaincu qu'une économie trop rigoureuse dépouille le trône

Louis IX. 1270 de sa considération et d'une partie de sa majesté, il entretint une maison considérable, fut magnifique comme chef de l'état, et parut dans les circonstances d'apparat avec une grande dignité. Sa scrupuleuse attention sur les objets qui le regardoient personnellement, ne se relâchoit que dans les distributions de ses aumônes. Souvent ses ministres l'entendirent répéter : « Ne faut-il pas plutôt em-» ployer les trésors au soulagement des pau-» vres, qu'aux dépenses du luxe ? » Mais quelque chère que la charité fût à son cœur, il la régloit ainsi que ses autres vertus, selon les lois de la justice ; aussi dit-il un jour au comte de Champagne et à quelques grands seigneurs qui mettoient une espèce d'ostentation dans leurs dons, soit aux moines, soit aux églises, soit aux pauvres : « Avant de vous livrer au » charme de répandre des libéralités, assurez-» vous de ne pas avoir des dettes à payer, » ou de ne pas posséder des biens usurpés : » Dieu se garde bien d'agréer les aumônes » qui sont fondées sur l'oubli de ses engage-» mens, ou sur des rapines. » Il repoussa loin de lui la prodigalité, souvent plus dangereuse, quoique moins vile, et sur-tout moins haïe que l'avarice. Ce défaut enfanté tantôt par le rétrécissement des idées, tantôt par l'étourderie, tantôt par la vanité, satisfait les caprices, prive des choses nécessaires, et renonce aux douceurs de la bienfaisance.

Sa dévotion simple et franche ne portoit

pas ce caractère farouche du cagotisme, qui Louis IX.
repousse la gaieté comme un vice. Aima- 1270
ble dans son intérieur et sensible à l'attachement, il aimoit que la conversation fût assaisonnée des traits d'une plaisanterie délicate. Au sortir de ses repas, il s'asseyoit sur son lit au milieu des seigneurs qu'il admettoit à l'honneur de l'approcher; et lorsque quelque personnage grave prétendoit montrer de la pédanterie, ou étaler de l'érudition, ou discuter quelques affaires d'état, le bon roi prenoit la parole et lui disoit : « C'est assez, » car il n'y a que beaux quolibets après le » manger, et que chacun die ce qu'il voudra » honnêtement. »

(1) Philippe usurpa le nom de *Hardi*, parce que soutenu des secours et des conseils de son oncle, le comte d'Anjou, roi de Sicile, il remporta quelques avantages sur les Africains, et termina la croisade par une trève de dix ans avec le roi de Tunis. Prince au-dessous du médiocre pour l'esprit, il se jetoit dans les entreprises avec pétulance, pour les abandonner avec promptitude. Il fut toute sa vie un enfant incapable d'être formé. Son ame étoit inaccessible à cette grandeur qui donne la force de supporter les disgrâces, et à celle bien autrement rare qui ne se laisse point éblouir par les succès.

(1) Philippe III dit le Hardi monta sur le trône à l'âge de vingt-cinq ans.

Philippe-le-Hardi. 1272 Il assiége le comte de Foix qui avoit déployé l'étendard de la révolte : le prince coupable se voit au moment de rendre forcément l'unique place qui reste en son pouvoir : il accourt auprès du monarque, tombe à ses pieds et lui demande pardon. Philippe, sans nul égard pour le haut rang, pour la grande jeunesse et pour la noble confiance de ce rebelle, le traite comme un vil scélérat, le fait charger de chaînes, et donne l'ordre de le renfermer dans les prisons de Carcassonne. La facile exécution de ce scandaleux arrêt décèle à la fois et la cruauté du souverain, et l'abaissement des grands seigneurs.

La fortune traita favorablement Philippe ; car à la faveur de quelques héritages, il accrut le royaume du Poitou, d'une partie de la Saintonge, du pays d'Aunis, de l'Auvergne et du comté de Toulouse, qui comprenoit le Quercy, l'Agénois avec le comtat Venaissin. Son confesseur lui persuada que ces riches successions étoient des faveurs célestes, qui demandoient de sa part des preuves de reconnoissance, et que la mieux accueillie seroit sans doute les avantages que le saint-siége obtiendroit. En conséquence, il donna le comtat Venaissin aux papes, pour qu'ils en jouissent à l'avenir,
1274 d'après *sa pure et volontaire libéralité*.

Reconnoissons pourtant que Philippe eut en général la sagesse de suivre, pour son gouvernement intérieur, les avis de quelques conseillers formés sous les yeux de son au-

guste père. Ce furent ces hommes habiles qui le déterminèrent à tenter un coup hardi, par lequel il dépouilla la noblesse d'une partie de l'illusion de grandeur dont elle étoit revêtue. Le premier, il donna l'exemple des anoblissemens dans la personne de Raoul l'orfèvre. Cette tentative heureuse entoura la dignité royale d'un nouveau lustre, et hâta l'abaissement d'un ordre plus envié que haï. Dès ce jour, s'évanouit l'ancienne opinion qu'il étoit au-dessus de la puissance des souverains de faire des nobles.

Philippe-le-Hardi. 1274

Les motifs apparens qui colorèrent cette usurpation, furent le besoin de remplacer les familles qui s'éteignoient par le laps des temps, et la justice de récompenser les actions trop relevées pour être payées avec de l'argent : dans le vrai, les rois y rencontrèrent l'accroissement de leur pouvoir, la décadence de la considération des nobles, et la division qui s'introduisit entre les membres d'un corps dont l'union pouvoit seule assurer la force : ils y puisèrent dans la suite des ressources pour réparer le délabrement des finances. L'abus fut à la fin poussé si loin, que les anoblis éprouvèrent une espèce de honte à laquelle ils ne se soumettoient que pour l'avantage de leurs enfans. Les peuples se dépouillèrent entièrement d'un respect pénible, dès que la faveur ou l'argent tinrent lieu de la profession des armes. Les gentilshommes oublièrent qu'ils étoient par essence les défen-

Philippe-le-Hardi. 1274

seurs de l'état, et que tout autre emploi ne pouvoit que leur devenir nuisible.

Ce règne si peu digne de mémoire pour les objets qui se rapportent, soit à la politique, soit à la législation, soit à la guerre, présente une époque remarquable par rapport aux changemens qu'éprouvèrent les mœurs et les usages. Il se fit une révolution dont la double source se découvre dans la durée et dans la fin des croisades.

La légéreté, l'ignorance et la superstition n'aveuglèrent point assez les Croisés, pour qu'ils demeurassent insensibles aux nombreux avantages que les progrès de l'ordre social assuroient aux sujets de l'empire d'Orient. Constantinople n'avoit jamais été la proie des hordes barbares; et la ville la plus grande, la plus belle et la plus opulente de l'Europe, conservoit encore les foibles, mais uniques et précieux restes de l'éloquence, des beaux-arts, des lettres et du goût qui jadis avoient habité Rome. L'Asie elle-même enrichit nos aventuriers des lumières que les califes avoient répandues sur la surface de leur empire. Nos aïeux, quoique la plupart grossiers et doués de peu de discernement, se sentirent pénétrés d'une respectueuse admiration pour les actes de grandeur et d'humanité qui signaloient la conduite de Saladin, et de quelques autres chefs des Mahométans. Les récits qui nous sont parvenus manquent d'art et de partialité : cependant quelle haute idée ne nous

font-ils pas concevoir de ces redoutables ennemis ? Philippe-le-Hardi. 1274

Lorsqu'une longue suite de désastres eut convaincu de la nécessité de mettre un terme aux expéditions d'outre-mer, et lorsque les lieux saints retombés au pouvoir des Infidèles, n'eurent laissé des rayons d'espérance qu'à un petit nombre d'hommes fanatiques, les chevaliers souffrirent d'une oisiveté qui s'accordoit mal avec l'habitude de vivre dans le tumulte des camps, et au milieu des dangers. On vit alors paroître ces fameux aventuriers qui, sous le nom de chevaliers errans, promenoient leur courage dans les diverses contrées : ils déployoient à l'envi les uns des autres la valeur, l'humanité, la constance, la justice, l'honneur, l'amour et la piété. De si riches élémens enfantèrent de toutes parts des faits héroïques, mais produisirent bientôt des résultats romanesques. Les réparateurs des torts et les vengeurs de l'innocence épousèrent souvent des querelles dont la justice leur étoit inconnue, et même indifférente.

Les seigneurs se faisoient gloire de faire de leurs châteaux le séjour des chevaliers errans ; on leur y prodiguoit les plaisirs, les dons et les honneurs. La politesse habituelle, la galanterie empressée et les jouissances de la société commencèrent à répandre des charmes sur la vie. Dans cette émulation naissante de magnificence et de générosité,

Philippe-le-Hardi. 1274

le comte de Foix éclipsa ses rivaux. Sa cour se rendit à jamais célèbre. « On y parloit sans » cesse de faits d'armes et d'amour ; car tout » honneur étoit là-dedans trouvé ; toute nou- » velle de quelque pays, ne de quelque » royaume que ce fût, là-dedans on y ap- » prenoit ; car de tout pays pour la vaillance » du seigneur, on accouroit. »

Le chevalier alloit *par monts et par vaux sur son roussin*, et ne montoit sur son *dextrier* ou cheval de bataille, que lorsqu'une aventure, toujours avidement saisie, l'appeloit au combat. Usage qui nous a conservé l'expression « *de monter sur ses grands » chevaux*. »

L'ennui de la solitude, ou plutôt le doux besoin d'aimer, produisit l'institution des *frères d'armes* : réunis par les mêmes goûts, attachés par de nobles sentimens, et liés par des périls communs, nos chevaliers eurent la gloire de reproduire ces amitiés des temps héroïques, que les fictions de la Mythologie, les chants de la Poésie et les fastes de l'Histoire ont rendu sacrées. Si ces nœuds solennels étoient formés par deux chevaliers de nations différentes, ils se rompoient du jour où les souverains des frères d'armes devenoient ennemis.

Lorsqu'un seigneur engageoit ces nobles guerriers à son service, il les rassembloit dans un banquet ; à la fin du repas, une dame

magnifiquement vêtue entroit dans la salle, portant un bassin d'or ou d'argent, sur lequel étoit étalé, soit un paon, soit un faisan, souvent rôti, mais toujours paré de ses plumes. Chacun des convives étendoit au-dessus son épée nue et prononçoit : « Je fais vœu à Dieu » mon Créateur tout premièrement, à la très- » glorieuse Vierge sa mère, et après aux » dames et aux faisans, de combattre à ou- » trance les ennemis de, etc. etc. »

Philippe-le-Hardi. 1274

Le caractère de Philippe se peint par un seul trait. Sa seconde femme, Marie de Brabant, et Desbrosses, ancien barbier de saint Louis, se disputoient sa confiance : la jalousie s'aigrit à tel point entre ces deux rivaux de sa faveur, qu'ils se jurèrent réciproquement leur ruine. L'amour, il est vrai, plaidoit avec force la cause d'une princesse jeune, belle, pourvue d'assez d'esprit pour se déclarer protectrice des poètes : mais l'ascendant de l'indigne favori reposoit sur une adresse consommée, et sur l'habitude qui gouverne impérieusement les hommes foibles. Le roi, pour sortir de son embarras, et pour mettre fin à ses incertitudes, n'imagina rien de mieux que de s'en rapporter à la décision d'une béguine de Nivelle qui prophétisoit avec éclat, et qui, malgré les artifices de Desbrosses, lui fut défavorable ; de sorte qu'au grand contentement des hommes honnêtes, Philippe fit pendre un personnage dont l'élévation et la 1280
chûte étoient également injustes.

Philippe-le-Hardi. 1280 Tandis que la cour de France paroissoit le théâtre d'une foule de tracasseries honteuses pour le souverain, et indifférentes pour la postérité, la terre frémit d'une de ces grandes catastrophes dont l'histoire ne transmet le souvenir qu'avec douleur, et qui pénètre le lecteur d'effroi et d'indignation, sans porter la lumière dans l'ame des tyrans.

La Sicile gémissoit sous un joug dont le farouche Charles d'Anjou ne se lassoit pas d'aggraver la pesanteur. Jean de Procida, noble citoyen de Palerme, et proscrit de sa patrie, hasarde sous un habit de religieux, l'organisation d'une révolte. Ses discours animent les mécontens, et sa prévoyance assure des ressources : néanmoins le peuple gémissoit de l'oppression, sans se familiariser avec l'idée d'un soulèvement, lorsqu'une insulte qui marquoit le mépris, embrâsa les cœurs d'une rage frénétique.

1282 Le jour de Pâques, les habitans de Palerme sortoient en foule pour célébrer, à une lieue de distance, l'office dans une église qui jouissoit d'une haute réputation de sainteté. Sous le prétexte de s'assurer que les habitans ne cachoient pas des armes sous leurs habits, les soldats outragent la pudeur des femmes. Mairargues, ému par les plaintes de sa fille, se précipite sur les Français, et demande vengeance à ses concitoyens. Le tocsin sonne; tout instrument devient une arme, toute crainte

se dissipe, toute humanité s'évanouit. Les maisons vomissent des assassins; les rues sont jonchées de cadavres; la plus horrible, la plus impitoyable férocité se repaît de sang et de carnage. Les enfans périssent égorgés sur le sein de leurs mères expirantes. Des monstres déchirent les entrailles des femmes et des filles qui sont soupçonnées de porter dans leurs flancs le fruit de quelque commerce avec les Français. Deux heures suffisent pour accomplir le massacre de huit mille personnes.

Philippe-le-Hardi. 1282.

Dans cette ivresse de sang, le peuple rend un hommage éclatant à la vertu. Les mêmes hommes qui portent jusqu'au Ciel le cri terrible : *Meurent tous les Français*, embrassent les genoux de Guillaume Porcellet (1), le conjurent de s'éloigner, et lui fournissent un bâtiment qui le transporte avec sa fortune et avec sa famille en Provence, vers les lieux où il avoit reçu le jour. Bien plus, animés du désir généreux d'adoucir autant qu'il étoit en leur pouvoir les regrets qu'une belle ame ressentoit à la vue de tant de forfaits, ils préviennent les vœux ardens de Porcellet pour sauver son frère d'armes, Philippe Scalondre.

La mort plane sur toute la Sicile, prolonge ses ravages durant un mois, et détruit trente mille Français. Charles d'Anjou, pour-

(1) Cette ancienne famille existe encore à Beaucaire, département du Gard.

Philippe- suivi par des remords déchirans, expire dans
le-Hardi. Orviette. Dom Pèdre d'Arragon règne sur
1282 la Sicile. Une source de guerres acharnées est ouverte par cet acte terrible et révoltant de vengeance, célèbre et abhorré à jamais, sous le nom de *Vêpres Siciliennes*.

Rarement les idées utiles préviennent des expériences fâcheuses. L'avantage de donner aux forces de mer un chef suprême, ne fut senti qu'après que les expéditions de l'Orient eurent fait éprouver les inconvéniens qui naissoient du désordre des flottes, de la division des capitaines, et de la rapacité des républiques de l'Italie. Philippe créa la charge
1283 d'amiral de France, « qui fut tenu à foi et » hommage étant fief à vie; qui eut le com- » mandement des forces navales, et qui se » créa des revenus énormes au moyen du » dixième des prises faites en mer et sur les » grèves, et de celui des rançons et repré- » sailles avec le tiers de ce que l'on tire de » la mer ou de ce qu'elle rejette. » La puissance et les honneurs dont cette charge étoit revêtue sur la mer, s'évanouissoient en grande partie sur la terre. L'amiral, soit à la cour, soit dans les conseils, ne prenoit rang qu'après les maréchaux de France, et n'avoit pas droit de séance au parlement. Enguerrand VII de Coucy fut le premier amiral de France. Deux ans après, Mathieu V de Montmorenci lui succéda, comme pour apprendre que les mem-

bres de cette illustre maison étoient destinés à remplir les plus hauts emplois sur les divers élémens. Philippe-le-Hardi. 1283

Les occasions de donner quelques éloges à Philippe se présentent si rarement, que l'historien se rendroit coupable s'il les laissoit échapper : applaudissons donc à la sagesse du mariage de l'héritier de la couronne avec 1284
Jeanne, reine de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie. La fondation de l'Université de Montpellier prouve que les soins pour les progrès des connoissances humaines ne furent pas entièrement négligés par ce monarque.

Les cris de l'Europe indignée, les plaintes des Français et les exhortations de Martin IV entraînent le roi de France à marcher contre le roi d'Arragon, que la voix publique accusoit d'être l'instigateur secret des Vêpres Siciliennes ; mais l'enthousiasme du soldat fut mal secondé par son chef, qui n'obtint aucun succès, et mourut à Perpignan de tristesse, de honte et de fatigue (1). On donna 1285
d'autant moins de regrets à la perte de Philippe-le-Hardi, que le royaume entier lui reprochoit la désolation qui régnoit dans les provinces méridionales. Jamais il n'avoit eu l'énergie suffisante pour accorder ou pour

---

(1) Philippe-le-Hardi mourut âgé de 40 ans, après avoir régné près de quinze années.

Philippe-le-Hardi. 1285

réduire les comtes de Foix, d'Armagnac, de Narbonne et d'Uzès, qui se déchiroient entr'eux avec un farouche et constant acharnement.

FIN DU TOME PREMIER.

7

